

Financement qui mérite confiance
HOUSEHOLD FINANCE
113, rue Marion CE 3-4911

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. - ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 12 JUIN 1964 PRIX 10c

DEC-64 - 564-6 PROVINCIAL LIBRARY, BROADWAY AVE. WINNIPEG 1, MAN.

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA 1964

La Chapelle Funéraire
Philippe COUTU
156, rue Marion, St-Boniface, Man.
Tél.: CHapel 7-1453

Fonds de Défense St-Onge

299.	M. et Mme Delphis Paul, Makwa, Sask.	$1.00
300.	M. et Mme Narcisse Fournier, La Broquerie, Man.	1.00
301.	M. Georges Haudegand, Vonda, Sask.	2.00
302.	Anonyme, Summerside, Ile-du-Prince-Edouard	1.00
303.	M. Noël Roy, Aubigny, Man.	5.00
304.	M. Isidore Kernel, Scarth, Man.	1.00
305.	Mme Alfred Mullie, Penetang, Ont.	2.00
306.	M. C. Noiseux, St-Vital, Man.	2.00
307.	M. Jules Allard, St-François-Xavier, Man.	1.00
308.	M. l'abbé Gérard Toupin, St-Vital, Man.	5.00
309.	M. et Mme Vital Bertholet, Grande-Clairière, Man.	1.00
310.	M. Jos.-F. Alary, Ile-de-Chênes, Man.	1.00
311.	Ch. de Colomb, Cons. de St-Boniface, Man.	25.00
312.	M. Arthur Tougas, Penticton, C.-B.	1.00
313.	Mme J. Therrien, Lorette, Man.	1.00
314.	Mlle Maria Jeanson, Lorette, Man.	1.00
315.	M. J.-P. Lanouette, Richer, Man.	1.00
316.	Mme Jules Plamondon, Richer, Man.	1.00
317.	M. Eugène Durette, Debden, Sask.	2.00
318.	Une famille de la C.-B., New Westminster, C.-B.	1.00
319.	M. Aimé Beaudette, St-Jean-Baptiste, Man.	2.00
320.	M. et Mme Joseph Brassard, Ormeaux, Sask.	1.00
321.	Mme Alphonse Bolly, La Broquerie, Man.	2.00
322.	M. J. Tougas, Haywood, Man.	1.00
323.	M. et Mme O. Clément, Aubigny, Man.	2.00
324.	M. François Normand, Prud'homme, Sask.	2.00
325.	M. et Mme Philippe Rivard, Vonda, Sask.	1.00
326.	M. et Mme Edmond Comeault, Viscount, Sask.	1.00
327.	M. et Mme Yves Rocan, St-Vital, Man.	2.00
328.	Mlle Anita Rocan, St-Vital, Man.	1.00
329.	Anonyme, St-Vital, Man.	5.00
330.	M. et Mme Adonis Despins, St-Boniface, Man.	2.00
331.	M. et Mme Arsène Dubé, St-Boniface, Man.	1.00
332.	M. et Mme Albert Boisjoli, St-Boniface, Man.	1.00
333.	M. A. Chavanne, St-Boniface, Man.	2.00
334.	M. Claude Rochon, Hull, Qué.	1.00
335.	M. A. Boulet, Winnipeg, Man.	1.00
336.	Mme R.-D. Robin, Winnipeg, Man.	1.00
337.	M. Léopold Dumaine, St-Vital, Man.	2.00
338.	Mme Anna Lacroix, Ile-de-Chênes, Man.	1.00
339.	M. Robert Connelly, Saskatoon, Sask.	5.00
340.	M. Georges-A. Tougas, St-Claude, Man.	1.00
341.	M. Norbert LePage, Val Marie, Sask.	5.00
342.	Mme Greffié Gareau, St-Laurent, Man.	1.00
343.	M. Amédée Gratton, St-Vital, Man.	1.00
344.	Marie-Rose Beaulieu, St-Boniface, Man.	1.00
345.	M. Gabriel Ritchot, Aubigny, Man.	1.00
346.	M. Donat Chénard, Gravelbourg, Sask.	1.00
347.	M. Léo Arnal, Fannystelle, Man.	1.00
348.	M. François Vinet, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
349.	Anonyme, St. James, Man.	1.00
350.	M. Rodolphe Précourt, St-François-Xavier, Man.	1.00
351.	M. Alcide Morin, St-François-Xavier, Man.	1.00
352.	Mme Germaine Régnier, St-François-Xavier, Man.	1.00
353.	M. et Mme Léopold Hamoline, Aberdeen, Sask.	2.00
354.	Mme Jean Christopher, Inwood, Man.	2.00
355.	M. et Mme Jules Chartrand, Arran, Sask.	1.00
356.	M. Edgar-J. Trudel, Haper Woods, Mich., Etats-Unis	2.00
357.	M. et Mme Théo Dornez, Ste-Geneviève, Man.	2.00
358.	Mme Alfred Turgeon, Laventure, Sask.	1.00
359.	Mme Joséphine Turcotte, Lorette, Man.	1.00
360.	M. Jean-R. Verret, Battleford, Sask.	5.00
361.	Dr et Mme H. Delaquis, N.-D.-de-Lourdes, Man.	5.00
362.	M. J.-N. LeGourriérec, N.-D.-de-Lourdes, Man.	10.00
363.	M. et Mme Georges-J. Cloutier, Tecumseh, Ont.	1.00
364.	Mme Germaine Avanthay, St-Boniface, Man.	1.00
365.	M. et Mme Louis Orieux, Léoville, Sask.	1.00
366.	M. l'abbé Roger Ducharme, Gravelbourg, Sask.	3.00
367.	Mme Emma Légaré, Dunrea, Man.	2.00
368.	M. l'abbé Lucien Roy, St-Boniface, Man.	2.00
369.	Laurette Gamache, La Broquerie, Man.	1.00
370.	M. et Mme Roméo-J. Brodeur, St-Albert, Alberta	1.00
371.	M. Albert Banville, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
372.	Anonyme, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
373.	M. Auguste Proulx, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
374.	M. Lucien Curé, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
375.	Mlle Antoinette Carrière, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
376.	M. Charles Mouflier, St-Pierre-Jolys, Man.	2.00
377.	M. Marcel Tessier, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
378.	Anonyme, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
379.	Boulangerie St-Pierre, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
380.	M. Philippe Tessier, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
381.	M. Léo Gélinas, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
382.	M. Lionel Gagné, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
383.	M. Luc Dandenault, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
384.	M. Lévis Dandenault, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
385.	M. Armand Desharnais, St-Pierre-Jolys, Man.	2.00
386.	M. Alphonse Ruest, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
387.	M. J.-R. Curé, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
388.	M. Georges Ritchot, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
389.	M. Philippe Ruest, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
390.	M. Georges Arpin, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
391.	Mulaire Frères, St-Pierre-Jolys, Man.	2.00
392.	J.-B. Mulaire, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
393.	M. Louison Lambert, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
394.	M. Philippe Turenne, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
395.	Anonyme, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
396.	Mlle Irène Garand, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
397.	M. l'abbé F. Desjardins, St-Pierre-Jolys, Man.	2.00
398.	M. Roger Desaulniers, St-Pierre-Jolys, Man.	1.00
399.	Mme Et. Glasson, Orsainville, Qué.	1.00
400.	M. John Klassen, St-Vital, Man.	2.00
401.	M. et Mme Louis Saquet, Laurier, Man.	1.00
402.	M. Louis Wolfe, St-Vital, Man.	1.00
403.	M. P. Boyer, Somerset, Man.	2.00
404.	Rév. Pères Oblats, St-Laurent, Man.	2.00
405.	Anonyme, Brandon, Man.	1.00
406.	Classe de Catéchisme, Gr. 9, St-Norbert	4.00
407.	Mme Matt. Wolbaum, Regina, Sask.	1.00
408.	M. Théodore Aubin, St-Adolphe, Man.	2.00
409.	M. Léandre Desautels, Ste-Anne-des-Chênes, Man.	1.00
410.	Mme A.-J. Cantin, McCreary, Man.	2.00
411.	M. et Mme Carolus Vincent, St-Georges, Man.	1.00
412.	M. et Mme M. Dupont, St-Georges, Man.	1.00
413.	M. Philippe Perron, St-Norbert, Man.	5.00
414.	M. Art-N. Laberge, Châteauguay, Qué.	15.00
415.	M. Joseph Desharnais, St-Vital, Man.	1.00
416.	Anonyme, St-Claude, Man.	1.00
417.	M. Raymond Jubinville, Winnipeg, Man.	1.00
418.	Anonyme, St-Norbert, Man.	2.00
419.	Famille Mangin, Bruxelles, Man.	5.00
420.	M. Guy Bourgeault, St-Henri, Qué.	2.00
421.	Anonyme, St-Claude, Man.	1.00
422.	Anonyme, Mariapolis, Man.	7.68
423.	M. Charles Hogue, St-Vital, Man.	1.00
424.	M. Damase Bouvier, Edmonton, Alberta	1.00
425.	M. F. Conrad, Carman, Man.	1.00
426.	M. et Mme R.-J. Comeault, St-Vital, Man.	1.00
427.	M. et Mme Pierre LaRoche, Otterburne, Man.	1.00
428.	Anonyme, Belle Site, Man.	1.00
429.	M. P.-A. Potier, St-Norbert, Man.	1.00

TOTAL (mardi midi): $909.05

Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario

Ottawa, Ontario, le 9 juin 1964.

La Liberté et le Patriote,
Fonds de défense St-Onge,
a/s M. Clément LeClaire,
619, avenue McDermont,
Winnipeg 2, Man.

Cher monsieur,

L'Association canadienne-française d'Education d'Ontario vous envoie sous ce pli un chèque au montant de $25.00 en faveur du fonds de défense St-Onge.

Nous appuyons fortement les revendications de ces parents et regrettons de les voir victimes d'une telle injustice.

Agréez, cher monsieur LeClaire, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le secrétaire général,
Roger Charbonneau.

RC/ft
CC: Mgr P.-E. Gosselin,
Conseil de Vie Française,
75, rue d'Auteuil, Québec.
M. René Rottiers, sec.,
Association d'Education du Manitoba,
577, rue Des Meurons,
St-Boniface 6, Manitoba.

La Liberté et le Patriote
Fonds de défense St-Onge
M. Clément LeClaire, tresorier,
619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Ci-inclus don de $ .... pour le fonds de défense St-Onge et associés

Nom ....

Adresse ....

Ville ....

Vieillards de 90 ans et jeunes de la neuvième année se rallient à l'appui du Fonds de Défense St-Onge

La réponse à notre Fonds de Défense St-Onge prend une ampleur inattendue. Les gens ont bien compris qu'il s'agissait d'un geste de sympathie qui peut en même temps donner un petit coup d'épaule à M. et Mme R. St-Onge et aux autres parents qui font face au même sort. M. et Mme St-Onge demeurent sous la menace d'une sentence judiciaire qui les oblige à payer une amende de $90 ou d'aller en prison quinze jours chacun.

Ils ont encouru cette peine en somme parce que la loi les aura obligés à envoyer leurs enfants à une école publique, contrairement aux dictées de leur conscience et contrairement aux droits dont les parents catholiques et protestants au Manitoba ont été dotés lors de la constitution de la province. Dans les circonstances on leur impose l'école, en fournissant un autobus, car tout enfant ayant accès à un autobus doit fréquenter l'école, mais on ne permet pas à leurs enfants de monter sur cet autobus gratuitement comme le font les élèves des écoles publiques. Cela équivaut à une amende de $6 par mois comme punition du choix de l'école paroissiale.

Et cependant le droit des parents à faire fréquenter une école privée ou paroissiale au Manitoba est reconnu par le Conseil Privé. Derrière ce cas alors l'on voit la possibilité que le respect des engagements constitutionnels soit réveillé au Manitoba et même au Canada.

En attendant, l'on constate avec stupeur que des gens qui ont insisté sur l'usage de l'autobus public pour faire transporter leurs enfants à l'école, sont poursuivis en justice comme des parents qui ne se soucient pas de l'instruction de leurs enfants. Ça ne s'avale pas.

Pour aider ces parents et leurs associés à faire face aux frais de cours, aux frais de transcriptions, aux frais d'amendes et surtout pour leur témoigner un peu d'appui, nos lecteurs d'un bout à l'autre du pays font parvenir leur obole.

La générosité prend toutes sortes de formes. A St-Pierre (la rédaction l'a appris par hasard) un laitier a parlé de ce cas à ses clients et, cette semaine, il nous envoie une liste de noms et $32. Un autre coupon porte le simple titre: Classe de catéchisme en français, Grade 9, St-Norbert, ce qui indiquerait un effort commun, parmi les jeunes. Plusieurs coupons révèlent que des familles se sont rencontrées et qu'elles ont décidé de contribuer globalement. Il nous arrive aussi des coupons, en anglais et en français, qui semblent avoir été découpés d'un bulletin paroissial. Ici et là, on fait allusion au journal Le Droit, d'Ottawa. Jusqu'ici deux petites difficultés seulement: on a joué un tour à un ami en envoyant une petite somme en son nom et dans un cas, il semble que l'argent n'est pas arrivé à destination. Quant aux motifs qui inspirent ces nombreux gestes de solidarité, il suffit de lire les remarques suivantes:

Winnipeg
"Voici ma petite contribution pour Fonds de défense St-Onge. C'est peu mais je le donne de grand coeur car moi aussi je suis pour la justice . . ."

"C'est d'un lit d'hôpital que j'écris, je ne suis pas riche, mais je vous assure que j'offrirai mes souffrances pour le succès de cette cause . . ."

Carman
"Although I am German in origin, I always sympathize with the French Canadians in their struggle for their rights, so I include my little mite to help them along."

Lévis, Qué.
"Vivent ces familles courageuses . . ."

Bruxelles, Man.
"Espérant qu'ils gagnent leur cause et que l'argent puisse leur aider."

St-Vital
"Il faut que l'entente conclue en 1870 soit respectée."

—

"Je prie Dieu de rendre les hommes publics plus justes et plus humains."

Somerset
"Un vrai libéral . . . j'ai voté pour Laurier en 96."

Châteauguay, Qué.
"Excusez mon écriture, j'ai 85 ans et suis fatigué un peu de la vie et surtout de ses injustices."

St-Albert, Alta
"Nos prières sont avec vous. Le Bon Dieu vous aidera certainement."

Battleford, Sask.
"Souvenons-nous de Louis Riel, et contre le fanatisme diabolique prenons les armes . . ."

St-Boniface, Man.
"Le bon Dieu s'est servi de la famille St-Onge comme victime afin de mieux réussir à obtenir justice dans notre grande cause. S'ils souffrent qu'ils sachent que nous voulons souffrir avec eux."

St-Laurent, Man.
"Une abonnée de la première heure."

Hull, Qué.
"C'est peu mais je le fais pour aider la cause des opprimés. Ce n'est pas pour rien que la 4e béatitude dit: 'Heureux les affamés et assoiffés de justice; ils seront rassasiés'. Bonne lutte, bon courage."

Vonda, Sask.
"Bravo, courage, merci."

New Westminster, C.-B.
"Nous aussi nous avons notre problème dans la Colombie-Britannique, pour notre foi et notre langue, nous avons beaucoup de difficultés, c'est pour cela que j'ai de la sympathie, pour la famille de M. et Mme R. St-Onge."

Debden, Sask.
"J'espère . . . que nous serons traités avec justice."

Summerside, I.-P.-E.
"Auriez-vous la bonté d'ajouter mon petit don à votre liste?"





(En haut à gauche)
Sur cette photo l'on voit les présidents et secrétaires des cinq commissions d'étude au congrès de St-Claude: première rangée, Mlle Jacqueline Magne, St-Claude, M. Raymond Bernier, St-Boniface, Mme H. Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes, M. Roger Poiron, Somerset, M. Jean Hacault, Bruxelles; deuxième rangée, M. Benoit Hacault, Mariapolis, M. Paul-Emile Leblanc, St-Léon, M. André De Rocquigny, Haywood, M. Paul Martin, St-Claude, et M. Guy Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes.

(En bas à gauche)
A la table d'honneur, au congrès de St-Claude, l'on voit M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, M. R. Pineau, maire de St-Claude, Mgr l'archevêque, M. Raymond Bernier, président du congrès, le R. P. R. Arès, S.J., M. Jacques Molicart, représentant le Consulat de France, etc.

(En haut à droite)
Un moment de répit au congrès de St-Claude: de gauche à droite, le R. P. A. Ducharme, S.J., qui a présenté son confrère, l'orateur de l'occasion, M. Emile Pelletier, trésorier de l'AECFM, le R. P. R. Arès, S.J., orateur, et M. Albert Vielfaure, M.A.L., de La Broquerie.

(En bas à droite)
La remise de la médaille du gouvernement de France à Mlle Edith Fréchette, au congrès de l'AECFM à St-Claude, a été accomplie par M. J. Molicart, au nom du Consulat, en présence de M. et Mme Georges Fréchette, à droite, rue Bertrand, St-Boniface.

(Photos Gauthier)

(Les moments les plus importants du Congrès régional à St-Claude ont été captés sur ruban. Dans ce numéro nous présentons les photos ci-dessus, un résumé de la conférence du Père Arès, en page éditoriale, et un compte rendu à la course de la journée, en page 8.)

Approbation globale des manuels scolaires français par le Comité du Curriculum du Département d'Education

Sur rapport de son comité aviseur, le Comité du Curriculum vient de faire accepter par le Département d'Instruction publique les manuels scolaires français des années 2, 3, 6, 7 et 8. Les livres pour les années 4 et 5 ont été approuvés l'an passé, de sorte que maintenant les parents dont les enfants étudient le français accéléré, French Option, n'auront plus à payer ces livres de classe. On s'attend à une nouvelle semblable par rapport aux livres en usage dans les écoles secondaires, cette liste étant à l'étude depuis quelque temps.

Depuis que le gouvernement manitobain accorde une subvention de 100 pour cent pour payer les livres de classe, distribués par les commissions scolaires, on avait obtenu la reconnaissance de manuels français, mais ceux-ci devaient passer au crible, un à la fois. Aujourd'hui, la simple approbation du comité aviseur suffit pour faire adopter globalement les manuels en question.

Voici la liste des membres de ce comité consultatif du Ministère d'Education: M. Marcel Lancelot, principal de l'école élémentaire de l'Institut Provencher, président du secteur secondaire, Sr de Moissac, S.G.M., bibliothécaire à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, à St-Boniface, Sr Anne-Marie, S.N.-J.M, principale de l'Académie St-Joseph, Sr Louise-Gabrielle, S.N.J.M., institutrice à l'Académie St-Joseph, Sr Blandine-Marie, F.d.l.C., institutrice à St-Adolphe, Mlle Céline Houde, institutrice à Ste-Anne-des-Chênes, M. Lucien St-Vincent, instituteur à Ste-Agathe, Mlle Elise Comte, principale de l'école Taché (présidente du secteur élémentaire), Mme Roland Gautron, Mlle Huguette de Moissac, Mlle Marie-Ange Girouard et Mme Germaine Lussier, institutrices à l'école Taché.

Cette nouvelle a été annoncée officiellement lundi.



Un geste historique, M. le maire J.-P. Guay et M. le docteur Henri Guyot, de St-Boniface, coupent le ruban à l'ouverture du nouvel édifice du poste CKSB, sous le regard bienveillant de Son Excellence. (Photo Mousseau)

En écoutant l'ouverture du "nouveau" poste CKSB

Oui, chers lecteurs, lundi soir dernier, nous sommes partis de la maison à destination du poste CKSB, mais en route nous nous sommes dit: Tiens, ça doit être diffusé sur les ondes, pourquoi ne pas y assister en simple auditeur, comme la plupart de nos gens? Ayant donc rebroussé chemin, votre humble serviteur a réussi à ouvrir l'appareil à la maison, juste à temps, "O Canada" retentissait, comme ce fut le cas en cette journée mémorable de 1946 quand le premier poste de langue française de l'Ouest canadien se faisait entendre pour la première fois. (Il se peut que ce souvenir soit renforcé dans la mémoire de l'auditeur par l'expérience identique qui a eu lieu au moment de l'ouverture du poste CBWFT, au gymnase Notre-Dame, mais ce sont deux souvenirs qui s'harmonisent bien.)

Au cours du programme, lundi soir, l'annonceur a rendu hommage à la fanfare La Vérendrye qui participait à l'extérieur en autant que le permettaient la pluie intermittente et les règlements du syndicat des musiciens. (Il est entendu que les détails visuels de ce rapport viennent d'un autre membre de la rédaction, car CKSB n'est pas encore devenu CKSB-FTV. Ainsi on apprend que la rue Langevin, près du parc Provencher, avait été fermée au rond de fleurs pour permettre à la fanfare de prendre place sur les rangées de chaises, le dos vers le nord.)

L'annonceur a rappelé les grandes étapes de l'histoire du poste, ouverture au mois de mai 1946, fréquence 1250 sur le cadran, augmentation de puissance à 10,000 watts en 1959, fréquence 1050, et enfin, agrandissement de l'édifice.

M. Trudeau

C'est M. Roland Trudeau, président, qui ouvrit le feu oratoire, en présence de Mgr l'archevêque, du maire de la ville, des anciens présidents, de distingués visiteurs (dont M. Raymond Marcotte, du poste CFNS de Saskatoon, et Mme Marcotte) et une foule de quelque 150 personnes venues de toutes les parties de la province. M. le maire Guay et M. le Dr H. Guyot coupèrent d'abord le ruban, le bruit des ciseaux étant audible à tous ceux qui étaient aux écoutes.

M. Trudeau exprima les remerciements des directeurs, aux commanditaires, à ceux qui avaient fait parvenir des messages de félicitations, à l'architecte et aux entrepreneurs, à la fanfare et affirma sa foi à l'égard des directeurs, du personnel et des auditeurs du poste.

Liturgie adaptée

Pendant que Mgr l'archevêque distribuait copieusement l'eau bénite, M. l'abbé Léo Couture lisait une traduction du psaume 50. On remarquait avec émotion que la prière à saint Gabriel, patron des télécommunications, récitée en langue française, contenait pour l'occasion les mots "au service du poste CKSB". (Une petite enquête révèle que la partie liturgique du programme avait été "composée" pour l'occasion par Mgr l'archevêque qui s'inspira de documents pontificaux.) A remarquer que, pour cette partie de la soirée, les gens sur place sont devenus auditeurs au lieu de spectateurs, car il leur fallait demeurer dans l'entrée pendant que les ministres circulaient.

Allocution

Quatre courtes allocutions, la lecture de nombreux messages de félicitations et la présentation des membres du poste suivirent.

M. le maire J. Guay loua le dévouement inlassable et le grand intérêt des responsables du poste. Cet événement montre que les pessimistes ont fait fausse route. En même temps, qu'il faut être toujours sur nos gardes, car "la pente est tellement douce". M. Guay fut invité par l'annonceur à parler aussi en anglais, car l'auditoire du poste est des plus variés.

M. le Dr Henri Guyot, premier président, a rappelé le grand émoi de 1946, et son émotion était aussi éloquente que ses paroles.

M. Etienne Gaboury a expliqué comment il a envisagé l'élaboration de ses plans, car il fallait relier l'ancien et le nouvel édifice sans trop de heurts, il fallait tenir compte du caractère résidentiel du voisinage, et il fallait que les bureaux soient disposés efficacement. C'est la première fois qu'il s'occupe de tracer les plans d'un édifice destiné à la radiodiffusion.

M. Roland Couture, directeur général, a dit sa joie en voyant la réalisation d'un rêve longtemps caressé. Il a décrit sommairement les appartements à visiter, salle de réception, bureaux, discothèque, secteur des nouvelles, etc. (Une porte dans le mur postérieur du nouvel édifice donne directement accès dans l'ancienne partie, où se trouve maintenant l'équipement technique.) Enfin, au sous-sol, que l'on espère louer un jour, le café attendait. Tous les auditeurs furent invités à visiter "leur" poste.

Félicitations

Parmi les messages de félicitations, en plus de ceux qui avaient été publiés antérieurement dans **La Liberté et le Patriote**, on remarquait des voeux des postes CHFC (Hauterive), CFRG, CFNS, CHFA, CBC (M. Léo Rémillard), René Dussault (Québec), Park Florist (Yvonne et Lucille Boulet), etc. On présentait ensuite nominalement les membres du personnel. Cette partie du programme était conçue sous forme de conversation à la bonne franquette entre l'équipe des annonceurs, ce qui donnait à la fête un cachet familier. Enfin, après quelques morceaux de musique, le bulletin d'information de Radio-Canada apportait à la soirée une dimension nationale réconfortante.

(Suite à la neuvième page)



La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 21 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Fête du Sacré-Coeur

La fête du Sacré-Coeur ne passa pas inaperçue le vendredi 5 juin; un bon groupe assistaient à la messe patronale. Tous étaient fiers de voir les jeunes en si grand nombre. Le café fut servi par le Club du Sacré-Coeur, et les jeunes se sont bien amusés.

Visite pastorale

Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, fera sa visite pastorale et administrera le sacrement de confirmation aux enfants le jeudi 18 juin. Il faudrait que tous se rendent en grand nombre ce soir-là pour démontrer le respect et la fidélité qu'une paroisse doit exprimer envers son premier pasteur.

Assemblée de l'A.P.M.

Le mardi 9 juin, l'Association de Parents et Maîtres a tenu sa réunion. Dans sa conférence, le R. P. Pinet, O.M.I., a encore démontré sa compréhension de l'adolescent, des problèmes dont il a à faire face et du manque de compréhension qu'il rencontre trop souvent auprès de ses parents, de ses instituteurs et des autres adultes avec lesquels il entre en contact tous les jours.

Mme Mulvihill, présidente sortant de charge, a remercié l'exécutif et tous ceux et celles qui, par leur présence et leur coopération, ont fait de ses réunions le succès dont toute la paroisse est fière.

On procéda ensuite aux élections. Il y avait huit candidats, dont six devaient être élus. Après avoir voté, l'assemblée prit le café pendant que les scrutateurs faisaient le compte. Les personnes élues furent: Mme Berthiaume, Mme A. LaFlèche, MM. J. Desautels, J. Dugas, C. Pachet et E. Pazdor.

Aux intéressés

Il y a des jeunes bien méritants qui aimeraient jouir de vacances en groupe, organisées par le diocèse ou la paroisse. Malheureusement, leur condition pécuniaire ne leur permet pas ce loisir. Peut-être que quelques personnes généreuses aimeraient leur venir en aide. Les Pères de la paroisse se feront un plaisir de diriger vos bonnes actions.

Les Guides

Les Guides ont eu leur dernière réunion de l'année le lundi 8 juin. Tous leur souhaitent de bonnes vacances et bon succès dans leurs examens.

Pique-nique

N'est-ce pas que nos enfants de choeur sont bien entraînés et fidèles au rendez-vous? En effet, on voit toujours un bon groupe de petits clercs présents au choeur aux messes du dimanche. C'est cette fidélité que l'on a voulu récompenser, le samedi 6 juin, par un pique-nique à St-Jean-Baptiste.

C'est sur la ferme de M. Rhéal Ayotte, frère de l'une de nos religieuses, que nos 39 petits citadins sont allés passer la journée, en compagnie du R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., leur aumônier, de la Rév. Sr Lucille-des-Anges, leur directrice, et de ses compagnes. Leurs ébats, leur gaieté et même leurs petites espiègleries ont témoigné du fait qu'ils ont grandement joui de cette sortie.

Les petits servants de messe expriment leur vive reconnaissance au R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, qui a inspiré la bonne idée de cette récompense. Leurs remerciements vont aussi aux six pères de famille qui ont eu la gentillesse de conduire le groupe dans leurs voitures: MM. S. Mulvihill, A. Rajotte, A. Trudel, A. Rhéaume, P. Daoust et J. Dugas.

"Kopper Karnival"

Le "Kopper Karnival" du 20 juin s'annonce déjà un véritable succès. A la vue des préparatifs commencés depuis longtemps, on peut sûrement s'attendre à un vrai carnaval. Il y aura même une chorale de Gravelbourg pour égayer les participants. C'est le groupe des "Alouettes", du collège Mathieu, qui commencera sa tournée manitobaine chez nous! Ne manquez pas de venir les voir et les entendre, car on parle hautement de leurs talents . . . (Les billets sont de 75c pour adultes, et 25c pour étudiants.

Retraites fermées

Vingt-cinq dames de la paroisse sont allées en retraite à Villa Maria, du 5 au 7 juin. Plusieurs autres se proposent de suivre la retraite conjugale ainsi que d'autres retraites spéciales. Espérons que le succès des retraites continuera à s'améliorer.

Pour faire de grands progrès, l'essentiel n'est pas de penser beaucoup, mais d'aimer beaucoup. — Sainte Thérèse d'Avila.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALPHEE KIROUAC, late of the Village of La Broquerie, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above Estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 15th day of July, A.D. 1964.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 8th day of June, A.D. 1964.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY, Solicitors for the Executors.

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — Tout travail garanti

SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS

Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones

1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3

Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14





Le chauffage électrique — un trait unique de la Maison Gold Medallion

Offert avec chaque Maison Gold Medallion, il vous apporte un surplus de confort, de propreté et de commodité. Le chauffage électrique vous offre un thermostat dans chaque pièce. Vous pouvez ainsi contrôler le confort et le coût parce qu'il n'est jamais besoin de surchauffer toute la maison à cause d'une seule pièce froide. Et parce que les sous-produits de la combustion sont non-existants, votre foyer a une atmosphère plus propre, plus saine et est plus facile d'entretien. L'insulation extra qui sert au chauffage électrique garde votre maison plus fraiche l'été et plus chaude l'hiver. Chauffage électrique, éclairage suffisant, conditionnement des appareils et pouvoir à pleine capacité . . . voilà quatre bonnes raisons de choisir Gold Medallion lorsque vous construisez ou rénovez votre maison. C'est la garantie que votre maison sera aussi moderne demain qu'aujourd'hui.

Faites un pas en avant, électriquement . . . visitez une maison Gold Medallion en montre dans votre région

MANITOBA HYDRO

Au poste CBWFT

SAMEDI 13 JUIN

5.00—Langue vivante
5.15—Champ libre
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Temps présent
7.30—Rencontre des musiciens
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Billet de faveur: "Johnny Concho"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Léon Morin, prêtre"

DIMANCHE 14 JUIN

4.00—Connaissance du monde
5.00—L'homme et le fleuve
5.30—L'heure des quilles
6.30—Dans tous les cantons
7.00—Temps présent
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Bonsoir mes souvenirs
9.00—Le Gala des jeunes auteurs
10.30—Cinéma: "On n'aime qu'une fois"

LUNDI 15 JUIN

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Ouragan
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—Le Jour J
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Premier prix
10.00—Jacqueline François
10.30—Cinéma: "Hôtel du rendez-vous"

MARDI 16 JUIN

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—La Flèche brisée
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—Caméra '64
7.30—Gendarmerie Royale
8.00—Les Contes de Maupassant
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les Deux Pigeons
10.00—Sur la corde raide
10.30—Ciné-club: "Rashomon"

MERCREDI 17 JUIN

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Kosmos 2001
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—La Com. Laurendeau-Dunton
7.30—Plus on est de fous
8.00—Dans tous les cantons
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Airs de Paris
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Crime passionnel"

JEUDI 18 JUIN

5.15—Roquet belles oreilles
5.45—Le Roi de la jungle
6.15—Nouvelles
6.30—Courrier du cinéma
7.00—L'Afrique française
7.30—Le Chevalier de Maison-Rouge
8.00—Filles d'Eve
8.30—Composez 999
9.00—Rendez-vous Côte d'Azur
9.30—Hollywood présente
10.30—Relais d'Europe: "Un dimanche de mai"

VENDREDI 19 JUIN

5.15—Ulysse et Oscar
5.45—CF-RCK
6.15—Nouvelles
6.30—Roman de la science
7.00—Vingt ans express
7.30—Denis la petite peste
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Marqué par la haine"
10.15—Temps présent
10.45—Cinéma: "Le Septième Juré"

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHARBON, HUILE COMBUSTIBLE ET GAS PROPANE POUR TOUS LES EDIFICES FEDERAUX, PROVINCES DE L'OUEST, TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET YUKON, 1964-65)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI 30 JUIN 1964.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Chef des achats et approvisionnements, pièce C 459, Edifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; gérant de bureau, 269, rue Main, Winnipeg; gérants de bureau, case postale 1208, Saskatoon; Directeur régional, case postale 488, Edmonton; gérant de bureau, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver; et Chef exécutif et Ingénieur chargé du Yukon, Whitehorse, Y.T.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW PS-64-7

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT ET DE TROIS CANTINES SATELLITES, FORT CHURCHILL (MANITOBA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 15 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux publics, 269, rue Main, Winnipeg; Surintendant, Ministère des Travaux publics, Fort Churchill (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW PBM-64-23

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ARMAND ARCHAMBAULT, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired Laborer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 304, Electric Railway Chambers, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 15th day of July 1964.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 8th day of June, 1964.

MESSRS. GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT, Solicitors for the Executrix.

Mgr Leguerrier, sacré le 29 juin à Ottawa

OTTAWA — Mgr Jules Leguerrier, O.M.I., sera sacré évêque, à Ottawa, le 29 juin. A la suite de sa récente nomination, il remplace Son Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I., au poste de vicaire apostolique de la Baie James.

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR 1,000 BUREAUX EN BOIS A DOUBLE CORPS DE TIROIRS A DESSUS FLAT", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI 7 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Chef des achats et des approvisionnements, pièce C 459, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; case postale 4600, édifice no 301, Fort Pepperrell, St-Jean (T.-N.); case postale 875, Halifax; case postale 1350, St-Jean (N.-B.); Station du Port Champlain, l'Anse-au-Foulon, Québec 2; 1631, rue Delorimier, Montréal 2; 241, rue Jarvis, Toronto 2; pièce 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg; case postale 1208, Saskatoon; case postale 488, Edmonton; 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW PS 64-8

Ministère des Travaux publics du Canada

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR L'EXPLOITATION D'UN THEATRE ET DE SON CASSE-CROUTES, FORT CHURCHILL (MANITOBA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 22 JUILLET 1964.

On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise de: Gérant de bureau, Gestion des Immeubles, Ministère des Travaux publics, 269, rue Main, Winnipeg; Surintendant, Ministère des Travaux publics, Fort Churchill (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW PBM-64-22

MEOTA PIPE LINES LTD.

Avis est donné par les présentes, qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à la session en cours, à la prochaine ou la suivante, pour un projet de loi privé permettant d'incorporer une Compagnie sous le nom de Meota Pipe Lines Ltd., dans le but de construire et de diriger de nouvelles tuyauteries provinciales et / ou internationales pour le transport de l'huile, le gaz et autres liquides d'hydrocarbure et produits semblables à l'intérieur du Canada dans les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba et à l'extérieur du Canada selon les provisions de l'acte de la "National Energy Board", chapitre 46 des statuts du Canada 1959 et de toute autre législation générale du Parlement du Canada concernant les tuyauteries. Les demandeurs pourront solliciter d'autres pouvoirs et des provisions incorporées tels que jugés nécessaires pour l'exécution des buts de la Compagnie.

DATE en la ville d'Edmonton, dans la province d'Alberta, ce 13e jour d'avril, A.D. 1964.

A. J. Cressey,
Solliciteur pour le demandeur,
5807 - 104 rue,
Edmonton, Alberta.

Nouvelle substance curative—Rétracte les hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroides, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroides.

Mieux encore, l'effet curatif du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une garantie de remboursement.

Division Scolaire Montagne no 28

On demande des applications d'instituteurs ou institutrices pour les écoles secondaires de la division pour septembre 1964.

Salaire d'après l'échelle en vigueur:

Classe III	3,700.00 à 5,300.00	4 x 150.00 — 5 x 200.00
Classe IV	4,300.00 à 7,300.00	12 x 250.00
Classe V	4,700.00 à 7,700.00	12 x 250.00
Classe VI	5,100.00 à 8,100.00	12 x 250.00

Intégration complète dans cédule.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delequis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72. 49-213-T.F

ON DEMANDE

Pour septembre 1964, 2 institutrices pour années élémentaires. Ecole située dans le village. Chemins ouverts hiver et été. Pour renseignements, **s'adresser au Secrétaire, District Scolaire Consolidé no 2400, C.P. 63, Otterburne, Man.** 7-413-T.F.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue qualifiée pour l'école St-Cuthbert no 994, Lorette, pour septembre 1964. Années 1 à 8. Ecole moderne. 22 élèves. **S'adresser à Marcien Desorcy, sec.-trés., Lorette, Man.** 8-440-11C.

ON DEMANDE

Trois institutrices canadiennes-françaises pour enseigner années 1, 2, et 4, 5. Salaires de $2,900 à $8,200 selon qualifications. **S'adresser à M. Roger Gaudet, District Scolaire St-Isidore, St-Isidore de Bellevue, Sask. Téléphone: Domremy 11-22.** 8-438-11C.

ECOLE SEPAREE DE LADY OF THE VALLEY, KENORA, ONT.

On demande instituteur ou institutrice catholique pour école élémentaire, années 3 ou 7 et 8. **S'adresser à Mlle Patricia Gagnon, secrétaire, Boite postale 444, Kenora, Ont.** 9-481-12C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue pour l'école secondaire située à Vonda. Années 9 à 12. Sujet principal: sciences. Autres sujets à être discutés avec principale. Aussi instituteur ou institutrice bilingue catholique pour années 3-4 pour école située à St-Denis, à 11 milles au sud de Vonda. Echelle de salaire de l'Unité scolaire d'East Saskatoon. **Adresser correspondance à Clotaire Denis, St-Denis, Sask.** 9-472-11P.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE

Invite des demandes de la part de personnel qualifié pour les Instituts collégiaux suivants: St-Norbert, un instituteur (trice), sciences de 9e à 12e; La Broquerie, un instituteur (trice), mathématiques ou anglais, mêmes années.

Salaires payés d'après la cédule suivante:

Classe 3	$4,000 à $5,500
Classe 4	$4,500 à $7,400
Classe 5	$4,900 à $8,000
Classe 6	$5,300 à $8,800
Classe 7	$5,800 à $9,700

Expérience totale comptée et autres bénéfices. Téléphonez ou écrivez à: **S. Bisson, secrétaire-trésorier, Ste-Anne, Man. Téléphones: Bureau, GArden 2-5369, Résidence, GArden 2-5561.** 10-492-11C.

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE STE-AGATHE no 2385

Invite des demandes de la part d'instituteurs ou institutrices qualifiés pour septembre 1964. Salaire selon l'échelle établie dans le district. **S'adresser à H. Gratton, sec.-trés., C.P. 87, Ste-Agathe, Man.** 10-491-11C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue, qualifié, catholique pour enseigner les années 3 et 4 pour septembre 1964. Salaire selon l'échelle du gouvernement. **Alphonse Saurette, sec.-trés., Letellier, Manitoba. District Scolair Consolidé Inverness no 2382 (Letellier). Téléphone: 2299 (soir); 2271 (jour).** 10-485-11C.

ON DEMANDE

Pour ouverture d'une nouvelle école, instituteurs ou institutrices suivants: a) Un professeur de chimie pour 11e année et de science pour 9e et 10e années; b) Deux professeurs de mathématiques pour 9e à 12e années; c) Un professeur de physique pour 11e et 12e années; d) Un professeur pour 8e année; e) Un professeur pour classe spéciale — possibilité pour 4e, 5e et 6e années, quinzaine d'élèves. Salaire: $3,000 à $8,200, suivant l'échelle et selon qualifications. **S'adresser en donnant références à A.-H. Lepage, sec., Commission Scolaire, C.P. 459, Gravelbourg, Sask.** 7-424-12C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA PLAINE DU CHEVAL BLANC no 20

sollicite des demandes pour deux instituteurs (trices) qualifiés pour enseigner l'anglais, aussi des instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les sujets suivants: français accéléré, dactylographie, culture physique et ceux du cours général. Entreront en fonction en septembre 1964 dans nouveaux Instituts collégiaux à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg) sur route Trans-Canada et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg) sur route no 6.

Salaires d'après l'échelle en voie de négociation.

On obtiendra formules de demande et information supplémentaire **en appelant Elie no 2 ou en écrivant au soussigné Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 1-241-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE LORETTE OUEST No 990

demande une institutrice qualifiée, catholique, pour enseigner les années 1, 2, 3 et 4. Salaire selon l'échelle du gouvernement. **S'adresser à: Alex. Landry, sec.-trés., Boite 9, Lorette, Man. Téléphone: 225.** 9-459-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour enseigner à l'école Consolidée de St-Georges no 2403. Salaire $200.00 de plus que l'octroi du gouvernement. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: 367-2927.** 9-465-11C.

ON DEMANDE

Pour l'année 64-65, institutrice qualifiée bilingue pour le District Scolaire Ile-de-Chênes no 995, sur chemin de gravier, à trois milles du village, téléphone dans l'école, chauffage à l'huile. Environ 26 élèves. Années 1-8. Salaire selon qualifications et expérience. Pour tous autres renseignements, **s'adresser à Gérard Beauchemin, Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 337, ou à Achille Trudeau, téléphone: Lorette 589.** 8-432-12C.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue qualifiée pour enseigner 5e ou 6e année à l'école de Marcelin, Marcelin, Saskatchewan. Echelle de salaire de l'Unité de Blaine Lake. **Adresser correspondance à William Soloduke, secrétaire, Blaine Lake, Sask.** 11-519-11C.

ON DEMANDE

Deux instituteurs ou institutrices bilingues pour école de 4 classes dans village de Storthoaks, Sask. (1) Principal (e) enseignant 8e, 9e et 10e années; (2) 1ère et 2e années. Salaire selon échelle établie dans l'Unité d'Oxbow. **S'adresser à Jean Carrière, sec., District Scolaire St-Thomas no 865, Storthoaks, Sask.** 11-526-12C.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Consolidée de St-Lazare no 2366, une institutrice bilingue pour enseigner la 5e année et une pour l'année "Opportunity". Salaire selon échelle du Département d'Education, et en plus, un boni de $100 à $200 selon qualifications. **S'adresser à Geo.-A.-A. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.** 11-528-14C.

ON DEMANDE

C'est la dernière heure pour demander deux institutrices pour enseigner les premières années dans une école indienne. Echelle de salaires de la province. **S'adresser au Principal, St. Mary's School. Téléphone: 468-8095, Kenora, Ontario.** 11-532-11C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour enseigner la première année à l'école de Debden, Sask. Salaire d'après qualifications. **S'adresser à M. Albert Blais, Debden, Sask.** 11-534-13C.

LE DISTRICT CONSOLIDE DE STE-ANNE No 2379

Invite des demandes de la part d'instituteurs ou institutrices pour les grades élémentaires. Salaires payés selon l'échelle de salaires en vigueur dans le district. Préférence donnée aux Canadiens français. Pour plus de renseignements, **écrire ou téléphoner au soussigné S. Bisson, sec.-trés., Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5369 ou 2-5561.** 11-536-13C.

ON DEMANDE

Institutrice pour enseigner les années 1 et 2, 3 et 4; ou 5 et 6 à l'école paroissiale St-Emile. **Appeler Mme B. Champagne.** 11-539-11C.

L'ECOLE SEPAREE DE PINEWOOD, ONTARIO

requiert 2 instituteurs qualifiés anglais, avec de préférence, connaissance de la langue française, pour enseigner les années 1 à 4 et de 5 à 8, à partir du 1er septembre prochain. **Adresser demandes avec mention salaires et qualifications à la secrétaire, Mme Marie-A. Gavel, Pinewood, Ontario.** 11-542-13C.

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"

Henri DAUDET, gérant

700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1

Téléphone: WHitehall 3-4021

La Chronique des Jeunes Travailleuses

NOUVELLES JOCISTES

Fédération

Le congrès national de la JOC aura lieu à Trois-Rivières à la fin de juin. Les jocistes du Canada y étudieront l'orientation de la JOC pour 1965: programme social et programme religieux. J'espère y rencontrer quelques jocistes du Manitoba. Y seras-tu, Laurette, Cécile, Claudette, Lucille, Denyse? Et vous, Père Soulodre, M. l'abbé Laurencelle? Il me semble que c'est indispensable à notre action et notre formation jociste.

NOUVELLES DES SECTIONS

Précieux-Sang

Le "Powder Puff Prom" du 7 juin fut un véritable succès! Plus d'une centaine de jeunes vinrent danser au rythme de Georges Goulet et son ensemble. Les "Chessmen" nous divertirent pendant plus de 10 minutes par divers chants genre "barbershop". Tous turluttèrent les airs bien connus tels que "Yellow Bird", "Wayward Wind", "Lucky Old Sun", etc. Un gros merci à Owen Brophy et ses amis, Roger Haleux, Ron Cartright et Hubert Vourieur. Ce groupe ira loin.

La danse du 14 juin a été remise au 21 juin pour célébrer la fête des Pères. Venez tous!

N'oublions pas que le Club St-Michel nous est ouvert tous les jeudis soir pour le ping-pong, le tennis et même la danse (amenez vos disques et tourne-disque).

Méli-mélo

Un gros merci à toutes nos aides de dimanche passé qui contribuèrent largement au succès du "prom": Cécile, Lorette, Gilles, Bob, Denis, Gérald, Janine, Roland, Jacqueline, Mariette, Gisèle, Marjolaine, Claudette et Rolande.

Bienvenue à Lorraine Dupas qui est de retour enfin!

Bonne fête à Marjolaine Beauchemin, Viviane Moquin et Richard Bourgeois, qui naquirent le 7 juin, il y a quelques années.

Félicitations à Gisèle Desaulniers et Gordon Rainville, qui ont gagné de beaux microsillons.

Bienvenue aux jeunes du Sacré-Coeur de Winnipeg qui sont venus danser à notre soirée. Venez encore Lucille Patenaude, Phil. Gorman, Robert Roy, Judy Mulvihill et Alphonse Leclerc!

Sympathie à Roland Marcoux (man in the moon) qui court après des listes de noms . . .

Bonne chance à Marjolaine Beauchemin, Claudette Guay, Rolande Desrosiers et Claudette Sala, qui doivent écrire des examens sous peu . . .

Te rendras-tu au Parc Assiniboine cet été, Owen? . . . N'oublie pas ta petite chaise . . . Le trajet est long, tu sais! Un "banana split" en gageure?

Comment sont vos "scissor blisters" Claudette et Rolande?

Merci à CKSB qui ont surnommé notre soirée: La danse des Frimousses.

A la semaine prochaine.

CLAUDINE.

Le départ du Pape pour Castelgandolfo

ROME, (CCC) — Le Pape n'ira pas s'installer à Castelgandolfo le 15 juin, comme le prétendent certaines informations, affirme-t-on de source compétente. On rappelle à ce propos que l'année dernière, première de son Pontificat, Paul VI partit pour sa résidence d'été le 5 août.

R. J. Stanners
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

EXAMEN DE LA VUE
James Shaen Ltd.
M. N. Lecker, OPTOMETRISTE
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Tél.: WHitehall 3-6628

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Téléphones: Bur.: CHapel 7-3591
Rés.: CEdar 3-2574

Dr H.-R. Du Charme
CHIROPRATICIEN
414, rue Taché St-Boniface, Man
En face de l'hôpital

Dr A.-E. Bourgeois
DENTISTE
344, rue Marion, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-4548

Dr André-S. Lachance
DENTISTE
Chambre 3, 113, rue Marion
Téléphone: CHapel 7-1726

Dr Edouard-G. Jarjour
DENTISTE
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
Téléphone: CEdar 3-2111

Dr A.-C. Laurin
DENTISTE
Téléphone: CEdar 3-2850
141, avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr P.-E. LaFlèche
R.-G. LaFlèche
B.Sc., M.Sc., D.M.D.
DENTISTES
709, rue Sherbrook Winnipeg
Téléphone: SPruce 5-5446

Dr J.-O. Joyal
DENTISTE
Téléphone: WHitehall 3-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage, Winnipeg

Dr M. A. Mollot
DENTISTE
156, rue Sherbrook, Winnipeg
Téléphone: 775-4270

Dr JACOB
DENTISTE
et associés
BUREAUX
situés au-dessus du
MAGASIN METROPOLITAN
Angle Portage et Carlton
Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 2-8531

Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon & Perreault
AVOCATS et NOTAIRES
Edifice Montreal Trust
304 Electric Railway Chambers
213, avenue Notre-Dame
(à quelques pas au nord de l'avenue Portage
Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 942-3135

Clifford W. Brock
C.R., M.A., LL.B.
AVOCAT-PROCUREUR
Aviseur légal pour le "Trade and Labor Council" de Winnipeg
750 édifice Somerset, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 3-0626
138, avenue Provencher, St-Boniface

Robert Trudel
AVOCAT et NOTAIRE
de l'étude
MORKIN HAYES & TRUDEL
3e étage Imperial House
379, Broadway, Winnipeg 1, Man.
TELEPHONE: WHitehall 2-7536

Joseph-N. Landry, B.A.
Avocat, Avoué et Notaire
302, édifice McIntyre
416, rue Main Winnipeg
Téléphones: Bur.: WH 2-7125
Rés.: GL 3-8338

Laurier Régnier
AVOCAT ET NOTAIRE
304 édifice Avenue,
265, ave Portage, Winnipeg 1,
Bureau: tél. WH 2-3924

Maurice Arpin, C.R.
AVOCAT ET NOTAIRE
De l'étude, ARPIN, RICH et HOUSTON
207, édifice Confederation
457, rue Main, Winnipeg
Téléphone: WHitehall 2-6516

François Avanthay, LL.B.
AVOCAT et NOTAIRE
Suite 1 — 147, avenue Provencher,
St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-5029

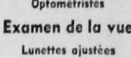
Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay
AVOCATS et NOTAIRES
700, édifice Great Western
356, rue Main, Winnipeg
TELEPHONE: WHitehall 2-0038
Membre associé:
G. MAURICE GELLEY
Téléphone: WHitehall 2-4803

Howard & McKenzie
AVOCATS ET NOTAIRES
Bureau ouvert à St-Claude tous les vendredis de 9 h. a.m. à 6 h p.m.
dans l'édifice de la Caisse Populaire
Tél.: St-Claude 79
Carman: SHerwood 5-2283

Edwin Fitch
AVOCAT ET NOTAIRE
801 Edifice Paris
Winnipeg, Manitoba
Bureau 947-1883
Résidence 253-5704

R.-C. CHAMPAGNE
Avocat-notaire, de l'étude
MacInnes, Burbidge & Cie
333, rue Main, Winnipeg
947-1877
à STE-ANNE tous les MARDIS
Téléphone: GA 2-5293
SALLE MUNICIPALE





Examen de la vue
Lunettes ajustées
2e étage 275, ave Portage édifice Kensington WINNIPEG
Téléphone WHitehall 2-2496

FOREST, GUENETTE ET CIE. COMPTABLES AGRÉÉS
6-431 RUE MAIN TELEPHONE WH 3-6189 WINNIPEG 2, MAN.

Conditions de survie de la langue et de la culture françaises au Manitoba

Le R. P. Richard Arès, S.J., a donné une conférence extrêmement importante au congrès régional de St-Claude. Le texte complet en sera publié dans ce journal dès la semaine prochaine et, éventuellement, il sera mis en brochure que l'AECFM s'engage à répandre dans tout le Canada français. Voici pour le moment un résumé succinct mais fidèle de ce discours.

• • •

Professeur au collège de St-Boniface il y a 20 ans, le conférencier a été "marqué par ce séjour" et n'a cessé depuis son retour au Québec de s'intéresser aux efforts des Franco-Manitobains pour garder vivantes leur langue et leur culture françaises. Grand lecteur de journaux, il a donc rarement laissé passer l'occasion de se renseigner, de suivre l'évolution "de vos problèmes" dans **La Liberté et le Patriote** dont "j'ai fait une très grosse consommation dans la préparation de cette conférence".

"Toutefois, dit-il, je sens un certain embarras à traiter du problème de la survivance franco-manitobaine. Ne suis-je pas entaché du défaut capital d'être et de demeurer un Québécois, un Canadien français qui a tendance à croire que le Canada français finit aux limites de sa province et qui, bien qu'ignorant à peu près tout des problèmes des minorités, est prêt à leur prodiguer généreusement ses conseils, à leur dire quoi faire pour résister à l'assimilation et comment s'y prendre pour réussir leur survivance nationale?". C'est pourquoi le Père Arès annonce qu'il s'en tiendra avec prudence "aux aspects généraux du problème", sans poser "en expert qui connait toutes les réponses".

Ces préliminaires étant posés, le Père Arès tint à rappeler d'abord ses paroles, devant quelque 1,200 commissaires d'écoles en congrès à Montréal en novembre dernier, sur "le problème numéro un de la communauté canadienne-française globalement considérée": que faire de nos minorités françaises, de ce million des nôtres qui vivent dans les autres provinces? Les Québécois doivent-ils se retirer sur et dans leur forteresse en abandonnant à leur sort ceux des leurs qui n'ont point le privilège d'y habiter? Ou leur faut-il faire corps et front avec eux tous jusqu'à la victoire ou la défaite finale? En d'autres mots: Qui doit survivre? Le Québec ou le Canada français?

Et maintenant, ici à St-Claude, le conférencier pose une autre question plus difficile pour lui "parce que se rapportant à un cas concret particulier" mais plus intéressante pour nous "parce que s'y trouve engagée notre existence même en tant que communauté nationale distincte au Manitoba": **quelles sont les conditions de survie de la langue et de la culture françaises au Manitoba?**

Dans sa réponse, précise-t-il, le plus difficile n'est pas de formuler ces conditions de survie (sa tâche propre comme conférencier), mais bien de veiller à leur accomplissement (tâche principale des Franco-Manitobains eux-mêmes). Tout de même, le Père Arès ne pouvait s'en tenir "au rôle d'un professeur qui donne son cours ou d'un spectateur qui assiste à une joute sportive sans s'engager eux-mêmes dans l'événement". C'est pourquoi, après avoir formulé les conditions de survie, il essaya de déterminer les chances de voir ces conditions se réaliser au Manitoba.

— I —

Conditions de survie nationale

Il y a, à la survie de la langue et de la culture françaises au Manitoba, deux grandes conditions: un peuple qui les porte et un milieu qui les supporte.

a) Un peuple qui les porte

Il faut, en premier lieu, un peuple qui les porte, c'est-à-dire un certain nombre d'hommes et de femmes, un certain groupe de familles vivant ensemble sur un même territoire et qui en font leur langue et leur culture, acceptent de s'en servir et d'en faire des éléments constitutifs de leur être psychologique et social. A ce sujet, trois remarques générales s'imposent.

Première remarque: le double rôle que joue la langue chez un peuple. D'une part, elle sert d'instrument de communication entre les divers éléments de ce peuple; rôle de première nécessité, rôle éminemment **social** auprès de gens qui ont besoin d'entrer en communication, de se parler et de se faire comprendre. D'autre part, elle joue un rôle **culturel**, car, parlée ou écrite, elle demeure le moyen d'accès par excellence à la culture d'un peuple, elle l'emmagasine, la thésaurise, la véhicule et la transmet des pères aux fils, marquant leur pensée d'un même sceau, d'une même vision du monde, et coulant dans un même moule l'expression de leurs idées et de leurs sentiments.

Deuxième remarque: un peuple ne porte pas de la même manière une langue qui ne lui sert que d'instrument de communication social et une langue qui véhicule et exprime sa propre culture. Sa langue de communication, il la porte un peu comme on porte un corps étranger, par exemple un outil de travail qui prolonge et accroit sa propre capacité manuelle, mais qu'on dépose dans un coin dès que le travail est terminé. Sa langue de culture, par contre, il la porte en lui-même, comme le moule même de son esprit et l'organe le plus expressif de sa personnalité, langue qu'il ne saurait déposer sans se trahir, sans s'aliéner, sans se détruire lui-même.

Troisième remarque: pour qu'une langue se conserve, surtout dans un milieu où elle entre en concurrence avec d'autres, elle a besoin à la fois d'une **élite** qui en surveille l'évolution et d'une **masse** qui l'utilise dans sa vie quotidienne. Sans la première, elle risque de se corrompre, de dégénérer en patois, en dialecte; sans la seconde, elle devient trop savante et livresque.

Qu'en est-il au Manitoba?

La langue et la culture françaises peuvent-elles encore compter au Manitoba sur un peuple pour les porter? Réponse du conférencier, "un observateur, sympathique, de l'extérieur" qui a recueilli une multitude de témoignages à ce sujet: le peuple franco-manitobain a magnifiquement porté jusqu'ici la langue et la culture françaises, mais il donne présentement des signes évidents de fatigue et d'inquiétude.

Glorieuse image du passé: une poignée de Franco-Manitobains a réussi, il y a près de cent ans déjà, à faire du Manitoba une province également bilingue et biculturelle, une province où le français serait l'égal de l'anglais dans tous les textes et dans tous les lieux de la vie publique officielle; après 1890 et 1916, cette même poignée de Franco-Manitobains décida de prendre elle-même en mains la survivance de sa langue et de sa culture et proclama, par des gestes concrets et positifs, contre tous les obstacles et toutes les persécutions, son inébranlable volonté d'assurer au français sa place au Manitoba.

Aujourd'hui, image d'un peuple fatigué et inquiet: les prophètes de malheur, depuis 4 ou 5 ans surtout, prédisent la disparition du français au Manitoba, affirment que la masse n'est déjà plus française, que l'élite songe de plus en plus à émigrer; les statistiques fédérales démontrent que les Franco-Manitobains s'anglicisent à un rythme qui tient du suicide collectif, car, il y a 30 ans, le taux des anglicisés n'était que de 10 pour cent, ce même taux s'élevant aujourd'hui à 30 pour cent.

Donc il y a péril, et "les plus lucides parmi vous en ont vivement conscience et l'admettent ouvertement".

b) Un milieu qui les supporte

S'il en est ainsi, affirme le Père Arès, ce n'est pas que ce peuple ait manqué à son devoir à l'égard du français, c'est que ne se réalise plus suffisamment au Manitoba la deuxième condition nécessaire à la survie de toute langue et de toute culture: un milieu qui les supporte, qui leur soit adapté et qui leur assure des conditions favorables de vie, bref un milieu vital.

D'ordinaire et spontanément, le groupe ethnique crée lui-même le milieu favorable à sa langue et à sa culture, il cherche à le rendre le plus homogène possible, à faire converger dans un même sens et vers un même effet à produire tous les facteurs qui s'y rencontrent et toutes les influences qui s'y exercent.

Là où le groupe ethnique est seul ou tout à fait prédominant, c'est facile, car le milieu ethnique coïncide avec le milieu social et tire de ce dernier un supplément de force et de vitalité. Mais là où plusieurs groupes ethniques cohabitent, chacun avec sa langue et sa culture, sur un même territoire et dans un même Etat, nous avons plusieurs milieux ethniques subsistant dans un même milieu social et cherchant à le conquérir, chacun au profit de sa langue et de sa culture. Celles qui triomphent et finissent par s'imposer à tout le milieu social sont les langues et les cultures qui **vivent** vraiment; celles qui sont écartées du milieu social et rejetées tout entières dans le milieu ethnique sont les langues et les cultures qui survivent tout simplement.

Et même, elles ne survivent que si le groupe leur assure le minimum vital, c'est-à-dire le support du triple milieu: familial, religieux et scolaire. Sans cela, langues et cultures, après avoir disparu du milieu social, finissent par disparaître aussi du milieu ethnique, et alors c'est la fin de leur histoire.

Qu'en est-il au Manitoba? Y rencontre-t-on un milieu qui supporte la langue et la culture françaises? A ces questions le Père Arès répond, "à la suite de lectures et de recherches sur le sujet", qu'il y a ici un milieu ethnique tendant à se rétrécir dangereusement et, en même temps, à s'ouvrir si largement aux influences étrangères qu'il risque de perdre son originalité et sa vitalité et même de se dissoudre dans le milieu social environnant.

— II —

Chances de réalisation

a) Du côté du peuple

Quelles chances y a-t-il qu'il se trouve encore demain au Manitoba un peuple pour se faire porteur de la langue et de la culture françaises? La réponse à cette question appartient aux Franco-Manitobains, premiers et principaux artisans de leur destin en cette province. En d'autres mots, les chances de survie du français sont liées principalement à la qualité, à la fermeté et à la ténacité de leur vouloir-être-français. Car toute communauté nationale, si elle se fonde d'abord sur un fait de nature, est aussi et ensuite un fait de volonté.

Donc, s'il doit y avoir pour le français un avenir au Manitoba, il faudra d'abord et avant tout que se maintienne chez le peuple franco-manitobain un vouloir-vivre équivalent aux difficultés que rencontre cet avenir, un vouloir-vivre fondé sur la conviction profonde que la survivance française en vaut le prix et a un sens, sur la conviction qu'il existe pour ce peuple des raisons de vivre, plus fortes que toutes les difficultés, les doutes et les inquiétudes qui l'assaillent aujourd'hui.

Ces raisons: notre langue et notre culture méritent toute notre estime, car elles ne le cèdent à aucune autre au monde en valeurs humaines et chrétiennes, nous nous devons d'être fidèles à nous-mêmes, fidèles au peuple dont nous sommes aujourd'hui les représentants, fidèles à ceux qui nous ont précédés comme à ceux qui viendront après nous, car nous sommes le chainon qui relie le passé à l'avenir. A ces raisons "traditionnelles" il importe d'en ajouter une autre "qui prend de plus en plus d'importance et d'actualité", à savoir que le Canada, notre pays, vit présentement une époque capitale et décisive de son existence, une époque où l'histoire, arrivée à la croisée des chemins, hésite sur la route à prendre.

La province de Québec est en effervescence, sa jeunesse y crie à pleins poumons "liberté, séparation, indépendance". Le gouvernement central, troublé et inquiet, multiplie actuellement les preuves de sa bonne volonté et cherche à réparer les erreurs et les injustices du passé. Mais la crise persiste et personne ne sait au juste comment elle se dénouera: par l'indépendance du Québec ou par une nouvelle Confédération associant dans l'égalité partout au Canada les deux principales communautés linguistiques et culturelles du pays?

La réponse dépend d'une foule de facteurs, mais aussi, d'une d'une certaine manière, du rôle qu'on acceptera de jouer: celui de spectateurs, l'histoire faisant son choix sans nous, ou celui d'acteurs, l'histoire pouvant alors s'infléchir dans notre sens et nous prendre pour compagnons de route. Donc l'histoire qui se fait présentement au Canada a besoin de nous: elle ne prendra telle direction que si nous sommes là pour l'y orienter, et, par conséquent, loin d'être inutile, la survivance franco-manitobaine est nécessaire.

Nécessaire à la nation

Cette survivance est nécessaire d'abord à la communauté nationale canadienne-française. Celle-ci se concentre à près de 80 pour cent dans la seule province de Québec, et donc ce que fera le Québec décidera du sort de toute la communauté. Or le Québec français doute actuellement de son avenir canadien et se laisse aller à la tentation de se retrancher sur ses frontières, mais en même temps il ne peut pas ne pas se sentir, ne pas se vouloir solidaire de tous les groupes français des autres provinces. Devant l'option déchirante à faire, il hésite, s'interroge, cherche sa voie.

S'il acquiert la conviction que ces groupes sont définitivement perdus, qu'ils n'ont pas d'avenir, qu'ils ne veulent même plus survivre, on lui dira: à quoi bon tenter de sauver malgré elles ces minorités et ainsi disperser nos efforts aux quatre coins du pays, puisque demain le Québec doit devenir et contenir tout le Canada français?

Si, par contre, preuve lui est donnée d'expérience que ces minorités veulent et peuvent vivre, à condition qu'il s'en déclare solidaire et qu'il leur accorde protection et assistance, comment le Québec français pourrait-il décemment se replier sur lui-même, jouir égoïstement de sa force et abandonner à une mort lente un million des siens qui auraient mis en lui leur confiance?

Ce qui se décide actuellement, en somme, c'est de savoir si la communauté canadienne-française a une vocation canadienne ou simplement québécoise. Elle ne prendra la première que si les Franco-Manitobains sont là pour l'aider à s'orienter dans ce sens.

Nécessaire à la Confédération

La Confédération aussi cherche sa voie. Après avoir vécu durant un siècle sur l'hypothèse britannique que le pays à constituer serait unilingue, sauf au Québec, voici maintenant qu'elle se demande si elle n'a pas fait fausse route et si elle a un avenir. Le Québec, maintenant qu'il se sent fort, rejette un régime qui prétend bloquer la communauté canadienne-française dans une seule province et la pourchasser comme indésirable dans les autres.

La crise actuelle redonne donc la vedette à une autre hypothèse: celle d'un Canada bilingue et biculturel, seule solution pouvant désormais sauver le Canada de la faillite et lui assurer un avenir. Mais, pour que cette seconde hypothèse triomphe dans les faits, non seulement au sein des organismes fédéraux, mais ici au Manitoba, il faut que les Franco-Manitobains soient là, bien vivants et bien portants.

Nécessaire au Manitoba

Le professeur Morton lui-même a dit dans une remarquable conférence sur le rôle historique du Manitoba au sein de la Confédération canadienne (**La Liberté et le Patriote**, 23 août 1963) que cette province est appelée par son histoire à jouer un rôle clé dans le fonctionnement efficace de la Confédération, car elle n'a jamais été comme les autres, elle a toujours été un petit Canada par elle-même, elle est la plus canadienne des provinces du Canada.

Cette déclaration du professeur Morton souligne un fait fondamental, à savoir que le Manitoba a été, durant 20 ans, tout comme le Québec, une province officiellement bilingue et biculturelle, une province qui, aux portes de l'immense empire de l'Ouest, reconnaissait publiquement, comme l'avaient voulu Louis Riel et Mgr Taché, des droits égaux à la langue et à la culture françaises, consacrant ainsi dans ces régions le principe de la dualité canadienne.

Dans un avenir pas trop lointain, sous la pression des graves événements actuels, le Manitoba ne pourrait-il pas reprendre la ligne brisée en 1890 et jouer de nouveau son rôle historique de province clé, interprète et conscience d'une Confédération renouvelée, garantissant à la communauté canadienne-française son droit et ses moyens de vivre partout au Canada et dans quelque province que ce soit? Mais, pour que cet espoir se réalise, il faut que les Franco-Manitobains soient là, nécessairement.

b) Du côté du milieu

Y a-t-il des chances pour que leur milieu à l'avenir supporte mieux les Franco-Manitobains qu'il ne l'a fait dans le passé? Le Père Arès répond franchement: "votre milieu ethnique, j'en doute; votre milieu social, je l'espère et je le crois."

Car le milieu ethnique franco-manitobain, devenu rétréci, urbanisé, trop largement ouvert aux influences étrangères et imprégné en particulier de télévision anglaise, paraît moins homogène et moins vigoureux, par conséquent moins formateur et moins créateur que celui d'hier. Il joue encore un rôle nécessaire, irremplaçable, mais diminué. Et encore, il ne pourra jouer ce rôle à l'avenir qu'à une double condition: qu'il se fortifie lui-même de l'intérieur, et qu'il parvienne à obtenir de l'aide de l'extérieur.

Se fortifier de l'intérieur

Se fortifier de l'intérieur, c'est s'attacher à l'essentiel qui, dans les circonstances présentes, se traduit par deux exigences fondamentales: garder la famille et conquérir l'école.

Garder la famille française, donc lui assurer que soit à prédominance française l'alimentation linguistique et culturelle qu'elle reçoit, chaque jour, de la conversation, du livre, de la presse, de la radio et de la télévision: telle est la première tâche à remplir pour n'être pas condamnés à disparaître.

Mais en même temps il faut conquérir l'école, "une école qui soit vôtre, aussi vôtre au Manitoba qu'est sienne l'école de la minorité anglaise au Québec". Que, dans cette école, l'on apprenne l'anglais comme l'instrument obligé de communication dans le milieu social, c'est une nécessité. Mais "si vous voulez vraiment que vos enfants portent plus tard le français comme doit le porter un peuple . . . qu'ils aient un cerveau, un esprit et un coeur français", il faut conquérir une école où la langue de l'enseignement et de la culture soit le français. Il n'y a pas d'autre solution.

Une aide de l'extérieur

C'est vrai que le milieu manitobain renferme une multitude de groupes ethniques, chacun fier de sa langue et de sa culture, et qu'il compte plus d'Ukrainiens et d'Allemands que de Canadiens français. Mais en ce milieu la minorité franco-manitobaine n'est pas, ne peut pas être une minorité comme les autres. La question du nombre, bien qu'importante, ne saurait en effet effacer les droits historiques et constitutionnels que possède en cette province et en ce pays la nation canadienne-française dans son ensemble. Car les Franco-Manitobains ne sont pas seuls au monde, ils font partie d'une communauté nationale qui n'est pas la dernière venue en ce pays et en cette province, et qui ne brillait pas par son absence lorsque furent légalement fondés ce pays et cette province.

Le droit à l'égalité qu'ont les Franco-manitobains, inscrit dans la constitution de leur province en 1870, on a pu le violer impunément plus tard, mais le Manitoba, province canadienne, continue de faire partie d'un pays officiellement bilingue et biculturel, d'un pays fondé sur l'alliance anglo-française et qui n'a d'avenir que si cette alliance a elle-même un avenir. L'affaiblir au Manitoba, c'est contribuer à l'affaiblir dans le pays tout entier, c'est montrer qu'après tout on ne tient pas tant à ce qu'il y ait un Canada.

La crainte est le commencement de la sagesse, dit-on. Aussi, devant l'énormité de l'enjeu, des réflexions et des concessions devront se faire. Et donc on peut croire qu'il y a encore de l'espoir "que l'aide extérieure dont vous avez un si pressant besoin vous sera finalement accordée".

Triple espoir

De l'espoir que la communauté canadienne-française, dont l'expression politique de fait est l'Etat du Québec, se reconnaîtra solidaire des Franco-Manitobains et exercera toute la pression dont elle est capable pour que justice leur soit rendue et lui soit rendue, "car, tant qu'il y aura un pays nommé Canada, votre problème, c'est son problème à elle".

De l'espoir aussi que le gouvernement central de ce pays comprendra, avant qu'il ne soit trop tard, que rien ne pourrait être plus funeste pour l'avenir de la Confédération que la destruction des minorités françaises et le blocage de toute la nation canadienne-française dans la seule province de Québec.

De l'espoir enfin que le gouvernement du Manitoba passera des paroles aux actes, répondra favorablement aux requêtes franco-manitobaines présentes et futures en faveur du français, et démontrera qu'il entend assumer de nouveau la vocation historique de cette province: "celle d'être le résumé, l'image, l'interprète et en quelque sorte la conscience de la Confédération canadienne."

— III —

Conclusion

Oui, il y a de l'espoir. "Quand je vois, par exemple, que dans l'enquête menée tout récemment auprès des élèves des collèges de St-Boniface et d'Otterburne, 90 pour cent d'entre eux ont répondu que la lutte actuelle pour la sauvegarde de la langue française, loin de se faire pour une cause perdue d'avance, peut encore être gagnée; quand il m'est donné d'admirer ici même à votre congrès tant de dévouement, de fidélité et de zèle patriotique; quand j'apprends que votre gouvernement se dit prêt à faire au français une plus large place dans l'enseignement; quand je sais que le Québec, par l'intermédiaire du Conseil de la Vie française et de son Service d'Outre-frontières, ne demande pas mieux que de vous aider; et quand enfin j'estime que le rapport de la Commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme ne peut que vous être favorable, comment, à tous ces signes, ne pourrais-je pas ne pas reconnaître et ne pas dire qu'il y a vraiment de l'espoir et que, loin que soit venu le temps de mettre un terme à l'aventure franco-manitobaine, c'est le moment plutôt de la relancer en avant avec une vigueur nouvelle."

Ecoles "françaises" ou "séparées"

Autrefois l'on disait, l'on chantait même: "Catholiques et Français, toujours".

Au Manitoba, il en est encore ainsi selon les chiffres du recensement. Sept Manitobains sur huit d'origine française sont catholiques, soit 88 sur 100 D'autre part, ce groupe conserve sa foi avec plus de persévérance qu'il n'en manifeste pour la langue. Mais la résistance à la pression d'une autre mentalité religieuse n'est pas de beaucoup plus facile que la lutte contre le milieu linguistique massivement anglais.

Aujourd'hui, quelques Franco-Manitobains se demandent si la victoire, sur le plan scolaire, ne se trouverait pas plus facilement dans une option pour l'école publique française, laissant de côté l'option confessionnelle. L'idée vient d'être exposée dans la Tribune Libre d'un quotidien de Winnipeg. L'auteur se lance sans réserve. Il prône l'abandon de toutes les écoles paroissiales (ci-incluses celles des paroisses françaises) à leur sort, et l'organisation d'écoles publiques foncièrement françaises dans les endroits où la population de cette origine est suffisamment dense. Cette thèse du "sauve qui peut" ne manque pas de trahir chez certains, non seulement une option pratique, mais aussi une tournure d'esprit neutraliste On trouverait aussi cette thèse chez ceux qui espèrent que la forte tradition catholique chez les Canadiens français assurerait que l'enseignement en français serait toujours d'inspiration chrétienne.

L'idée est attrayante. La majorité anglaise dans la province semble moins opposée à l'épanouissement scolaire de la langue française, qu'à celui de la foi catholique. L'Acte Scolaire ne défend pas le groupement des élèves selon le critère de leur langue maternelle. Il y a même tout un programme officiel de cours en français destiné spécifiquement aux élèves de langue française. Si quelqu'un persiste à vouloir vivre dans un village où les gens parlent le français, il ne peut pas se plaindre si le français règne à l'école. Et enfin, ce serait peut-être la solution du problème des écoles des paroisses françaises de la ville, une transformation pour toutes fins pratiques en école publique à base de français!

Ces raisonnements, supposés nouveaux, ne le sont pas pour ceux que l'on considère comme des champions "à tout prix", de l'aide aux écoles "séparées". Ceux-ci seraient les premiers à admettre que, dans une situation scolaire aussi injuste que celle du Manitoba, il faut prendre ce que l'on peut obtenir. Par exemple, l'usage que fait la population française de l'école publique à l'heure actuelle dans la plupart des centres ruraux, affaiblit quelque peu la thèse de l'incompatibilité entre le système des écoles neutres et les exigences de l'enseignement catholique. Personne ne songerait à demander aux gens de la campagne d'abandonner ces avantages et de se construire des écoles "paroissiales". On prend ce qu'on peut. Mais, pour des raisons pratiques aussi bien que doctrinales, la population française est convoquée à la lutte plus compréhensive et plus totale. On ne peut pas se contenter de demander l'école publique française, exclusivement. Voici quelques points de repère à ce sujet:

1 — Il s'agit surtout au Manitoba d'obtenir la reconnaissance des droits des parents sur l'éducation de leurs enfants. Ces droits imposent des devoirs à **tous** les citoyens de la province. L'obligation de promouvoir ces droits incombe à **tous**, sans exception.

2 — Historiquement l'Acte d'Union ne donne droit d'appel pour obtenir les bienfaits des écoles subventionnées par la province, qu'aux écoles de la minorité **catholique** romaine, ou protestante. Le système en vigueur de 1870 à 1890, et qui est la base de cet appel, était un système confessionnel. Les droits ainsi acquis, tels que définis par le Conseil Privé, n'incluent pas explicitement celui de la langue française. En pratique, comme l'histoire manitobaine le démontre, chaque fois qu'on s'est occupé de définir les droits scolaires minoritaires, la langue était liée à la foi.

3 — Malgré la distinction réelle entre foi et langue, et l'ardeur croissante des Anglophones dans l'étude du français, l'hostilité antique est encore bien enracinée et cette hostilité s'attaque avant tout aux Manitobains qui représentent ici l'élément québécois, catholique et français du Canada. D'autre part, l'unité catholique grouperait une forte minorité de la province et la victoire sur ce front ouvrirait des possibilités aussi fructueuses pour tous les groupes "ethniques" qui partagent cette foi commune. C'est le lien de solidarité qui donne à de petites minorités une force non négligeable.

4 — Au Québec, malgré certaines tendances laïcisantes, les hommes d'Etat ont jugé que pour la masse de la population la foi était une valeur plus importante que la langue et, par conséquent, le nouveau système scolaire de la province demeure confessionnel. C'est une décision qui ne manque pas de poids quand on cherche une ligne de conduite qui serait de nature à rallier la sympathie des Québécois.

5 — Enfin, les progrès réalisés jusqu'ici ont tenu compte de la mentalité anglaise qui respecte les états de fait. Faire amender l'Acte Scolaire pour que le français soit reconnu comme langue d'instruction ne serait pas beaucoup plus facile que de faire amender le même Acte pour que la séparation des élèves selon leur foi soit permise dans les écoles publiques. Les gouvernements préfèrent sagement ne pas jouer avec ces textes. D'ailleurs si dans un cas particulier une école exclusivement française était tolérée, les groupes antipathiques s'appliqueraient immédiatement à y faire embaucher des instituteurs non-catholiques. Mieux vaut procéder étape par étape, peut-être à grands pas, mais sans exiger la reconnaissance immédiate et formelle de ce qui se fait. Au Manitoba on peut "s'organiser", au moins en dehors de la grande ville, dans une interprétation très libre de la loi, pourvu qu'on se donne la peine de préparer les cours supplémentaires (sciences sociales) et pourvu que les élèves apprennent convenablement l'anglais (comme le désirent d'ailleurs les parents). Ces mêmes parents, notons-le bien, demandent que l'école du village soit non seulement plus française, mais aussi plus catholique.

Abandonner ses coreligionnaires et ses propres compatriotes dans la lutte pour l'école catholique, lâcher les parents qui cherchent la reconnaissance de leurs droits les plus sacrés, se contenter d'un os, ce serait injuste et peu sage. Et même, comme pis aller dans une situation décourageante, ce serait non seulement inefficace, mais aussi indigne de ceux qui doivent être au Manitoba les troupes de choc.

NOTES DE LA SEMAINE

Dans sa magistrale conférence à St-Claude pendant le congrès régional de l'AECFM, le R. P. R. Arès, S.J., a dit qu'il avait fait une "grosse consommation" de notre journal.

Mardi de cette semaine, plusieurs Franco-Manitobains ont dû sentir qu'ils avaient, à leur tour, fait une grosse consommation d'activités françaises, au risque même de faire une indigestion. Il y avait le congrès à St-Claude avec échanges d'opinions, rapports, conférence, conclusions.

Pendant ce temps un autre secteur de la population française prit part aux deux journées d'études de la Corporation du Centenaire, où la présence française a été fortement marquée. MM. Maurice Lamontagne et Bona Arsenault étaient les orateurs, les vendredi et samedi midi, respectivement, et ils ont parlé en partie en français et beaucoup du Canada français.

Le tout a été couronné par une veillée au gymnase du collège, plusieurs congressistes étant revenus de St-Claude pour l'occasion, quelques-uns à haute vitesse. MM. Lamontagne et Arsenault avaient encore du pain sur la planche et l'auditoire en profita pour amorcer le projet d'un centre récréatif à St-Boniface dans le contexte du centenaire. M. le maire Guay avait ouvert le feu le matin.

Enfin, lundi soir, l'ouverture du poste CKSB dans ses nouveaux quartiers, pas trop de discours, mais beaucoup de souvenirs et de déplacements.

C'est l'heure de la consommation et ce numéro du journal représente un effort pour transmettre cet abondant festin de trois jours à ceux qui y participent par la lecture. Toute velléité d'un commentaire immédiat a été balayée par une autre vague de copies, les lettres et les oboles de ceux qui s'associent au fonds de défense St-Onge.

Pour un "Marché commun spirituel"

LONDRES (CCC) — "Nos pensées, nos paroles, nos rêves ne sont plus seulement dirigés vers les biens matériels. L'Europe serait la proie de la division si nous manquions à donner la première place aux choses de l'esprit", a déclaré Mgr Hennan, archevêque de Westminster. L'archevêque a ensuite lancé un appel pour un "Marché commun spirituel", qui, a-t-il dit, doit constituer "la grande contribution des chrétiens européens à la cause de la paix".

C'est par la sagesse qu'on bâtit une maison, par la prudence qu'on en pose les fondations; par la science, on emplit ses greniers de tous les biens précieux et désirables. (Prov 24, 3-4)

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 50 ans (1914)

Un médecin de Berlin déclarait que le tango était malsain au physique, qu'il produisait une foule de maux musculaires, que le mollet, le tibia et la cheville étaient endommagés par cette danse. (Pauvre homme, que dirait-il du twist en 1964?)

L'incendie qui avait ravagé le quartier ouest du village de Dunrea était un mal pour un bien, déclarait le correspondant d'alors. On voyait de nouveaux édifices remplaçant les anciens, et ceci donnait un aspect nouveau à ce quartier. Ainsi, la pharmacie Hugh Smith, le magasin général A. Lavoie, le salon de barbier L. Gauvreau étaient tous logés dans de nouveaux immeubles.

Les prix du marché en juin 1914 étaient à peu près comme suit: Blé nord, no 1, .95⅞; no 2, .94⅞; no 3, .92¾; Avoine, no 2 C.W., .39⅛; no 3 C.W., .39; Orge, no 3, .51¾; no 4, .50¾; Bestiaux (pour la boucherie), taureaux de choix, $7.25-$7.50; génisse de choix, $6.25-$7.00; meilleures vaches grasses, $5.75-$6.25; bons veaux, $5.50-$6.00; brebis de choix, $5.00-$5.50; porcs, $7.00.

Le R. P. Xyste Portelance, O.M.I., curé-fondateur de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, célébrait le 25e anniversaire de son ordination. Des fêtes grandioses avaient marqué ce jubilé, fêtes qui durèrent trois jours.

L'hon. Sam Hughes, ministre de la Milice au gouvernement fédéral, avait défendu aux militaires de Montréal de participer à la procession de la Fête-Dieu. L'archevêque de Montréal se préparait à ordonner à tous les corps de cadets des écoles catholiques de remettre leurs armes au gouvernement en guise de protestation.

Il y a 40 ans (1924)

L'hon. Albert Préfontaine, secrétaire provincial au Manitoba, déclarait qu'il y avait 224,000 acres de bonne terre à coloniser dans la province. Le ministre entreprenait une campagne pour mettre en culture les terres inoccupées au Manitoba.

Un troupeau de bêtes à cornes, affolé, se rua sur une dame de Buffalo Cap, près de Saskatoon. Mme Charles Weber mourut peu après des suites des blessures reçues et de la frayeur que cet incident lui avait causée.

Une nouvelle de Lowell, Mass., rapportait qu'un prêtre du district de Collinsville, M. l'abbé M. C. Gilbridge, avait été atteint mortellement par une balle d'assassin alors qu'il administrait le sacrement de l'Extrême-Onction à un mourant. Le chef de police de l'endroit avait aussi été blessé alors qu'il arrêtait le meurtrier.

Mlle Félicité Angers, mieux connue sous le nom de Laure Conan, mourait à Québec, à l'âge de 79 ans. Laure Conan, comme nous le savons tous, s'était mérité une réputation d'écrivain très enviable.

La Liberté marquait le 11e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, le rédacteur du journal, en plus d'encourager les lecteurs à se faire propagandistes de La Liberté, fait un appel pressant à tous les Canadiens français de faire du journal leur organe pour fin de publicité.

Il y a 30 ans (1934)

L'A.C.J.C. avait tenu un congrès régional des plus fructueux. Ce congrès avait lieu sous la présidence de Son Exc. Mgr A. Béliveau et de son coadjuteur, Son Exc. Mgr E. Yelle, P.S.S. Les élections donnaient les résultats suivants: président honoraire, M. Camille Fournier; membre honoraire, M. Isidore Villeneuve; président actif, M. Raymond Bernier, réélu; vice-président, M. Charland Prud'homme; secrétaire, M. Maurice Prud'homme; trésorier, M. Roméo Dubreuil; membres de l'exécutif, MM. Elie Trottier, Hervé Sala, Emile Couture, Roland Couture, Marc Meunier, Jules Demers, Napoléon Dupas et René Létienne. Un câblogramme du Vatican apportait la bénédiction de S. S. le pape Pie XI sur les travaux du congrès.

La paroisse de Starbuck, Man., célébrait le 25e anniversaire de son érection canonique. De grandes fêtes marquaient cet anniversaire, fêtes qui durèrent trois jours. A la grand-messe solennelle du dimanche, le sermon était donné par le R. P. J. Béliveau, recteur du collège de St-Boniface, et le mercredi, pendant une seconde grand-messe solennelle, c'est le R. P. G. Desjardins, S.J., qui était l'orateur sacré. La paroisse avait été fondée en 1909, et le premier curé en était M. l'abbé Hormisdas Hogue. Celui-ci, ainsi que M. l'abbé Victor Joubert, avait desservi ce territoire avant l'érection de la paroisse. Parmi les pionniers on remarque les noms des familles Pierre Dauphinais et Gustave-E. Déchène.

Il y a 20 ans (1944)

La paroisse de Lebret, Sask., était en liesse. On y célébrait à la fois le centenaire de l'arrivée des Soeurs Grises dans l'Ouest et le 60e anniversaire de la fondation de l'école indienne de Lebret. Les fêtes se déroulèrent en présence de plusieurs officiers du gouvernement, un très nombreux clergé et une foule de laïcs composée surtout d'Indiens.

En 1964 on compte les chômeurs par centaine de milles, mais la situation en 1944 était toute autre. M. McNamara, directeur du service sélectif, déclarait qu'il fallait augmenter le nombre de femmes mariées et d'écoliers dans les usines. (C'est ainsi que l'histoire se répète: production en temps de guerre et chômage par la suite.)

La Liberté et le Patriote consacrait plusieurs colonnes pour honorer les Soeurs Grises à l'occasion du centenaire de leur arrivée dans l'Ouest. Un hommage fut rendu à ces vaillantes religieuses qui ont tant oeuvré dans notre secteur du Canada. En même temps on faisait aussi l'éloge de ceux avec qui ces religieuses ont collaboré ou qui ont collaboré avec elles. (A l'occasion de leur 120e anniversaire en 1964, l'auteur de ces lignes, un de leurs anciens élèves, offre aux Soeurs Grises l'expression de sa profonde reconnaissance.)

Un congrès eucharistique diocésain se tenait à St-Boniface. Ce congrès de quatre jours avait remporté un éclatant succès. Les sermons de circonstance avaient été prêchés par le R. P. W. McCullough, C.Ss.R. (en anglais), M. l'abbé (plus tard Mgr) Antoine D'Eschambault et le R. P. Louis Mailhot, S.J., du Collège de St-Boniface. C'était Son Exc. Mgr Georges Cabana qui prononçait l'allocution de clôture.

Il y a 10 ans (1954)

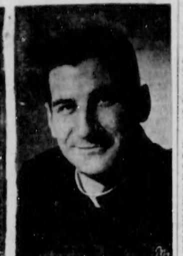
Le festival de la chanson se tenait au théâtre Playhouse et remportait un très grand succès. Il réunissait une foule d'environ 1,100 personnes. Toujours c'est le R. P. Martial Caron, S.J., qui en avait eu l'organisation, et encore comme toujours, il a su tenir ses auditeurs rivés sur leurs sièges, épris de la beauté et de l'harmonie des chants.

Toujours au mois de juin 1954, un festival de la chanson régional se tenait à Somerset. Celui-là aussi eut un grand succès. A cette occasion, les paroissiens de Somerset fêtaient le premier enfant de la paroisse à accéder à l'épiscopat: Son Exc. Mgr Aimé Decosse. Celui-ci avait présidé à la bénédiction de la nouvelle école de sa paroisse natale.

Des fêtes jubilaires se déroulaient à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface. On fêtait le 60e anniversaire de vie religieuse de Soeur Marie-Palémon (Alexina Lambert) et le 50e anniversaire de profession de Soeur Joseph-de-l'Eucharistie (Victoria Thibault) et de Soeur Marie-Marcellin (Albertina L'Heureux).

Un incendie spectaculaire s'était déclaré dans l'édifice Time à l'angle des rues Portage et Hargrave à Winnipeg. Tous les pompiers de la ville avaient été alertés. Plusieurs pompaient de l'eau sur les édifices avoisinants pour les protéger. La chaleur était si intense que les vitres du magasin Eaton de l'autre côté de la rue Portage éclatèrent.

M. l'abbé J. A. Latendresse, curé de Willow-Bunch, Sask., célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, conférera le sacerdoce aux RR. PP. Edgar Dupont et Marc Pelletier, de la Compagnie de Jésus, le jeudi 18 juin, en l'église de l'Immaculée-Conception, à Montréal. Anciens élèves du Collège de St-Boniface, ils y firent tous deux un stage d'enseignement de 1958 à 1961. Le Père Dupont chantera sa première messe solennelle le dimanche 28 juin, à 10 h. 30 a.m., en l'église Notre-Dame-du-Laus, à Powerview. Il est le fils de M. et Mme Philippe Dupont. Le Père Pelletier chantera sa première messe solennelle le dimanche 5 juillet, en la basilique de St-Boniface, à 10 h. 30 a.m. Il est le fils de M. et Mme Joseph Pelletier, décédés.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 8 juin, à 7 h. 30 p.m., avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. L'échevin St-Hilaire, maire suppléant, occupait le fauteuil en l'absence du maire Guay qui assistait, ainsi que l'échevin Van Belleghem, à l'ouverture officielle de la nouvelle aile du poste CKSB.

Parmi la correspondance lue par le greffier, nous relevons que le Cercle Molière de St-Boniface remercie le maire et le Conseil pour l'octroi de $500 qui lui aidera à continuer ses activités rehaussant toujours la renommée culturelle de notre ville.

La Victorian Order of Nurses remercie pour le chèque de $800 pour services rendus et espère recevoir la balance de sa demande de $1,500; le Conseil décida de classer cette requête.

Le Conseil de l'Exhibition de la Rivière-Rouge a décidé de nommer le 22 juin comme journée de St-Boniface et a demandé à M. Roland Couture d'organiser la participation des groupes de St-Boniface pour cette journée. On dit que la fanfare La Vérendrye, les Gais Manitobains, des gigeurs de la Rivière-Rouge seront au programme et ils espèrent qu'un grand nombre de citoyens de notre ville se rendront à l'exhibition ce jour-là.

Le greffier fit la lecture de son rapport sur le congrès des Maires et Municipalités qui eut lieu à Regina, dernièrement; au nombre des projets et résolutions ont été étudiées les finances municipales et l'éducation. M. le maire fut nommé membre de l'exécutif de l'Asociation des Maires et Municipalités.

M. David-D. Parent, de la Place Cabana, se présente de nouveau devant le Conseil, au nom des propriétaires de cette rue, et réitère sa position que les propriétaires de la Place Cabana ne devraient pas avoir à payer le plein coût du pavage vu que les résidants de la rue d'Eschambault l'utilisent comme ruelle. Il demande sous quelle section de la charte la ville a passé le règlement qui l'autorise à prélever la taxe pour ce pavage; la question est remise au comité de finances pour études.

M. l'échevin Van Belleghem arrive et est suivi bientôt par le maire, qui parla un peu des grands services rendus au public manitobain par CKSB.

M. le maire fait ensuite rapport de la réunion de la Corporation manitobaine des fêtes du Centenaire de la Confédération, qui a tenu une journée d'étude à St-Boniface, samedi dernier. La ville a pu faire connaître ses vues sur les plans du Centenaire pour St-Boniface et il dit combien nous étions honorés par la présence de deux ministres, l'hon. M. Lamontagne, secrétaire d'Etat, et de M. Bona Arsenault, du gouvernement de la province de Québec.

M. le maire donna aussi un rapport succint du congrès des Maires et Municipalités et des nombreux travaux qui y ont été présentés. Il annonce que tous les membres du Conseil sont à même de consulter les rapports, qui sont d'un grand intérêt pour tous.

A lundi prochain.

Déclarations impressionnantes de MM. Lamontagne et Arsenault

L'hon. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat du Canada, et l'hon. Bona Arsenault, secrétaire provincial de Québec, étaient les principaux orateurs de la réunion de la Corporation Manitobaine du Centenaire, vendredi et samedi derniers, et ils en ont profité pour faire des déclarations très fortes sur l'unité canadienne. MM. Arsenault et Lamontagne ont pris la parole aussi à une soirée canadienne-française qui eut lieu au gymnase du collège de St-Boniface, samedi soir.

Parlant au déjeuner, au Royal Alex, devant 150 personnes, M. Lamontagne a déclaré la guerre contre notre pauvreté culturelle, dont l'anémie est due en grande partie au fait que les deux grandes cultures historiques ont évolué dans l'isolement l'une à l'égard de l'autre. Les deux formes de "séparatisme culturel" nuisent au pays, dit-il. Il a demandé que le secteur privé prenne sa part pour favoriser des échanges et pour promouvoir les projets de centenaire aptes à favoriser l'unité. "L'extrémisme n'est aucunement une solution à nos problèmes." M. Lamontagne a intercallé plusieurs passages en français dans son discours et a laissé entendre clairement que les deux cultures juissaient à ses yeux de statut égal au Canada.

Dans son allocution devant 200 compatriotes au collège, le ministre responsable des plans du Centenaire s'en est pris surtout aux extrémistes "qui parlent toujours, avec un certain mépris, de la vie française dans les provinces anglophones." "Mais, ajouta-t-il, en rappelant une phrase de l'hon. Alfred Monnin, les minorités françaises des diverses provinces canadiennes sont l'illustration même des droits que nous avons acquis et que nous continuerons d'acquérir à titre de partenaires égaux dans la Confédération canadienne."

M. Lamontagne a cité plusieurs éditoriaux récents qui démontrent que les modérés québécois commencent à se faire entendre. D'autre part, précisa-t-il, "il ne peut pas y avoir au Canada des Canadiens de première, de seconde ou de troisième classe." Le ministre a cité les termes du mandat de la Commission royale sur la dualité de langues et de cultures comme la Grande Charte du Canada nouveau, et il a donné plusieurs exemples des progrès réalisés. "Vous serez toujours de la famille canadienne-française: vous en êtes des membres indispensables", conclua-t-il, en faisant ressortir la position clé du groupe manitobain.

M. Arsenault, orateur principal, samedi midi, au gymnase Notre-Dame a posé carrément l'une des conditions de la survie canadienne: que les autres provinces suivent à l'égard de leurs minorités religieuses et françaises le système scolaire en vigueur dans la province de Québec. Il a insisté pour que l'Acte constitutionnel du Canada soit amélioré pour tenir compte davantage de la présence française partout au pays. Il a donné une liste impressionnante des projets en marche dans la province de Québec, lesquels démontrent une foi inébranlable en l'avenir du pays.

Parlant samedi soir, il a signalé qu'une intense activité progressive avait succédé au Québec à une "dictature rétrograde", avec des conséquences heureuses dans les rapports Ottawa-Québec, plus en harmonie avec un fédéralisme équitable. "Vous aurez raison d'être de plus en plus fiers de Québec", conclua-t-il.

Dans la période de questions qui a suivi, plusieurs ont fait allusion au projet du centre de loisir Louis-Riel. M. Arsenault de répondre: Demandez et vous recevrez.

L'hon. juge Alfred Monnin présida la soirée, et Mgr l'Archevêque en tira les conclusions.

Décès

D. VAN DEN BUSSCHE

Dennis Van Den Bussche, âgé de 10 ans, fils de M. et Mme T. Van Den Bussche, de la rue Aubert, St-Boniface, est décédé accidentellement le 20 avril dernier. Le jeune défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, deux frères, Camille et Ivan, et deux soeurs, Eveline et Brenda. Il était étudiant à l'école Provencher.

Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur des Belges et l'inhumation se fit au cimetière paroissial. La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements funèbres.

Sainte-Marie

Partie de cartes

Le Club Social de la paroisse Ste-Marie organise une partie de cartes pour le dimanche 14 juin, à 8 h. p.m. Cette soirée aura lieu à l'auditorium de Ste-Marie, angle des rues Des Meurons et Haig. Les membres du club invitent les intéressés à venir s'amuser et gagner de beaux prix. Bienvenue à tous.

Les Parents et Maîtres de la paroisse cathédrale

La première réunion de l'Association de Parents et Maîtres de la paroisse cathédrale a eu lieu mercredi soir à 8 h. 30, au gymnase Notre-Dame. Une cinquantaine de personnes y participaient, sous la présidence de M. le Dr Clément Lavoie.

Au cours de la soirée on nomma le comité d'administration, composé de sept parents et de cinq professeurs. Les parents sont: M. Gérard Champagne, président, Mme Henri Campagne, vice-présidente, Me Louis Deniset, secrétaire, Dr Jean-Marie Huot, Dr Clément Lavoie, MM. Gabriel Soulodre et Fernand Marion, conseillers. Les instituteurs (qui n'ont pas droit de vote) sont les cinq principaux des écoles: Soeur Anne-Marie, Académie St-Joseph, Mlle Elise Comte, école Taché, Soeur Célina, école Marion, Frère Albert Laurin et M. Marcel Lancelot, principaux des secteurs secondaire et élémentaire à l'école Provencher.

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, a été nommé conseiller moral.

On nomma aussi des sous-comités, dont celui de publicité qui fut confié à M. Giasson. Enfin, au cours de la soirée on proclama les statuts et règlements.



M. G. A. Foord, directeur du district postal de Winnipeg, vient d'annoncer la nomination de M. Marcel Pineau (ci-dessus), de St-Boniface, au poste d'agent du personnel pour le district postal de Winnipeg. M. Pineau, qui a complété ses études à St-Claude, et est au service des postes depuis 1955, a servi successivement dans les bureaux de poste de St-Boniface et de Winnipeg. Parfait bilingue, il aura désormais la charge du service général du personnel des employés de district postal de Winnipeg. — On apprend aussi que M. Gérard Boulet, de St-Boniface, auparavant du bureau de poste de St-Boniface et maintenant du bureau de poste de Winnipeg, vient d'être nommé, au bureau des relations extérieures, en charge de la section de la comptabilité des journaux et des affranchissements en numéraire.

Chevaliers de Colomb

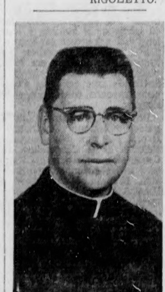
Conseil Goulet 3681

Nous voilà rendus à la fin d'une autre année colombienne. Les choses se terminent comme de coutume, en disant que tout le monde est satisfait. Peut-être que nous aurions pu faire mieux. Nous avons eu plusieurs activités qui ont aidé à satisfaire les goûts de tous. Certainement, quelquefois les choses paraissaient pires que nous voulions l'admettre. Mais c'est avec l'aide de plusieurs frères que nous avons passé à travers nos problèmes.

A notre dernière assemblée nous avons eu l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1964-1965. Même si l'assistance n'était pas nombreuse, les beaux résultats suivants se sont produits: grand chevalier, J.-M. Dionne; député grand-chevalier, N. Girard; chancelier, N. Gagnon; secrétaire-archiviste, Alf. Girard; secrétaire-trésorier, A. Lafrenière; avocat, M. Proulx; sentinels, Léo Vouriot, Henri Lécuyer, Armand Grenier et P. Jeanson; syndic, Roland Gervais.

Nous tiendrons une élection à la prochaine assemblée pour le poste de cérémoniaire. Je prends cette occasion pour féliciter les membres élus et pour leur souhaiter du succès dans leurs entreprises. Beaucoup d'aide sera requise des membres afin de former les comités du nouvel exécutif. Nous espérons que vous consentirez à accepter les tâches qu'on vous offrira.

RIGOLETTO.



Le congrès annuel des coopératives de langue française du Canada aura lieu cette année à St-Boniface, du 5 au 10 juillet. M. l'abbé Albéric St-Laurent est président du comité du Conseil de la Coopération du Manitoba, qui recevra les congressistes.

L'exécutif de l'AECFM a accepté avec regret mercredi soir la démission de M. J.-A. Dansereau comme président général. M. Dansereau, qui occupait ce poste depuis le mois de mai l'an passé, prévoit que son emploi lui imposera plusieurs absences de la ville.

L'exécutif a fixé à la première réunion régulière du mois de septembre le choix d'un successeur au président, les réunions des mois de juillet et août étant supprimées.

M. Alex. Allaire a été choisi membre de l'Administration "pro tempore" afin d'assurer que ce comité principal ne manque pas de "quorum".

On a donné en même temps avis de motion pourvoyant aux formalités de succession à la présidence à l'avenir.

Sts-Martyrs-Canadiens

Naissances

Félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux petits paroissiens: Jean-Edouard, fils d'Edouard Thévenot et de Léona Beaudin; Marcel-Joseph-Félix, fils de Paul Léger et d'Hélène Pelletier; Ginette-Yolande-Marie, fille de Martial Lavergne et d'Aline Hébert.

Pèlerinage-pique-nique

Le 21 juin, à St-Malo, pèlerinage-pique-nique pour les membres du Club Béliveau et leurs familles. Voici le programme général: 10 h. 30 a.m., messe à la grotte; midi, dîner en plein air.

A noter: Chaque famille se rend responsable d'apporter son dîner et ses liqueurs douces. Après le dîner, jeux de toutes sortes pour enfants et prix pour gagnants. Il y aura aussi quelques jeux pour les adultes et partie de balle, si le temps le permet. Le Club Béliveau promet de la crème glacée à tous les enfants.

Avez-vous votre carte de membre? $1.00 seulement et vous serez des nôtres. Procurez-vous cette carte chez M. Louis Aubry, 25, Lachine, ALpine 6-1116, ou chez M. A. Normandeau, 5, Echo Bay, ALpine 3-1598.

Jeannettes

Les parents des aspirantes et des Jeannettes, ainsi que les enfants sont invités à assister à la belle cérémonie de la "Montée". La commissaire diocésaine, Mme Fournier, sera présente à cette belle fête.

Prières

Ayez une intention dans vos prières pour M. Rémi Bosc, père de Mme Luc Trudel.

Remerciements

Grand merci aux hommes de la paroisse pour l'embellissement du parterre de l'église.

Chronique des Anciens

Dimanche à Ste-Anne

C'est à Ste-Anne-des-Chênes qu'aura lieu, le dimanche 14 juin, la rencontre du mois, la dernière avant les vacances de l'été. La messe sera dite à 11 h. a.m. Après le déjeuner, colloque sur l'important sujet du français dans le monde rural franco-manitobain. La discussion promet d'être intéressante et devrait jeter de la lumière sur les problèmes de l'heure.

Ste-Anne, y compris son groupe actif d'Anciens, réserve le plus cordial accueil aux Anciens de St-Boniface et des environs, qu'on espère nombreux. A St-Boniface, on se rendra au collège à 10 h. a.m., pour organiser le voiturage.

La rencontre de mai

Le 10 mai, la rencontre tombait le jour de la fête des Mères. Le nombre des participants, au centre récréatif de St-Pierre, en fut sans doute diminué. Il y en eut quand même qui vinrent d'Otterburne, de Lorette, de La Broquerie, comme de St-Boniface. L'accueil généreux des Anciens de St-Pierre méritait un plus grand concours. Le sujet du colloque était la grande division scolaire et le collège. Avec une belle maîtrise, René Préfontaine expliqua le système de la grande division scolaire dans tout le pays et plus particulièrement au Manitoba. Le R. P. L. Guy, S.J., parla surtout du cours universitaire du collège et de l'adaptation, opérée ces dernières années, qui permet à l'élève du cours secondaire public de poursuivre ses études au collège. Les questions firent ressortir l'avantage qu'on peut tirer de la situation actuelle, mais surtout la nécessité de pousser un plus grand nombre de nos jeunes vers la carrière de l'enseignement et de leur faciliter ensuite l'accès de l'école secondaire, où une belle oeuvre les attend.

Conventum et gala

Les Rhétoriciens de 1954 tiendront leur conventum les 11 et 12 juillet. Le grand conventum des "anciens des Anciens" à la Villa Maria se prépare toujours pour les 7 et 8 août, sous la direction du comité formé de Jean Préfontaine, l'abbé Donat McDougall, Marius Benoist, l'abbé Edmond Lavoie et Edmond Préfontaine.

La soirée de gala au Royal Alexandra a été fixée au vendredi 23 octobre prochain.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface 3158

Une autre année colombienne tire à sa fin. Il faut dire qu'elle a été bien remplie. Toutes nos activités, très nombreuses, y inclus le Congrès d'Etat, ont su accaparer le temps de bien des membres. L'exécutif surtout a travaillé ferme; on sent aussi une détente naturelle chez les membres de ce dernier. Courage, les gars, le terme achève, et vous serez peut-être du nombre de ceux qui "prendront le bord". En effet, la période de l'élection d'un nouvel exécutif est proche et bientôt de nouvelles figures auront à faire face, à leur tour, à tous les problèmes, grands et petits, qui leur seront soumis.

Pour voir à ce que nos affaires soient bien menées pour le prochain terme, il faut être présents à la prochaine assemblée, car c'est à ce moment-là qu'il faudra mettre à profit son droit de bon Chevalier en venant voter pour le candidat de son choix. Cette assemblée aura lieu le mardi 16 courant. La raison du changement m'est tout à fait inconnue. Peut-être nous donnera-t-on quelqu'explication à cette assemblée. Le plus important, c'est de bien retenir la date. Allons, les amis, un dernier effort avant la période des vacances.

L'élément sportif prend de l'ampleur dans notre Conseil. Lorsque vous lirez ces lignes, la première partie de balle de l'équipe nouvellement formée aura eu lieu. Il est donc impossible d'en donner ici le résultat. Si l'on en juge toutefois par l'enthousiasme des responsables de la formation de cette équipe, nous semblons avoir trouvé parmi nos membres un groupe de champions, appuyé indiscutablement par notre frère Aumônier, un receveur de premier ordre. On me dit aussi que des moins "jeunes" membres semblent être intéressés à participer au jeu. Allez-y, les braves; nous serons du nombre de ceux qui iront applaudir vos prouesses. Ceux qui seraient intéressés à suivre ces parties trouveront un horaire détaillé dans un prochain bulletin du Grand Chevalier.

Le Conseil Langevin fait très bonne figure dans les pages de notre hebdomadaire. Où sont donc passés Bistouri, Figaro, Rigoletto, Quo Vadis et les autres? Y aurait-il eu un chambardement complet dans ces Conseils à cause de récentes élections, ou bien est-ce que mes compères profitent d'avance de la période des vacances. C'est simplement curiosité

d'APRES TOUT.

PARK FLORISTS
Fleurs pour toutes occasions
412, avenue Taché
(en face de l'hôpital St-Boniface)
Téléphone: CHapel 7-3891
Fruits frais et confiseries
Livraison dans toute la ville
Yvonne et Lucille BOULET prop.

Pharmacie St-Boniface
354, rue Marion, Norwood
Téléphone: CHapel 7-3532
Nous remplissons avec soin et promptitude toutes les ordonnances de médecins.
Nous payons les frais de poste.

Téléphone: CEdar 3-6102
Marion Beauty Nook
Votre coiffeur français vous offre tous les soins de beauté.
284, rue Marion, Norwood, Man.
Corinne DUFAULT, propriétaire

TACHÉ AUTO BODY WORKS
317, rue Taché, Norwood, Man.
Téléphone: CHapel 7-7145
Réparations générales
"Service qui plait"

POUR VOS FOURRURES voyez toujours
MECKLING FURS
146, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8182

IMPERIAL SOAP & SUPPLIES Ltd.
449, ave Provencher 233-1409
Un assortiment complet de produits de nettoyage pour domiciles, motels, restaurants, hôpitaux et institutions.

Taché Paint & Glass
Vendeur des produits Benjamin MOORE
Peintures de la plus haute qualité
298, avenue Taché, St-Boniface
Tél.: CHapel 7-1047
C.-E. Jameault, prop.

De Gagné Motors Ltd.
(SOBERING AUTO ELECTRIC)
Envoyez-nous vos générateurs, régulateurs de voltage, démarreurs, carburateurs, pompes à carburants, essuie-glace, pour révision complète et entretien.
Angle Marion et Des Meurons
CHapel 7-3041 — CHapel 7-1018

LEO'S ELECTRIC SERVICE
L. BOISSONNEAULT, prop.
206, rue Goulet, Norwood
Entreprise — Posage de fils
Réparation
Téléphone: CHapel 7-1694

Poils disgracieux enlevés du visage et des extrémités
Enlevés sûrement et de façon permanente. Consultation gratuite. Etabli en 1936. DERMIC INSTITUTE, 203 Norlyn Medical Bldg., 309, rue Hargrave, Winnipeg 2 — Tél.: WHitehall 2-4410

St. Boniface Messenger Service
Nous transportons les bagages tels que: malles, valises, meubles.
SERVICE RAPIDE
Appelez toujours CHapel 7-1283
138, rue Aubert, St-Boniface
J.-J. Robitaille, prop.



La pharmacie de bon accueil et de sage conseil où l'on parle français en tout temps.
182, avenue Provencher
en face de la Banque Canadienne Nationale
Téléphone: 233-1408
Livraison à domicile

PIERRE BRUNET, prop.
Monuments BRUNET
405, rue Bertrand, St-Boniface
Tél.: CHapel 7-1864

Pourvoyeurs: mariages, dîners et banquets
Pâtisserie PELLAND
D. PELLAND prop.
161, ave Provencher, St-Boniface
TÉLEPHONE: CHapel 7-3319

Bureau de Sécurité et d'Investigation Vermette
Service de recherches complet, confidentiel et pour cas personnels
(consultation gratuite)
343, rue Des Meurons
Téléphone: 233-3682

NORTH STAR OIL
Provencher Service Station
174, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1431
Essence — Huile — Accessoires
Pneus — Réparations — Remorquages
Herman Labossière, prop.

ROY'S PLUMBING & HEATING LTD.
Entrepreneurs en plomberie
Chauffage à l'air chaud et à l'eau chaude
Installations au gaz
RAOUL ROUSSEAU, propriétaire.
29, avenue Woodydell, St-Vital
Téléphone: AL 6-1324

BERT'S SERVICE
Frères Bourgeois, propriétaires
443, chemin Ste-Anne
Garage — Réparations de tout genre — Pneus Dunlop
Produits Texaco
Téléphone: ALpine 3-0769

Harold M. Black
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
Examen de la vue chez
MITCHELL COPP LTD.
Portage et Hargrave
Téléphone: WHitehall 2-5108
Ouvert tous les jours: 9 à 5.30

Delannoy's Electric Co. Ltd.
436, rue Louis Riel CE 3-5258
Installation et réparation, Brochage pour industries, magasins et maisons

ARCHIBALD ROCO SERVICE
Satisfaction garantie Prix modéré
ARCHIBALD ET PLINQUET
TELEPHONE: 233-3919
Maurice Laberge — CE 3-1882

NELSON'S BICYCLE & HOBBY SHOP
187, rue Marion - CE 3-3724
Service de ventes et de réparations, Scies, Ciseaux, Couteaux et Haches aiguisés,
Soudage et Brasage
Patins aiguisés et réparés

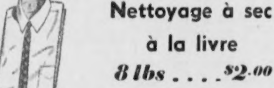
Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Heures: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
— Service compétent et garanti —
Frontenac TV & Radio
Tél.: 233-6458
480, ave Provencher, St-Boniface

Téléphone: CHapel 7-2356
LAFRENIÈRE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
97, rue Knudson
Boîte postale 1, Norwood, Man.

SERVICE DE PNEUS COMPLET
Vulcanisation • Pneus neufs et usagés • Batteries
Baril's Tire Service
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: CH 7-7468

Daoust Grimard Ltd.
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS
ACCESSOIRES ET INSTALLATIONS ELECTRIQUES
ARTICLES DE SPORT
202, ave Provencher, St-Boniface — Téléphone: CHapel 7-1447
J.-C. Daoust — O.-L. Grimard

DUFFY'S TAXI
SPruce 2-2451
DESSERVANT ST-BONIFACE ET ST-VITAL



Nettoyage à sec à la livre
8 lbs $2.00
Pourquoi risquer de le faire vous-même?
Laissez notre personnel stylé le faire pour vous.
Service de chemises 3 heures
Service de nettoyage à sec 2 heures
NORWOOD CLEANERS
288, RUE TACHE
St-Boniface — Tél.: CE 3-2491

Téléphone: bureau 233-6097
Résidence 247-6280
PEINTURE, PAPIER-TENTURE ET TUILES
BONIWOOD COLOUR CENTRE
Ted Vermette, propriétaire
275, rue Taché St-Boniface

"Travail à la Parisienne"
Réparations et modifications de fourrures
Nouveaux manteaux faits sur commande
Entreposage — Prix raisonnables
GEO. SARAS
533, rue Des Meurons St-Boniface
Téléphone: CH 7-2460

GRATTON ELECTRIC
REPARATIONS
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone: 284-3509

DUGALD HEATING & SHEET METAL
JULIEN DEWYN, propriétaire
Chauffage au gaz et à l'huile
Gouttières (eavetroughs), etc.
S'ADRESSER A
875, chemin Dugald
Téléphone: CEdar 3-3612

Haslund's Auto Service
Ch. Ste-Marie et Lyndale Dr.
GLobe 2-7313 - Norwood, Man.
Vérifications complètes et réparation de moteurs, transmissions, freins, embrayage, etc.
Nous vulcanisons les pneus sans chambre-à-air.
Tous travaux considérables peuvent être payés au mois.

Ne préparez pas votre repas



288, rue Marion
LIVRAISON GRATUITE

Billinkoff's Ltd.
Bois de construction et contre-plaqués
DEMANDEZ A VOIR M. MARCEL MARCOUX
625, rue Marion (en face de Canada Packers)
St-Boniface — Tél.: 233-7121

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



A & W Walk-In
288, rue Marion, près du Safeway,
sert maintenant la crème à la glace molle au guichet et à l'intérieur. En guise d'introduction de ce nouveau service, nous vendrons les cornets, "milkshakes", glaces aux fruits et la crème à la glace pour apporter à la maison au prix 1 cent de plus pour 2. Par exemple achetez 1 cornet pour 10c; 2 pour 11c.
Ces prix seront en vigueur les vendredi, samedi et dimanche, 5, 6 et 7 juin.

NORWOOD DEPT. STORE LTD.
"Fournisseurs pour toute la famille"
110 rue Marion — Norwood
Tél.: CH 7-3122



"Vos quartiers-généraux à l'occasion de la fête des Pères"
• Chemises Forsythe
• Chemises T Stanfield
• Bon assortiment de pantalons ordinaires pour hommes
• Chaussettes par Vagden & McGregor
• Pyjamas et pantoufles
• Shorts et chemises sport par Stanfield
Ouvert toute la journée mercredi jusqu'à 6 h. p.m.
Le vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

Le projet d'un centre à St-Boniface présenté aux autorités du centenaire

Voici la pétition présentée par M. Léo Soenen, président du Comité du centenaire de St-Boniface, à la deuxième session tenue à St-Boniface le samedi 6 juin par la Corporation du Centenaire du Manitoba, en faveur d'un projet élaboré par un groupe de citoyens de St-Boniface pour marquer de façon particulière le centenaire du Canada:

Le projet du centenaire présenté par un groupe de citoyens de St-Boniface au Comité du centenaire de St-Boniface et accepté par lui comme un projet du centenaire canadien méritant et durable, fut référé au Conseil de la Ville de St-Boniface et approuvé par lui en principe. Ce projet consiste en un Centre de Loisir et de Culture de plus d'un million de dollars.

Le Comité du centenaire de St-Boniface se rend compte que la Corporation du Centenaire du Manitoba a limité considérablement ses octrois aux villes et aux municipalités du Métro, à l'exception de la ville de Winnipeg, de sorte que, si on adhère au plan tel quel, les chances sont minces de mettre à exécution le projet en question pour St-Boniface, malgré la somme importante contribuée par la ville de St-Boniface et le groupe qui a lancé ce projet.

Les citoyens de la ville de St-Boniface se sentent rejetés et ignorés par les gouvernements provincial et fédéral, en tant que citoyens du plus ancien établissement, non seulement du Manitoba, mais de tout l'Ouest canadien. Pourtant ces autorités connaissent bien le passé historique de St-Boniface et ce n'est pas non plus mon but de revenir là-dessus aujourd'hui.

Le gouvernement fédéral a cru bon d'établir une commission dans le but de visiter les centres importants du pays afin d'entendre les opinions des citoyens concernant le bilinguisme et le biculturalisme. Nous de St-Boniface vivons cela, et la grande majorité des citoyens le comprennent.

Voilà précisément pourquoi nous sommes si désireux de voir notre projet du centenaire appuyé financièrement par les gouvernements provincial et fédéral, afin que nous puissions posséder un centre culturel propice à entraîner les Canadiens non de langue française à connaître et aimer la culture des premiers colons blancs de cette ville.

Monsieur le président, permettez-moi de vous présenter nos plans pour le "Centre de Culture et de Loisir" en tant que projet de la ville à l'occasion du centenaire canadien.

Nous souhaitons ardemment que les autorités considéreront favorablement notre plan et nous donneront l'espoir de le voir un jour se concrétiser.

Respectueusement soumis,

Léo SOENEN, président,
Comité du centenaire
de St-Boniface.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

La réception en l'honneur des nouveaux membres, initiés le 23 mai à La Broquerie, avait lieu le 19 mai dernier. Plus de 700 membres assistaient à cette belle fête, dont deux pleins autobus venus respectivement de Lorette et de La Broquerie. Toutes nous avons passé une soirée des plus agréables et dégusté de bon appétit le délicieux goûter. Les remerciements doivent aller à toutes et à chacune; le comité social de St-Boniface pour son dévouement et son esprit "inventif", nos soeurs des autres cercles, qui ont si bien répondu à l'invitation, les membres de St-Boniface pour leur entière collaboration et enfin, les nouveaux membres pour leur bon esprit.

Le 16 juin, date de notre assemblée sociale, nous sommes invitées au Petit Séminaire pour 8 h. 30 p.m. précises. Après la récitation du chapelet et la bénédiction du Saint Sacrement, nous pourrons passer une bonne soirée en diverses activités. Un goûter en plein air terminera la soirée et on vous prie de noter que, à cause des moustiques, le pantalon sera permis ce soir-là si vous le désirez. Comme d'habitude, nous n'aurons qu'une assemblée par mois durant l'été; on vous avisera par la poste, des dates et des endroits.

Avant l'ouverture des classes, en septembre prochain, nous irons encore cette année aider les religieuses du Petit Séminaire à préparer les diverses pièces de cet établissement, réservées à l'usage des pensionnaires. On demande à celles qui peuvent donner une soirée, de donner leur nom à Cécile Boulet. On prie aussi toutes celles qui font des marinades au cours de l'été, de bien vouloir en réserver un bocal pour offrir au Petit Séminaire; on vous fournira le bocal vide; vous n'avez qu'à avertir Cécile Boulet à WHitehall 3-2744, de votre intention de faire cette bonne oeuvre.

Le gros lot n'ayant pas été gagné à la dernière assemblée, le montant offert le 16 juin sera de $3; tous les noms sont mis dans la boîte, mais il faut être présente pour avoir droit au prix!

Nous souhaitons prompt et complet rétablissement à nos soeurs malades, Juliette Desauteis, Germaine Parent, Florida Clément, ainsi qu'à toutes les autres que la maladie pourrait éprouver en ce moment. A chacune de vous, à vos familles, nous souhaitons des vacances merveilleuses, beaucoup de plaisir et un repos bien mérité.

Au revoir, au 16 juin, au Petit Séminaire sans faute . . . qu'on se le dise!

LA REDACTRICE.

Avis

La messe à la chapelle Our Lady of the Whiteshell aura lieu dorénavant à 11 h. de l'avant-midi, plutôt qu'à 4 h. de l'après-midi. Cette chapelle est située à Barrier Bay, près de Nutimik. M. l'abbé Robert Lane, de St-Boniface, en est le desservant.

Au poste CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Le Gala du 5e Concours des Jeunes Auteurs

"Le Gala du 5e Concours des Jeunes Auteurs" sera télévisé le dimanche 14 juin, de 9 h. à 10 h. 30 du soir, au réseau français de Radio-Canada.

Cette émission de gala, qui se déroulera d'un studio de Radio-Canada à Montréal, sera sous la présidence d'honneur de représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal, ainsi que de représentants de la direction de Radio-Canada.

Des prix en argent, ainsi que des trophées, seront remis aux gagnants des trois différentes catégories: textes dramatiques, contes, poèmes.

Raymond Charette et Jacques Boulanger animeront cette soirée et présenteront les contes et poèmes des jeunes auteurs, ainsi que la pièce qui a remporté le premier prix du concours dans la catégorie des textes dramatiques. Les contes et les poèmes primés seront lus par des comédiens et la pièce sera jouée en entier.

Les organisateurs du 5e concours des jeunes auteurs ont reçu environ 5,000 manuscrits, soit deux fois plus que les années précédentes. Le jury final se composait de Mme Alec Pelletier et de MM. Jacques Keable, Pierre Boucher, Guy Fournier, Paul-Marie Lapointe et Gilles Vigneault.

Comment contenter deux millions de juges?

Si, le lundi 15 juin, à l'heure de l'émission "Bras dessus, bras dessous", c'est-à-dire 9 heures, vous ouvrez votre appareil de télévision au réseau français et que vous tombez en pleine répétition d'un spectacle de variétés, ne croyez pas qu'il y a là erreur. C'est de cette façon, en effet, que s'ouvrira la dernière émission de "Bras dessus, bras dessous" de la saison. Durant cette répétition qui nous donnera l'occasion de voir tous les problèmes que suscite une production comme celle-là, on apportera le courrier des téléspectateurs. Ceux-ci réclament tous des spectacles différents: jazz, opérette, musique romantique, folklore, etc.

Que faire alors pour plaire à tout le monde, pour contenter ces quelque deux millions de juges? "Bras dessus, bras dessous" a-t-il présenté durant l'année au moins une émission correspondant à chacun des goûts des téléspectateurs? C'est ce que nous allons voir en consultant l'album des photos des émissions passées.

Voici une demi-heure consacrée au jazz. En voilà une autre, consacrée au negro spirituals. Une autre encore présentant de la chanson française. Les photographies s'animeront et transporteront aussitôt les téléspectateurs en compagnie du choeur de Roland Séguin et des danseurs de "Bras dessus, bras dessous" à Hawaii pour "Bali Hai"; à une fête foraine pour voir "Une demoiselle sur une balançoire"; au Japon, "Sous une pluie d'étoiles"; à la Nouvelle-Orléans pour rencontrer "Monsieur Banjo" et "Old Man River"; dans divers pays pour présenter plus de variétés et contenter ainsi les deux millions de juges!

Nos longs métrages

Le samedi 13 juin, à 8 h. 30, "Johnny Concho", western avec Frank Sinatra, Keenan Wynn et Phyllis Kirk. Après l'assassinat de son frère, Johnny quitte lâchement son village.

Et à 10 h. 45, "Léon Morin, prêtre", drame psychologique avec Jean-Paul Belmondo et Emmanuelle Riva. Une jeune femme incroyante s'éprend du prêtre qui la ramènera lentement au christianisme.

Le dimanche 14 juin, à 10 h. 30, "On n'aime qu'une fois", mélodrame avec Renée Faure, Françoise Rosay et Marcel Herrand. Désespérée par le départ d'un ami d'enfance, une jeune femme épouse le régisseur de son père.

Le mardi 16 juin, à 10 h. 30, "Rashomon", drame d'Akira Kurosawa. Après un procès, trois témoins donnent leurs versions sur la mort d'un samouraï.

Le mercredi 17 juin, à 10 h. 30, "Crime passionnel", avec Alice Faye, Dana Andrews et Linda Darnel. Une femme, serveuse dans un bar, est assassinée.

Le jeudi 18 juin, à 10 h. 30, "Relais d'Europe" présente un film de la télévision suisse intitulé "Un dimanche de mai". Aussi au programme, "5e Festival international de jazz", à Comblain-la-Tour. Un film de la télévision belge, avec le Quartette du Hot Club du Portugal, Tany Golan et le Trio Philippe Decae, les Jazz Cardinals et le Trio Jimmy Smith.

Le vendredi 19 juin, à 8 h. 30, "Marqué par la haine", biographie romancée du boxeur Rocky Graziano avec Paul Newman et Pier Angeli.

Et à 10 h. 45, "Le Septième Juré", drame de conscience avec Bernard Blier, Danièle Delorme et Francis Blanche. Un innocent subit son procès pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Le véritable assassin se trouve parmi les jurés.

L'AAPM du Précieux-Sang termine une autre année très fructueuse

Les Parents et Maîtres de la paroisse du Précieux-Sang ont tenu leur dernière réunion de l'année, lundi soir à 8 h., sous la présidence du Dr Georges Sabourin. Quelque 70 personnes y prirent part.

Immédiatement après la prière par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, les rapports de différents comités furent présentés. C'est ainsi que la Rév. Sr Brigitte, principale, invita l'assemblée à visiter l'exposition des travaux de couture exécutés par les élèves des 8e et 9e années. Les leçons de couture avaient été données par les Soeurs Oblates à leur Ecole Ménagère de St-Boniface.

La journée champêtre pour les élèves des 9e, 10e et 11e années a remporté un réel succès, dit Soeur Brigitte. Tous ont été enchantés.

Les examens de français et de catéchisme ont eu lieu, et tous attendent avec impatience ou anxiété les résultats. Les autres examens auront lieu du 9 au 26 juin. Les classes se termineront le 19 juin pour les élèves de 7e à 10e année, ainsi que pour les petits du Jardin d'enfants. Les bulletins seront envoyés par la poste le 20 de ce mois dans l'après-midi. On y inclura la liste des livres et des cahiers d'exercices qui seront nécessaires à l'élève pour l'année scolaire 1964-65. Les noms des couturières seront donnés, comme par le passé, pour les tuniques des élèves de 7e à 11e année. Les $2.50 ou $5.00 versés au début de l'année pour les livres seront remis sous enveloppe scellée, la dernière journée. Seuls les quelques livres neufs seront inspectés, et une retenue sera faite si ceux-ci ne sont pas en bonne condition.

Bibliothèque de vacances

Des livres prêtés par la bibliothèque publique de St-Boniface seront mis à la disposition de tous les élèves de l'école, tous les jeudis de 10 h. a.m. à midi. Soeur Brigitte encourage la lecture durant les vacances, car c'est là un moyen d'enrichissement culturel et spirituel.

Mme Ferrier sera la responsable de la Bibliothèque de Vacances, cette année. Les dames qui voudraient bien la seconder seraient les bienvenues. Téléphonez à CHapel 7-4975.

Dans le cadre du Centenaire de la Confédération, un échange d'élèves sera fait entre plusieurs provinces du pays. Parmi les élèves des 120 écoles manitobaines inscrites, Mlle Yvonne Asselin, de 11e année à l'école du Précieux-Sang, a été choisie.

On présenta un prix de rédaction sur la vocation religieuse ou sacerdotale à Mlle Andrée Sabourin, élève de 8e année. Ce prix fut offert par M. W. Morin, Grand Chevalier, au nom du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb.

Commission Laurendeau-Dunton

Les auditeurs eurent la chance d'entendre un exposé sur les sessions d'étude de la Commission Royale au sujet du Bilinguisme et du Biculturalisme, qui eurent lieu au "United College" le 27 mai. Le Père Lemoine sut très bien, avec divers rapports à l'appui et des opinions émises au sein de plusieurs groupes de discussion, résumer l'atmosphère et les idées de cette session divisée en 11 commissions différentes. Le Précieux-Sang était représenté par le R. P. A. Lemoine, curé, MM. C.-N. Dupas, J. Alain, G. Forest, Me A. Dubreault, M. et Mme H. Sala, M. Léo Landry, Mme M. Morier et M. R. Sabourin.

La commission no 4, présidée par le Père Lemoine, groupait 6 Canadiens français sur 18 participants. On y discuta pendant une demi-heure sur ce qu'on entend par "Canadien". Le Père Lemoine fit alors la recommandation suivante: "Que tout sujet au pays soit appelé Canadien, reconnaissant cependant qu'il y a deux langues et deux cultures officielles au Canada, le français et l'anglais, tout en respectant l'origine, la langue et la culture propres aux autres races du Canada."

Une autre question fut discutée dans cette commission: "L'anglicisation automatique de nos enfants à l'école", et provoqua la recommandation suivante: Là où la population française est en bonne majorité, que la langue de l'enseignement à l'école soit le français de la 1ère à la 6e année, excepté pour la période de l'enseignements de l'anglais.

M. C.-N. Dupas donna un rapport sur la commission no 5, que présida M. Léo Rémillard, entouré entre autres par sept Canadiens français: étudier et n'avoir pour but que de créer "l'unité" au pays; que le français et l'anglais soient enseignés à parts égales à l'école; que soit exigé que le français et l'anglais soient mis sur un pied d'égalité, mais d'une manière obligatoire dans tous les grades et pour tous les enfants (observation du juge Solomon); témoignage très encourageant d'un participant: ce qui distingue le Canada des Etats-Unis, c'est la présence de la culture française en ce pays.

M. J. Alain parla de la commission no 7 qui groupa 4 Canadiens français et 6 d'autres origines et avait pour modératrice une Scandinave. L'idée principale qui y fut émise: le manque de communication, de lien, au point de vue humain, chacun se tenant de chaque côté d'un mur infranchissable. Certains parents, a-t-on dit, craignent non pas la langue française enseignée dans nos écoles, mais la religion.

La commission no 9, selon le rapport de M. G. Forest, était présidée par M. Robert Roy, directeur de l'enseignement du français à Winnipeg, et elle groupa 18 personnes (7 Canadiens français, 3 Canadiens anglais, 5 Ukrainiens, 1 Américain et 2 "sans aucun passé"); On s'y entendit sur ce point: Nous ne pouvons être unilingues comme les Américains, en raison des faits historiques de notre pays qui possède deux cultures et deux langues, lesquelles découlent des deux peuples qui ont fondé ce pays. Le Canada doit avoir son drapeau distinctif.

Des divers rapports susmentionnés on pouvait tirer certaines statistiques instructives: population totale: 18,238,247, dont 58 pour cent sont de langue maternelle anglaise, 28 pour cent de langue maternelle française, 14 pour cent, les autres.

Ces données sur ces échanges d'idées ou de pensée dans les sessions de la Commission Royale ont été un enrichissement pour tous, et elles favoriseront une meilleure compréhension entre les races diverses de notre Canada. L'impression générale, c'est que le fait français semble avoir été mieux accepté des non-partisans et que les deux langues et les deux cultures officielles au pays seront mieux reconnues. Un autre point très encourageant: on espère que l'idée de langue d'enseignement à l'école soit "de plus en plus de français pour nos enfants".

Congrès de St-Claude

M. Roger Sabourin donna un rapport sur le congrès régional de l'Association d'Education à St-Claude, le 6 juin, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m., sous la présidence de M. Raymond Bernier. "Nous sommes les artisans de notre destin", tel était le thème de ce congrès.

Le R. P. R. Tessier, O.M.I., vicaire, donna un aperçu des camps d'été: Camp de Lebret, Sask., du 2 au 16 juillet, pour les servants de messe de 11, 12 et 13 ans; Camp Notre-Dame Plage Albert, pour les garçons de 8 à 14 ans, du 1er au 11 juillet et du 13 au 23 juillet, pour les filles de 8 à 12 ans, du 25 juillet au 3 août; Camp des Scouts, ralliement de tous les Scouts de l'Ouest canadien à St-Paul, Alta, du 4 au 11 juillet.

Cette année il n'y aura pas de Camps pour les Guides, Jeannettes et Louveteaux, parce que les cheftaines doivent suivre des cours de formation durant leurs vacances. Le Père Tessier demande des aides pour ces organisations de jeunes.

Après la prière de clôture, l'assemblée fut invitée à prendre un café, avant que tous se séparent . . . jusqu'à la rentrée des classes à l'automne. Car une autre année fructueuse se terminait lundi soir pour les Parents et les Maîtres du Précieux-Sang.

Mme Jacqueline THIOUX.



L'officier cadet Jacques Baillu, fils de Mme G. Bailliu-Cieciwa, 226, rue Berry, St-Boniface, vient de terminer son cours des arts au Collège Militaire Royal de Kingston, Ont., et il reçoit ci-dessus le prix d'excellence en français des mains de l'hon. Paul Hellyer, ministre fédéral de la Défense nationale, lors de la collation des diplômes. Il reçut en même temps son titre de bachelier ès arts et sa promotion régulière au rang de lieutenant dans le corps d'infanterie de l'Armée canadienne. Le nouveau lieutenant est né à Roubaix, France, et il fit ses études au College technique Turgot dans sa ville natale avant d'émigrer au Manitoba en 1957 à l'âge de 18 ans. Il s'enrôla aussitôt dans l'armée et, après neuf mois, il reçut son certificat de citoyen canadien. Il fréquenta le Collège militaire de St-Jean, Qué., pendant trois ans, puis le Collège militaire de Kingston ces deux dernières années. (Photo Défense nationale)

Directeurs des JMC pour l'année 1964-65

Rapport différé

Le 24 mai, à l'Institut Collégial St-Joseph, se tenait la réunion annuelle du Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada. Après un compte-rendu de la saison 1963-64 et un rapport des délégués au congrès régional, on procéda à l'élection des onze directeurs pour la saison 64-65. L'attente des résultats du scrutin fut agrémentée par un concert donné par un orchestre à cordes dirigé par M. Marius Benoist et commandité par le "Music Performance Trust Fund of the Recording Industries".

Réunis en assemblée régulière le 1er juin, les directeurs se répartirent les charges comme suit: présidente, Jeannine Mousseau; vice-président, Léopold Verreault; secrétaire, Thérèse Ouellet; trésorier, Roger Lachance; aviseur, le R. P. L. Guy, S.J.

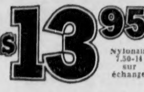
Comité de publicité: Mme Léopold Verreault, Rose-Marie Soucodre et Cécile Daoust; Réception, Mmes Louis Mollin et Alfred Monnin; Presse et radio, Mme Marius Benoist; Recrutement, Ninian Mellamphy.

La prochaine saison des JMC de St-Boniface promet d'être exceptionnellement intéressante. Tous auront le plaisir d'entendre: le jeudi 15 octobre, Marek Jablonsky, pianiste; le 14 novembre, le Quatuor à Cordes de Copenhague; le 8 février, Betty-Jean Hagen, violoniste; le 12 avril, l'Ensemble de Percussion de Paris. Le comité a décidé de donner aux membres étudiants l'occasion de participer activement à l'organisation et à la présentation de ces concerts. On projette également plusieurs réunions aussi attrayantes qu'intéressantes pour les amateurs de musique.

On peut obtenir d'autres renseignements ou réserver dès maintenant sa carte de membre en téléphonant à Mme Verreault, Whitehall 3-3619.

TORONTO — La plupart des Canadiens refusent de croire qu'un sixième de la population représente des gens qui vivent dans la pauvreté, déclare Bessie Touzel, "Et pourtant", explique-t-elle, "cette pauvreté détruit la population, augmente les problèmes sur le plan social, et suscite le désarroi, le malheur, et même le crime".

PNEUS DE QUALITÉ Firestone



$13.95 Nylonaire 7.50-14 sur échange

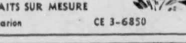
Le prix du Nylonaire est fixé loin en-dessous d'aucun autre pneu de qualité comparable. Il possède la structure moderne sans chambre à air, et la garantie à vie Firestone Rubber-X pour le millage et les hasards de la route . . . tout cela pour seulement $13.95 sur échange.



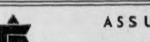
Achetez à termes faciles de LABOSSIERE SERVICE LTD. Provencher et Des Meurons CHapel 7-3970

HUB SERVICE
Touage, Alignement des roues, Reparations, Reglage, Service de freins, Pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph - CH 7-4533
Gérard Privé, propriétaire

GREEN ACRES MEMORIAL GARDENS AND FUNERAL CHAPEL
Un certificat de bénédiction fut émis par l'Archidiocèse de Saint-Boniface le 28 juin 1959.
Route No 1 Est du chemin Navin — Tél.: 222-3241



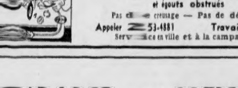
Pharmacie Paquin
A.-E. PAQUIN, propriétaire
Produits pharmaceutiques
Ordonnances de médecin remplies avec soin
Cartes de souhaits françaises pour toute occasion
157, avenue Provencher, St-Boniface — Téléphone: CHapel 7-3863



CHARLES LANTHIER & FILS
MANTEAUX DE FOURRURE FAITS SUR MESURE
99, rue Marion — CE 3-6850 — St-Boniface

ASSURANCES GEORGES-J FOREST
183, rue Marion — CHapel 7-1323

M. E. SABOURIN
Assurances de tous genres
Voyages
Chemin de fer — Paquebot — Avion
195, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-1351



ACE Sewer Rooter Service
évacue les tuyaux, conduits et égouts obstrués
Pas de creusage — Pas de dégâts
Appelez 253-4181 — Travail garanti
Service en ville et à la campagne

GARAND et MEYRES
Electriciens
49, Bernier Bay, St-Boniface
Téléphone 253-0017



Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sur votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.

Si vous pouvez vous qualifier, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.

Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.

Pour fixer un rendez-vous, signalez WH 2-7988 ou écrivez à:

E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale — Fidelity Life Assurance Company
515, Avenue Building, Winnipeg

MARTY'S
234, avenue Provencher
à côté des "Fils Natifs"
se spécialise dans la crème à la glace molle, chiens-chauds et hamburgers à la sauce Chili.
Frites et liqueurs douces de toutes marques.

Visitez l'Europe
Voyage pèlerinage — Sous la direction personnelle d'un Père de la Maison de Retraites: La Villa Maria
DÉPART DE WINNIPEG - - - 29 JUILLET
21 JOURS — visitant Londres, Genève, Rome, Nice (Côte d'Azur), Lourdes et Paris
Prix complet - - - - $898.50
Pour tous renseignements et dépliants gratuits vous adresser à la Villa Maria, St-Norbert, Manitoba.
OU
L'Agence de Voyages d'Eschambault, 136, avenue Provencher, St-Boniface 6, Manitoba. Téléphone: CE 3-3457.



CAMP NOTRE-DAME PLAGE ALBERT

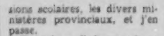
GARCONS (8-14 ans)	1er Camp	1er juillet - 11 juillet
GARCONS (8-14 ans)	2e Camp	13 juillet - 23 juillet
FILLES (8-12 ans)	3e Camp	25 juillet - 3 août

Pour tous renseignements, s'adresser à
M. L'ABBE YVON BOISVENUE
151, AVENUE de la CATHEDRALE
St-Boniface, Manitoba
Tél.: 233-4649

Jean Lévêque, directeur
268, rue Notre-Dame, Saint-Boniface
Tél.: CE 3-5337

"La Patente":

Une franc-maçonnerie canadienne-française?



Parler, de nos jours, de la "Patente", donc de l'Ordre de Jacques-Cartier, n'est plus un sujet tabou.

Après la dénonciation tonitruante de l'OJC par le sénateur T.-D. Bouchard en 1944, un homme, M. Charles-Henri Dubé, 19 ans plus tard, a osé, le premier, dans la revue "Maclean" de mai 1963, lever le voile sur cette organisation secrète.

Un autre, M. Roger Cyr, a suivi le mouvement plusieurs mois plus tard, en écrivant dans "La Patrie" de mars et avril, une série de trois articles sur le même sujet.

Pour faire suite à cette série d'articles, M. Roger Cyr sort aujourd'hui aux Éditions du Jour un livre qu'il intitule: "La Patente", et qu'il soustitre: "Tous les secrets de la 'maçonnerie' canadienne-française: l'Ordre de Jacques-Cartier".

Est-ce à dire qu'il révèle tous les dessous de cet organisme dont les ramifications s'étendent à tout le Canada, et qui, par groupements interposés, contrôle plus d'une organisation canadienne-française défendant les "droits" des minorités francophones.

Malheureusement, il suffit de parcourir le livre pour s'apercevoir qu'on est loin du compte.

Certes, à un lecteur non averti, l'ouvrage paraîtra rempli de révélations. C'est ainsi qu'on apprendra, avec intérêt si le sujet est neuf à nos yeux, comment se fait l'initiation au premier degré, comment se tiennent les assemblées d'une commanderie (XC), en quoi consiste la technique de "noyautage" et d'extériorisation, de quelle manière l'OJC s'impose dans des mouvements patriotiques, économiques, sociaux et autres, comme les Sociétés St-Jean-Baptiste, les Chambres de commerce, les caisses populaires, les oeuvres de terrains de jeux, les conseils municipaux, les commissions scolaires, les divers ministères provinciaux, et j'en passe.

De même, il fera toujours plaisir de connaître les noms cachés des 33 chanceliers de l'Ordre pour la période 1958-1963, ainsi que l'action de la "Patente" pour "imposer" aux Montréalais le Comité de Moralité et la Ligue d'action civique.

Enfin, autre révélation intéressante donnée dans ce livre: le rôle joué par l'Ordre dans la fondation de "feu" la Compagnie nationale de gestion, entreprise qui a englouti la bagatelle d'un million de dollars dans une faillite retentissante.

Toutefois, lorsque, à la page 125, M. Roger Cyr affirme que: "Les deux seuls secrétariats régionaux que la 'Patente' maintenait, à Montréal et à Québec, ont été fermés depuis deux ou trois ans", il oublie d'ajouter, légère erreur, que ces deux secrétariats ont été réouverts, puisque l'un, celui de Québec, est dirigé par M. Jean-Gilles Jutras, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et que l'autre, celui de Montréal, emploie à plein temps pas moins de six personnes.

Reste quand même que le livre de M. Roger Cyr, malgré son manque de documentation, reste un ouvrage à lire, ne serait-ce que parce qu'il permet au grand public de se rendre compte, si par ailleurs il a oublié l'article fondamental de M. Charles-Henri Dubé, sur le même sujet, de cette réalité qu'est la "Patente".

Bref, du fait que ce livre est d'abord un témoignage de l'auteur sur sa connaissance personnelle de l'Ordre, il reste à espérer que la véritable histoire de l'Ordre de Jacques-Cartier, avec documents à l'appui, et précisions apportées sur son influence réelle sur le monde canadien-français, sera écrite un jour.

(La Presse)

VOUS ADRESSEZ UNE LETTRE?

il faudrait écrire sur votre enveloppe:

1 Le nom du destinataire.

2 Le numéro et le nom de la rue, ou le numéro du casier postal. Le numéro de l'appartment ou du bureau d'affaires, s'il y a lieu.

3 La cité, la ville ou le village, et la zone postale, s'il y a lieu. La province, aussi.

4 Votre nom et votre adresse au complet dans le haut du coin gauche.

le facteur n'aura point à deviner– si la bonne adresse vous lui donnez.

POSTES CANADA POST

W7125WNF

Travail social d'envergure de la Société d'Aide à l'Enfance

La Société d'Aide à l'Enfance de l'est du Manitoba (Children's Aid Society of Eastern Manitoba) a tenu sa vingt-deuxième assemblée annuelle, le 5 mai dernier, dans l'auditorium de l'hôpital général St-Boniface.

Après le chant "O Canada" et le mot de bienvenue par le Révérend G. W. Thompson, on procéda à la lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle. Puis le président, M. Nicholas Suarez, le trésorier, M. Robert James Stanners, et le directeur de l'exécutif, M. D. J. Lugtig, présentèrent leurs rapports.

L'orateur invité, M. Allan Dryburgh, vice-président de la Société à Winnipeg, prit ensuite la parole. Il traita principalement des problèmes auxquels la société d'Aide à l'Enfance a à faire face.

Face au problème des "bébés maltraités", il dit que la Société doit se servir des méthodes de poursuite judiciaire et de traitement social, mais sans verser dans les extrêmes, comme ce fut trop souvent le cas jusqu'à présent. On devrait tenir les poursuites en cour fermée afin de protéger les familles concernées, et toujours compléter l'action judiciaire par le secours social.

Le conférencier mentionna aussi la pénurie d'assistants sociaux et suggéra comme remède, une augmentation des salaires accordés aux assistants sociaux, afin d'attirer plus de jeunes vers cette carrière. Il critiqua la façon de choisir les étudiants en service social et dit qu'on devrait adopter des méthodes plus sûres de sélection que la simple interview. Les assistants sociaux devraient en outre mettre en pratique durant un an les théories apprises à l'Université, avant d'obtenir leur degré.

M. N. Suarez, président, affirma que le travail efficace de la Société est le plus sûr moyen d'attirer l'attention du public sur l'oeuvre accomplie par elle.

M. D. J. Dugtig, directeur de l'exécutif, se fit l'avocat des jeunes en mentionnant qu'il faut les laisser exercer leur zèle et leurs talents aussi bien dans le champ du service social, qui vise à aider les gens aux prises avec des problèmes, que dans les champs tels que la science et la technologie où on leur laisse en toute confiance les rôles de pionniers.

Services rendus

La Société d'Aide à l'Enfance de l'est du Manitoba procure conseils, protection et soins aux familles et aux enfants de St-Boniface et de la plupart des municipalités organisées de l'est de la province.

Au cours de l'année 1963, la Société a rendu service à 236 familles, comprenant 790 enfants. Elle a secouru 182 filles-mères. De plus, elle a procuré des soins à au-delà de 1,000 enfants dont 366 étaient entièrement à la charge de la Société; 122 nouveaux enfants lui ont été confiés durant l'année; 146 furent, soit renvoyés dans leurs familles ou adoptés, ou atteignirent leur majorité; ils ne sont donc plus entretenus aux frais de la Société; 96 enfants furent placés dans des foyers adoptifs et 31 adoptions furent légalisées.

Elections

A la première réunion d'affaires du bureau des directeurs de la Société, tenue après l'assemblée annuelle, soit le 27 mai dernier, on procéda aux élections des nouveaux officiers.

M. Thomas P. Dooley, de 104, rue Chandos, St-Boniface, fut élu président, en remplacement de M. N. Suarez, président durant les deux dernières années.

Les autres officiers élus sont: M. Robert J. Stanners, 1er vice-président; M. J. F. Loewen, Steinbach, Man., 2e vice-président; M. James Stewart, secrétaire honoraire. Les présidents des comités sont: M. Robert J. Stanners, finances; M. Nicholas Suarez, personnel; Mme N. H. Pirotton, surveillance; Mme Fernand Viau, relations publiques, et M. R. J. Stanners, nomination.

La mosaïque linguistique du Manitoba, à l'étude

L'Association de langage moderne du Manitoba tiendra sa première assemblée le 4 juin, dans l'immeuble de l'Association des instituteurs du Manitoba, 1,000, avenue Portage, à 8 h. p.m., vient d'annoncer M. Louis Maurice, président du comité de publicité.

Un symposium de quatre, présidé par le Dr P. H. T. Tharlakson, traitera du sujet "La mosaïque du langage manitobain".

M. Marcel Bonneau, de l'Institut Pédagogique du Manitoba, M. Frank Enns, de l'école secondaire Gretna, le rabbin J. E. Witty, de l'école hébraïque de Winnipeg, et M. Michael Woroly, de l'école Lansdowne, décriront successivement l'importance du français, de l'allemand, de l'hébreux et du yiddish, et de l'ukrainien, dans l'éducation, dans les milieux professionnels et culturels et dans les cercles d'affaires, au Manitoba.

L'association des "Jean Meurdesoif"

CALAIS, France — Un Français, continuellement embarrassé par son nom de famille, a annoncé qu'il venait de fonder l'Association des gens qui ne peuvent supporter leurs noms.

Il s'agit de M. Jean Meurdesoif.

Mon but, a-t-il précisé, est d'attirer l'attention des autorités sur les gens qui, toute leur vie, ont à trainer un nom qui les ennuie sans avoir les moyens de le faire changer.

M. Meurdesoif désire faire modifier la loi de telle façon que les gens puissent faire changer leur nom facilement.

Il a révélé avoir déjà reçu des demandes d'entrées dans l'association de la part de gens qui se nomment Victor Hugo, Jean-Jacques Rousseau et Jules Verne, sans compter ceux appelés Monsieur Levray-Cocu et Monsieur Legrand Charles.

Des Maristes canadiens construisent un stade à Makoua, en Afrique

BRAZZAVILLE (CCC) — Dans le cadre de l'opération "Retrousser les manches", des Maristes canadiens ont collaboré à la construction d'un stage à Makoua, dans le diocèse de Fort-Rousset (Congo-Brazzaville).

Ce stade "Champagnat" a été inauguré en présence des autorités civiles et religieuses, dont Mgr Verhille, évêque de Fort-Rousset. Comme devait le déclarer le directeur du stade, lors de l'inauguration, le seul capital a été l'investissement humain. Tout a été fait à la main par les étudiants et les Frères Maristes.



Croquis de l'hôtel et de l'édifice à bureaux que le Canadien Pacifique construira sur un de ses terrains du centre de la ville de Montréal au coût de $30 millions. L'hôtel de 38 étages et de 620 chambres sera érigé et exploité par les Hôtels du Canadien Pacifique Ltée. Au côté de l'hôtel s'élèvera un édifice à bureaux de 20 étages qui sera construit par une société de développement. L'ensemble devrait être terminé pour la fin de 1966. La décoration de l'hôtel sera entièrement d'inspiration française et son personnel sera francophone.

Institut Collégial St-Pierre

Jeux olympiques de la région 13 à St-Pierre le 30 mai

Rapport différé

Le samedi 30 mai avait lieu à St-Pierre les éliminatoires des jeux de piste et de pelouse de la région 13 de la MSSAA (Manitoba Secondary Schools Athletic Association). Ce district est constitué des Divisions scolaires Rivière-Rouge, Hanover, Lord Selkirk, Agassiz et Seine (ces deux dernières ne participaient pas activement, cette année, aux éliminatoires sportives).

Vers 11 h. a.m., les concurrents défilaient sur le terrain conduits avec distinction par nos gracieux chefs de claque. M. Antonin Duhamel, inspecteur d'écoles, nous souhaita la bienvenue et nous adressa quelques conseils pratiques (en français, en anglais et en allemand!). M. Jake Epp, directeur de la région 13 et professeur de culture physique à l'Institut Collégial de Steinbach, et la Rév. Sr M.-Anna-Josèphe, directrice de l'Institut Collégial St-Pierre, nous adressèrent aussi des paroles appropriées.

Les chefs de claque de St-Pierre, sous l'habile direction de Jacqueline Tissot, exécutent avec grâce une marche rythmique. Ceux de Steinbach et de Selkirk donnent le ton de confiance et d'entrain par leurs démonstrations énergiques. (Permettez-moi une remarque personnelle: vive le savoir-faire, la distinction enseignés dans nos écoles canadiennes-françaises; nos chefs de claque de St-Pierre étaient des demoiselles élégantes et distinguées tout en portant un costume adapté à la circonstance!) Puis, M. Gérard Gagné, annonceur en chef, proclame les noms des premières épreuves.

Il faut admettre humblement que les divisions de langue anglaise sont plus fortes que nous dans de telles compétitions. Peut-être ont-elles plus d'entraînement? En tous cas, tous doivent avouer qu'elles ont des équipes puissantes! Cependant, la Division de la Rivière-Rouge ne se laisse pas abattre facilement. Nous inscrivons tout de même plusieurs victoires. Nous signalons ici les noms des élèves de notre division scolaire qui se sont classés premiers en différentes épreuves.

Course 440 verges, senior: Maurice Fortier, Otterburne; course du mille, intermédiaire: Eugène Ritchot, St-Pierre; course du mille, senior: Jean Lafournaise, St-Malo; lancer du disque, primaire: Léonard Desharnais, St-Pierre; lancer du disque, junior: Omer Fontaine, St-Pierre; saut à la perche, intermédiaire: Eugène Ritchot, St-Pierre; saut en longueur, senior: Robert Jutras, Otterburne. Nos filles se sont aussi montrées à l'honneur: course 220 verges, intermédiaire: Léonne St-Hilaire, St-Pierre; lancer du disque, primaire: France Hébert, St-Malo; lancer du disque, junior: Rachel Catellier, Ste-Agathe; lancer du disque, intermédiaire: Pierrette Marcotte, St-Malo; lancer du disque, senior: Elaine Morrissette, St-Pierre; lancer de la balle, junior: Carmelle Hébert, St-Malo.

Ces gagnants doivent maintenant concourir au niveau provincial à Sargent Park, Winnipeg, ce samedi 6 juin. Bonne chance à chacun!

Paulette TURENNE,
12e année,
Institut Collégial St-Pierre.

Prêt fédéral au Grand-Winnipeg pour épuration des eaux-vannes

OTTAWA — L'honorable John R. Nicholson, ministre fédéral de qui relève l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de $12,000 en faveur de la Corporation métropolitaine du grand Winnipeg afin d'aider à y réaliser un projet d'épuration des eaux-vannes.

Ce prêt, qui est fait aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, est consenti pour une période de 30 ans, au taux d'intérêt de 5¾ p. 100 l'an; son montant est calculé d'après un coût estimatif de $18,000.

La Corporation métropolitaine de Winnipeg projette d'agrandir et d'améliorer sa station actuelle de pompage située dans le secteur Montcalm. Le premier stade dans la réalisation de ce projet sera l'agrandissement des installations existantes de pulvérisation. Le prêt LNH aidera donc à financer le remaniement des installations de pulvérisation à la station actuelle de pompage.

Ce prêt porte à 23 le nombre des prêts consentis à la Corporation métropolitaine de Winnipeg et à une somme estimative de $12,540,355 les fonds qu'elle a empruntés du gouvernement fédéral comme aide à son programme d'enraiement de la pollution.

Si les travaux sont terminés au plus tard le 31 mars 1965, la SCHL pourra renoncer au remboursement de 25 p. 100 du principal du prêt LNH et à 25 p. 100 de l'intérêt couru ou payé en rapport avec le prêt, à la date de parachèvement du projet.

"Terre-Neuve et Labrador"

SAINT-JEAN (Terre-Neuve) — La province que dirige M. Joseph Smallwood s'appellera désormais "Terre-Neuve et Labrador". Ce projet de loi a été adopté en troisième lecture et n'a plus qu'à recevoir la sanction royale.

La nouvelle désignation paraîtra sur les armoiries provinciales, ainsi que sur la papeterie et les documents officiels du gouvernement.

La question n'a pas fini d'être débattue toutefois puisque le chef de l'opposition déposera la semaine prochaine en Chambre une motion demandant qu'en toute circonstance, Terre-Neuve s'appelle désormais "Terre-Neuve-Labrador".

C'est à l'école primaire que notre langue sera perdue ou sauvée

MONTREAL — Le drame des Canadiens français, c'est le drame de l'expression et l'Etat a le droit et le gouvernement le devoir de rectifier la langue française au Québec.

Selon le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, une réforme s'impose dans l'enseignement du français, non pas le français canadien, ou parisien, mais le français qui se parle aujourd'hui, le français correct.

Prononçant une allocution au 29e gala national annuel de la poésie canadienne de langue française, à Montréal, M. Lajoie, après s'être demandé si la décadence de notre langue était irrémédiable, a répondu qu'il appartenait à l'Etat et à l'école de répondre.

A l'école il appartient de créer la motivation du français pour les jeunes Québécois en renouvelant ses méthodes d'enseignement, et à l'Etat de doter le Québec "des structures institutionnelles et de l'appareil économique qui conditionneront la motivation psychologique de notre peuple pour sa langue".

Auparavant M. Lajoie avait cité des esprits caustiques qui soutiennent qu'après tout on pouvait bien rayer le grec des programmes d'études puisque, selon eux, on en avait déjà rayé le français.

Le ministre a vu dans cet énoncé une image-choc, "mais il indique une inquiétude réelle vis-à-vis l'enseignement de la langue française dans nos écoles".

C'est à l'école primaire que doit s'enseigner le français le plus pur, car c'est là que notre langue sera perdue ou sauvée.

Enfin, a dit M. Lajoie: "Remplaçons l'éducation du silence par l'éducation de l'expression; remplaçons la désintégration de la langue et de la pensée en nourrissant la source du langage, la volonté de s'exprimer".

L'information et la 3e session du Concile

OTTAWA (CCC) — Des projets pour alimenter les différents canaux d'information canadiens pendant la troisième session du Concile ont été discutés au cours d'une réunion qui s'est tenue à Ottawa.

Les organismes représentés à cette réunion étaient les Centres nationaux des techniques de diffusion de Montréal et de Toronto, de même que les Services d'information français et anglais de la Conférence Catholique Canadienne.

On prévoit que six personnes seront à Rome pour la troisième session du Concile. Ils écriront des articles pour les journaux et prépareront des émissions de radio et de télévision pour les stations privées. Le groupe comprend MM. les abbés Yvon Desrosiers et Pierre Forest, de l'Office catholique national des Techniques de diffusion, de Montréal; le R. P. Frank W. Stone et Mlle Bonnie Brennan, du Centre national des Techniques de diffusion, de Toronto, ainsi que MM. Bernard Daly et Réjean Plamondon, des Services d'information anglais et français de la C.C.C.

Au cours de la réunion, on a particulièrement discuté des problèmes techniques que pose l'acheminement des informations de Rome au Canada et de la possibilité d'organiser pour cette équipe des sessions d'étude préparatoires à la troisième session du Concile.

Neuf schémas conciliaires envoyés aux évêques

ROME (CCC) — Neuf des treize schémas ont été transmis récemment dans leur nouvelle rédaction aux pères conciliaires; ce sont les textes traitant de la charge épiscopale, des Eglises orientales, de l'oecuménisme, des religieux, des prêtres, de l'apostolat des laïcs, du sacrement de mariage, de la formation dans les séminaires et des écoles catholiques. Ces textes ont été amendés conformément aux voeux des pères conciliaires.

Quatre autres textes sur la Révélation, l'Eglise, les Missions et la présence de l'Eglise au monde contemporain, seront transmis aux pères conciliaires, aussitôt qu'ils auront été mis au point par les commissions compétentes.

Le pape rappelle les religieux aux voeux qu'ils ont contractés

CITE DU VATICAN — Le pape a exhorté les religieux à rester attachés au triple voeu d'obéissance, de chasteté et de pauvreté et à s'adapter aux conditions des temps présents, dans un discours en latin qu'il a prononcé en recevant les membres des chapitres généraux des Passionnistes, des Capucins, des Montfortains, des Assomptionnistes, des Stigmatins, auxquels s'étaient joints trente provinciaux de la compagnie de Jésus pour l'Amérique latine et qui avaient à leur tête le cardinal Ildebrando Antoniutti, préfet, et Mgr Paul Philippe, secrétaire de la congrégation des religieux.

Sur le premier voeu, le pape a déclaré que l'autorité doit être maintenue dans les limites de la charité et du respect de la personne humaine. Après avoir défini la chasteté "comme une pierre précieuse", le pape a recommandé aux religieux d'aimer la pauvreté, de fuir le luxe, de s'abstenir des quêtes excessives et de faire face, dans toutes les parties du monde, aux besoins des "vrais pauvres" avec les moyens que la Providence leur fournit.

Paul VI a ensuite indiqué que la discipline doit être maintenue mais sans adopter de nouvelles règles dont le nombre excessif peut nuire à leur application. D'autre part, les ordres religieux devront adapter leurs règles aux temps présents "sans innovations qui ne soient pas en accord avec la nature de l'ordre ou les intentions de son fondateur". Enfin le Saint-Père a prôné une adaptation de l'apostolat aux exigences du monde d'aujourd'hui et il a représenté à ses auditeurs la nécessité pour les religieux de prêter leurs concours aux évêques dans les diocèses où ils résident.

Produit national brut des USA en 1964: $620 milliards

HOT SPRINGS (Virginie) — Le produit national brut des Etats-Unis atteindra environ $620,000,000,000 pour l'ensemble de 1964, estiment les économistes du "Business Council", un groupe de dirigeants de grandes entreprises américaines qui s'est réuni à Hot Springs. Ce chiffre rejoint les prévisions de l'administration Johnson.

Le rythme annuel du produit national brut a atteint $608,500,000,000 pendant le premier trimestre de cette année et pour atteindre $620 milliards il devra toucher environ $630 ou $635 milliards pendant le quatrième trimestre, estiment ces experts.

M. Frederick Kappel, président de "American Telephone and Telegraph Co.", membre du "Business Council", estime qu'une augmentation de $6,000,000,000 à $6,500,000,000 chaque trimestre constitue "un mouvement assez graduel".

Toutefois, M. Kappel a souligné que "les hommes d'affaires tiennent grand compte des salaires, des prix et de la balance des paiements américaine, car ils savent que l'ensemble pourrait se déséquilibrer si l'une des parties qui le forment subit de fortes fluctuations".

Divers économistes ont déclaré à la réunion qu'ils ne voient aucune raison de relever les taux d'intérêt dans le proche avenir et que les dépenses en biens de production de 1964 sont stimulées par la récente diminution des impôts fédéraux.

Des congés de fin de semaine pour les prisonniers fédéraux?

OTTAWA — Affirmant que les pénitenciers ne sont pas des endroits favorables aux rencontres entre les prisonniers et leurs femmes, le commissaire fédéral des pénitenciers, M. A. J. MacLeod, a déclaré qu'il tentait de mettre à exécution l'idée que les bagnards pourraient bénéficier de congés de fin de semaine afin de visiter leurs familles.

"Il est entendu qu'une expérience en ce sens sera tentée prochainement", a déclaré le commissaire, au cours d'une entrevue qu'il accordait récemment.

Surveillez ces enfants

Les barboteuses, ces petites piscines d'enfants, dans la cour, sont pour eux une source intarissable de joie. Il n'en faut pas davantage pour attirer tous les autres mioches du voisinage. Mais surveillez-les! Il suffit de quelques secondes pour qu'un enfant se noie. Une surveillance de tous les instants, par une grande personne, doit s'exercer chaque fois qu'un enfant va près de l'eau. Trop souvent, un appel au téléphone, un coup de sonnette à la porte, éloigne la surveillante le temps suffisant pour qu'un enfant se noie.

Voici ce que suggère votre Croix-Rouge. Si vous êtes à surveiller les enfants qui s'ébattent dans une barboteuse et êtes appelée à vous éloigner, ne serait-ce qu'un petit moment, faites-vous une règle de conduite rigoureuse de faire évacuer la barboteuse jusqu'à votre retour. Un petit sifflet vous sera utile. Si le téléphone sonne, donnez un coup de sifflet et assurez-vous que tous les enfants quittent la piscine et s'en tiennent éloignés. Alors, seulement, allez répondre au téléphone. A votre retour, un autre coup de sifflet sera pour les enfants le signal qu'ils peuvent retourner jouer dans la barboteuse.

Si vous disposez d'un carré de sable, dans la cour, tant mieux! Les enfants pourront s'y amuser pendant que vous êtes dans la maison. Ils seront moins tentés de désobéir s'ils ont autre chose pour s'amuser durant votre absence.

Du 7 au 13 juin marque la semaine de sécurité aquatique de la Croix-Rouge au Canada. Votre Croix-Rouge vous exhorte à surveiller constamment vos enfants lorsqu'ils jouent près de l'eau, dans l'eau ou sur l'eau. Apprenez à vos enfants à être conscients des dangers de l'onde. Pensez-y . . . pour sauver des vies.

Un prélat des USA dénonce les "pilules"

CLEVELAND — Un prélat catholique a dit que le Dr John Rock, promoteur de pilules contraceptives, "utilise son pouvoir d'homme de science pour s'attaquer à la foi de ses frères catholiques."

La déclaration de Mgr Francis W. Carney, directeur du bureau familial du diocèse de Cleveland, a été faite en réponse à une conférence du Dr Rock.

Le Dr Rock, un gynécologue catholique de Brockline, Mass., a critiqué l'opposition de l'Eglise catholique contre l'usage des pilules orales contraceptives qu'il a contribué à fabriquer. Il a repris les opinions contenues dans son livre "The Time Has Come" ("Le temps est venu"), savoir que l'usage de la pilule est permis aux catholiques romains.

Suppression à Panama des classes de mariage et d'enterrement

PANAMA (CCC) — Mgr Thomas-Albert Clavel - Méndez, archevêque de Panama, a décidé la suppression dans son archidiocèse des classes de mariage et d'enterrement. Tout ce qui n'est pas conforme à la liturgie dans ces cérémonies, a-t-il précisé, doit être supprimé: profusion de cierges, pages, déroulement de tapis, etc.

En outre, en sa qualité de président de la conférence de l'épiscopat du Panama, Mgr Clavel-Méndez a autorisé les prêtres de ce pays à revêtir, en dehors des cérémonies religieuses, le clergyman en lieu et place de la soutane.

Le méchant prend un air effronté, tandis que l'homme droit prend garde à sa route. (Prov. 21, 29)



Ces quatre jeunes hommes se sont classés les meilleurs chauffeurs adolescents du Manitoba au dernier concours annuel des Jaycees, le dimanche 31 mai, à East Kildonan. Ils sont, de gauche à droite, Bruce Clapham, 19 ans, de Winnipeg, qui se classa deuxième, Leland Harms, 17 ans, de Portage-la-Prairie, et Richard Graboski, 18 ans, de West Kildonan, qui se méritèrent les troisièmes places ex aequo, et Allan Gowryluk, 17 ans, de Selkirk, gagnant du premier prix de $100.00 et du trophée Imperial Esso. Ce dernier représentera le Manitoba aux championnats canadiens à Toronto en juillet.

Mettez votre main à la charrue...



Il n'y a qu'un moyen pour vous de rendre cette terre productive, et c'est de mettre votre main à la charrue, tracer le sillon, jeter en terre la semence et la soigner. La moisson est votre récompense ... De la même manière vous devez gagner votre sécurité et les meilleures choses de la vie. Mettez votre main à la Charrue Coopérative en devenant un membre actif de votre COOPERATIVE locale. Collaborez avec vos concitoyens pour obtenir un meilleur mode de vie pour tous et chacun. Jouez un rôle dans une entreprise qui appartient à ses membres.

LES COOPÉRATIVES sont des gens en affaires par et pour eux-mêmes

Le Pape définit le rôle du journal catholique

ROME (CCC) — Le pape Paul VI a longuement parlé des tâches et de la fonction de la presse catholique, dans un discours qu'il a prononcé en recevant un pèlerinage piémontais, comprenant notamment les rédacteurs de Turin d'un grand journal catholique de l'Italie septentrionale.

Le Saint-Père a tout d'abord rappelé que récemment encore il avait demandé à l'épiscopat italien de vouer une attention particulière au problème de la presse catholique. Puis, brièvement, il a parlé de la disparition de l'organe de l'Action catholique italienne "Il Quotidiano", qui, lors de sa fondation, lui avait causé à lui-même beaucoup de soucis et donné de vastes espérances. S'il cesse de paraître, c'est en vue d'améliorations dans le secteur de la presse catholique, l'édition romaine étant à l'origine d'énormes frais administratifs et ayant un tirage assez restreint.

Après avoir réaffirmé, comme l'a enseigné Jean XXIII dans l'encyclique "Pacem in terris", que l'homme moderne a le droit à l'information, le Souverain Pontife a dit que le journal est un miroir et qu'il est soumis à ses propres lois, qui sont d'informer, de relater, de rapporter les événements tels qu'ils sont, de servir la vérité, la vérité objective concernant le monde qui nous entoure. Il en découle que certains ont la tendance à considérer qu'un journal, même catholique, est une entreprise profane, c'est-à-dire un reflet du caractère profane de la vie.

"Or, a poursuivi Paul VI, le journal catholique doit obéir à une loi fondamentale, celle d'apprendre au lecteur à bien évaluer les faits qu'il présente. Le journal catholique doit non pas seulement informer mais former le lecteur. Il doit stimuler la saine mentalité qui classe les faits d'après les principes supérieurs et qui, dans un sens ou dans l'autre, les idéalise, en fait un ferment de pensée chez celui qui, à travers le journal, vient à les connaître. Il doit servir la vérité propre de l'âme, apte à l'éclairer, à la diriger, à la perfectionner, à la sanctifier. Le journal doit provoquer chez le lecteur le processus de jugement, qui l'introduit dans la vérité libératrice et salvatrice."

"Une telle tâche, a dit encore le Pape, n'est plus profane, mais sacrée, même si malheureusement une presse nombreuse l'exerce en entrant dans les âmes non pas pour y susciter la vérité, mais pour y déformer des impressions ou des idées, et pour y introduire des attaches qui sont pires qu'une chaîne extérieure, les attaches de l'erreur, de l'esclavage spirituel à des idées erronées ou même simplement du servilisme à l'opinion des autres."

Le journal, a poursuivi en substance le Saint-Père, ne doit donc pas être seulement un miroir passif, mais un "enseignant actif". Dans la sphère des activités humaines, rien n'est plus près du domaine religieux que la fonction de l'enseignement. Dans un certain sens, la fonction de la presse peut et doit être comparée à celle de l'enseignant, avec deux différences toutefois, toutes deux en faveur de la presse: L'Enseignant ne parle que pendant un temps relativement bref et à peu d'auditeurs; le journal s'adresse à de nombreux lecteurs et pendant une durée indéterminée. L'enseignant s'adresse à des enfants, le journal à des adultes. Chaque jour, le journal diffuse son enseignement à des hommes mûrs et responsables, et exerce de cette façon une influence considérable sur les événements du monde. Son activité se déroule au plan spirituel, touche le peuple tout entier et décide, oui ou non, de la réalisation du Royaume de Dieu au sein de notre société.

Le problème de la presse catholique est donc devenu de nos jours un problème d'Eglise et il doit faire l'objet de la catéchèse. A l'heure actuelle, la presse catholique ne constitue pas un "luxe superflu" mais un instrument nécessaire, qui doit être mis au service de la diffusion des idées qui, nourries de la foi catholique, sont elles-mêmes à son service et au service de sa proclamation. Il n'est plus possible, à notre époque, de vivre sans avoir d'idées fermes sur les temps historiques que nous vivons et que nous préparons, sans être au courant et sans se tenir constamment au courant des événements qui se déroulent autour de nous, afin que chacun soit à même de se former un jugement fondé sur les principes chrétiens, et ceci personne ne peut le faire sans avoir "les renforts, les impulsions et les stimulants qui lui sont fournis par la presse catholique". Chaque famille, chaque catholique doit donc être uni à "ce service spirituel et moral", que constitue la presse catholique quotidienne. C'est aux catholiques que revient de donner vie à "cette source de l'apostolat de la vérité chrétienne"; ils le feront en étant convaincus de l'importance, de la nécessité, de l'urgence de procurer à la presse catholique, les moyens nécessaires pour assurer à notre époque son efficacité et sa diffusion.

Visites interprovinciales de centaines d'étudiants

MONTREAL — Le Conseil canadien des Chrétiens et Juifs annonce qu'il reste environ 134 places de libres pour les étudiants qui désirent participer aux visites intercommunautaires qu'il organise.

Au cours de ces visites-échanges, un étudiant du Québec reçoit d'abord chez lui, du deux au 16 juillet, un étudiant venu d'Ontario ou de l'Ouest canadien. Reconduisant ensuite son visiteur chez lui, l'étudiant du Québec passe à son tour deux semaines à l'étranger.

"Si par ces échanges, dit le Conseil canadien, on veut donner aux étudiants l'occasion de se familiariser avec une langue seconde tout en visitant une province d'une autre culture, on songe davantage à les initier à la pratique de bonnes relations humaines."

Les organisateurs des visites font savoir qu'il ne reste plus que deux semaines pour remplir les formules d'inscription.

On avait prévu 500 voyageurs du Québec et 500 pour le reste du pays.

Le Québec compte actuellement 366 voyageurs inscrits. Les organisateurs précisent que de nombreux postes sont encore libres sur les 100 qu'on destinait à l'Ouest du pays.

Le Conseil canadien des Chrétiens et Juifs offre des bourses pour les voyages dans l'ouest du pays, ce qui paie la moitié du coût du billet de chemin de fer.

Jean de Brébeuf, patron du Québec

CITE DU VATICAN — Les "Acta apostolica sedis", bulletin officiel du Saint-Siège, publient le décret proclamant saint Jean de Brébeuf (et ses compagnons martyrs), protecteur principal de la province canadienne inférieure et protecteur secondaire de la France atlantique, méditerranéenne et septentrionale, ainsi que de la Compagnie de Jésus de Paris. Ceci veut dire que saint Jean de Brébeuf devient un des saints patrons du Québec.

Ecoute ton père, lui qui t'a engendré, et ne méprise pas ta mère, quand elle est devenue vieille. (Prov 23, 22)

Le Québec a son ministère de l'Education

QUEBEC — Le ministère de l'Education a été proclamé le 13 mai avec M. Paul Gérin-Lajoie comme son premier titulaire.

Le nouveau ministre de l'Education a immédiatement annoncé que la formation du Conseil supérieur de l'éducation, prévu par le bill 60, serait annoncée d'ici quelques jours.

Cette proclamation a mis fin à l'existence légale du Conseil de l'instruction publique, des deux comités confessionnels et du département de l'Instruction publique qui jusqu'à maintenant conservaient la responsabilité des aspects pédagogiques de l'enseignement.

Les structures du nouveau ministère ont déjà été créées, mais ses cadres sont encore loin d'être complets, même si la plupart des anciens fonctionnaires de l'Instruction publique ont été absorbés.

Le ministère de l'Education devra mettre sur pieds un service de rédaction de manuels scolaires et un autre de programmes d'études. Ces services n'existaient qu'à l'état rudimentaire dans les anciennes structures du système d'enseignement.

Les responsabilités du ministère en ce qui a trait aux universités, aux écoles normales et aux droits des neutres, restent encore indéfinis. Un rapport de la Commission Parent sur ces questions est attendu d'ici la fin de l'année.

Les fonctionnaires supérieurs du ministère sont: M. Arthur Tremblay, sous-ministre, anciennement directeur de la planification au ministère de la Jeunesse; M. Joseph-L. Pagé, sous-ministre associé en charge de l'enseignement catholique, anciennement sous-ministre de la Jeunesse; M. Howard S. Billings, sous-ministre associé en charge de l'enseignement protestant, anciennement secrétaire du Comité protestant au département de l'Instruction publique.

Avec la proclamation du ministère de l'Education, le poste de surintendant de l'Instruction publique se trouve aboli, et on croit que son titulaire, M. Omer-Jules Desaulniers, prendra sa retraite.

Quant à M. Roland Vinette, qui était secrétaire du département de l'Instruction publique, il devient conseiller spécial au ministère de la Jeunesse.

Au debut de la séance du 13 mai à l'Assemblée législative, le premier ministre Jean Lesage a fait l'éloge de M. Gérin-Lajoie et lui a offert ses meilleurs voeux.

Le chef de l'opposition Daniel Johnson a fait de même et a ajouté:

"Au dernier surintendant de l'Instruction publique, à nos seigneurs les évêques qui n'ont jamais réclamé ni des témoignages de reconnaissance, ni évidemment une rémunération, aux membres du Comité protestant comme aux membres du Comité catholique, je dis aujourd'hui: le chef de l'opposition et les députés de l'Union nationale s'inclinent profondément comme on le fait devant des hommes qui ont bien servi la nation."

Parlant au nom du gouvernement, M. Gérin-Lajoie a fait écho aux sentiments exprimés par M. Johnson en exprimant aux responsables des anciennes structures de l'enseignement "la gratitude de notre population pour tout ce qu'ils ont consacré à l'avancement de l'éducation, par conséquent à l'avancement de notre peuple".

"Le peuple du Québec a jugé qu'il fallait aujourd'hui modifier ses institutions. Cela ne doit en aucune façon être interprété comme une censure de ceux qui se sont donnés, de toute leur générosité, au soin de ces institutions que les circonstances nous ont appelés à modifier", a-t-il ajouté.

4,500 employés

Le ministère de l'Education comprendra 4,500 employés, dont 1,155 proviennent du département de l'Instruction publique. En fait, tous les employés du DIP et du ministère de la Jeunesse passent au service du nouveau ministère de l'Education.

Le budget total du ministère est de $413 millions, ce qui inclut le budget de $11 millions qui était consacré au DIP, et une autre somme de $35 millions prévue pour les investissements universitaires.

La proclamation du ministère de l'Education ne signifie pas l'abrogation de la loi de l'instruction publique. Seules les parties concernant l'administration du système d'enseignement et mentionnées dans le bill 60 disparaissent.

Les pouvoirs des commissions scolaires restent tels quels.

Quant aux règlements édictés en vertu de dispositions abrogées par le bill 60, ils demeureront en vigueur tant qu'ils n'auront pas été remplacés. Il en est de même pour les décisions rendues et de reconnaissances accordées en vertu d'articles abrogés.

La Commission Parent soulignait dans son premier rapport la nécessité d'une refonte complète des lois et des règlements scolaires en un tout cohérent.

Le fruit de l'humilité c'est la crainte de Dieu, richesse, honneur et vie. (Prov 22, 4)



La "basilique" de Notre-Dame du Cap, ouverte au culte depuis le début de mai, était récemment archicomble lors du pèlerinage provincial des protégés des "Patros" dirigés par les Religieux de St-Vincent-de-Paul. Dans les jardins de la Madone, tout autour du lac du Rosaire, les jeunes musiciens, une clique après l'autre, offrirent un air en hommage à la Vierge. Le nouveau temple dont nous voyons ici l'intérieur sera inauguré officiellement, comme on le sait, les 14, 15 et 16 août prochains.

Le 6 juin . . . La plus grande opération combinée de tous les temps, l'invasion de la Normandie, il y a 20 ans, a été remarquable pour le Canada dans ce sens que les trois Armes canadiennes ont combattu ensemble pour la première fois. Les soldats de notre 3e Division occupèrent le milieu de la scène, appuyés par les escadrons de bombardiers et de chasseurs de l'A.R.C., les dragueurs de mines de la M.R.C. qui nettoyaient la mer et les canons navals qui, eux, nettoyaient les plages. Il faut aussi mentionner les barges de la M.R.C. qui ont permis à une partie de la Division canadienne d'assaut de débarquer. En haut à gauche: pendant la traversée de la Manche, les soldats prennent un moment pour prier; en haut à droite: rassemblement des hommes et du matériel sur le rivage, après l'assaut initial; en bas à gauche: des blessés attendent d'être évacués; en bas à droite: des civils français accueillent leurs libérateurs canadiens. (Photo Défense Nationale)

Il faut savoir scientifiquement si l'indépendance est possible

MONTREAL — L'avenir du Canada est-il dans une confédération où le Québec jouirait d'un statut spécial et deviendrait "un Etat-associé doté de toutes les prérogatives essentielles à un Etat et ne laissant au gouvernement central que les pouvoirs nécessaires à maintenir les liens confédératifs?". M. Pierre Laporte a affirmé dimanche soir que le Comité parlementaire sur la constitution avait justement pour tâche de répondre à ces questions.

S'adressant devant les jeunes libéraux du comté de Maisonneuve, le ministre des Affaires municipales a ajouté que le gouvernement provincial avait demandé au comité de se pencher également sur la possibilité et les conséquences de l'indépendance pour vider la question: il est temps selon lui que ces graves problèmes soient étudiés, sans amateurisme, par des experts. L'indépendance est-elle possible? Qu'arriverait-il au lendemain de cette indépendance? Autant de questions qui appellent des réponses "scientifiques".

Des réclamations précises

"Il est essentiel que nous sachions, a dit le ministre, ce qui se cache derrière l'indépendance. Est-ce possible? Sera-ce une catastrophe économique? Quelles seront ses répercussions politiques, sociales, culturelles? Refuser d'étudier le problème ne le résoudra certes pas, le laisser débattre — comme il s'est fait jusqu'à présent — presque exclusivement par des amateurs, encore moins. M. Lévesque a raison: nous ne sommes pas les experts pour y répondre scientifiquement."

M. Laporte a déclaré qu'il avait appuyé fermement l'extension du mandat du comité parlementaire sur la constitution: seuls des économistes, des sociologues et autres spécialistes sont en mesure de déterminer les structures politiques dont le Québec a besoin pour s'épanouir pleinement.

Le Québec a d'autant plus besoin de l'analyse serrée de ces hommes de science que l'ère des revendications vagues, des énoncés de principes généraux est révolue: dans ses relations avec le reste du Canada, avec le gouvernement central, le Québec doit formuler des réclamations précises, étayées, "presque mathématiques". Depuis 1960, selon le ministre, "le Québec cherche à savoir exactement ce qu'il veut".

Nouveau climat

Le Québec ne se borne plus à défendre négativement son autonomie, a affirmé M. Laporte. Au cours des dernières conférences fédérales-provinciales, le Québec n'a pas déposé de mémoire où était demandée "la sauvegarde de nos droits"; "nos droits" n'ont pas été opposés, par exemple, au projet fédéral de caisse de retraite: le Québec au contraire a présenté son propre projet qui, en sauvegardant "ces droits et cette autonomie", a prévalu par sa supériorité.

Le climat des relations entre Québec et Ottawa, a dit le ministre, a été transformé. Québec n'attend plus les projets fédéraux pour y opposer ses sempiternels "droits"; il apporte des chiffres, des statistiques, des projets que soutiennent devant les experts fédéraux les propres spécialistes du gouvernement québécois. "Voilà, a-t-il ajouté, de l'autonomie positive: au terme de la conférence de novembre 1963, nous n'avons pas remporté une victoire complète mais nous sommes revenus avec 50 pour cent de l'argent que le gouvernement fédéral rétrocédait aux provinces. Au sujet des prêts aux municipalités, nous avons obtenu que les demandes soient dirigées vers Québec, qui reçoit et distribue les fonds. Au sujet des prêts aux étudiants, Québec a obtenu équivalence fiscale. En résumé, nous avons substitué au refus global une collaboration raisonnée, lucide, qui se traduit par des réclamations précises".

Cette nouvelle orientation des rapports du Québec avec le gouvernement central, orientation qui se précisera encore davantage au sein de structures constitutionnelles plus adéquates, fait conclure à M. Laporte que si le dernier demi-siècle a été celui de la centralisation, le prochain sera celui des provinces.

Le Secrétariat pour les religions non chrétiennes

ROME (CCC) — Le nouveau Secrétariat pour les religions non chrétiennes, dont la constitution a été annoncée par le pape à St-Pierre en la fête de la Pentecôte, sera compétent pour les questions touchant les rapports avec les juifs. De ce fait, l'appendice du schéma sur l'oecuménisme, traitant de "L'attitude des catholiques envers les non-chrétiens et en particulier envers les juifs", distribué aux pères conciliaires lors de la deuxième session du Concile, devrait, en principe, passer sous l'autorité du nouvel organisme. On sait que ce texte a été préparé par le Secrétariat pour l'union des chrétiens, que préside le cardinal Augustin Bea.

On pense toutefois, dans les milieux bien informés, qu'en pratique ce seront les mêmes experts qui ont travaillé à l'élaboration de ce texte, qui continueront à s'en occuper. Le nouveau Secrétariat, dont seul le président est connu jusqu'ici, n'aurait pas le temps, en effet, de préparer de nouveaux textes pour la prochaine session conciliaire, dont l'ouverture est prévue pour le début du mois de septembre.

D'autre part, dit-on, cet organisme qui sera dirigé par le cardinal Paolo Marella, est conçu plutôt comme un organisme post-conciliaire, qui devra travailler à l'application des décisions du Concile. Certains se demandent si une place à part sera faite aux juifs, étant donnée la prééminence reconnue "au peuple élu de l'Ancien Testament" parmi les non-chrétiens, par les plus hautes autorités de l'Eglise. Mais on rappelle à cet égard que, comme cela a été déclaré à plusieurs reprises, toute considération autre que celles de caractère strictement religieux restera étrangère à l'activité du nouveau Secrétariat. On souligne enfin que, répondant aux voeux exprimés par plusieurs pères conciliaires, le nouveau Secrétariat pourra oeuvrer en faveur d'une meilleure entente entre juifs et musulmans, fût-ce simplement sur le plan spirituel.

Des précisions sur le nouveau "Secrétariat pour les non-chrétiens" ont été apportées dans un article non signé paru dans "L'Osservatore Romano" et qu'on attribue au cardinal Marella, président de ce Secrétariat.

L'A.H.C.C. établira une Ecole d'administration hospitalière

OTTAWA (CCC) — A l'issue de son congrès annuel qu'elle a tenu à Ottawa du 17 au 19 mai, l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada a décidé d'établir une Ecole d'administration hospitalière conjointement avec l'Université d'Ottawa.

Plus de 300 personnes venant de toutes les provinces du Canada ont assisté à ce congrès.

Lors de son congrès annuel de 1962 tenu à Edmonton, l'Association avait appuyé chaleureusement l'idée de créer une Ecole d'administration hospitalière et, vu que la réalisation de ce projet devient chaque année plus urgente et que ses ressources financières lui permettent maintenant de lancer une telle entreprise, elle a décidé d'établir une Ecole d'administration hospitalière à l'Université d'Ottawa. On espère pouvoir ainsi fournir aux hôpitaux le personnel compétent dont ils ont besoin.

Une autre résolution adoptée par l'assemblée générale du congrès prévoit la formation d'un Comité chargé de recommander la formulation d'une synthèse entre la théologie des hôpitaux catholiques et l'application pratique de cette théologie dans l'administration des hôpitaux catholiques.

Convaincue que le système des hôpitaux volontaires est le plus en mesure d'assurer les meilleurs soins aux malades du Canada et s'est révélé le plus économique, l'assemblée générale du congrès a pris connaissance avec inquiétude de la recommandation de la Commission Byrne, au Nouveau-Brunswick. Celle-ci a proposé que le contrôle administratif des hôpitaux de cette province soit confié au gouvernement.

Le congrès a confié au Conseil de direction de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada le soin de créer un Comité spécial pour trouver les moyens de résoudre les problèmes médico-moraux qui ont été soulevés au cours des discussions de l'assemblée générale.

Enfin, considérant que l'aumônier de l'hôpital est un membre important de l'équipe hospitalière et qu'à ce titre il doit avoir une connaissance particulière du soin total du malade, l'assemblée générale a adopté une résolution encourageant les aumôniers à faire face à leurs responsabilités en ce domaine.

Les hôpitaux catholiques ont une tâche spirituelle à remplir

OTTAWA (CCC) — "Le développement des techniques modernes médicales, comme celui de l'administration, ne va pas de pair nécessairement avec l'approfondissement du sens de la miséricorde et du dévouement compatissant et généreux pour les personnes elles-mêmes qui souffrent."

C'est ce qu'a déclaré Son Excellence le gouverneur général du Canada, M. Vanier, lors du banquet du congrès de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada, le 18 mai.

"Certes la médecine et la chirurgie se sont développées d'une façon admirable, a-t-il dit, mais souvent elles ne peuvent rendre au malade une santé plénière, et après l'avoir sauvé de la mort elles le laissent, pendant de longs mois de convalescence, dans un état d'extrême misère. C'est pourquoi leur développement même exige un nouveau développement de la compassion et de la miséricorde pour comprendre et soulager ces états nouveaux de faiblesse".

M. Vanier a ajouté que le technicien doit être complété par l'apôtre compatissant et miséricordieux qui sait d'abord écouter son coeur et se pencher sur les misères qui ne peuvent plus être secourues par les hommes et qui ne relèvent plus que de la miséricorde de Dieu. Ceux qui s'occupent de ces oeuvres de miséricorde ont donc besoin aujourd'hui, plus encore qu'autrefois, d'une vie intérieure profonde qui peut seule, avec la grâce de l'Esprit-Saint, surnaturaliser cette sensibilité profonde qui est le moyen immédiat indispensable pour pratiquer la miséricorde.

Le gouverneur général a invité l'intellectuel et le praticien à voir, dans leur malade, non seulement un sujet ou un cas intéressant pour leur technique, mais un frère misérable qui demande un dévouement tout désintéressé.

Le distingué conférencier a rendu hommage à l'Eglise, qui a été à l'origine de nombreuses institutions de miséricorde, et plus particulièrement à l'Eglise canadienne qui dirige encore beaucoup de ces institutions.

Mgr J. Landriault est nommé évêque de Hearst en Ontario

OTTAWA (CCC) — Son Exc. Mgr Jacques Landriault, évêque auxiliaire à Alexandria, vient d'être nommé évêque de Hearst. Il succède à Mgr Louis Lévesque qui devenait récemment archevêque-coadjuteur avec droit de succession de l'archevêque de Rimouski.

La nouvelle en a été annoncée le 26 mai dernier par la délégation apostolique à Ottawa.

Mgr Landriault avait été nommé évêque auxiliaire à Alexandria le 22 mai 1962 et avait été sacré le 25 juillet de la même année. A Alexandria, il était curé de la cathédrale et vicaire général du diocèse.

Le plus beau choix de carrières? LES INDUSTRIES GRAPHIQUES VOUS L'OFFRENT





Sessions d'études, rapports concis, conférence magistrale font du congrès régional de l'AECFM à St-Claude, un succès

ST-CLAUDE — Quelque 200 personnes des paroisses du secteur de la Montagne et d'autres centres franco-manitobains ont participé, samedi dernier, au congrès régional de l'AECFM. Dès 9 h .a.m., elles s'inscrivaient dans le registre à l'entrée de la salle Radaz. Vers 10 h., après l'O Canada et la prière, le congrès s'ouvrait officiellement sous la présidence de M. Raymond Bernier, premier vice-président de l'AECFM, qui prenait la place de M. Auguste Dansereau, absent.

Mots de bienvenue

M. Albert Chappellaz, président du Cercle paroissial de St-Claude, souhaita aux congressistes la plus cordiale bienvenue, se réjouissant que ce village et cette paroisse soient à l'honneur en ce grand jour d'assises patriotiques. M. René Pineau, maire, communiqua aussi un même message de bienvenue et de fierté. M. R. Bernier fit de même "au nom du président et des membres de l'exécutif de l'AECFM", affirmant que la présence de délégués des quatre coins de la province à "ce congrès du secteur de la Montagne" indique de façon tangible le grand intérêt et l'attachement que les Franco-Manitobains portent à la langue et à la culture françaises.

Nous sommes, dit-il, à une période critique de notre histoire, au Manitoba comme au Québec. L'heure des velléités béates est révolue, c'est l'heure de l'action raisonnée, tenace, efficace et même rapide . . . après l'examen des faits saillants de notre situation. Tel fut le cas en 1916, au moment le plus sombre de notre histoire franco-manitobaine, où on se mit à l'oeuvre pour échafauder la résistance et, si possible, reconquérir les droits lésés. Mgr Béliveau ne disait-il pas de l'Association d'Education: "Ce sont tous les Canadiens français organisés pour l'action". Donc encore aujourd'hui vouloir rester Français, c'est vouloir prendre les moyens nécessaires et légitimes pour y arriver, c'est connaître et utiliser la technique de l'action, moyen de travailler avec économie de temps, d'argent, d'efforts et d'hommes, et avec un maximum d'efficacité. Tel est le but de ce congrès qui doit permettre d'ajuster notre action aux problèmes d'aujourd'hui, conclut M. Bernier.

Voeux fraternels

A ces trois discours de MM. Chappellaz, Pineau et Bernier, il convient d'ajouter les messages "écrits" que l'on avait remis à chaque congressiste avec d'autres documents appropriés:

La Rév. Sr Jacques-Fernand, présidente de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba, souhaitait dans son message que l'Association d'Education connaisse exactement, grâce à ce congrès régional "sur la vie et les forces françaises du secteur de la Montagne", la situation du français en ce milieu, son progrès ou son recul, de même que les désirs et les suggestions des parents et des associations locales.

M. Pierre Baril, président de l'Association des Commissaires de Langue Française du Manitoba, écrit que "le but de votre Association est le but de notre Association, laquelle, en somme, fait partie intégrante de la vôtre. Comme vous, nous voulons maintenir la primauté de la mentalité et de la langue françaises dans nos paroisses, nos villages et nos foyers. Les moyens que nous préconisons pour arriver à ce but peuvent quelquefois différer des méthodes que votre Association veut employer, cela se comprend. Il est normal que des nuances se manifestent dans la façon de voir et de penser de deux Associations comme les nôtres qui poursuivent les mêmes buts, mais dans des sphères d'action dont les cadres ne sont pas toujours exactement les mêmes. Deux soeurs d'une même famille, à peu près du même âge, peuvent et doivent garder leur individualité, même si c'est le même sang qui coule dans leurs veines".

Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., aumônier, de la Fédération des Associations des Parents et Maîtres de Langue Française du Manitoba, affirme que cette Fédération, qui groupe présentement 21 associations locales comptant environ 1,000 membres, a "pour premier et unique souci d'inspirer et de seconder les Parents et Maîtres dans l'oeuvre si importante et si complexe de l'éducation de l'enfant et de la jeunesse".

Cinq commissions

Cette courte et première séance du congrès se termina par la répartition des congressistes en cinq commissions de travail: 1) l'Association d'Education: président, M. Benoît Hacault, de Mariapolis; secrétaire, M. Guy Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2) les Cercles paroissiaux: président, M. André de Rocquigny, de Haywood; secrétaire, M. Jean Hacault, de Bruxelles; 3) la physionomie française de nos paroisses: président, M. Paul Martin, de St-Claude; secrétaire, Mlle Jacqueline Magne, de St-Claude; 4) nos organismes culturels: président, M. Raymond Bernier, de St-Boniface; secrétaire, M. Paul-Emile Leblanc, de St-Léon; 5) le français au foyer: présidente, Mme Hubert Delaquis, de Notre - Dame-de-Lourdes; secrétaire, M. Roger Poiron, de Somerset. Les membres des cinq commissions se rendirent dans les divers locaux qui leur étaient assignés dans l'école élémentaire de St-Claude.

Les sujets à l'étude avaient été préparés par des questionnaires détaillés, distribués à tous les membres des Cercles paroissiaux de la Montagne, discutés sérieusement en cercles d'étude. Les réponses avaient été envoyées au secrétariat de l'Association. Mais on reprit ces mêmes questionnaires au sein des diverses commissions, ce qui permit aux congressistes venus d'ailleurs de connaître quelque peu la situation concrète et les problèmes "de la Montagne". Mais il est très difficile de donner ici un compte rendu de ce qui se dit ou se discuta dans les diverses commissions, car même un journaliste ne peut multiplier sa présence en plusieurs endroits en même temps. Heureusement que le programme du congrès annonçait qu'à 1 h. 50 p.m. il y aurait lecture par les secrétaires des rapports des différentes commissions et reprise des travaux en commission générale avec discussion appropriée, le tout se t e r m i n a n t par l'énoncé des voeux et des recommandations.

Grand banquet

Les discussions en commissions se terminèrent vers midi, tous les congressistes se rendant alors à la salle du banquet. M. Paul Martin, de St-Claude, maître de cérémonies, présenta les hôtes de la table d'honneur: Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, M. Raymond Bernier, président du congrès, le R. P. Richard Arès, S.J., de Montréal, conférencier invité, M. Jacques Molicart, secrétaire du Consulat de France et représentant de M. Damien Giordani, consul, actuellement en voyage en France, M René Pineau, maire de St-Claude, et son épouse, M. Albert Chappellaz, président du Cercle paroissial de St-Claude, et son épouse, M. le Dr Hubert Delaquis et son épouse, présidente du Cercle paroissial de Notre-Dame-de-L o u r d e s, M. François Hacault, président du Cercle paroissial de Bruxelles, M. Albert Vielfaure, de la Broquerie, député provincial de La Vérendrye, le R. P. Alfred Ducharme, S.J, du collège de St-Boniface, M. l'abbé Antoine Hacault, du grand séminaire de St-Boniface, M. Pierre Baril, président de l'Association des Commissaires de Langue Française du Manitoba, M. Joseph Desrosiers, délégué de l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba, Mlle Edith Fréchette, de St-Boniface, M. Maurice Gauthier, 2e vice-président de l'AECFM, M. Emile Pelletier, trésorier de l'AECFM, M. René Rottiers, secrétaire de l'AECFM, et M. l'abbé Gérard-M. Lévesque, vicaire de St-Claude.

A la fin du repas, le Père Ducharme présenta le conférencier invité, homme de vision large et éclairée, d'activité intense et de compétence vraie, professeur, écrivain, voyageur, qui, à tous ses titres, ajoute celui d'ancien professeur au collège de St-Boniface et d'auteur d'une brochure sur nos positions françaises au Manitoba. Le Père Arès, qui parla ensuite pendant quelque 75 minutes, n'a certainement pas déçu son auditoire. Il lui offrit un vrai régal patriotique, d'un patriotisme doctrinal, éclairé, réaliste, qui sait saisir à fond les vraies situations, dans leurs difficultés et aussi dans leurs moindres lueurs d'espoir. Ce discours mérite publication et diffusion, partout au pays. C'est pourquoi nous en donnons un résumé substantiel dès cette semaine, quitte à commencer sa publication textuelle dès la semaine prochaine. L'AECFM se chargera ensuite de la mise en brochure et de sa diffusion . . . nationale.

M. l'abbé Antoine Hacault, dans ses remerciements au nom des congressistes, fit ressortir l'éloquence convaincante du Père Arès, la fermeté de son message, la sympathie manifeste qu'il nourrit envers les minorités, et son succès à "nous toucher là où nous en avions besoin". Il assura le conférencier que tous ses auditeurs sauraient réfléchir sur l'abondance de matières qui venait de leur être fournie et surtout passer à l'action. Puis il proposa la publication "in extenso" pour tout le Canada, il assura le Père Arès qu'on ne l'oublierait pas, car un renouveau de vie dans nos foyers et nos écoles lui serait dû, et l'invita enfin à revenir "car le Manitoba a besoin de Québécois tels que vous".

Ici l'on chante

Après tant de paroles patriotiques, rien de mieux que la belle chanson. Un groupe de jeunes de St-Claude, sous la direction de la Rév. Sr Marie-Elzéar, vint donc chanter "La lutte n'est pas finie", un chant routier, et "Il faut se secouer". Les scouts, sous la direction de M. l'abbé Lévesque, vicaire, ajoutèrent au programme des pièces musicales entraînantes et des chants au rythme bien martial. Vraiment, les congressistes apprécièrent hautement ce programme des jeunes qui sont accusés si souvent de "lâchage" et savent encore réserver d'agréables surprises "françaises" aux adultes. Vive la Relève!

Avant de quitter la salle, M. Jacques Molicart, au nom du Consul de France, remit la médaille du gouvernement français à Mlle Edith Fréchette, fille de M. et Mme Georges Fréchette, de St-Boniface, étudiante au collège de St-Boniface, qui, parmi les élèves de 12e année, a obtenu la plus haute moyenne des points aux examens de français de l'AECFM et du Département d'Education. M. Molicart profita de l'occasion pour s'adresser "à la jeune génération" (car beaucoup de jeunes de St-Claude étaient présents dans la salle, à la fin du banquet) et expliquer que cette médaille du gouvernement français, "la plus importante après celle du lieutenant-gouverneur dans chaque province canadienne", n'est pas une simple récompense, mais un hommage au mérite de l'étudiant qui en est le récipiendaire, un hommage à son esprit de travail, une invitation à persévérer dans le maintien de la langue et de la culture françaises, et un rappel que cette langue et cette culture sont nécessaires dans la vie de tous les jours pour chaque Canadien français et dans la vie du Canada lui-même qui leur doit son identité propre.

Le programme de l'après-midi dut subir d'importantes transformations pour la simple raison qu'au lieu de commencer à 1 h. 30 il débuta vers 3 h. 40, et tout devait être terminé vers 5 h. pour permettre à Mgr Baudoux et à d'autres congressistes de revenir à temps à St-Boniface pour rencontrer les honorables Maurice Lamontagne et Bona Arsenault.

M. Maurice Gauthier, 1er vice-président de l'AECFM, dut d'abord se contenter de ne lire que quelques paragraphes du rapport de six pages qu'il avait préparé et intitulé "D'un congrès à l'autre". Il ne mentionna en effet que "les relations avec le Département d'Education" (requêtes du Comité de liaison au ministre d'Education, mémoire au directeur des programmes, cours de méthodologie pour l'enseignement du français), "l'examen de français" (quelque 8,000 élèves ont participé cette année), "le festival de la Bonne Chanson" et "la publicité".

Rapports des commissions

Les cinq secrétaires des commissions ne disposèrent ensuite que de vingt minutes pour présenter les rapports des discussions de l'avant-midi au sein des cinq commissions Ces présentations ne purent malheureusement pas être suivies d'une discussion générale ou d'une période de questions.

M Guy Delaquis, secrétaire de la commission no 1 sur "L'Association d'Education", après avoir rappelé que les 24 participants de cette commission s'entendaient pour affirmer que "sans l'Association le français n'aurait pas survécu au Manitoba", démontra que le travail de l'Association n'est pas assez connu de la population en général. La chronique hebdomadaire dans **La Liberté et le Patriote**, les interviews à CKSB, les rapports aux Cercles paroissiaux ou à MM. les curés, tout cela est très bien, mais ça ne rejoint qu'une faible partie de la population. Il faudrait donc plus de contacts "personnels", soit par les visiteurs d'école se transformant en agents de liaison et rencontrant les divers groupes de paroissiens, d'instituteurs, de commissaires, ou par un agent de liaison proprement dit.

M Jean Hacault, secrétaire de la commission no 2 sur "Les Cercles paroissiaux" (dix participants), indiqua que la Montagne possède trois Cercles (St-Claude, Bruxelles et Notre-Dame-de-Lourdes), mais recommanda qu'on en fonde quatre autres à Mariapolis, Somerset, Haywood et St-Léon, quitte à encourager les petits groupes de langue française des autres centres du secteur à se joindre à l'un ou l'autre des sept Cercles susmentionnés. Par de nombreuses suggestions, conformes d'ailleurs aux questionnaires distribués avant le congrès, il montra l'immense travail qu'un Cercle paroissial peut effectuer dans son milieu.

Mlle Jacqueline Magne, secrétaire de la commission no 3 sur "La physionomie française de nos paroisses", reprit en quelque sorte le tableau précédemment tracé par M. Hacault en démontrant qu'on pèche de mille et une manières contre la primauté du français dans le commerce, la publicité extérieure, les relations sociales, etc. Selon l'enquête de sa commission, dit-elle avec un fin sourire, il semble que tous les bingos soient . . . bilingues! Elle assura qu'il y a grande possibilité de remédier aux lacunes existantes, réclama qu'on encourage ceux qui opèrent les changements qui s'imposent, et invita les Cercles paroissiaux à stimuler la population à ne pas s'arrêter en route vers le but.

Organismes culturels

M. Paul-Emile Leblanc, secrétaire de la commission no 4 sur "Nos organismes culturels" (35 participants), démontra que CKSB perd beaucoup de "jeunes" auditeurs qui lui préfèrent CKY ou CKRC, etc, parfois par conformisme, souvent par ignorance du vocabulaire français ou de la mentalité française; les "anciens" lui restent plus fidèles, mais ils aimeraient que le poste reprenne sa priorité en musique classique, donne plus de programmes locaux, enseigne le français aux Anglais et aux . . . jeunes Franco-Manitobains, varie davantage ses programmes, et essaie de permettre "plus de communication entre les Franco-Manitobains". Quant à CBWFT, "c'est difficile, sinon impossible de le capter dans la Montagne", mais on espère beaucoup du changement de canal annoncé pour l'automne, on réclame des programmes "manitobains" selon la culture française qui nous est propre. Au sujet de **La Liberté et le Patriote**, M. Leblanc dit que les participants de la commission no 4 se partageaient entre "gauche", "centre" et "droite". Les uns se disent fiers du bon travail accompli et sont conscients des difficultés techniques et pécuniaires à surmonter. Les autres trouvent ce journal très intéressant, mais pas toujours adapté au Manitoba. Certain le trouve trop clérical. La plupart demandent une collaboration de la population franco-manitobaine . . . pas seulement au niveau des chroniques paroissiales (plusieurs se rendant compte que ce point est déjà en bonne voie: chronique de l'AECFM, "Opinions", etc.); on veut plus de nouvelles ou commentaires agricoles; on aimerait un bureau des directeurs.

M. Roger Poiron, secrétaire de la commission no 5 sur "Le français au foyer" (28 participants), reprit certains points du questionnaire (questions 3, 4, 6, 7, 9, 11, 15 et 19) et donna brièvement le fruit des discussions à leur sujet: par exemple les enfants parlent moins anglais au foyer qu'à l'école ou entre eux hors de la maison, des efforts de résistance se font dans certaines écoles (à Haywood), certaines paroisses ou écoles ont une bibliothèque dont on sait plus ou moins se servir, les livres anglais dont on dispose seraient souvent plus attrayants que les livres français, oubli de se servir du français dans ses écrits (formules d'impôt, relations avec divers ministères, cartes de Noël, correspondance). M. Poiron conclut son rapport en disant qu'au sein de la commission no 5, en plus de répondre aux questions, on eut une discussion générale sur les "mérites" ou "fautes" du foyer ou de l'école quant à l'anglicisation ou la francisation: manque de fierté de nombreux parents, rôle national du clergé ou du laïcat, expériences faites au Précieux-Sang, problèmes du Cercle paroissial en milieu bilingue, comment expliquer à la masse la valeur propre de la langue et de la culture françaises, limites de l'enquête faite avant le congrès, etc.

Ces rapports des secrétaires soulevaient bien des problèmes et beaucoup de questions, mais il fallait faire vite. L'heure avançait. C'est pourquoi M. Bernier invita immédiatement M. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, à venir présider l'élection de deux représentants du secteur no 3 au Comité exécutif de l'AECFM en remplacement de MM. Raymond Durand et Louis Bazin, démissionnaires. On nomma les scrutateurs: MM. Pierre Baril, Maurice Gauthier et Josaphat Doyon. On distribua des feuilles pour l'inscription des candidats. Et, pendant que les "électeurs" votaient, M. Emile Pelletier vint expliquer brièvement la situation financière actuelle de l'AECFM, le plan général de financement pour l'année courante, les détails du budget à venir. On apprit ensuite que MM. Roger Poiron, de Somerset, et Prosper Landreville, de St-Claude, avaient été élus représentants de la Montagne au comité exécutif.

Paroles de chef

Mgr Baudoux, invité à tirer les conclusions du congrès avant son départ pour St-Boniface, félicita d'abord les membres de l'exécutif de l'Association qui avaient préparé avec tant de soin ce congrès régional par un immense travail d'enquête, de propagande et de contacts, et redit que cette formule de "congrès régional" est une initiative excellente qui permet la visite des "centres nerveux du Manitoba français". Il souhaita ensuite que ces congrès régionaux n'attirent pas seulement les délégués du secteur et quelques amis d'ailleurs (Monseigneur souligna en passant que de fait les congressistes n'étaient pas assez nombreux à St-Claude), mais la masse des Franco-Manitobains. Il donna son appui à la proposition que dans la Montagne (et ailleurs) il y ait des Cercles paroissiaux partout où c'est possible et réalisable, que les paroisses bilingues s'adjoignent à leurs voisines plus favorisées du point de vue français, et qu'ainsi on oublie les frontières de clochers ou de paroisses.

Il remercia ensuite très vivement le Père Arès pour sa magnifique conférence du midi. Renseigné lui-même sur la vraie situation dans les quatre provinces de l'Ouest, Monseigneur dit sa reconnaissance au Père Arès qui, non seulement, avait détecté les germes de catastrophe, mais aussi tracé un idéal vers lequel nous devons tendre. "Il nous a jeté un défi que nous devons relever", et ainsi, prenant à la lettre son message et le mettant à profit, nous justifierons la note d'espoir qui lui servait de conclusion.

Son Excellence jugea bon ensuite de mentionner qu'une de nos grandes faiblesses est les mariages "entre personnes de nationalités différentes" et souhaite que cela n'arrive plus. Au sujet de l'usage du français comme langue d'enseignement, il réclama que nous prenions les devants, et donc que nous arrivions ainsi à nous alimenter davantage aux sources de notre langue et de notre culture. C'est là, dit-il, le devoir des parents, les premiers responsables, et de tous ceux qui détiennent les leviers de commande dans nos écoles. Enfin, Mgr Baudoux répéta qu'il appartient aux laïcs de prendre en mains leurs responsabilités, qu'ils sont les propres artisans de leur destin national, et souhaita que le clergé, qui a souvent joué jusqu'ici un rôle de suppléance, n'ait plus "à agir à votre place". Ceci ne nuira en rien à la collaboration d'animation intérieure clergé-laïcat, mais les prêtres pourront se donner davantage à leur travail d'évangélisation de tous, catholiques et non-catholiques.

"Que ce congrès de St-Claude, conclut Son Excellence, soit un nouveau point de départ! Jouons notre rôle au Manitoba, fidèles aux consignes du passé, et qu'au Québec ou ailleurs on puisse compter sur nous!"

Le rôle des laïcs

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, succéda à Son Excellence sur la tribune et il donna à ses auditeurs un brillant et émouvant aperçu historique du "rôle des laïcs dans la communauté canadienne-française". Les plus grands noms de notre passé national furent alors mentionnés, noms de "nos ancêtres de France, au coeur grand, à la foi ardente, au patriotisme profond" qui créèrent de telles oeuvres avant l'heure de la conquête de 1760. D'autres noms surgissent après 1760, noms de grands laïcs que les chefs anglais ne purent réussir à faire plier par les persécutions ou les agacements parlementaires.

Nous sommes les descendants de ces fiers colons, nous sommes les héritiers de tels chefs patriotes, de dire l'orateur. Et nous nous devons à nous-mêmes de continuer leur mission partout au pays. (M. l'abbé Gagné cita des extraits du journal de Jean-Louis Picton pour montrer que la même mission s'adresse en propre aux "nouveaux Français" qui viennent de nos jours s'ajouter à la communauté canadienne-française.)

Jusqu'à ce point de son discours, l'orateur n'avait cité que des noms de laïcs: les Champlain ou les Papineau et Lafontaine, etc. Elargissant maintenant son horizon "de l'Atlantique au Pacifique", il fit un large résumé de l'histoire de l'Ouest canadien où de nouveaux chefs, particulièrement ici au Manitoba, surent résister à toutes les persécutions et lutter durement pour conserver leurs droits reconnus par l'Acte de l'Union du Manitoba en 1870. Ils résistèrent aux coups de Jarnac de 1890 et de 1916, coups qui devaient pourtant dans la pensée de leurs auteurs mettre fin au fait français au Manitoba. Une fois de plus, en 1916, ce fut donc l'heure des laïcs, qui fondèrent l'Association d'Education et gardèrent le français à l'honneur malgré une loi scolaire plus qu'injuste.

Depuis 15 ans hélas!, s'écria M. l'abbé Gagné, notre population perd quelque peu de son élan et de sa fierté française. Mais, heureusement, les laïcs se réveillent de nouveau, reprennent conscience du danger menaçant et entendent lutter contre la multitude de nos maux: conséquences des lois néfastes de 1890 et de 1916; suites de deux guerres mondiales; mariages interraciaux; radio et télévision qui anglicisent; villages devenant de petits bourgs anglais; engouement des jeunes pour l'anglais; manque de fierté chez certains instituteurs et jeunes membres du clergé; journal où manquent trop les mots d'ordre vraiment franco - manitobain, poste inférieur à la tâche, etc.

Réveillons-nous avant qu'il ne soit trop tard. Mettons-y du renoncement, des sacrifices, un esprit de lutte. Nous sauvegarderons alors l'héritage le plus précieux que nous possédions. Sans cela nous serons traîtres à la race, nous renoncerons à notre personnalité de Canadiens français.

L'orateur conclut en renouvelant de nouveau son appel aux chefs laïcs, leur disant que le temps de la diplomatie est chose du passé, qu'il faut plus que jamais se tenir debout, avec courage, et confiance en Dieu. "Ainsi nous serons vraiment les maîtres de notre destin".

Remerciements

De telles paroles méritaient de conclure un congrès où l'enthousiasme fut si rayonnant durant toute la journée. C'est pourquoi M. Raymond Bernier jugea bon de n'y rien ajouter, au moment de mettre un terme aux assises vers 5 h. p.m., sinon des remerciements à Mgr Baudoux, au Père Arès, à M. Molicart, aux Cercles paroissiaux de la Montagne et à leurs officiers, aux commissaires d'école de St-Claude, aux instituteurs et à leurs élèves et aux scouts pour chants et musique, à ceux qui répondirent aux questions de l'enquête préparatoire au congrès, aux présidents et aux secrétaires des cinq commissions, à CKSB qui diffusa en direct certains programmes durant la journée et à **La Liberté et le Patriote** qui donna une large publicité au congrès, aux secrétaires de l'AECFM, M. Rottiers et Mlle Billard, enfin à tous les congressistes qui pouvaient repartir en gardant dans leur coeur le message d'espoir du Père Arès.

Le congrès est fini. Puisse-t-il avoir de fructueux lendemains.

PRÉCISION

ET DEXTÉRITÉ...

Chaque jour un grand nombre de jeunes Canadiens démontrent de façon pratique toute la précision et la compétence exigées du personnel non navigant comme du personnel navigant, pour permettre à l'Aviation canadienne d'être toujours prête à faire face à ses nombreux engagements, au Canada et à l'étranger.

L'extrême précision que nécessite l'entretien d'un avion supersonique, ou encore la virtuosité requise pour diriger un intercepteur à réaction de 26 tonnes demandent une formation et une discipline de premier ordre. La satisfaction personnelle que procure à l'aviateur la démonstration de sa compétence n'est qu'un des nombreux avantages qu'offre le service dans les forces aériennes.

Les normes d'enrôlement de l'A.R.C. sont élevées, l'entrainement est rigoureux et la vie dans l'Aviation exige le meilleur de vous-même vingt-quatre heures par jour.

Si vous croyez posséder les qualités requises pour faire partie du personnel navigant ou non navigant, vous pouvez vous procurer tous les renseignements, en vous adressant à un conseiller d'orientation du

Centre de recrutement des forces armées du Canada
239, rue Queen, Ottawa, Ontario
Téléphone: 233-4039

40e
ANNIVERSAIRE

AVIATION ROYALE DU CANADA

AFN-64-1A

La "litanie des personnalités"

VIENNE (CCC) — Les organisations de jeunesse de Styrie (Autriche) ont décidé la suppression dans toutes les manifestations de la "litanie des personnalités", c'est-à-dire de l'énumération, au début de chaque séance, de toutes les personnalités "plus ou moins éminentes" présentes à la manifestation.

12,000 prêtres pour 76 millions de catholiques

BRASILIA (CCC) — Le Brésil est le pays du monde qui compte le plus grand nombre de catholiques. De ses 80 millions d'habitants, 95 pour cent se déclarent catholiques, tandis que 3.1 pour cent sont membres d'une confession protestante.

Billet du vendredi

Anne Birs des Marteaux et l'aventure de la sainteté

Spécial à La Liberté et le Patriote

Elle naquit à Saint-Hilaire-sur-Richelieu, dans la province de Québec, mourut en 1927 au Manitoba, dans le détachement du monde.

Cette biographie plus que succinte est celle d'Anne Birs des Marteaux, et elle dit l'essentiel de cette humble femme, qui vécut jusqu'à l'extrême limite l'aventure de la sainteté.

Sa vie fut modeste, sans beaucoup de heurts extérieurs, pendant les quarante et un ans qu'elle dura.

Elle n'en fut pas moins remplie, lui permettant de réaliser le complet oubli de soi, qui peut être ici-bas le sommet humain de la perfection.

Elle vint, passa, laissant à peine un souvenir, ce qui indique jusqu'à quel point elle réussit son immolation.

Sa rencontre avec celui qui devait devenir son biographe paraît insolite au premier abord, car il est à l'opposé de sa nature et de son tempérament.

Alors qu'elle bougea peu, il courut aux quatre coins du monde, pour une raison ou une autre.

Alors qu'il eut de multiples curiosités, spirituelles et matérielles, elle n'en eut qu'une; celle du sacrifice.

Il a un nom difficile et de bonne noblesse féodale: Eric M. Renhas de Pouzet.

* * *

Quand Anne mourut au Pas (ou à Le Pas), le 10 janvier 1927, elle s'était dévouée pendant quinze ans à l'évêché de Son Exc. Mgr Ovide Charlebois, premier vicaire apostolique du Keewatin, et des missionnaires ses collègues.

Elle s'y consacra aux tâches les plus humbles et ne demanda pas davantage.

On la compare parfois à Thérèse de l'Enfant-Jésus et le rapprochement n'est pas odieux.

Anne Birs des Marteaux reçut au baptême les prénoms de Marie-Eugénie-Anna, mais elle ne porta que le troisième, à la française.

Elle était née la veille, le 27 novembre 1885, fille et cinquième enfant d'Ovila Birs des Marteaux et d'Elisa Morier, originaire de Saint-Mathias-de-Rouville.

Sa famille se transporte à Coaticook en 1888 et elle devient aveugle l'année suivante, pour des raisons mal déterminées.

Elle recouvre la vue à la suite de prières, et l'on se demande si l'on est pas en présence d'un miracle.

Ses études terminées, la jeune fille est un peu ballottée, d'un endroit à l'autre, jusqu'au moment de son départ pour l'Ouest.

Elle voudrait devenir religieuse, mais son état de santé ne le permet pas.

* * *

Elle entre toutefois chez les Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, à titre d'aide-couturière, à l'Hospice Sainte-Elisabeth de Farnham.

Elle ne portera pas le voile, mais y mènera une vie simple, pieuse, contemplative, selon ses aspirations et ses goûts.

Cela dure environ deux ans et demi, jusqu'à son départ pour le Keewatin en avril 1912.

Il est curieux qu'après sa mort une fille comme elle attire l'attention du Père de Pouzet, qui la présente au monde dans un livre intitulé **Ta Nuit resplendira.**

Oeuvre à la fois d'un historien, d'un poète, d'un pèlerin de la spiritualité.

Pèlerin il le sera, par sa quête du spirituel dans une trentaine de pays d'Europe et d'Asie, d'Afrique du Nord, des Amériques.

Il est gradué de Saint-Cyr et capitaine d'Infanterie de Marine se battit pendant la guerre de 1939-1945, connut en Allemagne trente mois de captivité, est chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Religieux de l'Ordre des Servites, il fut ordonné prêtre à Paris en 1933.

Qui pouvait soupçonner en lui le biographe éventuel de la sainte laïque du Keewatin?

L'ILLETTRE.

(1) **Editions Beauchemin,** Montréal.

Ne témoigne pas à la légère contre ton prochain. (Prov 24, 28)



"Les Alouettes", chorale du collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., entreprendra cette semaine une longue tournée en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario: vendredi 12 juin, Foyer d'Youville à Gravelbourg (3 h. p.m.) et Ponteix (8 h. p.m.); 13 juin, Ferland (8 h. 30 p.m.); 14 juin, Willow-Bunch (2 h. 30 p.m.); 15 juin, Paroisse St-Jean-Baptiste de Regina (8 h. p.m.); 16 juin, Montmartre (8 h. 30 p.m.); 17 juin, St-Denis (8 h. p.m.); 18 juin, Prud'homme (3 h. p.m.); 19 juin, Ste-Rose-du-Lac (8 h. p.m.); 20 juin, Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg (8 h. p.m.); 21 juin, Fort Frances (8 h. p.m.); 23 juin, Winnipeg (8 h. p.m.); 24 juin, Deloraine (8 h. p.m.); 25 juin, Bellegarde (8 h. p.m.); 26 juin, Radville (8 h. p.m.); 27 juin, Laflèche (9 h. p.m.) et 28 juin, Auditorium du couvent de Gravelbourg (8 h. p.m.). Le groupe comprend: le R. P. Fernand Binette, O.M.I., directeur; le R. P. Omer Desjardins, O.M.I., planiste; soprani: Alphonse Bourassa (Radville), Alain Clermont (Gravelbourg), Gérald Laverdière (Coderre), Robert Leier (Francis), Richard Roy (Willow-Bunch) et Dennis Schoonbaert (Deloraine); ténors: Jim Ewing (Fort Frances), Henri Lapage (Gravelbourg), Denis L'Heureux (Gravelbourg) et Léo Pinel (Moose Jaw); barytons: Réal Forest (Gravelbourg), André Gauthier (Gravelbourg) et André Moquin (Gravelbourg); basses: Henri Léost (Marieval) et Paul Morin (Gravelbourg); Terrence White (Kenora), gérant.

Chronique sportive

Northern Dancer a manqué de souffle et n'a pu réussir l'impossible!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les espoirs de la ferme E. P. Taylor de doter le Canada de la triple couronne du turf se sont évanouis dans le dernier tournant de la troisième et plus longue épreuve de ces trois courses. Northern Dancer a-t-il été mal piloté comme certains l'ont prétendu? Ou a-t-il simplement rencontré en Quadrangle un cheval connaissant mieux la piste et plus habitué à courir sur une longue distance? On ne le saura jamais, même si Northern Dancer doit battre Quadrangle si jamais ils s'affrontent de nouveau. La course importante n'était pas celle de demain, mais bien celle de samedi et Northern Dancer, favorisé des parieurs, et portant avec lui l'espoir des amateurs de sport du Canada de prouver que notre pays avait bien sa place au soleil du turf, a déçu cet espoir.

Malgré cet échec, dont on se souviendra sans doute plus que des deux victoires de Northern Dancer, il n'en reste pas moins que le cheval canadien a de bonnes chances de remporter le titre de "cheval de l'année", et qu'il demeure le grand favori pour remporter le Queen's Plate à Toronto. Il aura fallu un millionnaire, amateur de sport et surtout de chevaux, pour avoir su mettre en mouvement la machine gigantesque qu'il faut pour en arriver à avoir un double gagnant dans les grandes épreuves du turf nord américain. Le sport du turf, pratiqué sur cette échelle, demeure vraiment le sport des rois, ceux de la Finance ayant remplacé les autres monarques. M. Taylor, en homme qui ne prise pas les échecs, voudra sans doute se reprendre. Il a déjà accompli un exploit très remarquable avec Northern Dancer et nous ne doutons pas que, si le temps peut jouer en sa faveur, il dotera le Canada du premier cheval à remporter la triple couronne, après nous avoir donné notre premier vainqueur du Preakness et du Kentucky, deux très grandes victoires répétons-le.

Vers l'Ouest

Il est bien évident que M. Connie Smythe a l'intention d'obtenir une autre franchise dans la ligue Nationale. Il vient de faire une offre très alléchante à la ville de Vancouver dans l'espoir qu'une fois qu'il y aura construit un palais de glace de plus de $30 millions, la ligue Nationale va changer d'attitude envers ses projets d'expansion et va se lancer à la conquête de l'Ouest, trois cents ans après La Vérendrye. Le zèle de M. Smythe est motivé par autre chose que le simple appât du gain. Smythe a des défauts, mais il possède cette qualité d'aimer le Canada et de vouloir doter le Canada, un Canada à son image bien entendu, pas la nôtre, de ce qu'il y a de mieux dans le monde du hockey. Il est sincère dans son dessein d'aider Vancouver et ne soyons pas trop surpris si Dieu lui prêtant vie il ne mène pas son projet à bien. Smythe sait qu'il y aura d'autres franchises d'accordées dans la ligue Nationale et il ne tient pas à ce que toutes ces franchises prennent le chemin des Etats-Unis. Il ne tient pas non plus à ce que ces franchises prennent le chemin du Québec et c'est peut-être là qu'il commet une erreur.

On sait qu'avec un autre Forum la ville de Montréal serait capable de faire vivre deux équipes de hockey. Ce projet tient à coeur à plusieurs financiers du Québec et ils se tiennent prêts eux aussi à faire une demande de franchise, si jamais on décide d'étendre les cadres de la ligue Nationale à d'autres villes. On a longtemps pensé que la ville de Québec obtiendrait un jour une franchise dans la ligue Nationale, mais de l'avis des experts de Québec même, la chose paraît fort peu probable. Les Québécois aiment le hockey, mais ils n'ont pas l'argent qu'il faut, ni surtout la population, pour permettre à une équipe de hockey de la ligue Nationale de faire plus que ses frais, une fois que la nouveauté des premières saisons sera chose du passé. Mais avant que des changements ne s'opèrent, il va falloir que le président Campbell et quelques autres directeurs de la ligue changent d'idée: les choses vont si bien présentement que ces messieurs ne voient pas pourquoi ils risqueraient de tuer la poule aux oeufs d'or.

Olympiade!

Le Canada est mieux préparé que jamais pour les Jeux Olympiques d'été et pourtant on hésite à nous prédire des victoires nombreuses. Même Bill Crothers et Bruce Kidd ne sont plus aussi certains de triompher. Kidd éprouve actuellement des difficultés et on se demande s'il sera à son meilleur lors de ces épreuves. Ron Wallingford pourrait bien causer une surprise dans le marathon si sa brillante tenue lors du marathon de Boston ne passe pas inaperçue des dirigeants de l'amateurisme chez nous. Nous aurons certainement quelques médailles d'argent et de bronze, mais nous ne commençons qu'à nous éveiller aux jeux de piste et de pelouse. Ce réveil est beaucoup plus prononcé qu'on serait porté à le croire et même si jamais nous menaçons la suprématie des Etats-Unis ou de la Russie, nous pourrions bien devenir le meilleur des pays de plus faible population. Ce ne sont pas les talents qui manquent mais bien les instructeurs, et tant que nous n'aurons pas un système sanctionné par l'Etat notre situation restera difficile.

Il nous semble que le Conseil d'aptitude physique et des sports devrait devenir une espèce de ministère chargé de voir à la formation de moniteurs compétents, recrutés parmi nos meilleurs athlètes et à qui on offrirait, en plus d'un emploi stable, la chance de se perfectionner lors de stages à l'étranger. Nous avons l'argent nécessaire pour ce faire et nous ne devons pas nous laisser arrêter par les scrupules d'un amateurisme que nous sommes les seuls à pratiquer. Si nos représentants sont des fonctionnaires, ils ne sont pas des professionnels et ils jouissent du même statut que les Russes. Ils pourront même parler de leur travail de bureau avec leurs camarades d'Union soviétique, qui trouveraient peut-être la pilule un peu amère, mais qui seraient bien mal placés pour critiquer. Quand adopterons-nous une solution nationale à un problème qui concerne non seulement la santé des Canadiens, mais notre prestige de nation jeune?

Paris à bon marché



Les voyageurs d'expérience connaissent bien les mille joies qu'offre Paris et savent aussi que la plupart sont gratuites ou presque. L'exemple le plus connu est le spectacle sans cesse renouvelé des passants que l'on regarde de la terrasse d'un restaurant ou d'un café, rappelle Air France. La scène change à chaque seconde et le coût modeste d'une consommation vous permet d'y rester aussi longtemps que vous le désirez.

Paris offre aussi quantité d'autres aubaines. L'admission au Louvre est gratuite, le dimanche. Air France vous suggère aussi la visite du Marché aux fleurs, du Marché aux oiseaux et du Marché aux puces.

Le prix d'admission aux musées et monuments est très bas. A l'Opéra Comique, à la Comédie Française et au Théâtre de France, les places les moins chères coûtent de 30 à 60 cents. On peut obtenir des billets pour l'Opéra à partir de $1.00.

Les hôtels et restaurants aussi sont à bon marché, selon Air France. Une récente enquête a révélé que plus de 1,000 restaurants, bistrots et cafeterias à libre service servent des repas de $1.00 à $1.50. Plusieurs centaines d'hôtels de Paris offrent des chambres de $2.00 à $5.00 par jour.

Tous les visiteurs de passage à Paris sont invités à avoir recours au Service d'Accueil qu'Air France met à leur disposition, à l'aéroport d'Orly et dans quatre de ses bureaux à Paris. Ils y trouveront un personnel courtois et expérimenté, spécialement entraîné pour répondre à toutes les questions qu'ils pourraient avoir à poser sur la capitale française.

Communiqué dénonçant la campagne de calomnies contre Pie XII

ROME (CCC) — "L'Osservatore Romano" a enregistré en première page, sans commentaires, un communiqué du ministère italien des Affaires étrangères (dirigé par M. Saragat) déplorant "la campagne de calomnies contre la mémoire du Souverain Pontife Pie XII, menée par certains organes de la presse italienne". Le communiqué souligne que du gouvernement italien font partie "des hommes qui sont un témoignage vivant de la sollicitude paternelle du regretté Pontife pour la défense des valeurs de l'humanité et de la civilisation".

En écoutant l'ouverture du "nouveau" poste CKSB

(Suite de la première page)

(La partie liturgique de la cérémonie qui s'est déroulée au poste avait un cachet tout à fait moderne. Elle était en effet "créée" pour l'occasion. En voici des extraits:)

Bénédiction des nouveaux bureaux de CKSB (8 juin 1964)

Paix à ces lieux. — Et à tous ceux qui y travaillent.

(L'archevêque asperge d'eau bénite les bureaux et locaux, en disant):

Ant. Par cette aspersion, Seigneur, purifiez-moi. Si vous me lavez, je serai plus blanc que la neige.

Ps. 50 Pitié pour moi, Seigneur, en ta bonté, en ta tendresse efface mon péché; lave-moi de toute malice et de ma faute, Seigneur, purifie-moi.

Car mon péché, moi je le connais, ma faute est devant moi sans relâche; contre toi, tout seul, j'ai péché, ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait.

Ainsi tu es juste quand tu te prononces, sans reproche lorsque tu juges. Vois: mauvais, je suis né, pécheur, ma mère m'a conçu.

Mais tu aimes la vérité au fond du coeur, instruis-moi des profondeurs de la sagesse; purifie-moi avec l'hysope: je serai net; lave-moi: je serai blanc plus que neige.

Rends-moi le son de la joie et de la fête, et qu'ils dansent les os que tu broyas; détourne ta face de mes fautes, efface de moi toute malice.

O Dieu, crée pour moi un coeur pur, restaure en ma poitrine un esprit ferme; ne me repousse jamais loin de ta face, ne retire pas de moi ton esprit saint.

Rends-moi la joie de ton salut, assure en moi un esprit magnanime; aux pécheurs j'enseignerai tes voies, à toi se rendront les égarés.

Affranchis-moi du sang, Dieu, mon Sauveur, et ma langue acclamera ta justice; Seigneur, ouvre mes lèvres et ma bouche publiera tes louanges.

Tu ne prendrais aucun plaisir au sacrifice, si j'offre un holocauste, tu n'en veux pas mon sacrifice, c'est un esprit brisé, d'un coeur broyé tu n'as point de mépris.

Veuille accorder à Sion le bonheur, et rebâtir Jérusalem en ses murailles; tu te plairas aux justes sacrifices, holocauste et totale oblation, on offrira des taureaux sur ton autel.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, maintenant et à jamais, dans les siècles des siècles. Amen.

Ant. Par cette aspersion, Seigneur, purifiez-moi. Si vous me lavez, je serai plus blanc que la neige.

Seigneur, écoutez ma prière. — Et que mon cri parvienne jusqu'à vous.

Le Seigneur soit avec vous. — Et avec vous aussi.

Prions: Exaucez-nous, Seigneur, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant. Envoyez du Ciel votre saint ange; qu'il vienne garder et protéger ces locaux, réconforter, visiter et défendre tous ceux qui s'y rassemblent pour travailler. Par le Christ notre Seigneur. Amen.

Lecture du saint Evangile selon s. Luc (1:26:33)

Prière à S. Gabriel —

Saint archange Gabriel, que Dieu a choisi pour apporter au genre humain l'annonce désirée de la Rédemption, nous nous adressons à vous comme à celui que l'Eglise a choisi et proclamé patron céleste des télécommunications. Soyez notre avocat auprès de Jésus-Christ notre Sauveur et de sa Mère bénie la Sainte Vierge, afin que ces locaux jouissent de bienfaits célestes particuliers. Obtenez à tous ceux qui sont attachés au service de CKSB de s'employer sans cesse à développer et renforcer l'union fraternelle entre les hommes, à agrémenter leur vie, à largement répandre la culture, à diffuser les enseignements de la foi et, enfin, à adresser à la majesté divine les implorations qui s'élèvent du coeur de tous les auditeurs de ce poste de radio et sont ici réunies en une admirable fusion des âmes. Amen.

(inspirée du bref apostolique de Pie XII proclamant s. Gabriel céleste patron des télécommunications — 12 janvier 1951)

Association Canadienne des Educateurs de Langue Française

SESSION D'ETUDES PATRIOTIQUES
15 et 16 mai 1964, Ottawa, Ont.
SYNTHESE DES VOEUX

Introduction

Le Comité exécutif de l'ACELF et la Commission permanente d'Education patriotique tiennent à exprimer leurs vifs remerciements à l'Université d'Ottawa, à l'Union du Canada ainsi qu'à tous les collaborateurs, membres ou non de l'ACELF, qui ont contribué au succès de cette journée.

Recommandations

Le Comité des Voeux a pris connaissance de toutes les résolutions qui ont été présentées dans chacune des six commissions et a retenu les recommandations de portée nationale.

Les autres étant consignées au rapport particulier de chacune des commissions, l'ACELF verra à leur donner suite.

Le Comité des Voeux attire donc votre attention sur les recommandations suivantes:

1 — L'ACELF observe avec plaisir les progrès appréciables accomplis dans le domaine de la langue parlée au Canada français et souhaite que semblables efforts soient faits dans toutes les sphères de l'activité: commerce, industrie, publicité, tourisme, loisirs, toponymie, culture.

2 — L'ACELF insiste auprès des éducateurs sur l'importance de développer une saine fierté nationale qui se manifeste d'abord par le respect de la langue et de l'esprit français.

3 — L'ACELF souhaite que la Capitale canadienne présente un visage qui illustre le caractère bilingue de notre pays.

4 — L'ACELF croit que dans le domaine gouvernemental et dans les domaines de l'industrie et du commerce, les services pan-canadiens publics ou privés doivent présenter un visage toujours parfaitement bilingue.

5 — L'ACELF souhaite que par tous les moyens d'information possible, on renseigne les Canadiens français de tout le pays sur leurs propres réalisations dans les domaines économiques et culturels.

6 — L'ACELF émet le voeu que, le plus tôt possible, et par tous les moyens appropriés, l'Office de la Langue française étende son rayonnement à tous les groupes d'expression française du pays, compte tenu du travail considérable déjà accompli.

7 — L'ACELF pense qu'un excellent moyen d'illustrer le visage bilingue du pays serait d'inviter les corps publics, organismes nationaux et municipaux, à donner des noms français chaque fois que l'occasion s'en présente, pour désigner les écoles, les parcs, les municipalités des milieux d'expression française, afin de marquer le visage du Canada français par une toponymie qui soit française et souhaite une meilleure utilisation des panneaux-réclames et des affiches publicitaires.

8 — L'ACELF espère que dans un avenir très rapproché, la Société Radio-Canada aura réussi à étendre les services de son réseau français (radio et télévision) d'un océan à l'autre.

9 — L'ACELF insiste sur la nécessité pour les écoles de formation de toutes catégories, d'exiger des candidats à l'enseignement, la maîtrise parfaite de la langue française.

10 — Les participants du Colloque de la Commission permanente d'Education patriotique de l'ACELF expriment le désir que les travaux présentés au cours de cette Session fassent l'objet d'une publication particulière de l'ACELF.

11 — Que l'ACELF, par les moyens dont elle dispose, prenne contact avec les associations manufacturières, les chefs d'entreprise, les unions ouvrières, afin que chaque industrie consacre une partie de son budget pour la préparation et publication d'un lexique linguistique des termes techniques employés dans leur usine respective et que cette traduction ne soit pas littérale mais véritablement une traduction de pensée.

SECRETARIAT DE L'ACELF,
QUEBEC, le 2 juin 1964.

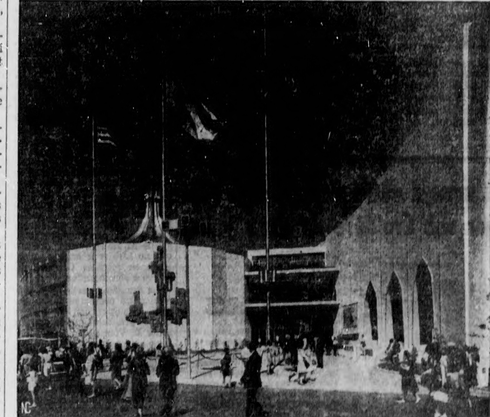
(Communiqué) DOCUMENT 649



Tandis que les évêques du monde entier étudient les bases et les modalités d'une plus grande participation épiscopale au gouvernement de l'Eglise universelle, le pape, chef suprême de l'Eglise, suivant en cela l'exemple de son prédécesseur, s'applique à faire un peu plus de ministère strictement pastoral. Il multiplie les visites à ses ouailles de Rome et, dans la photo, on le voit présider à la première communion, pour des enfants malades, cérémonie qui se répète au mois de juin dans le monde entier.



Puisque dans certains pays l'incinération du corps des défunts se pratique pour des motifs d'hygiène et d'économie, le Saint-Siège vient d'assouplir les règlements ecclésiastiques à ce sujet. Autrefois ce geste se posait dans un esprit d'hérésie, surtout en Italie, ce qui a dicté une réaction sévère dans le code des lois de l'Eglise. Sur la photo l'on voit ce qui se faisait déjà par dispense au Japon, où le manque d'espace vital et les coutumes antiques justifient l'incinération. Le R. P. Léo Steinbach, M.M., curé de Matsudaka, place l'urne contenant les cendres d'un fidèle, dans le "rokotsudo", cabinet pratiqué à cet effet dans les murs de l'Eglise.



L'on voit sur cette photo l'entrée au pavillon du Vatican à l'Exposition Mondiale qui se tient à New York. Ce pavillon arrive au deuxième rang pour le nombre de visiteurs, dont la plupart sont attirés par la "Pietà" de Michel-Ange.

Un nouveau délégué apostolique au Canada

OTTAWA (CCC) — Sa Sainteté le pape Paul VI a nommé Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, âgé de 54 ans, délégué apostolique au Canada.

La nomination de Mgr Pignedoli comme successeur de Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, nommé récemment nonce apostolique au Brésil, a été annoncée le 3 juin par la délégation apostolique à Ottawa.

Mgr Pignedoli était délégué apostolique pour l'Afrique centrale de l'ouest avec résidence à Lagos, au Nigéria. Il avait été nommé à ce poste le 23 septembre 1960.

Le nouveau délégué apostolique au Canada est loin d'être un inconnu au Canada. En mars 1960, il avait passé deux semaines à Montréal et avait participé à la Grande Mission de Montréal. Il avait, avec Mgr Baggio, assuré la prédication en italien pour les Italiens catholiques de Montréal. D'ailleurs, Mgr Pignedoli était auxiliaire de l'archevêque de Milan, Son Exc. Mgr Montini, aujourd'hui Paul VI, lorsque celui-ci organisa une Grande Mission à Milan, en 1957.

Le nouveau délégué apostolique au Canada est né à Felina di Reggio Emilia, en Italie, le 4 juin 1910. Il fut ordonné prêtre le 1er avril 1933. Nommé camérier secret le 5 mai 1945, il devint, en 1946, aumônier national adjoint de l'Action catholique italienne et fut, de 1944 à 1950, aumônier général des Scouts d'Italie. Il fut nommé prélat domestique le 5 septembre 1949.

Sa Sainteté le pape Pie XII lui confia, le 28 juin 1948, le poste de secrétaire général du Comité central pour l'Année sainte (1950) et, le 22 décembre 1950, le nomma archevêque titulaire d'Iconium et nonce apostolique en Bolivie. Mgr Pignedoli fut consacré le 11 février 1951.

Trois ans plus tard, soit le 19 octobre 1954, il fut nommé nonce apostolique au Venezuela, l'année suivante, il devenait évêque auxiliaire de l'archevêque de Milan.

L'homme ne va vraiment jusqu'au bout de lui-même qu'en se dépassant. — ARISTOTE.

M. Alphée Kirouac inhumé à La Broquerie

Rapport différé

LA BROQUERIE — Le samedi 23 mai, à l'hôpital général St-Boniface s'éteignait paisiblement M. Alphée Kirouac, âgé de 76 ans, après une longue maladie endurée avec beaucoup de résignation.

Les prières furent récitées au salon funéraire le lundi soir, et le mardi après-midi la dépouille mortelle fut transportée à La Broquerie. La levée du corps fut faite par M. l'abbé U. Lafond, curé, assisté au choeur par Myrille et Georges Kirouac, petits-fils du défunt. Le service funèbre fut chanté le mercredi à 10 h. a.m. par Mgr J. Bellavance, curé de Pine Falls, assisté du R. P. O. Leclerc, P.B., et de M. l'abbé U. Lafond, curé, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé P. Gagné assistait au choeur.

Les porteurs étaient Léo et Antoine Jolicoeur, Joseph et Lionel Kirouac, Alphonse Michaud et Stanislas Fiola, tous neveux du défunt. MM. Lucien Arpin et G. Choiselat firent la quête.

Sont venus de l'extérieur pour la circonstance, un cousin du défunt, M. Alphonse Bélanger, de Kapuskasing, Ont., et Mme Ernest Ouellette, de Vancouver, C.-B., ainsi que la Rév. Sr Madeleine-du-Bon-Pasteur, S.J.S.-H., (autrefois Marie-Rose Lord, de La Broquerie), nièce du défunt; elle était accompagnée de sa soeur, Marie-Ange, et son époux, le Major Marcel Marchessault, du camp Osborne à Winnipeg.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Alphée, Honoré, Gérard et Eugène, de La Broquerie; quatre filles, Claire (Mme G. Choiselat), de La Broquerie, Anne-Marie (Sr Marie-Alphée, Soeur Blanche), de Sillery, Qué., Gertrude (Mme Henri Normandeau), d'Edmonton, Alta, et Marie-Reine (Mme Fernand Viville), de Richer; deux frères, Damase, de La Broquerie, et Trefflé, de Québec; quatre soeurs, Mme Eugène Jolicoeur (Rose-Délima), Mme Elzéar Fiola (Victorine), Mme Georges Michaud(Rose-Anna) et Mme Stan Jolicoeur (Alice), et 37 petits-enfants.

M. Alphée Kirouar naquit à Notre-D a m e-du-Portage, Qué., le 27 novembre 1887. Il déménagea très jeune à St-Antonin, Qué., et vint au Manitoba en 1917 puis retourna dans l'Est en octobre 1920. Il épousa Imelda Michaud à St-Alexandre de Kamouraska, le 11 janvier 1921; elle le précéda dans la tombe le 16 mai 1954. Il épousa en secondes noces Alma Rougeau, le 23 novembre 1957 en la basilique de St-Boniface.

M. Kirouac fut très actif dans plusieurs organisations paroissiales; il fut commissaire de l'école St-Alexandre pendant 27 ans. Il fut aussi un des pionniers du magasin coopératif et de la Caisse populaire. Il fut nommé au comité de crédit de la Caisse dès le début et y demeura jusqu'à sa mort.

La famille Kirouac désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par bouquets spirituels, messes ou visites durant le séjour de M. Kirouac à l'hôpital. Merci aussi aux religieuses de l'hôpital pour leur bonté.

Club sportif

Le mercredi 27 mai avait lieu dans la salle de l'aréna l'assemblée annuelle du club sportif de La Broquerie. M. Edgar Freynet, secrétaire, donna le rapport financier et M. Oscar Gagnon, gérant, lut le rapport des activités durant l'année. MM. E. Freynet, O. Gagnon, Lucien Carrière et Marcien Boily, sortant de charge, furent tous réélus pour un autre terme.

Fête-Dieu

Le 28 mai, à 8 h. 30 p.m., à l'occasion de la Fête-Dieu, une foule nombreuse de paroissiens se rendaient à l'église pour se diriger ensuite en procession à l'école élémentaire où l'on avait érigé un magnifique reposoir. Après le chant du "Tantum Ergo" et la bénédiction du Très Saint Sacrement, tous retournèrent à l'église pour y entendre la sainte messe.

Festival

Les paroissiens qui ont assisté au festival de la Bonne Chanson, sous la direction du R. P. Martial Caron, S.J., au théâtre Playhouse, le mardi 26 mai, n'ont pas regretté leur soirée.

De tels spectacles sont bien faits pour ranimer dans le coeur de la jeunesse le goût du beau et du bien.

Pour le réconfort des âmes romanesques qui, dans la fantaisie "Blanchet", auront déploré la brièveté du baiser sur le front, on peut affirmer que l'auteur a su réaliser quelque chose de moins éphémère. Dans leurs mots si simples et leurs gestes chevaleresques, le prince et la bergère possédaient la clé du bonheur. "Je croyais que vous étiez méchant . . ." Mais voilà: le prince avait un coeur bon et loyal.

Histoire de fée? Pas du tout! Histoire vraie et vécue de toutes les époques. Etre bon, vouloir l'impossible pour le bonheur de l'être aimé. Félicitations et à l'an prochain.

Ste-Rose-du-Lac

Rapport différé

Tournoi

Le dimanche 24 mai avait lieu le tournoi de balle-au-camp pour les juvéniles, organisé par les Chevaliers de Colomb. Dix équipes locales participaient. Les joueurs de Plumas remportèrent la victoire finale sur ceux d'Eddystone. Les 3e et 4e prix allèrent aux équipes de McCreary et Ebb & Flow respectivement. La journée fut un réel succès grâce au dévouement de tous les Chevaliers. Un merci spécial à MM. Justin Bourbonnière, Maurice Valcourt et Emile Jacob.

Fête-Dieu

Le dimanche 31 mai, en la solennité de la Fête-Dieu, avait lieu la première communion de 22 jeunes paroissiens. Quelle joie pour eux de pouvoir communier avec leurs parents!

Le soir, avant la procession du Saint Sacrement, Mlle Gisèle Pineau, première communiante du matin, couronna la statue de la Reine de Mai. Les filles de l'école élémentaire lurent la consécration à la sainte Vierge, tandis que la nombreuse assistance répondait après chaque promesse.

Puis l'on fit la procession de la Fête-Dieu de l'église à la grotte. Les premiers communiants du matin avaient la place d'honneur près du Saint Sacrement.

DEPARTEMENT DE CITOYENNETE ET D'IMMIGRATION
BRANCHE DES AFFAIRES INDIENNES

Des soumissions pour la construction par contrat d'une station génératrice et l'approvisionnement et l'installation de deux unités génératrices Diesel à Little Black River, Manitoba, seront reçues par l'Assistant au Surveillant Régional des Agences Indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba, jusqu'à 3 h. p.m., heure centrale avancée, le 30 juin 1964.

Les entrepreneurs peuvent obtenir les plans et spécifications à l'adresse ci-dessus, sans dépôt. Afin d'être considérées, les soumissions doivent être faites sur les formules fournies à cet effet

Le Département garde le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions et la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

J. D. MINNIS,
officier-en-charge.

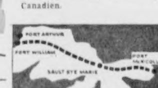
Rehaussez votre voyage dans l'Est par une Croisière de deux jours

SUR LES Grands Lacs

Embarquez-vous sur un bateau à vapeur du Pacifique Canadien à Fort William et jouissez de deux journées palpitantes en traversant les Grands Lacs jusqu'à Port McNicoll. Vous voyagez par train? Les départs s'effectuent deux fois la semaine en accord avec votre horaire de train. Si vous êtes en automobile, on peut la transporter entre les ponts.

Les départs de Fort William sont les samedis et les mardis; de Port McNicoll, les samedis et les mercredis, du 6 juin au 12 septembre inclusivement.

Pour obtenir d'autres renseignements ou réservations, consultez votre agent local du Pacifique Canadien.



VOYAGEZ
Canadien Pacifique
Trains · Camions · Bateaux · Avions · Hôtels · Télécommunication
LE SYSTEME DE TRANSPORT MONDIAL LE PLUS COMPLET

Lorette

Rapport différé

Çà et là

M. Raymond Raynaud, âgé de 81 ans, est parti le 2 juin à Montréal pour rejoindre les anciens combattants de la guerre de 1914 qui s'embarqueront ensemble pour la France afin d'assister au 50e anniversaire de la première grande guerre, fête qui sera hautement célébrée en France. Tous lui souhaitent un bon voyage.

M. et Mme Ernest Manaigre, de Lorette, et M. et Mme Gérard Gobeil, d'Otterburne, sont partis pour quelques jours à Ottawa à l'occasion de la collation du diplôme de médecin à leur gendre et fils, M. le Dr Gérald Gobeil.

Les élèves de l'école secondaire ont rédigé un petit journal bilingue, souvenirs de leurs idées de la paroisse et de l'école, intitulé "Causette", qu'ils ont publié cinq fois pendant l'année. Ils méritent des félicitations pour le succès obtenu. On espère qu'ils continueront l'an prochain. Cette initiative leur aidera peut être à contribuer des articles à l'avenir pour le journal **La Liberté et le Patriote.**

Soirée des finissants

Le samedi 22 mai avait lieu à la salle paroissiale une soirée en l'honneur des 14 finissants de l'Institut Collégial, organisée par leurs parents. Les jeunes accompagnés de leurs amis, avaient le rendez-vous chez Mme J. Therrien pour 9 h. p.m., et ensuite se rendirent ensemble à la salle, où les attendaient environ 150 personnes.

Ils entrèrent au son d'une marche jouée par l'orchestre "Western". Tous se sont bien amusés. Mme Hoendrop avait préparé un délicieux gâteau aux fruits décoré de 14 chandelles, qui furent allumées tandis que tous s'unirent pour des chansons appropriées. Ensuite les finissants se rendirent pour une réunion intime chez Mme L. Petit, à Ile-de-Chênes. Les instituteurs sont fiers de la manière dont les élèves ont suivi les directives de cette célébration et remercient Mme L. Petit et tous les parents responsables.

St-Norbert

Assemblée de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques (section française de St-Norbert) eut lieu le 3 juin. 28 dames étaient présentes. On ouvrit l'assemblée par la récitation de la prière de la Ligue et d'une prière pour le repos de l'âme de M. Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes, père de M. Pierre Bosc, principal et instituteur à l'école élémentaire de St-Norbert.

La secrétaire lut le procès verbal ainsi qu'une lettre de remerciement de la part de Mme Elie Bédard pour la réception de bienvenue offerte par la L.F.C. La secrétaire nous laissa savoir que notre présidente a versé le thé à la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, le dimanche 31 mai, et que quelques autres dames et leurs époux sont allés à ce thé, organisé par la L.F.C. de cette paroisse.

Dans le rapport du comité spirituel, on remercia et félicita les dames de la Ligue qui ont exécuté de beaux chants en français et en anglais aux cérémonies de première communion et de confirmation.

Les dames ont manifesté beaucoup d'intérêt au rapport du comité d'éducation, car il donnait les détails du congrès diocésain. Celles qui ont entendu ce rapport ont réalisé qu'elles avaient manqué beaucoup de choses par leur absence; mais espérons qu'un plus grand nombre se rendra l'an prochain pour le deuxième congrès diocésain qui aura lieu à Letellier.

Le rapport d'action sociale était très intéressant et touchant. La présidente de ce comité expliqua le travail fait auprès des malades et des vieillards. Elle rapporta le nombre de médailles scapulaires données aux nouveau-nés et de visites faites à la salle St-Amant.

On procéda ensuite aux discussions et aux votes. Nous avons quelques projets en vue: déjeuner-communion au mois de septembre, où on se joindra avec nos soeurs du C.W.L. de cette paroisse. N'oubliez pas aussi le triduum des Dames de Ste-Anne, les 24, 25 et 26 juillet, qui sera prêché par l'aumônier, M. l'abbé A. Hébert, curé, qui n'a pas pu assister à cette réunion, étant en retraite. Offrons une prière à son intention.

La deuxième partie de la réunion a été présentée par le comité d'Immigration et dirigée par la présidente de ce comité, Mme E. Vouriot.

Nos distingués visiteurs nous ont présenté un programme très intéressant et nouveau, que nous les femmes de la Ligue avons adopté comme projet. Il s'agit de faire de la publicité pour favoriser le développement du Parc La Salle de St-Norbert. Nous aimerions voir des familles catholiques canadiennes-françaises en grand nombre s'établir au Parc La Salle afin que plus tard on puisse dire que St-Norbert est un centre français. Merci à ces hommes de Bird Construction qui, encouragés par MM. Daudet et Paul Beaumont, gérant de la Caisse populaire, tous deux de St-Norbert, nous ont fourni des idées pour mener à bonne fin ce projet.

La réunion terminée un goûter, offert par M. Bird et ses associés, fut servi par les dames.

Nous aurons de courtes vacances de deux mois, ce qui renvoie notre prochaine réunion au mercredi 2 septembre 1964. Nous nous attendons à vous revoir en grand nombre car nous vous promettons un autre programme, avec invitée, fort intéressant.

Bonnes vacances à toutes et n'oubliez pas notre mot d'ordre pour ces deux mois: "Parlez le français de plus en plus vous-même et surtout à vos enfants".

LA REDACTRICE.



L'on voit ci-dessus une photo de la classe des finissants de l'école du Sacré-Coeur de Le Pas. Des bourses, prix et plaques furent remis aux cinq finissants à l'occasion d'une belle fête spéciale le vendredi 29 mai. Apparaissent sur cette photo: M. E. Sarna, président de la Commission scolaire, Marilyn Fréchette, le R. P. J. Chaput, O.M.I., curé de la paroisse et principal de l'école, Elizabeth Soshyscki, Dennis Denby, Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique de Keewatin, Alphonse Dubé et June Morin.

Collation des diplômes, le 29 mai, à l'école du Sacré-Coeur de Le Pas

LE PAS — Le vendredi 29 mai avait lieu la collation des diplômes à l'école du Sacré-Coeur dirigée par les religieuses de la Présentation de Marie. Trois filles et deux garçons terminent leur cours secondaire cette année: Marilyn Fréchette, Elizabeth Soshyscki, June Morin, Dennis Denby et Alphonse Dubé.

La journée débuta par une messe chantée par Son Exc. Mgr P. Dumouchel, vicaire apostolique de Keewatin. Les finissants, vêtus de la toge et du bérêt traditionnels, firent leur entrée dans l'église, où de nombreux parents et amis les attendaient.

Le chant a été très bien rendu par les élèves de la 11e année, sous la direction de la Rév. Sr St-M.-Albert, et accompagnés à l'orgue par la Rév. Sr Guibert.

June Morin et Alphonse Dubé récitèrent l'acte de consécration à la sainte Vierge.

Après la messe, un succulent déjeuner fut servi au couvent pour les finissants. Etaient aussi présents, Mgr Dumouchel, plusieurs prêtres et les parents des finissants.

A 8 h. p.m., en la salle Guy, se réunissaient les invités pour le programme de la soirée. Le mot de bienvenue fut prononcé par Elizabeth Soshyscki, et le discours d'adieux par Marilyn Fréchette, tandis que June Morin récita la prière des finissants.

Plaques

Son Exc. Mgr Dumouchel présenta à Marilyn Fréchette un prix de $100 qu'elle s'est mérité en obtenant les plus hautes notes scolaires de l'année. Elle gagnait aussi une plaque donnée par Mgr Dumouchel, une autre pour l'anglais, donnée par la Ligue des Femmes Catholiques, et une troisième pour les mathématiques, donnée par la Catholic School Organization.

Dennis Denby se mérita une plaque des Pères Oblats du Vicariat du Keewatin; Elizabeth Soshyscki reçut la plaque pour la dactylographie, donnée par les Soeurs Grises de la Charité de l'hôpital St-Antoine, et une deuxième donnée par les commissaires.

June Morin gagna une plaque donnée par les Soeurs de la Présentation pour la religion. A Alphonse Dubé furent remis une plaque pour chimie, donnée par les Chevaliers de Colomb, Conseil Charlebois, et une bourse de $25 et un missel, cadeau des Chevaliers. En plus, chaque finissant recevait des souvenirs du R. P. J. Chaput, O.M.I., curé et principal, et de leurs institutrices.

Des prix spéciaux ont été décernés à d'autres élèves de l'école, entre autres, Henry Major, Joseph Mercredie, Wilfred Dilay, Marie Despins et Judith Lajimodière.

Des discours furent rendus par Mgr Dumouchel, M. H. Trager, maire, M. Roland McGurdy, visiteur d'écoles, et M. Neil Mc Phee.

Tous les paroissiens souhaitent bon succès aux finissants dans leurs futures carrières.

Ste-Elisabeth

Rapport différé

Mariage Gauvin-Collette

Le samedi 30 mai, dans l'église de Ste-Elisabeth, M. l'abbé Robert Nadeau, curé, bénissait le mariage de Mlle Eveline Collette, fille de M. et Mme Ovila Collette, à M. Jean-Paul Gauvin, fils de M et Mme Roger Gauvin, de Letellier.

Pendant la messe nuptiale, de beaux cantiques appropriés furent rendus par MM. Aurèle et Emile Desaulniers. Mme Gabrielle Desaulniers touchait l'orgue.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec traîne garnie d'appliqués de dentelle. Un croissant de dentelle retenait son voile court. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les dames et filles d'honneur, Mmes Jean-Paul Cadieux et Adrien Gauvin et Mlles Thérèse Collette et Jeannine Gauvin, soeurs des mariés, portaient des robes identiques en poult-de-soie bleu pâle. Leurs coiffures étaient de même tissu en forme de fleurs et garnies de dentelle. Elles tenaient des bouquets de marguerites blanches.

La petite bouquetière, Louise Collette, cousine de la mariée, mignonne dans sa robe de poult-de-soie bleu pâle, portait la traîne de la robe de la mariée.

MM. Jean-Paul Cadieux, Laurent Tétrault, Adrien Gauvin et Raymond Bérard étaient garçons d'honneur, tandis que MM. Norman Collette et Henri Marion agissaient comme huissiers.

Pour la circonstance, la mère de la mariée portait une robe jaune pâle avec accessoires jaunes et bruns. La mère du marié était vêtue d'un costume jaune avec accessoires blancs. Elles avaient des corsages de chrysanthèmes blancs.

Les pères des nouveaux mariés servaient de témoins.

Après la cérémonie, les nouveaux époux et leur cortège se rendirent à la salle de Letellier où un souper fut servi à plus de 250 invités. M. Max. Collette, oncle de la mariée, offrit de bons souhaits au nom de tous et proposa un toast aux mariés.

La journée se termina par une soirée dansante, puis les nouveaux mariés partirent en voyage à Banff et autres endroits de l'Ouest. Pour le voyage, la mariée portait un ensemble en brocard rose pâle avec accessoires bleu marine. A leur retour, M. et Mme Gauvin résideront à St-Boniface.

Baptême

Félicitations à M. et Mme Roger Vermette à l'occasion de la naissance d'une fille, Marie-Cécile-Ginette, née le 26 mai à l'hôpital de Morris et baptisée le 31 mai par M. l'abbé Robert Nadeau, curé. Elle eut pour parrain et marraine, M. et Mme Albini Gauthier, de St-Norbert, ses grands-parents maternels.

Ste-Amélie

Rapport différé

Çà et là

Prompt rétablissement à Mlle Rosanna Landry, qui fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose, dernièrement, ainsi qu'à M. Roland Landry, ancien paroissien, hospitalisé aussi à Ste-Rose.

Félicitations à Mme Louise Finney, gagnante de $34, et à M. Alex. Fayant, gagnant de $100 au bingo à Neepawa, le 28 mai.

M. E. Denis est allé travailler à Fort William, Ont., depuis déjà trois semaines.

MM. Noël L'Heureux et Adélard Denis sont employés à Carman, et M. Alex. Fayant, à Neepawa.

M. et Mme Jos. Corbel sont encore à St-Boniface, où M. Corbel subit des examens médicaux.

Mme Ludger Soucy est allée à Winnipeg pour examen médical.

Mlle Patsy Leperre, W.O.N.O., de Stadacona, Halifax, est chez ses parents, frère et soeurs pour un mois de congé.

M. Emile Verhaeghe, de Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine avec ses parents, M. et Mme G. Verhaeghe.

M. et Mme Peter Bilous et leur fils, de McCreary, visitaient M. et Mme J. Leperre et leur famille, dimanche dernier.

M. l'abbé Allen Soucy, directeur du Petit Séminaire St-Jean d'Otterburne, rendait visite à M. l'abbé A. Gervais, curé, et a aussi visité les élèves de l'école.

Sincères condoléances aux familles Delanoy, de Radville et Wolseley, Sask., à l'occasion du décès de M. Hector Delanoy.

Dimanche dernier, Mme André Pinette et ses enfants, Emile, Eugène, Thérèse et Rose, ainsi que M. et Mme Lévi Pinette, de Ste-Rose, se rendaient à Brandon, pour y visiter M. André Pinette. MM. et Mmes Louis Vandepoele et Maurice Delaurier, de Dauphin, lui ont aussi rendu visite le dimanche 24 mai.

Félicitations aux gagnants du bingo du 31 mai: Mmes Zoé Cayer, Stella Grandbois, W. Lahaie et Alma Fayant, M. Emile Wiad, carte remplie, $15, MM. Albert Labelle, Amédé Pinette, J.-R. Pinette et J. Vandenbosch, Mme Bill Mason, M. A. Vandepoele et Mme E. Denis. Le gros lot de $52 en 52 numéros ne fut pas gagné, mais on a continué pour $4, dont Mme W. Lahaie fut la gagnante. La 12e partie, $8 en 8 numéros, ne fut pas gagnée et sera de $9 en 9 numéros au prochain bingo; le gros lot sera de $55 en 55 numéros. M. Jos. Grandbois gagna le prix d'entrée, dont le billet fut vendu par la petite fille du gagnant, Evelyn Grandbois. Le prix de membre alla à Mme Pierre Desjardins. Grand merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire de ce bingo un succès.

Les articles mis en loterie par le Club Athlétique de Ste-Amélie furent tirés dimanche dernier. Mlle Cécile Labelle fut l'heureuse gagnante du radio transistor, et M. Eddy Beaulieu gagna une coutellerie en acier inoxydable de 26 morceaux. MM. Finney et G. L'Heureux avaient vendu ces billets chanceux. Arthur Gagnon reçut le prix de consolation pour avoir vendu le plus de livrets parmi les joueurs de balle. Cette loterie fut un réel succès.

Le dimanche 31 mai étant le jour de la Fête-Dieu, il y eut procession le soir à 7 h. p.m., de l'église au couvent, où se trouvait le reposoir. Au cours de la procession il y eut récitation du chapelet, et des cantiques furent chantés.

Aubigny

Thé

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques d'Aubigny sont heureuses de faire parvenir à tous leurs amis une invitation cordiale d'assister à leur thé le dimanche 14 juin à la salle paroissiale, de 2 h. à 5 h. p.m.

Ce thé sera une occasion pour tous de rencontrer la Rév. Sr Emelda Saurette, qui visite sa famille après 15 ans d'apostolat en Afrique. Le soir à 8 h., Soeur Saurette déroulera des vues animées sur les missions d'Afrique. Bienvenue à tous!

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Benoit Saurette et Paul Berthelette, MM. Max McDonald et Claude Levêque, patients à l'hôpital général St-Boniface, ainsi qu'à Mme Frédéric Robert et M. T. Marcoux, à l'hôpital de Morris.

M. et Mme Jos. Sorin, ainsi que Mme Jos. Chartier, sont de retour dans leur foyer après un séjour à l'hôpital.

St-Lazare

Rapport différé

Fête-Dieu

Le dimanche 31 mai, à 8 h. p.m., eut lieu la procession du Très Saint Sacrement. Pieusement, le long défilé se rendit au reposoir chez M. Mathieu Gagnon. Agenouillée, la foule récita des amendes honorables, puis revint à l'église pour le salut du Très Saint Sacrement.

Dans l'après-midi, plusieurs clercs-servants s'étaient dévoués à orner le parcours de la procession et apprécièrent le goûter chez M. et Mme Decorby.

Conférence

Mme Goulet-Courchesne, une experte en éducation, a visité St-Lazare, la semaine dernière, pour parler aux étudiants. Vendredi soir, elle a donné une conférence pour les parents.

Tournoi à Binscarth

Cent soixante quinze élèves de l'école élémentaire prirent part au tournoi athlétique, le jeudi 28 mai, à Binscarth. Plusieurs premiers prix furent gagnés, et les filles de 13 ans remportèrent le championnat pour la balle molle, en défaisant Foxwarren au compte de 10 à 3, et Binscarth par un pointage de 14 à 9.

Le lundi 25 mai, les jeunes de 12 ans et moins l'emportèrent contre Binscarth au compte de 25 à 12.

Le jeudi soir, les élèves de l'Institut Collégial, malgré la ronde complète de Donny Watton, ne comptèrent à la balle dure, que 5 points contre 7, en faveur de Binscarth. Dimanche, ils furent plus chanceux à la balle molle et gagnèrent avec 17 points contre 8 pour Binscarth.

Ste-Anne-des-Chênes

Rapport différé

Assemblée de l'A.P.M.

La dernière assemblée de l'Association de Parents et Maîtres pour l'année 1964 eut lieu le 28 mai. L'orateur invité était M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface. Il parla des Caisses scolaires et fit comprendre aux parents que la vertu d'économie est une chose d'une importance primodiale dans l'éducation d'un enfant. Il fit ressortir l'importance du rôle que joue la Caisse scolaire dans cette éducation première chez l'écolier.

M. Toupin conseilla aux parents de ne pas avoir peur de confier un montant d'argent assez important à l'enfant à chaque mois. Il faut que le jeune apprenne à dépenser sagement son argent et le seul moyen de le faire, c'est par l'expérience. Les parents devront exiger un rapport complet des dépenses à tous les mois et pourront ainsi conseiller leur enfant, s'il y a lieu de le faire.

Le conférencier expliqua ensuite le plan d'accident pour les écoliers, émis par l'Assurance-Vie Desjardins. Il expliqua comment, pour une somme très minime, un étudiant peut être assuré pour un montant très élevé, soit jusqu'à $10,000 s'il était victime d'un accident qui lui causerait la perte d'un membre.

La présidente remercia M. Toupin et exprima son regret que l'assistance ne fut pas plus nombreuse, mais expliqua que c'était dû au fait qu'il y avait deux autres réunions et une soirée sociale ce soir-là. L'exécutif s'excuse de n'avoir pu faire plus d'assemblées durant l'année dû aux activités très nombreuses dans la paroisse pour l'année 1964.

Le nouvel exécutif fut ensuite élu: Mme Yvonne Lagassé, présidente; Mme Rita Charrière, vice-présidente; Mme Simone Lafrenière, secrétaire; et Mme Emilienne Tougas, trésorière.

La présidente sortant de charge, Mme Constance Tougas, souhaita la bienvenue au nouveau comité et remercia l'ancien, ainsi que le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, les principaux des deux écoles, la Rév. Sr Dolorès Lussier et M. Edgar Freynet, qui font aussi partie de l'exécutif de l'A.P.M.

La réunion se termina par un mot du R. P. Montpetit, qui se dit très en faveur des Caisses scolaires, non pas pour amasser de grosses sommes d'argent mais pour les bienfaits qu'elle apporte dans l'éducation des enfants. Il rappela aux parents que c'était leur devoir d'inculquer chez les jeunes un sens de l'économie, qui est une vertu fondamentale qui en fera des hommes.

Un goûter fut servi pour terminer la veillée.

Première communion

Le dimanche 31 mai, à la messe de 9 h. a.m., 44 petits enfants de la paroisse s'approchaient pour la première fois de la table sainte.

Les premiers communiants, revêtus d'aubes blanches, firent leur entrée par le sanctuaire et défilèrent pieusement dans les bancs réservés pour eux dans l'église.

La foule nombreuse qui assistait à cette cérémonie ne put s'empêcher d'être touchée par le spectacle édifiant de ces 44 enfants qui chantaient de tout leur coeur les cantiques appropriés à l'occasion.

Le R. P. Montpetit compara cette journée à un banquet céleste et invita les enfants ainsi que leurs parents, à venir y participer souvent.

Fête-Dieu

Cette année, à l'occasion de la Fête-Dieu, le reposoir se trouvait chez M. et Mme A. Nault. Les premiers communiants guidaient la procession suivis des Croisés et des enfants d'école. Ensuite venaient les dames de Ste-Anne et pour terminer, les hommes de la paroisse.

Les paroissiens ont montré beaucoup de piété, de générosité et d'esprit de sacrifice, car la température froide ne convenait pas beaucoup pour l'occasion.

Saint-Labre

Rapport différé

Incendie

Un incendie désastreux ravagea la demeure et tous les bâtiments de la ferme de M. et Mme Clothaire Thomas, tout récemment. Aucune assurance ne couvre les pertes et tout le linge fut incendié. Toutes personnes qui aimeraient venir en aide à M. et Mme Clothaire Thomas sont bienvenues.

Çà et là

Meilleurs voeux de succès à M. et Mme Edouard Beaulieu, de Florzé, qui sont déménagés à Grunthal, Man. M. Beaulieu est employé sur une ferme à Grunthal.

Prompt rétablissement à Mme Georges Grenier qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général St-Boniface.

Mme Rémi André a assisté au mariage de sa petite-fille, Mlle Simone Ross, à M. Denis Grégoire, le 16 mai.

M. et Mme Jean Gisiger et leurs deux fillettes ont rendu visite à Mme B. Gisiger, en fin de semaine. M. Gisiger est professeur à Souris, Man.

M. et Mme Eugène Poiron ont assisté au mariage de leur nièce, Mlle Jeannine Beaulieu, à St-Boniface.

Transcona

Rapport différé

Décès

Le jeudi 21 mai est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Angéline Paul, épouse de feu M. Adélard Paul, de Transcona. Elle était âgée de 82 ans.

Les prières furent récitées en l'église de la paroisse l'Assomption où le service funèbre fut chanté le samedi matin 23 mai par M. l'abbé O. Valcourt, assisté de M. l'abbé H. Perron et du R. P. P. Gorieu, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Larche, de Montréal; deux filles, Béatrice (Mme W. Fraser) et Lucille (Mme E. Ball), et un frère, M. Alfred Larche, tous de Transcona; une soeur, Mme E. Boucher, de St-Boniface; un autre frère et quatre soeurs dans l'Est.

St-François-Xavier

Rapport différé

Décès

M. Joseph Gagnon, âgé de 84 ans, est décédé à l'hôpital général St-Boniface le 19 mai. Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

M. Gagnon naquit le 1er décembre 1879 à St-François-Xavier. Il laisse dans le deuil un frère, Adrien, de Winnipeg.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.6	79.6	79.6	79.6	79.6
C.W. no 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.6
Fourrage no 1	75.4	75.4	75.4	75.4	75.4
Fourrage no 2	72.4	72.4	72.4	72.4	72.4
Fourrage no 3	69.4	69.4	69.4	69.4	69.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	127	127.4	127.4	127.4	127.4
C.W. no 3—6 rangs	125	125.4	125.4	125.4	125.4
Fourrage no 1	113.2	113.6	113.6	113.6	113.6
Fourrage no 2	112.4	113	113	112.6	112.6
Fourrage no 3	109.4	110	110	109.6	109.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	136.2	137⅞	137.2	137⅜	136.6
C.W no 3	133⅞	135⅜	134.6	134⅞	134⅜
C.W 2 rej.	132.6	134⅜	133.6	133⅞	133.2
C.W no 4	118⅞	120⅜	119.6	119⅜	118⅞
Ergot	115⅞	117⅜	116.6	116⅜	115⅞
Sur voie net	136⅜	138	137⅜	137⅜	136.6

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Juillet	268.6	269	269	269⅜	269.6
Novembre	242⅞	244.2	244.6	245.4	246.4
AVOINE —					
Juillet	79.4	79.4	79.4	79.4	79⅜
Octobre	80⅜	80⅜	80⅜	[illegible]	80.2
Décembre	79.4	79⅜	79⅜	79⅜	79⅜
ORGE —					
Juillet	117	117.4	117.4	117.4	117⅜
Octobre	116⅜	117⅝	117⅞	117.6	117.4
Décembre	115⅜	116	116.2	116	116
LIN —					
Juillet	317⅛	319	321⅜	322⅜	320.2
Octobre	319.4	321.4	324⅛	325⅛	323⅛
Décembre	317.2	319.2	321.4	322.4	320.4
SEIGLE —					
Juillet	137⅞	139⅛	138.8	138⅝	133⅞
Octobre	138.4	141	140.4	140⅜	140⅛
Décembre	137⅛	139.2	138.6	138.4	138⅛

(Pour la semaine du 1er au 5 juin 1964)

"ACHETEZ CHEZ VOTRE PHARMACIEN"
• Prescriptions
• Vitamines
• Articles de toilette
• Cartes de souhaits
• Service de films
PHARMACIE ST-PIERRE
René Mulaire, pharmacien

FAITES VOS PLANS MAINTENANT EN VUE D'ASSISTER AU
STAMPEDE et à l'EXHIBITION du MANITOBA
16, 17 et 18 JUILLET ★ Rodeo ★ Exposition agr. ★ Chuck wagons ★ Midways MORRIS

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Procession de la Fête-Dieu

[illegible] dans l'Octave de [illegible] Dieu, les élèves du collège ont pris part à la procession paroissiale du soir. Le parcours [illegible] l'Eglise du Village d'Otterburne. La température [illegible] n'a pas nui à la bonne marche de [illegible] s'est déroulée [illegible] alternant. La chorale a encore une fois prêté son concours [illegible] qui a rendu service.

Henri GOULET,
12e année.

Correction des examens de français

[illegible] correcteurs du collège [illegible] séance de correction avait lieu à St-Pierre-Jolys [illegible] même temps que les compétitions de piste et pelouse de la 15. Le grand nombre de [illegible] présents aux corrections [illegible] de terminer assez [illegible]. Nous admirons une [illegible] dévouement de [illegible] enseignant pour [illegible] française dans la province.

Jules Comeault,
12e année.

Visite de l'inspecteur

[illegible] dernière, nous avons eu [illegible] parmi [illegible] Duplessis inspecteur. Il fit la visite [illegible] les classes, prit connaissance [illegible] académique [illegible] et son affection par ses encouragements et ses bons conseils [illegible] et nous l'invitons à [illegible].

Yves BEAUDIN,
12e année.

Pèlerinage diocésain à saint Joseph

Cette année, le pèlerinage annuel à saint Joseph aura lieu au collège le dimanche 21 juin. Comme par le passé, il y aura des messes au cours de l'avant-midi, une cérémonie pour les malades dans l'après-midi et une messe solennelle à 4 h. p.m. Son Exc. Mgr Baudoux donnera [illegible] circonstance. Invitation spéciale à tous nos bienfaiteurs et amis du collège.

Ronald VALOIS,
12e année.

Service anniversaire

Le lundi 8 mai avait lieu un service anniversaire pour le repos de l'âme d'un de nos chers disparus, Gérald Fontaine, président de la classe des finissants de l'an passé.

[illegible] TRAVELINE,
10e année B.

Un autre ancien nous fait honneur!

Un ancien, Claude Lambert, de St-Malo, finissant en juin 1960, vient de recevoir son diplôme de la faculté des sciences et du génie électrique de l'Université de Manitoba. Claude a 21 ans. Il est venu visiter son Alma Mater avant de partir pour Montréal, où il a été embauché par la Compagnie Bell Telephone. Le collège St-Joseph est fier de toi, Claude. Bon succès là-bas!

Jules COMEAULT,
président des finissants.

Piste et pelouse '64

Le parc Sargeant à Winnipeg abourdonnait d'activités le samedi 6 juin, alors qu'on se disputait les premières places provinciales dans les diverses compétitions de piste et pelouse.

Deux de nos étudiants, Robert Jutras et Maurice Fortier, avaient réussi à se hisser jusqu'à ce niveau par les éliminations locales, divisionnaires et régionales. Malheureusement, ils durent baisser pavillon devant des performances vraiment exceptionnelles. Le développement physique des jeunes du Manitoba est à la hausse, car un grand nombre de records ont été battus; plusieurs d'entre eux étaient solidement établis depuis plus de dix ans.

"Mens sana in corpore sano", dit le proverbe. Il est dangereux de vouloir enrichir son esprit au détriment du corps, autant qu'il serait ridicule de développer ses forces physiques sans se soucier de l'esprit. Et cet équilibre produira des hommes de valeur. C'est ce que le collège St-Joseph essaie d'inculquer à tous ses élèves.

Aimé-Onil DEPOT, C.S.V.

La Cie PARENT Ltée
COURTIERS
462, édifice Grain Exchange,
Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 2-6634

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ;
ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Initiation

Le 31 mai dernier, à 2 h. 30 p.m., se déroula à l'auditorium de l'école secondaire, dans une atmosphère de piété et de grandeur, l'initiation de dix nouveaux membres chez les Filles d'Isabelle de Lourdes.

Cette cérémonie fut rehaussée par la présence de notre aumônier et curé, M. l'abbé Marcel Dacquay; la Régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, venue de St-Boniface; la Régente de Somerset, Mme Aldéa Wecker; la Régente de Lourdes, Mme Suzanne Augert; des Filles d'Isabelle venues de St-Boniface et de Somerset. Chacune pouvait tirer des belles leçons qu'enseigne notre devise "Charité, Unité, Amitié".

Après l'initiation il y eut un banquet à la salle paroissiale, où une centaine d'invités furent servis.

M. René Bosc, maître de cérémonies donna la parole à M. le curé qui remercia chaleureusement les Filles d'Isabelle pour leur beau dévouement dans la paroisse. Ensuite Mme Desrochers, Régente d'Etat, prit la parole. Elle souhaita la bienvenue aux nouvelles candidates et félicita les Filles d'Isabelle pour le beau travail. Elle se dit aussi contente d'avoir pu visiter notre village, puisqu'elle n'en n'avait jamais eu l'occasion auparavant.

Mme Suzanne Augert, Régente de Lourdes, nous fit ensuite l'histoire de notre Cercle depuis sa fondation dans la paroisse. Il marque cette année sa 15e année d'existence. Notre Régente nous remercia toutes pour la coopération et l'organisation de cette fête. Elle nous invita à nous unir pour travailler toujours ensemble.

Quelques nouveaux membres qui s'acquittèrent très bien de leur tâche donnèrent leurs impressions de la journée.

La procession de la Fête-Dieu clôtura cette belle fête.

Sincères condoléances à Annette Le Neal, membre de notre Cercle, à l'occasion du décès de son père, et à Thérèse Avanthay, à l'occasion du décès de sa soeur religieuse, dernièrement.

LA REDACTRICE.

Haywood

Çà et là

Prompt rétablissement aux malades de la paroisse, Mme Marguerite Labossière, MM. Camille Picton, Marcel Bernard et Thuribe Perreault et le jeune Denis Lambert à l'hôpital de St-Claude, ainsi qu'à M. Georges Côté, hospitalisé à Carman.

Félicitations à M. et Mme Louis de Rocquigny à l'occasion de la naisance d'un fils.

M. et Mme Gary Clark, de Carman, étaient de passage à Haywood afin de visiter leur père, M. Camille Picton, à l'hôpital de St-Claude.

M. et Mme Léon Bonneteau et leurs quatre enfants, de la Colombie-Britannique, ont rendu visite à leur mère, Mme Marie Bonneteau.

Hervé Dansereau — René Touchette

Deux anciens élèves du Collège de St-Boniface, qui viennent de terminer leur deuxième année de théologie au Grand Séminaire de St-Boniface, commenceront sous peu la campagne de propagande en faveur de "La Liberté et le Patriote" dans les centres français du Manitoba. Ce sont MM. Hervé Dansereau, fils de Mme Mathilda Dansereau, de Letellier, et René Touchette, fils de Mme Célestine Touchette, d'Aubigny.

A St-Boniface, dans les autres paroisses du Grand-Winnipeg, ainsi qu'à St-Norbert et Transcona, la propagande a été confiée à M. Claude Chabot qui, depuis plusieurs semaines, travaille avec fruit en faisant la visite des foyers de langue française de la ville.

M. Rémy Bosc, âgé de 71 ans, décédé à Notre-Dame-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES — Le dimanche 31 mai, à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, est décédé après une longue maladie M. Rémy Bosc, âgé de 71 ans.

Né à Notre-Dame-de-Lourdes, le 27 mai 1893, il passa la plus grande partie de sa vie sur la ferme paternelle, se retirant au village en décembre 1956. Le 26 octobre 1921, il avait épousé Mlle Ange Magne. De cette union naquirent dix enfants, dont neuf lui survivent.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé R. Bouchard, vicaire. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Joseph Bosc, Eugène Gaultier, Léo Simon, Alban Magne, Lionel Badiou et René Bosc.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq fils, Antonio et Marcien, de Notre-Dame-de-Lourdes, Jean, de Ste-Rose, Pierre, de St-Norbert, et Lucien, de San Jose, Californie; quatre filles, Annette (Mme Josaphat Le Néal), de Notre-Dame-de-Lourdes, Hélène (Mme Luc Trudel), de St-Boniface, Evelyne (la Rév. Sr Marie-Angéline, C.R.C.P.) et Isabelle (Mme Guy Augert), de Virden; 14 petits-enfants; un frère, Pierre, et six soeurs, Marie (Mme Jamault), Amélie (Mme Henri Gaultier), Angélique (la Rév. Sr Marie-Claire, C.R.C.P.), Ernestine (Mme Emmanuel Simon), Rosa (Mme Paul Magne) et Sophie (la Rév. Sr St-Bruno, M.O.).

Remerciements

Mme Rémy Bosc et ses enfants désirent remercier tous leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans cette dure épreuve. Merci à MM. les abbés M. Dacquay et R. Bouchard, curé et vicaire, ainsi qu'à M. le Dr H. Delaquis et au personnel de l'hôpital pour leur dévouement et soins prodigués pendant la maladie de leur époux et père.

Naissances

-Raynald, fils de M. et Mme Charles Durand, né le 17 mai.

Fernand, fils de M. et Mme Henri Comte, né le 4 juin.

Bingo

Voici les noms des gagnants au bingo du dimanche 7 juin dernier: Mlles Simone Jamault et Cécile Delaquis, Mmes Louis Brouzes, Jean Mao, Joseph Bosc et Henri Badiou, de St-Boniface, MM. Normand Boisvert, Albert Comte, Maxime Durand, Frank Lesage, Jean Bérard, Auguste et Hubert Pantel, André Bourrier, de St-Lupicin, et Henri Badiou, de St-Boniface. Les prix d'entrée furent remis à MM. Joseph Rémillard, de Manitou, et Henri Badiou, de St-Boniface. La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 28 juin, à 9 h. p.m., avec un gros lot de $400.

Chevaliers de Colomb

Le jeudi 4 juin, l'assemblée du Conseil Langevin, tenue à Notre-Dame-de-Lourdes, fut un grand succès. Un bon nombre de candidats pour la prochaine initiation y assistaient. Le Grand Chevalier, M. Pierre Mabon, a laissé entendre à tous les hommes qui seront admis dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb de bien vouloir se rendre, le jeudi soir 18 juin à 8 h. p.m., à la salle de Lourdes, pour l'initiation au 1er degré, et le dimanche 21 juin, à 11 h. 30 a.m., après avoir assisté à la messe de 8 h. a.m., pour l'initiation aux 2e et 3e degrés.

A tous les frères Chevaliers: n'oubliez pas que le banquet aura lieu à Somerset à 6 h. 30 p.m. Qu'on supporte le Grand Chevalier pour le dévouement dont il fait preuve et pour que cette initiation soit une vraie réussite.

Otterburne

Remerciements

Les religieuses de la Providence Ste-Thérèse remercient sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à faire un succès du thé du 31 mai.

La Salle

Va-et-vient

Le dimanche 7 juin, de nombreux parents, dont quelques-uns venus de très loin, se réunirent chez MM. Gabriel et Georges Bernuy. Ce sont Mme Paulette Bossier, de Casablanca, Maroc, M. et Mme Jean Bernuy, de Los Angeles, Californie, Mlle Antoinette Huybrecht, d'Ottawa, Ont., M. et Mme Francis Bernuy, de Wauchope, Sask., M. et Mme Emile Bernuy, de St-Boniface, et Mme Alice et Mlle Jeanne Bernuy, de St-Vital.

Le 19 mai, Mmes Adélina Hogue et Virginie Girardin, de même que M. et Mme Aubert Poirier, participèrent aux fêtes intimes qui marquèrent, chez Mme Blanchette, de Charleswood, les noces d'or des parents de cette dernière, M. et Mme Jos. Dumas, de Vancouver, C.-B.

Mme Juliette Robert, d'Aubigny, était en promenade, au cours de la semaine du 31 mai, chez ses fille et gendre, M. et Mme Henri Gousseau.

Du 29 au 31 mai, Mmes Adélina Hogue et Aubert Poirier se rendirent à Pine River, où ils visitèrent MM. et Mmes Charles et Gabriel Bourgeois.

Le dimanche 7 juin, M. et Mme Louis Labelle reçurent la visite de M. et Mme Napoléon Boulet et leur famille, de Dunrea.

Le samedi 23 mai, Mmes Virginie Girardin et Adélina Hogue, de même que M. et Mme Aubert Poirier, se rendirent à Elie, afin d'assister au mariage d'une parente, Mlle Lilianne Bélisle, avec M. Roger Tétrault.

Le 7 juin, les RR. FF. Cormier et Gervais, du Noviciat des Pères Oblats de St-Norbert, visitèrent des parents, soit Mme Gilles Boulet, ainsi que les Rév. Srs Julie-St-Jean, supérieure, et Ernestine, F.d.l.C., du couvent.

M. et Mme Jos. Dumas, de Vancouver, C.-B., étaient de passage chez Mme Adélina Ho-

Powerview

[illegible]

Le dimanche 31 mai, au-delà de 1,000 pèlerins de St-Boniface, St-Norbert, Lorette, St-Léon, St-Georges, Fort Alexandre et Lac du Bonnet se rendaient à Powerview pour célébrer le 10e anniversaire du pèlerinage diocésain au sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus.

Parmi les pèlerins on remarquait la présence de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Mgr Joseph Bellavance, P.D., curé de Pine Falls, M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, avec un groupe de professeurs et d'étudiants en théologie, M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire de St-Boniface, avec les directeurs et les élèves, MM. les abbés Raymond Roy, curé de Holy Cross, Henri Perron, curé de l'Assomption, Louis Morin, curé de St-Georges, le R. P. Appolinaire Plamondon, O.M.I., curé de Fort Alexandre, M. l'abbé Albert Fréchette, curé de Lac du Bonnet, le R. P. Charles Comeau, O.M.I., missionnaire, M. l'abbé Lucien Roy, aumônier de l'Institut Collégial St-Joseph, le R. P. Paul Deschênes, S.J., professeur au collège de St-Boniface, MM. les abbés Léonce Aubin, secrétaire, et Joseph Pageau, directeur de la Pastorale Liturgique de l'archidiocèse; les Soeurs Grises de la Charité de la Maison Provinciale, les Srs de la Ste-Famille, du Petit Séminaire, les Soeurs Oblates de Marie Immaculée de St-Boniface et de Fort Alexandre, les Soeurs de St-Joseph de St-Georges et de Powerview, la Légion de Marie de St-Boniface, sous la direction de M. l'abbé Léo Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique.

Heure mariale

De nombreux pèlerins, déjà sur les lieux, participèrent à l'heure mariale présidée par M. l'abbé O. Larochelle, curé. Mgr Joseph Bellavance, P.D., commenta et récita la deuxième dizaine de chapelet, tandis que M. l'abbé L. Beaulieu dirigea la quatrième dizaine. La chorale de Notre-Dame-du-Laus exécuta les cantiques en français et en anglais en hommage à Marie.

Dès l'arrivée de Mgr Baudoux, la procession s'organisa et se mit en marche vers le reposoir préparé à l'école secondaire. Pendant la procession, MM. les abbés Joseph Pageau et Gustave-Grégoire Bergeron dirigèrent, au micro, le chant des litanies de la sainte Vierge et des mystères du rosaire, auxquels la foule répondait en choeur.

Au reposoir, Son Excellence encensa la statue de la Vierge et présida la Consécration à Notre-Dame du Laus. La Schola du Grand Séminaire entonna le cantique "Du haut du ciel" et la foule chanta le refrain. Puis M. l'abbé Raymond Roy prononça un sermon approprié au message de la Vierge du Laus.

Ensuite la procession se reforma pour le retour au Sanctuaire extérieure au chant de l'Itinéraire Mariale de l'abbé David Julien.

Messe et première communion

Suivit la messe, face au peuple, célébrée par Son Excellence, assisté de M. Jean Piché, P.S.S., et M. l'abbé O. Larochelle, curé.

Au cours de la messe, la Schola et la foule exécutèrent, sous la direction de M. l'abbé Pageau, les psaumes suivants: "Je mets mon espoir dans le Seigneur", "My Soul Glorifies The Lord" et "Rendez grâces au Seigneur".

Après l'Evangile, Son Excellence prononça l'Homélie et fit connaître aux pèlerins la Vierge du Laus et son message. Son Excellence ayant visité le Sanctuaire de Notre-Dame-du-Laus en France, il y a 10 ans, a su intéresser les pèlerins et leur faire aimer davantage la Vierge du Laus.

Puis 27 jeunes firent leur première communion de la main de Son Excellence. Pendant que le clergé soupait au presbytère, les Dames Auxiliaires servaient le souper à plus de 300 pèlerins à la salle paroissiale.

Pour clôturer la journée, un film sur le Concile fut déroulé à la salle paroissiale. Tous garderont un beau souvenir de cette journée de ferventes prières.

Dunrea

Va-et-vient

M. l'abbé C. Vachon, curé, est allé à la retraite annuelle des prêtres du diocèse, qui a lieu à St-Norbert cette semaine. Auparavant, il était allé visiter son frère, M. Albert Vachon, d'Oak Lake, qui est hospitalisé à Souris. M. et Mme Arthur Boulet sont aussi allés lui rendre visite, lui apportant le réconfort de leur présence.

Avant de repartir pour Montréal, la Rév. Sr Jean-Albert, S.N.J.M., est venue rendre visite à ses parents, M. et Mme Albert Boulet; une autre religieuse l'accompagnait.

Mme Paul Toutant partait le mardi 2 juin, pour se rendre à Montréal, Qué., où elle devait assister au mariage de sa fille, Claudette, à M. Dumas Maugile. Ce mariage avait lieu le samedi 6 juin, en l'église de St-Léonard de Port-Maurice.

C'était un plaisir pour tous de revoir M. Félix Dionne, qui demeure maintenant à St-Boniface, ainsi que sa soeur, Mme [illegible], de [illegible], Qué., venus pour une courte visite dans cette localité.

Mlle Irène Langlois, de Virden, est venue passer quelques jours au presbytère, récemment.

Fête champêtre

Le vendredi 5 juin, toute la gent écolière de cette localité, avec une joie et une exubérance bien naturelles en cette circonstance, se dirigeait vers les terrains de jeux de Killarney pour une journée de divertissements. Il y avait là des élèves de plusieurs écoles des alentours qui, à tour de rôle, remportèrent des prix pour leurs prouesses à la course, aux jeux de balles, pour le passé ou autres amusements. Le temps favorable d'une jour-

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

La dernière assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 3 juin chez Mme Berthe Denis. M. l'abbé A. Gervais, curé et directeur, dirigea les prières, et Mme F. Pinette, présidente, souhaita la bienvenue à M. le curé et aux 13 membres présents.

La secrétaire prit l'acte de présence et lut les minutes de la dernière assemblée. Neuf membres portaient l'épingle de la Ligue. Les rapports de plusieurs comités furent donnés.

Il fut décidé d'écrire à "Christian Communications" pour demander des meilleurs programmes à la télévision pour personnes âgées. Ce fut aussi décidé qu'on se servirait de cartes spéciales pour servir lorsqu'on visite les patients à l'hôpital. Mme Fred Pinette s'en occupera pour ce mois-ci.

Mme H. Vandepoele, présidente du comité de magazines.

St-Lazare

Conférence

Mme Goulet-Courchesne, de St-Adolphe, sut intéresser et rendre service à la population de St-Lazare par ses conférences sur l'éducation. Les jeunes autant que les parents apprécièrent ses judicieux conseils. Chaleureux merci à Mme Goulet-Courchesne.

Mariage

Le samedi 6 juin, M. l'abbé G. Régnier bénit le mariage de Mlle Lorna Brown, de Spy Hill, à M. Peter Fleury, de St-Lazare.

Sports

Vendredi dernier, les aînés de la ligue défirent les joueurs de Souris au compte de 13 à 6, mais dimanche, dans leur rencontre avec l'équipe de Miniota, à Fort Ellice, ils laissèrent aux visiteurs l'honneur de la victoire, par un pointage de 11 à 6.

Le dimanche 7 juin, les élèves de l'Institut Collégial subirent une vraie défaite dans la joute contre Binscarth par un compte de 10 à 1, mais le soir, dans les deux joutes contre Gambler, ils gagnèrent la première, 6 à 5, et perdirent la seconde au compte de 6 à 4.

Visiteurs

Les RR. FF. Edmond Paradis, frère de Mme Pierre Huberdeau, et Denis Bourbonnais, neveu de Mme Frank Dale, étudiants au Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., passèrent la fin de semaine à St-Lazare.

Guides

Le samedi 6 juin, à l'église paroissiale, en présence de Mlle Colette Huot, commissaire régionale, dix jeunes prononcèrent leur promesse guide.

Un goûter fut ensuite servi à la salle paroissiale par les Dames Auxiliaires.

Sincères remerciements à Mlle C. Huot et aux Dames Auxiliaires.

[illegible] Un fin [illegible] baptê[illegible] déroule et s[illegible] réponses.

L'assemblée se c[illegible] prières d'usage. M[illegible] gagna le prix [illegible] par Mme Ludger Soucy. Le [illegible] ter fut servi par Mmes M[illegible] Pinette et H. V[illegible] merci spécial à Mme D[illegible] l'usage de sa de[illegible]

La prochain[illegible] lieu à la salle pa[illegible]

Çà et là

Un prompt rétab[illegible] souhaité à M. Jos. [illegible] tient à l'hôpital général [illegible] niface.

Mlle Doreen [illegible] suit un cours de [illegible] à St-Boniface, est en [illegible] chez-elle pour deux semaines.

M. et Mme F. Zastre et M[illegible] Adrien Clément, de [illegible] sont en visite chez M. et M[illegible] J.-L. Corbel.

M. Noël L'Heureux et son [illegible] Gilbert, de Carman, ont passé la dernière fin de semaine du 5 juin parmi leur famille.

M. Robert Denis, de [illegible] a passé la dernière fin de semaine avec sa mère et ses fr[illegible]

MM. Jos. Cox et [illegible] Grandbois, de Pine [illegible] rendu visite à M. et Mme André Pinette, le 2 juin.

M. et Mme G. V[illegible] et Mme E. Callewaert, d[illegible] Rose, ont rendu visite à M[illegible] Mme Antoine Leper[illegible] che dernier.

M. et Mme Maurice L[illegible] ont rendu visite aux deux [illegible] milles Leperre, à W[illegible] 6 et 7 juin.

M. Bill Bilous et M. et Mme Jos. Leperre ont passé la dernière fin de semaine à Water[illegible] en visite chez M. et Mme J[illegible] Leperre.

M. et Mme Peter Bilo[illegible] taient M. et Mme Jules [illegible] re, dimanche dernier.

M. et Mme Elsimae Soucy, [illegible] St-Adolphe, ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme L. Vandep[illegible] Mme A. Pinette et ses en[illegible] ont visité M. A. Pinette, dimanche dernier.

M. l'abbé A. Gervais, curé, est allé faire sa retraite annuelle [illegible] Villa Maria, à St-Norbert, cette semaine.

Le R. P. G. Pinette, O.M.I. de St-Philippe, Sask., était en vacances dans la paroisse, récemment.

Le dimanche 7 juin avait lieu l'initiation aux 2e et 3e degrés des Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rose, à Dauphin. M. l'abbé A. Gervais, curé, MM. Fred Pinette, Jos.-Raymond Pinette, Gérard Verhaeghe, Ben Pinette, Jos. Grandbois, André Labelle, Lévi Grandbois et Jos. Labelle y assistaient. Mmes G. Verhaeghe, L. Grandbois, F. Pinette et Jos. Labelle se rendirent pour le banquet.

VISITEZ

le parc la salle

ST-NORBERT



EN PLEINE NATURE

. . . le parc la salle, où vous vous endormez bercés par les bruits d'ailes, où le gazouillis des oiseaux vous éveille le matin


riche en histoire


riche en culture


riche en esprit de bonne entente

Le parc la salle . . . conçu et construit en vue de donner aux enfants un maximum de sécurité, en vue de permettre à tous une vie paisible, un endroit où l'Eglise et la Famille sont au premier plan.

Centre d'habitation le plus moderne au Canada

Des habitations blotties dans les arbres et les bosquets . . . des maison offrant une grande diversité d'apparence, offertes à partir de $13,998.

Une maison modèle est ouverte au public tous les jours, de 2 h. à 9 h.

Signalez WH 3-5408.



DEVELOPER: BIRD CONSTRUCTION CO. LTD.

REALTOR: ERNST LIDDLE & WOLFE LTD.
100 PARIS BUILDING — Phone WH 3-5408





Accompagnez "CHEZ MIVILLE" en France!

Les départs auront lieu les 9 et 10 septembre pour un séjour de **deux grandes semaines** en France avec l'équipe "Chez Miville". Voilà des vacances que vous goûterez pleinement, offertes à un prix plus que raisonnable. La raison d'un si long séjour? Le trajet aller-retour s'effectuera par jet d'AIR CANADA. Les prix ci-dessous comprennent: voyage aller-retour, classe économique, excursion 21 jours —transport entre aérogare et hôtel—hôtels (chambre double), taxes et pourboires—majorité des repas —excursion en autocar.

Coût total depuis Montréal: $741.90*.
Coût total depuis Winnipeg: $857.90.

AIR CANADA

*Il vous est aussi possible de bénéficier de la formule "Partez maintenant, payez plus tard"—le voyage depuis Montréal représente un versement initial de $74.90 suivi de 24 mensualités de $30.12. Les voyageurs dont le départ se fera depuis d'autres villes pourront également profiter de ce plan. Consultez votre agent de voyages ou AIR CANADA ou encore, faites-nous parvenir ce coupon dûment rempli afin de recevoir par retour du courrier une documentation complète sur le voyage.

Postez à: "Chez Miville En France"
C.P. 598
Montréal 3, Qué.

nom M. Mme. Mlle: ______
adresse ______
ville ______ comté ______
province ______
Mon agent de voyages est: ______

Journée de cinq finissants à Victoire, le 17 mai

Rapport différé

VICTOIRE — Le dimanche [illegible] ... [illegible] saynète jouée par Jo... [illegible] ... scènes mimées ... [illegible] ... Mlle Gaé... Duret; présentation des mé... [illegible] ... chemins", chant ... J. Gilles Francoeur; "En ... par la chorale de l'école ... [illegible] ... finissante, par ... Carmen Pelletier: "Sur la ... [illegible]

... rale, causerie par M. Eugène Durette, présenté par M. Léo ... [illegible] ... 1e et 5e années, portant toge et beret rou... "Vaidee!" et "Stardola" ... [illegible] ... l'abbé ... W. Durfort ... [illegible] Pelletier: "Ma grande décision" ... [illegible] ... diants; présentation d'une gerbe ... [illegible] ... nissants, à leur dévouée institutrice ... la Rév. Mère M.-Carthi... [illegible] ... par ... finissants, ... chants aux finissants: "Victoire ... [illegible] ... Brassard et ... [illegible] North Battleford, exécuterent ... [illegible] ... 200 personnes, visiteurs invités, parents et amis des finissants, gracieuseté des ... [illegible]

... si que leur escorte, étaient acclamés à la salle du Camp Notre-Dame des Victoires, où l'orchestre Francoeur et Beaulac faisait les frais de la musique. Mlle Carmen Pelletier était accompagnée de M. Marcel Comtois; Mlle Thérèse Brassard de M. Marcel Doré; Mlle Laurence Dufour de M. Lucien Jean; Mlle ... Doré, ... M. Gérard Durette, et M. Albert Francoeur le Mlle Lorraine Courchene.

Un goûter clôtura cet heureux événement. Félicitations, persévérance et succès à chacun des finissants.

Calgary, Alta.

Rapport différé

Ligue des épileptiques

A la dernière assemblée, on ... savoir que le ministre du ... [illegible] ... amalgamation des nombreuses agences du bien-être social. La demande d'un terrain pour ... d'un nouvel édifice ... [illegible] ... a été acceptée. ... devra attendre à l'automne pour savoir si le gouvernement provincial fournira l'argent nécessaire à la construction.

On lut une lettre venant de Toronto et dans laquelle on demandait s'il y avait possibilité de fonder une Ligue nationale des épileptiques. Il fut décidé de trouver d'abord quel était le ... de la Ligue de Toronto ... [illegible] ... a des chances de réussir.

... [illegible] ... correspondance il ... de mamans. ... mère racontait l'histoire ... fils de 18 ans dont les crises d'épilepsie avaient été assez ... contrôlées durant son séjour à l'école, mais celles-ci se ... depuis qu'on avait ... à la suite d'une crise, de ... laisser continuer un cours ... soudeur qu'il avait commencé. L'autre maman disait que ... gamin de 9 ans allait assez ... à l'école jusqu'au jour où ... changea d'institutrice. A partir de ce moment ses crises augmentèrent et on fut forcé de lui faire discontinuer ses classes. Depuis ce temps ses crises sont ... [illegible] ... lières.

Le film du 19 mai racontait ... d'un ancien combattant ... épileptique à la suite de ... à la tête. Ne pouvant ... trouver un emploi pour ... de sa famille ... passa de bien mauvais moments. Après le film un goûter fut servi.

UN TEMOIN.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux — dormez mieux — travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's.

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Roger Pittet sont les heureux parents d'un fils, Michel-Marcel-Joseph, né le 15 mai et baptisé le 24 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Pittet.

Mlle Andrée Audette est partie pour Winnipeg, Man., où elle poursuivra ses études de chant. Elle a gagné un prix provincial au festival provincial du chant à Regina.

M. Gérald Pinsonneault est retourné à Camp Borden y poursuivre son entraînement après avoir rendu visite à ses parents. Gérald fait partie du Corps dentaire de l'Armée canadienne.

Mlle Stella Pinsonneault vient d'obtenir son baccalauréat en Education (garde-malade) à l'Université d'Ottawa. Gérald et Stella sont les enfants de M. et Mme Rolland Pinsonneault, de Gravelbourg.

M. Lionel LeBlanc est parti dans la province de Québec visiter ses enfants.

Ponteix

Rapport différé

Çà et là

Le dimanche 31 mai, 35 jeunes, 19 garçons et 16 filles, ont fait leur communion solennelle. Il y eut aussi rénovation des promesses du baptême. A 2 h. p.m., il y avait initiation d'Ecuyers Colombiens, et à 7 h. 30 p.m., il y eut procession du Très Saint Sacrement. Les Chevaliers de Colomb du 4e degré formaient une garde d'honneur. Il y avait un beau reposoir chez M. Robert Luron.

Le dimanche 24 mai, il y eut pèlerinage des Scouts et Louveteaux de Gravelbourg et Ferland, accompagnés des Scouts Mestre et des aumôniers, MM. les abbés J. Bernier, de Ferland, Roger Ducharme et A. Bouchard, de Gravelbourg. Il y eut messe à 3 h. 30 p.m., ainsi que d'autres exercices.

Etaient en visite chez M. et Mme Arthur Vallée, Mme Marie Lagassé, soeur de Mme Vallée, et ses enfants, M. et Mme M. Lagassé, de La Salle, Man., et Mme Odile Lagassé, de Lebret.

MM. et Mmes Emery Douville et N. Provençal ont passé quelques jours à Saco Springs, Montana.

Sincères condoléances à Mme Emery Douville à l'occasion du décès de sa soeur, Mme Louis Bibeault, de Mapleville, Rhode Island, le 12 mai.

Trente-neuvième

NEUVAINE ANNUELLE

et

PELERINAGE

en l'honneur de

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

à Wakaw, Sask.

PROGRAMME:

Du 5 juin au 13 juin:

[illegible]

Le samedi soir 13 juin:

9 h. p.m. — prières de la neuvaine ... [illegible]

Le dimanche 14 juin: [illegible]

[illegible]

RADIO: le dimanche 14 juin: [illegible]



Mission de paix à Chypre . . . Le caporal suppléant Royal Désormeaux, d'Ottawa, représente d'une façon typique tous les jeunes soldats qui servent à Chypre, sous le pavillon de l'ONU, dans le premier bataillon du fameux Royal 22e Régiment. Pour lui et ceux qu'il a laissés derrière, le courrier a une importance bien grande. En haut, à gauche: M. et Mme Désormeaux lisent les impressions et les activités de leur fils, pendant que celui-ci (en haut, à droite) parle à un petit ami cypriote de sa famille, au Canada. Ses tâches quotidiennes qui vont de la patrouille de nuit, à la vérification de véhicules particuliers (en bas, à gauche) à un poste de contrôle ou à l'installation d'un nid de fusils-mitrailleurs (en bas, à droite) l'obligent à rester constamment sur un pied d'alerte. (Photo Défense Nationale)

Journée des finissants, le 31 mai, au collège Notre-Dame de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le dimanche 31 mai, il y eut fête au collège à l'occasion de la collation des diplômes et de la distribution des prix. Son Exc. Mgr Laurent Morin fut l'hôte d'honneur. Il célébra la messe à 10 h. 30 a.m. en présence des onze finissants, de leurs parents et amis. La chorale avait préparé pour la circonstance quatre chants en polyphonie ainsi qu'une mélodie adaptée pour chaque partie du commun de la messe, en français. Le sermon de Son Excellence porta sur la charité.

A 2 h. 30 p.m., aux accents du "Venez, Gradués", Clair Beauchesne (Prince-Albert), Michel Blondeau (Prince-Albert), Léonard Cantin (Prince-Albert), Alain Cousin (St-Louis), Arthur et Gédéon Denis (St-Denis), Gilbert Gaudet (Bellevue), Ralph Hordyski (Honeymoon), Lucien Piché (Carlton), Gérard Tétreault (St-Brieux), Daniel Wojcik (Kelvington) firent leur entrée solennelle. A leur suite vinrent Son Excellence, le recteur, M. Allard, M. l'abbé Henri Renaud, MM. les abbés et professeurs. On procéda immédiatement à la prise du chapeau. Son Excellence s'avança alors sur la scène. Les caméras de la télévision étaient des nôtres pour la circonstance. Après que tous eurent reçu leur décoration, M. Gilbert Gaudet, un des finissants, remercia professeurs et parents. Il termina en dévoilant que cinq d'entre eux désiraient poursuivre leurs études à St-Boniface, Man., en vue du baccalauréat ès arts; un autre au Séminaire St-Pie X à Saskatoon; parmi les autres choix de carrière, il fut fait mention de: pilote (1), dentiste (1), avocat (1), commerce (1), culture physique (1). Félicitations à tous.

Distribution des prix

Cette cérémonie fut suivie de la distribution des prix. En 9e année, des prix furent décernés à François Blanchette, Jean-V. Perrot, D. Poitras, Roger April et Léo Kuppenbender. En 10e année, les succès scolaires de Gilbert Fagnou, Denis Pelletier, Philibert et Omer Gaudet furent récompensés. En 11e année, Claude Blanchette, Joseph Twanow et Euclide Gareau ont reçu des récompenses. Parmi les finissants, M. Blondeau, G. Gaudet, G. Denis, G. Tétreault, C. Beauchesne et A. Cousin se présentèrent pour cueillir leurs récompenses des mains des donateurs ou des dignitaires.

Il s'agissait jusqu'ici de prix de classe. Voici maintenant la liste de ceux qui furent honorés d'un prix spécial à cause de leur mérite particulier: Gilbert Baudet (Excellence), Euclide Gareau (Excellence), Arthur Denis (Coopération), Jean Perrot (Esprit sportif), Euclide Gareau (Excellence) (—), Arthur Denis (Coopération), Jean Perrot (Esprit sportif), Normand Grenier (Politesse, Bonne Tenue), Ralph Hordyski (Parler français), Daniel Chalifour (Constance et Application), enfin Claude Blanchette et Philibert Gaudet, gagnants du concours oratoire régional.

Hommage rendu à M. Allard, recteur

Le maître de cérémonies, M. l'abbé Jean Papen, lut ensuite à M. Allard, recteur, une adresse dans laquelle il soulignait, au nom des professeurs et des élèves, les mérites, le dévouement et la largeur de vue de ce père, ce qu'il était pour nous tous. Un riche bouquet spirituel lui fut présenté et dans une autre enveloppe un montant d'argent largement suffisant pour acheter un bréviaire français Desclée. M. Papen assura le nouveau recteur, M. Renaud, de notre entière collaboration et soumission.

Ce fut dans cette atmosphère attendrie que Son Excellence prit la parole. Cinq ans auparavant, le lendemain de son arrivée dans le diocèse comme évêque de Prince-Albert, il présidait une cérémonie semblable, au collège. Cette fois, il loua l'obéissance et l'esprit d'église de M. Allard et le félicita pour avoir réalisé et gardé l'unité remarquable dans le corps professoral. Son Excellence rappela à l'auditoire l'effort que le collège continue de faire pour perfectionner ses maîtres. Presque tous iront suivre des cours d'été.

Le recteur, M. Allard, mêlant l'émotion à l'ironie, se compara aux finissants qui, comme lui, il y a quatre ans, arrivaient au collège, et qui, maintenant comme lui et avec lui, se préparent à le quitter. Il souligna que cinq des onze finissants avaient fait leurs années du cours secondaire dans ce collège. Il félicita ensuite Mgr Morin pour la compréhension et la confiance dont il avait été l'objet depuis qu'il occupait le poste de recteur. Il avoua son admiration pour l'unité de son corps professoral et nous remercia tous, professeurs et élèves, pour notre amitié et notre collaboration. Il termina par une invitation à le soutenir par nos prières.

M. l'abbé Henri Renaud fut alors présenté. Ce dernier nous relata l'émotion éprouvée lors de la réception de la demande de Son Excellence. Il était à Québec alors. Il assura professeurs, élèves et parents qu'il ferait tout en son pouvoir pour maintenir l'héritage légué par M. Allard, et si possible le faire fructifier davantage.

Deux chants missionnaires de Mlle Jacqueline Lemay, o.m.-m.i., "L'Eglise en marche" et "La moisson est abondante", furent exécutés par tous les élèves. C'était leur manifestation d'hommage et d'estime à M. Allard.

Après une intermission de dix minutes, les parents et invités reprirent place dans le gymnase converti en salle de théâtre. MM. les abbés J. Papen et J. Loranger avaient cru bon de monter un mélodrame afin de clore cette fête sur un ton grandiose. Il s'agit d'une pièce de Tristan Bernard intitulée "L'anglais tel qu'on le parle". Le choix des acteurs et le naturel avec lequel tous ont évolué sur la scène, firent de cette demi-heure un moment de détente, de rire et d'ironie. Succès remarquable. Félicitations aux abbés et à Philibert et Omer Gaudet (10e année), à Claude Blanchette et Gérard Paquette (11e année) et enfin à tous les autres. Félicitations à tous et revenez-nous encore.

Debden

Réception de Croisés

Le jeudi 28 mai, jour de la Fête-Dieu, 27 jeunes élèves ont pieusement fait leurs promesses de Croisés en présence de M. l'abbé Ernest Labbé, qui les exhorta à suivre les lois de la Croisade Eucharistique: prie, communie, sacrifie-toi et sois apôtre, tout ceci avec amour. En plus il leur donna de salutaires conseils pour mener une vie vraiment digne d'un Croisé, pendant les vacances.

La procession de la Fête-Dieu a été un vrai témoignage de foi, tant par l'ordre et la piété qui régnèrent que par la foule considérable qui se rendit au magnifique reposoir préparé par les religieuses à l'entrée principale de l'école. Quatre Chevaliers de Colomb, MM. Ernest Sylvestre et Jérôme Receveur, de Prince-Albert, et MM. Hector Brunet et Médard Demers faisaient la garde d'honneur.

Départ

C'est avec regret que les citoyens de Debden et des environs voient partir M. Melvin Mangus, pharmacien, qui depuis 30 ans s'est dévoué sans relâche dans la région. Afin de lui prouver ... [illegible] ... ses nombreux amis ... assistèrent à une ... [illegible] ... le 31 mai en ... [illegible] ... et ... [illegible] ... offrirent ainsi qu'à son épouse de magnifiques valises et deux jolies plaques.

... [illegible] ... agissait ... de cérémonies. M. et Mme Mangus partiront prochainement pour demeurer sur la côte du Pacifique.

Çà et là

M. Aimé Lachoulier est parti se trouver un emploi à Port Alberni, C.-B.

Georges Pouliot a eu le malheur de se fracturer une jambe ... [illegible] ... balle. Il a été ... [illegible] ... hôpital Ste-Famille ... Prince-Albert, où il ... [illegible] ... de jours.

Mariage Adams-Lajeunesse

[illegible] ... M. l'abbé Ernest ... [illegible] ... le mariage ... [illegible] ... Lajeunesse, ... Raoul Lajeunesse, ... [illegible] ... fils de M. et ... [illegible]

... [illegible] ... ont ... enfants. ... d'honneur ... Dwight A... ... Rourke. Miles ... Rosaline Lajeunesse.

Un dîner fut servi chez les parents ... [illegible] ... la Victoria ... [illegible]



Laurel Favreau, âgée de six ans et fille de M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, Sask., écrivit une lettre de sympathie à la petite Caroline Kennedy lorsque son père fut assassiné en novembre dernier. Sur la photo, Laurel tient fièrement une carte de remerciement qu'elle recevait récemment de Mme Jacqueline Kennedy.

Prince-Albert

Rapport différé

Parc National

Au cours de la dernière fin de semaine, 3,095 visiteurs canadiens, voyageant dans 1,029 voitures, et 334 Américains s'y rendirent pour ... [illegible] ... National à Waskesiu. Dimanche dernier, plusieurs personnes ... [illegible] ... bains de ... [illegible] ... tandis que ... [illegible] ... degrés.

Çà et là

La saison de pêche est ouverte depuis ... [illegible] ... jour ... [illegible]

Les fervents du jeu de golf se chiffraient à 119 samedi dernier, et à 135 dimanche.

Les cours de tennis ainsi que les pelouses de quilles sont également ouverts au public depuis le 1er juin.

Le bureau de l'Agence J.J.-A. ... (décédé) est maintenant ... au bureau de "Our Town Realty", au no 49, 13e rue Ouest, Prince-Albert, sous la gérance de M. Louis Receveur.

Activités de la L.F.C.

La réunion des membres de la branche de l'Est eut lieu récemment chez Mme T. Despins, sous la présidence de Mme Bundon. Cette dernière remercia tous les membres pour leurs dons personnels et pour le temps qu'ils ont sacrifié à l'occasion du souper-buffet servi le 29 avril.

Furent choisies comme présidente des différents comités: spirituel, Mme A. Cadieux; recrutement, Mme B. Lemieux; action sociale, Mme Edna Brunning; presse et publicité, Mme H. Symach; éducation, Mme S Phaneuf; citoyenneté et immigration, ... [illegible] ... sine, Mmes D. Wilson et Despins; en charge du bazar, Mme M. Bundon.

La présidente rappela aux membres qu'un thé printanier et une vente de pâtisseries auraient lieu le 1er juin.

Deux dames visiteront l'hôpital Victoria.

Un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse, assistée de Mme D. Wilson.

Bellegarde

Journée des finissants

Le 17 mai avait lieu la Fête des Finissants. A 10 h. a.m., les 16 finissants, Jocelyne Petit, Jocelyne Magotiaux, Jeannette George, Anne-Marie Poirier, Adèle Revet, Vélia Moreau, Roland Moreau, Armand Magotiaux, Edmond George, tous de Bellegarde, Joseph Lémée, René Claude, de Redvers, Raymond Lemieux, Monique Lemieux, Claire Lemieux, de Cantal, Wendy Borreson, d'Antler, et James Nadon, de Wauchope, vêtus de leur costume traditionnel, se rendirent à l'église paroissiale pour une messe célébrée à leurs intentions. A la communion, tous s'approchèrent de la sainte table pour recevoir Celui qui doit les guider dans la route nouvelle où ils vont bientôt s'engager.

A midi, un banquet succulent, préparé par des mains expertes, favorisa la rencontre des parents, amis et finissants. Ensuite eut lieu la bénédiction du Saint Sacrement, au cours de laquelle les finissants furent la consécration au Sacré-Coeur et à la sainte Vierge, puis tous se dirigèrent à l'école pour ensuite se rendre à la salle paroissiale, accompagnés de leur petite bouquetière ou petit page.

Le R. F. Alexis, directeur, avec son savoir-faire habituel, souhaita la bienvenue puis un programme varié se déroula avec entrain: présentation des finissants par Bernard George; chant, "Berceuse de Jocelyn", par Mme Eugène Monin accompagnée par Andréa Sylvestre; discours d'adieux, par Mlle Jocelyne Magotiaux et Armand Magotiaux; message aux finissants, par Mlle Gertrude Wolensky.

Les distingués conférenciers furent M. l'abbé L. Savoie, curé, et le R. P. J. Trempe, S.J. Une adresse, lue par M. l'abbé P. Finnin, faisait ressortir avec force la nécessité et la valeur d'une éducation profondément chrétienne, qui aidera les finissants à rester forts, à conserver leur foi intacte et à faire face à tous les obstacles qui se dresseront sur leur chemin.

Puissent les finissants suivre toujours la voie tracée pour eux par Dieu et puissent-ils se montrer toujours dignes de l'éducation profonde et sérieuse prodiguée avec tant de zèle par leurs dévoués professeurs.

Çà et là

Le jour de la Fête-Dieu, la foule suivit pieusement la procession pour se rendre au couvent et à la grotte de Notre-Dame des Ecoles, où on avait érigé des reposoirs.

Le 27 mai, Mme André Aimé ... [illegible] ... pour assister le lendemain à la collation du diplôme de son fils, Henri, finissant un cours de chiropractie.

M. et Mme ... [illegible] ... Godnir, père de Mme Con... hospitalisé à Swift Current.

Félicitations à Mme Joseph B'ézy, gagnante du gros lot de $500 au bingo de Storthoaks.

Félicitations à M. et Mme Raymond Mahin à l'occasion de la naissance d'un quatrième fils, né à Regina, et à M. et Mme Roger Petit à l'occasion de la naissance d'une deuxième fille, née à Esterhazy.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 13 juin, Léon-G. P..., Makwa, et Alain-J. Neault, Domremy; le 14 juin, Marie-Blanche Neault, Domremy; le 16 juin, Mlle Lumina Cyr, Debden; le 18 juin, Roger Lefort, Meadow Lake, et Jean-Baptiste Giasson, Delmas; le 19 juin, Emile Topping, St-Isidore de Bellevue, et Joseph Martin, Ant... [illegible]

Au Collège St. Thomas More

Les Pères Basiliens

Le 14 juin est la fête de saint Basile, patron de la Congrégation de St-Basile, mieux connue comme les Pères Basiliens. C'est une communauté ... moderne dévouée particulièrement au commandement de Notre-Seigneur d'enseigner toutes les nations ... [illegible] ... toutes les formes de l'a... [illegible] ... paroisses, les ... missions et les travaux de recherche.

Les Pères Basiliens n'ont pas ... fondateur. Ils ont ... [illegible] ... réunis en 1822 ... à l'éducation ... en France. Ils sont venus à Toronto ... il y a plus de 100 ans, et Toronto est maintenant le centre de la communauté quoiqu'il y ait des maisons à beaucoup d'endroits au Canada et aux Etats-Unis ... maisons en France et une au Mexique.

Les Pères Basiliens se sont répandus considérablement en ... de du Saint-Esprit, de faire ... [illegible] ... basilienne n'est pas ... demande un esprit de dévouement et de courage et une facilité d'adaptation; ce qu'elle ... [illegible]

Saint Basile le Grand a vécu de 329 à 379. Il fut évêque de Césarée en Asie Mineure. Grand défenseur de la doctrine catholique, il est honoré comme Docteur de l'Eglise et fondateur de ... [illegible]

Veillardville

Rapport différé

Décès

Mme Louis Veillard, née Angèle Nicollet, est décédée le 19 mai après une longue et cruelle maladie supportée chrétiennement.

La sépulture eut lieu le 22 mai dans l'église de Veillardville au milieu d'une affluence considérable de parents et amis, venus des différentes parties de la province, afin de payer un tribut d'hommages et de gratitude à cette bonne paroissienne, qui avait travaillé avec tant de zèle pour le bien de l'Eglise dans cette partie de la Saskatchewan, où la famille était venue s'établir sur un homestead en 1914.

La messe de Requiem fut chantée par le R. P. J.-E. Desmond, P.S.M., curé, assisté des RR. PP. B Sharkey et G. Van Vynckt, P.S.M. ... de Tisdale.

Mme Veillard était une chrétienne convaincue qui prêchait par sa charité et son dévouement à toute épreuve. On peut lui appliquer les paroles du Livre de la Sagesse décrivant la femme forte: "Bien des femmes se sont montrées vaillantes, mais toi tu les surpasses toutes. La femme qui craint le Seigneur, celle-là est digne d'éloge." Même pendant sa maladie qui dura quatre ans, elle ne reculait pas devant la fatigue afin d'obliger ceux qui réclamaient ses services. Son hospitalité était proverbiale. Combien de visiteurs se rappellent avec quel accueil courtois ils étaient reçus au foyer des Veillard.

Mme Veillard est née en France, à Châteauneuf, dans la Savoie, le 2 octobre 1893 et avait épousé M. Louis Veillard le 10 février 1914. De ce mariage naquirent sept enfants, dont trois moururent en bas âge.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Louis Veillard; trois filles, Mmes Hélène Godin, de Windsor, Ont., Yvonne Alain et Thérèse Lamontagne, toutes deux de Veillardville; un fils, Maurice, de Moose Jaw, et 13 petits-enfants; un frère, M. le chanoine François Nicollet, et deux soeurs, en France.

Cadillac

Çà et là

Mlle Yvonne Lacelle, garde-malade diplômée, est venue visiter ses parents, M. et Mme Raymond Lacelle, avant de se rendre à son nouvel emploi à l'hôpital de Dryden, Ont.

M. et Mme Lucien Collin sont partis en voyage en Belgique, où ils visiteront leurs parents.

M. l'abbé G.-E. Laprise, curé, est de retour dans la paroisse après avoir visité sa mère, à Cranbrooke, C.-B., et sa soeur, à Calgary, Alta. Les RR. PP. A. Gervais et P. Plamondon, O.M.I., l'ont remplacé durant son absence.

M. et Mme Raymond Lacelle et leurs enfants, Yvonne, Claire et Roger, ont rendu visite à leur fille et soeur, la Rév. Sr Marie Raymond, au couvent des Ursulines à Prelate.

M. et Mme Ludovic Lacelle et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Jos. Lacelle ont assisté à la collation du diplôme de Mlle Rose-Marie Lacelle chez les Soeurs Grises de Regina.

Mme Emile Fourny est patiente à l'hôpital de Ponteix.

Radville

Çà et là

Le 5 juin, M. et Mme Reg Bert, bien connus à Radville, ont été blessés dans un accident de la route. Ils ont été transportés d'urgence à l'hôpital de Penticton, C.-B.

M. Duperreault, de Saskatoon, agent de l'Assurance-Vie Familiale, est de passage à Radville et les environs. Tous lui souhaitent du succès dans sa tournée.

M. W. Bouchard, électricien, a ouvert un nouveau magasin sur la rue principale, le 10 juin. Les appareils électriques Wes... [illegible] ... tout afin d'attirer les clients.

Le conseil de Radville a décidé ... [illegible] ... tant de $80,000. Cette nouvelle unité pourra fournir deux fois plus d'eau.

Lac Marguerite

Çà et là

M. et Mme Antoine Platana, de Regina, avant de partir par avion pour un voyage d'un mois en France, où ils visiteront les champs de bataille de la dernière grande guerre, où un de leur fils, Daniel, fut tué, se sont rendus chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Peter Barre, de Lac Marguerite, pour leur dire au revoir.

M. et Mme Robert Longeau ont eu la visite de leur soeur, Mme Henri Oudot, ainsi que de leur nièce, Mme Paulette Garushane, et de sa fillette, Debbie, de Sintaluta.

M. et Mme Jean Français sont allés à Regina visiter leur fille, Claire, institutrice à l'école St. P...

La famille et des amis de Mme Louis Douan sont allés la visiter à l'hôpital d'Indian Head. Tous lui souhaitent un prompt retour à la santé.

M. et Mme Charles Oudot, de Lac Marguerite, sont venus visiter leur mère, Mme Henri Oudot.

Sintaluta

Thé-bazar

Le thé-bazar et la vente de pâtisseries du samedi 30 mai, organisés par les Dames de l'Autel de la paroisse Ste-Hélène, ont été un vrai succès. L'heureux gagnant du panier d'épiceries, d'une valeur de $13, fut M. T. Gaetz. Les recettes iront pour les besoins de l'église. Les dames remercient tous ceux qui se sont rendus à la salle Légion où le thé fut servi. Un merci spécial aux gens de Wolseley.

M. Fred Dolter est hospitalisé à Wolseley, et M. Louis Langenberger est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Tous leurs amis leur souhaitent un prompt rétablissement.

M. Clément Dolter est venu passer la fin de semaine chez ses parents et a rendu visite à son père hospitalisé à Wolseley.

M. et Mme Marcel Français, accompagnés de leurs enfants, M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite, se sont rendus le dimanche 7 juin, à Stoughton, visiter M. et Mme Norman Duncan.

Service de Sécurité Familiale

Protection accordée:

$509,275.00 *

Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité Familiale a procuré à la population canadienne-française de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. est en mesure de vous offrir ce plan et tous ses avantages, grâce à une entente avec la compagnie Assurance-Vie Desjardins

* Ce montant n'inclut pas la protection accordée aux enfants des membres assurés

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C., adressez-vous à

M. Cléos Duperreault, propagandiste, 1902, Broadway, Saskatoon

Tél. ... 653-1441



Le major J.-Marcel Marchessault, de Montréal et Winnipeg, est parti en tournée avec le contingent canadien des Forces des Nations unies à Chypre, ont annoncé les autorités de l'armée. Au cours de la dernière année, il fut aviseur du personnel de la 19e milice aux barraques de Fort Osborne à Winnipeg.

Le major Marchessault a reçu son éducation à Ponteix et à Gravelbourg, Sask. Il a servi dans l'armée en Corée et au Congo. Bilingue, vétéran avec 22 ans de service, le major Marchessault a fait 89 sauts en parachute; il porte douze rubans pour service durant la deuxième grande guerre et la guerre de Corée; il est chevalier de l'Ordre du roi Léopold II et est décoré de la Croix de Guerre.

Son épouse (née Marie-Ange Lord, autrefois de La Broquerie) et ses deux enfants résident à Winnipeg.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme E. Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, sont déménagés à Norwood, Man. Une réunion eut lieu chez leur fils, André, de Vandura, afin de leur souhaiter bonne chance. Résidants de la Saskatchewan dudurant 23 ans, M. et Mme Bauche surent se faire estimer de tous ceux qui les ont connus. De jolis cadeaux leur furent présentés par leurs amis.

M. et Mme Maurice Zébière sont allés visiter leurs enfants, M. et Mme Graham Monro, à Kennedy. Leur fille, Angéline, les accompagnait.

Mmes Clarence et Maurice Lamontagne ont visité leurs cousin et cousine, M. et Mme Henri Lamontagne, de Gerald, Sask.

M. et Mme W. Wyporowich, de Maryfield, ont visité leurs parents, M. et Mme Robert Jacques.

Dr E.-J. Gaudet
DENTISTE
Chambre 210 Mitchell Block
11e rue est
Prince-Albert Saskatchewan
Téléphone: 763-7815

Dr Marie-Jose Aimé
CHIROPRATICIEN
Bureau: 764-0991
108 édifice Electric,
Prince-Albert, Sask.

Cuelenaere & Hall
AVOCATS ET NOTAIRES
103, Toronto-Dominion Bank Bldg
J. M. Cuelenaere, Q.C.
R. N. Hall, Q.C.
Téléphone: ROger 3-7441
Prince-Albert, Sask.

Lamontagne & Schmit
B.A., B.C.L., LL.B., B.A., LL.B.
Avocats — Notaires
Bureau: tél: RO 3-9691
Résidence: tél.: RO 3-6969
240 Mitchell Block Prince-Albert

M. A. SIMONOT, B.A., LL.B.
Avocat — Notaire
Bureau: 764-0633
Résidence: 763-6355
101 - Edifice professionnel
Prince-Albert, Saskatchewan.

MacKenzie
Salon funéraire de Prince-Albert
W. T. Beaton,
H. J. Jordon — Roger Piché
138, 9e rue Est Tél.: 763-8488
Ici on parle français

J.-R. Pellerin, B.A.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
15, 11e rue Est, Prince-Albert, Sask.
EDIFICE MITCHELL
Téléphone: RO 3-7744

PRINCE-ALBERT FUNERAL HOME
(DALZIEL'S)
Arrangements en Français, Anglais et Ukrainien
H.-R. Boucher D. J. MacLaurin
Tél.: 763-6444 25, 11e rue Est

Prince-Albert

Ordination

Le R. P. Claude Lemieux sera ordonné à la prêtrise le 21 juin à 9 h. a.m., par Son Exc. Mgr G. E. Carter, D.D., au collège Holy Redeemer, à Windsor, Ont. Il reviendra pour chanter sa première messe solennelle le dimanche 28 juin, à 10 h. a.m. dans la cathédrale du Sacré-Coeur, à Prince-Albert. Suivra une réception dans l'auditorium de la cathédrale.

Le nouvel ordonné est le fils de M. et Mme Adophe Lemieux, de cette ville.

Ça et là

Il y aura des classes de catéchisme à l'Académie de la Présentation de Marie du 6 au 17 juillet, pour les enfants qui ne reçoivent pas d'instruction religieuse à l'école.

M. Herman LaHaye demeure toujours dans un état critique à l'hôpital de la Ste-Famille, de même que Mme Albert Dupuis, hospitalisée à Saskatoon.

Anniversaire

L'hon. W.-F.-A. Turgeon célébrait son 87e anniversaire de naissance le 3 juin. Maintenant à la retraite, ce vénérable prince-albertain a donné près de 60 années de service continuel dans les gouvernements fédéral et provincial.

M. Turgeon suivait une tradition de famille. Son père, M. Onésiphore Turgeon enregistrait un total de 44 ans, dont 22 dans la Chambre des Communes et 22 autres comme sénateur, tandis que son frère, qui est décédé récemment à Vancouver, C.-B., dépensait 10 ans de sa vie comme membre de l'Assemblée législative de l'Alberta et 10 autres années comme sénateur, jusqu'au moment de sa mort.

Comme membre du Conseil Privé de la Reine, la plus haute récompense que le gouvernement du Canada peut accorder, M. Turgeon fit partie du système judiciaire canadien pendant plus de 20 ans, ambassadeur canadien durant 15 ans, et fut en tête de plusieurs commissions royales, le plus grand nombre atteint par un Canadien.

Arrivant à Prince-Albert en 1903, alors Territoire du Nord-Ouest, M. Turgeon fut le premier solliciteur de cette ville et servit comme procureur de la couronne du district judiciaire jusqu'en 1907, alors qu'il entra dans le domaine de la politique. Cette même année, à l'âge de 30 ans, il fut élu membre de l'Assemblée législative pour Prince-Albert, puis devint procureur générale de la province.

En 1921, il fut nommé juge de la Cour d'Appel et juge suprême de la Saskatchewan, de 1938 à 1941, alors qu'à la requête du gouvernement canadien, il abandonna son poste pour entrer dans le corps diplomatique.

Durant les 15 années qui suivirent jusqu'à sa retraite en décembre 1956, il fut le premier ambassadeur du Canada en Argentine, au Chili, au Mexique, en Belgique, en Irlande et au Portugal.

Laissant sa position au Portugal, M. Turgeon revint résider à Prince-Albert, à l'exception des années où il fit partie d'une commission royale au Manitoba. Quoique âgé de 87 ans, M. Turgeon maintient un vif intérêt dans son entourage et intéresse ses amis et ses contemporains par ses connaissances des affaires provinciales, nationales et mondiales.

Lorsque la température le permet, il fait sa marche journalière et jouit de la compagnie de ses amis et des vieilles connaissances de sa famille. L'hon. Turgeon attribue sa longévité à l'hérédité familiale, car son père avait célébré son 98e anniversaire de naissance avant de mourir.

Nomination

M. J.-Maurice Longpré, gérant-général de la distillerie Sick de Prince-Albert, servira comme directeur de la Saskatchewan Brewery Association pour le terme 1964-65, tel qu'annoncé à l'assemblée annuelle de cette association tenue à Regina.

Montmartre

Ça et là

Dernièrement, M. et Mme Ernest Langelier et leurs fille et gendre, M. et Mme Freddy Lees, se rendirent en automobile visiter leurs nombreux parents et amis dans la province de Québec et les endroits environnants. M. Langelier n'était pas retourné dans sa paroisse natale à St-Pascal, comté de Kamouraska, depuis 50 ans.

Le 6 juin, les élèves des classes élémentaires et secondaires ont écrit les examens de français de l'ACFC.

Tous sont cordialement invités à assister le mardi soir 16 juin, à 8 h. p.m., dans le soubassement de l'église, à un concert donné par un groupe de collégiens du collège Mathieu de Gravelbourg. Venez en grand nombre encourager et applaudir ces jeunes artistes.

La Rév. Sr Thérèse, S.G.M., est en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Fred Perras, père.

Maison d'éditions catholiques en Hongrie

BUDAPEST (CCC) — Les éditions "St-Etienne", seule maison d'éditions catholiques de Hongrie, ont tenu récemment leur assemblée générale. Il a été relevé l'aide efficace provenant de l'étranger, notamment sous forme de papier, qui a permis, au cours de 1963, de publier de nouvelles éditions de la Bible, du catéchisme et d'ouvrages littéraires catholiques.





M. Raymond Marcotte, du poste CFNS de Saskatoon, a bien voulu se rendre à St-Boniface, accompagné de Mme Marcotte, assister à l'ouverture des nouveaux quartiers du poste CKSB.

Willow-Bunch

Ça et là

M. et Mme George Horseman, de Moose Jaw, sont venus visiter Mme Donat Joyal, récemment.

Mme Livingston, après avoir passé un mois chez Mme Donat Joyal, est retournée chez elle à Moose Jaw.

M. et Mme Sylvio Sylvestre sont allés à Winnipeg, Man., du 17 au 22 mai, pour prendre part au congrès national de la Légion canadienne. M. Sylvestre est le président pour la Saskatchewan.

MM. et Mmes Rosaire et Edmond Chabot, ainsi que M. et Mme Charles Fournier et leurs enfants, Maurice et Solange, tous de Ferland, sont venus visiter M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère, le dimanche 24 mai.

M. et Mme Alex. Laberge et leur fils, Jean, de Ferland, sont venus visiter leurs enfants, M. et Mme Michel Bonneau et Maurice Langlois, à St-Victor.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus visiter leurs parents, récemment.

Sont venus visiter leurs parents à l'occasion de la longue fin de semaine du 17 mai: MM. et Mmes Jean Mondor et Ernest Ferland, de Ponteix, chez M. et Mme Gabriel Mondor; MM. et Mmes Robert Langlois et Victorien Rondeau et leurs familles, de Moose Jaw; M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, et M. Jos. Gaudet, chez M. et Mme Pierre Campagne; M. et Mme Maurice Raboud, de Moosemin, chez MM. et Mmes Paul Weismillar et Jacques Raboud; MM. et Mmes Armand Laberge, de Moose Jaw, et René Couture, de Ferland, chez M. et Mme Lucien Couture.

M. et Mme Frank Bellefleur, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, se rendirent à Assiniboia visiter leur fille, Mme Letilly, et sa famille, et de là à Willow-Bunch, pour visiter leur fils, Jos., et sa famille.

M. Laurent Tessier, de Regina, a passé un mois chez ses grands-parents, M. et Mme Jean Bourdages, et son oncle, M. Léonard Bourdages.

M. et Mme Bain et leurs deux enfants, de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, récemment.

M. le Dr et Mme Robert Sylvestre, de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre.

Mme Georges Pell, de Wilcox, accompagnée de sa fillette, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Georges Lavallée, dernièrement.

M. Hector Therrien, de Saskatoon, a visité sa soeur et ses deux enfants, chez M. et Mme Dollard Piché, le dimanche 24 mai.

Mlles Thérèse Piché et Monique Boulianne, de Regina, et Jacqueline Duperreault, de Maple Creek, sont venues passer la longue fin de semaine de mai chez leurs parents.

M. Maurice Giraudier, étudiant en médecine à l'Université de Saskatoon, passa une semaine chez ses parents, M. Jean-Claude Giraudier, et visita sa mère qui était patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines. Elle est revenue chez elle le samedi 6 juin. Cet été, Maurice fait des travaux de recherche avec un médecin de Saskatoon.

Mme Léonard Bourdages est patiente à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps, ayant subi une opération, récemment.

Mme André Phillippon est patiente à l'hôpital local depuis quelque temps.

M. Ernest Légaré, de Saskatoon, est en repos chez sa soeur, Alice Bonneau, pour quelque temps.

Les nouveaux employés au magasin coopératif de Willow-Bunch sont Mlle Mary Mentanko, de Sturgis, Sask., et J. Biko, de Mazenod.

Le samedi 6 juin eut lieu le mariage de Mlle Diane Fritz, de Willow-Bunch, à M. Robert Walters. Félicitations au nouveau couple.

Les membres de l'exécutif des Dames de la paroisse ont nommé Mme Alice Bonneau présidente honoraire. Félicitations à cette dernière.

Penticton, C.-B.

Alliance française

M. Roger Michel, président de l'Alliance française invita tous ceux qui désiraient bien parler le français à passer un après-midi chez lui. Vingt-et-une personnes se rendirent, et vu la température idéale, tous se sont réunis sur la pelouse.

Les invités furent enchantés de cette réunion et ce fut admirable de voir que les personnes de langue anglaise firent leur possible pour ne parler que le français comme c'était convenu.

Un délicieux goûter fut servi et tous purent admirer quelques tableaux faits par l'artiste peintre, Roger Michel.

Ça et là

Mme R. Ranger est de retour après avoir passé deux semaines auprès de ses enfants à New Westminster. Elle recevait auparavant la visite de ses fille et gendre, M. et Mme L. Lamothe, et leur bébé, de Williams Lake.

M. et Mme B. Alexandre sont partis pour Innisfail, Alta, en visite chez leurs enfants.

M. et Mme Régis Bert furent les victimes d'un grave accident d'automobile. Leur état de santé s'améliore, mais tous deux ont des côtes brisées. Leurs enfants de Calgary, Alta, M. et Mme L. Bert, sont venus, et leurs autres enfants de la Saskatchewan arriveront sous peu. M. Bert sera patient à l'hôpital pendant encore plusieurs semaines.

Mme M. Sylvestre et sa belle-soeur, Mme Clark, sont parties visiter leurs enfants en différents endroits des Etats-Unis.

M. et Mme Jean Granger reçoivent la visite de leurs parents, M. et Mme S. Granger, de Meritt, C.-B.

M. Alex. Fabron est parti par avion pour l'Ontario, ayant reçu un télégramme annonçant la mort subite de sa soeur aînée.

Mlle Marie Provost a été choisie pour un rôle principal dans la pièce de théâtre du cours d'été. Félicitations.

M. et Mme Fernand Chérami ont eu la visite de leur fille, Rosalie, et sa soeur, accompagnée de son mari, M. et Mme Zimmer, de Prince George.

M. et Mme Alphonse Provost ont eu la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Laurier Rancourt, et leurs enfants, de Prince George.

M. et Mme Edouard Labonté sont de retour de Forget, Sask., où ils visitèrent leur parenté.

L'aide aux écoles séparées en danger en Saskatchewan?

Les amendements à l'Acte des Ecoles secondaires tendant à favoriser les écoles séparées risquent de ne pas avoir de suites immédiates à cause du changement du gouvernement dans la Saskatchewan. Cette possibilité vient d'être soulevée en conséquence d'un article éditorial du "Regina Leader-Post", en date du 4 juin. Le journal suggère que les amendements soient reconsidérés à la lumière des réserves qui ont été exprimées par le parti libéral lors du débat en chambre, tenant compte du fait que le ministre d'instruction d'alors a été défait et que l'Eglise unie a récemment exprimé du mécontentement quant au manque d'occasion pour discuter le projet de loi. Voici le texte (en traduction) de cet éditorial, qui en dit long sur les obstacles qui parsèment la route conduisant à la justice scolaire:

• • •

"No need for more haste"

"Des amendements à l'Acte de l'Education Secondaire faisant provision en faveur des écoles secondaires séparées ont été conçus au milieu de la hâte pré-électorale et passés en vitesse à la législature.

"Le gouvernement précédent a ignoré plusieurs secteurs du public et leur demande légitime à savoir qu'avant de procéder à cette mesure, elle soit référée à un comité de la législature pour auditions publiques.

"Ceux qui sont opposés à ces amendements auraient pu faire connaître leur point de vue à ces auditions.

"Un gouvernement démocratique doit toujours exprimer le désir de la majorité. Cependant, un gouvernement sage voit au-delà du support majoritaire de ses supporteurs élus pour au moins permettre aux minorités de s'exprimer sur les lois touchant les matières fondamentales. Il agit ainsi pour éviter de faire croire qu'on a laissé un gouvernement majoritaire devenir une "tyrannie" par majorité.

"Le rôle qu'a joué le gouvernement précédent dans les amendements à l'Acte de l'Education Secondaire a contribué à sa défaite et fut sans doute un facteur dans la défaite personnelle de l'auteur des amendements, l'ancien ministre de l'Education.

"L'Opposition libérale — qui est devenue le gouvernement — a voté en faveur des amendements tout en émettant des réserves, par exemple que l'aide sous forme d'impôts ne devrait pas être limitée aux écoles séparées d'une confession.

"La question se pose maintenant à savoir si le nouveau gouvernement tentera de "rapiécer" les amendements en incorporant ses propositions à la législature ou s'il laissera le tout en suspension jusqu'à révision de la situation.

"Depuis les élections plusieurs groupements religieux se sont exprimés à ce sujet. Récemment la 40e conférence annuelle de la Saskatchewan de l'Eglise unie du Canada a consenti à demander au gouvernement provincial de ne pas agir avant un an alors qu'elle étudiera de nouveau la question du support accordé par le gouvernement aux écoles secondaires privées et séparées.

"L'aide sous forme d'impôts aux écoles séparées ne fut pas un point majeur dans la campagne. On ne peut pas alors affirmer que le résultat des élections constitue un mandat accordé au nouveau gouvernement pour procéder à des opérations de 'rapiéçage'. Les procédures démocratiques demanderaient plutôt au nouveau gouvernement de classer les amendements pendant qu'il décide de la politique à suivre. Une fois la décision prise, les amendements devraient être incorporés sous forme de lois et soumis au public au cours d'audiences publiques.

"Ou bien, le nouveau gouvernement pourrait établir un comité spécial dans le but de connaître les points de vue des partis intéressés avant de passer des recommandations à la législature. Dans cette alternative, les politiques gouvernementales ne prendraient forme qu'après les rapports des comités.

"L'un ou l'autre mode de procédure est préférable à une improvisation hâtive.

"Nous vivrons longtemps avant qu'un plan prenne forme et soit mis à exécution en ce qui regarde l'aide sous forme d'impôts aux écoles paroissiales. Il est plus sage de s'assurer que le plan qui sera adopté éventuellement ait l'appui majoritaire du public. Il vaut la peine d'attendre un an ou deux afin d'obtenir cette assurance."

900 laïcs canadiens seraient prêts à aller en Afrique

MONTREAL (CCC) — L'agence "Kipa" de Suisse rapporte que le cardinal Léger, archevêque de Montréal, aurait communiqué à la congrégation de la propagation de la foi que 900 membres de l'Action catholique canadienne seraient prêts à s'engager comme missionnaires laïques en Afrique.

Le cardinal aurait demandé des précisions sur les endroits où ils seraient affectés et les tâches qui les attendraient.

Le progrès de l'âme consiste à faire par amour ce qu'on aurait à faire par devoir.

Vladimir GHIKA.

Dr Paul Gélinas
DENTISTE
117 - 2e Rue
WEYBURN, SASK.
Tél.: 842—3154

BOYLE REALTY
1722, rue Scarth, Regina, Sask.
FERMES ET HOTELS
Nous avons des acheteurs qui attendent pour des hôtels.
Nous parlons français
Ecrivez ou téléphonez
J. M. (Mickey) Boyle, B. Comm.
Tél.: LA 3-1849 ou LA 2-1751

Si vous ne voyez pas ici la nouvelle Pontiac de votre choix vous la trouverez chez le concessionnaire Pontiac



Coupé sport Custom Parisienne



Sedan Strato-Chief 4 portes



Safari Laurentian 6 places



Décapotable Parisienne



Sedan sport Parisienne



Profitez de la campagne "Célébrons une Réussite!"

Le concessionnaire Pontiac vous offre 38 manières de célébrer une réussite . . . 38 magnifiques modèles. Pourquoi tant de modèles? Parce que certains usagers aiment la luxueuse Parisienne Custom sport tandis que d'autres préfèrent la distinguée Laurentian ou un station-wagon Safari. Le concessionnaire Pontiac vous offre un choix étendu de modèles; l'un d'eux possède les caractéristiques et les accessoires particuliers que vous désirez, pour un prix dont la modicité vous plaira. Allez donc célébrer une réussite chez votre concessionnaire Pontiac dès aujourd'hui.

PROFITEZ DE L'OCCASION, ACHETEZ UNE **PONTIAC**

ALLEZ OÙ LE CHOIX EST LE PLUS VASTE... OÙ LA QUALITÉ EST LA MEILLEURE ... CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PONTIAC

VOUS VOUS RENDEZ À NEW YORK CET ÉTÉ? NE MANQUEZ PAS DE VISITER LE FUTURAMA DE GENERAL MOTORS, À LA FOIRE INTERNATIONALE DE NEW YORK.

P-364CRP

Voyez le concessionnaire PONTIAC de votre région

Désirez-vous prendre résidence au Manitoba français?
Si oui, écrivez avec détails
à FERNAND VIAU, agent,
C.P. 186 Winnipeg, Man.

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui paraît bi-mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Responsables: Georges Allaire et Robert Roch

Les articles publiés dans OPINIONS ne représentent pas nécessairement la position officielle des responsables d'OPINIONS et n'engagent que les auteurs respectifs de ces articles.

AU LECTEUR

Devant les réclamations souvent intempestives des Canadiens français en général et des Franco-manitobains en particulier, les Canadiens de langue anglaise posent la question: que veulent-ils au juste?

Il est impossible d'exprimer en quelques mots tout ce que nécessite l'épanouissement d'une culture, la vitalité d'une nation. Comment donc les expliquer à un étranger? Les revendications abstraites ne pénètrent pas l'esprit pratique des anglophones. Ils haussent alors les épaules et attendent que les Canadiens français se fatiguent et cessent de hurler.

Il convient donc que les Franco-manitobains établissent ce qu'ils veulent concrètement. C'est pourquoi les responsables d'OPINIONS, pour leur part, réclament comme minimum des écoles primaires françaises là où le nombre des étudiants francophones le permet. Tous les sujets y seraient enseignés en français pour les Français.

Et si nous voulons des résultats, il ne faut pas attendre indéfiniment une législation gouvernementale à cet effet. Il faut mettre du français dans nos écoles! Que les professeurs enseignent en français!

Au Manitoba

On remarque qu'au Manitoba les adversaires les plus acharnés du séparatisme se recrutent surtout parmi la classe apathique, "bonententiste" et même "aplaventriste" des Franco-manitobains. Si ces gens combattaient avec autant d'ardeur pour le triomphe de la cause française au Manitoba plutôt que de déprimer continuellement leurs compatriotes nationalistes, peut-être que l'avenir du Manitoba français paraîtrait moins sombre.

Mais le plus surprenant est qu'il se trouve des citoyens de la république voisine — les Etats-Unis — qui prétendent en remontrer aux citoyens canadiens de langue française dans les tentatives que font ces derniers pour solutionner leurs problèmes nationaux.

Ceci est d'autant plus remarquable que les vrais lutteurs au Manitoba français ont toujours su respecter, sinon accepter les vues indépendantistes, reconnaissant ainsi la valeur que peut présenter dans l'avenir, si elle ne la représente pas déjà, l'indépendance du Québec et l'égalité politique qui en découlerait pour la nation canadienne-française vis-à-vis la nation canadienne-anglaise.

Contingence de l'homme

D'après les savants, archéologues et anthropologues, nous pouvons comparer l'existence de l'univers à la durée d'une journée. L'apparition de l'homme sur la terre se situerait vers 11 h. 55. Cette comparaison bouleversante nous aide à concevoir la durée très minime de l'humanité. Nous ne pouvons pas réellement concevoir les milliers d'hommes qui sont passés sur cette terre. La grande majorité sont oubliés, il y a déjà longtemps. Seulement quelques-uns, par leurs actions ou leurs pensées extraordinaires, restent dans les livres d'histoire.

Les grands conquérants ou les hommes d'Etat importants comme Alexandre, César Auguste, Napoléon, Hitler, Staline et Kennedy existent encore dans les livres. Parmi les grands philosophes, nous retrouvons Socrate, Platon, Aristote, St-Augustin, St.Thomas, Descartes et Kant. Dans le monde artistique, Bach, Beethoven, De Vince, Michel-Ange et Manet nous sont restés par leurs oeuvres. Combien d'autres, des hommes d'envergure dans tous les domaines, sont passés sur cette terre.

En effet, tous ces hommes sont passés; tous ces hommes n'existent plus: tous ces hommes sont morts. Voilà une certitude absolue pour tous les hommes: la certitude d'une mort plus ou moins prochaine. Même si un de ces hommes d'importance n'avait pas vécu, l'histoire du monde aurait-elle changé beaucoup? Je ne crois pas, le monde aurait continué son déroulement, sans trop de changements. Ainsi, tel homme n'est pas un être indispensable; il peut ne pas exister, sans trop changer le monde. En plus, chaque homme est certain de sa mort. Ces deux faits sont bien résumés par Shakespeare: "La vie n'est qu'un théâtre, où chaque personnage joue son rôle, puis il part".

Voilà la vérité, l'homme passe sa vie sur la terre; il prend un peu d'espace et dure quelque temps, puis il passe. Il laisse sa place aux autres, les plus jeunes. Ainsi, se déroule l'histoire de l'humanité.

Mais tous ces faits, toutes ces évidences, les hommes les connaissent bien. En effet, tous les hommes connaissent cela; cependant tous les hommes ne prennent pas conscience de cela. Pour vraiment comprendre toute la portée de ces quelques faits, l'homme prend conscience qu'il est un point dans un déluge d'humanité.

Si l'homme prend réellement conscience de son existence éphémère, peu importante et sujette à une fin prochaine; il admet tout naturellement un être au-dessus de lui, un Etre nécessaire, un Etre qui doit exister, un Etre qui transcende l'univers, un Etre qui gouverne l'univers, le monde et les hommes. Les philosophes parlent d'un Dieu: Etre nécessaire et absolu. Mais nous, les chrétiens, nous voyons la Trinité: Père, Fils et St-Esprit. Reconnaître l'existence de cet Etre répond à un désir inscrit profondément dans l'homme. C'est l'adoration de Dieu. Par la révélation, ce Dieu froid des philosophes, devient un Dieu vivant, il devient l'Amour.

Louis NORMAND.

Le Red Ensign pour le Canada

Une vue réaliste de la situation nous fait voir que le Québec se détache de plus en plus du Canada et que dans quelques années (dix, peut-être vingt, ou plus) émergeront de la Confédération deux états unilingues: le Canada anglais et le Québec français. Du moins c'est ce que laissent prévoir les événements présents.

Mais une fois que les barbares (les Canadiens français) auront cessé de protéger les frontières contre les hordes américaines, qu'est-ce qui retiendra le Canada? Ne passera-t-il pas tout simplement aux Américains?

Or la plus grande force non-américaine au Canada, après les Canadiens français, est la force royaliste. Seul un enracinement historique pourra protéger le Canada. Et le royalisme est fortement enraciné dans une bonne partie de la population canadienne.

Aussi convient-il que le Red Ensign soit reconnu comme le drapeau canadien et que la Royauté britannique ait un plus grand prestige au Canada. Les Canadiens anglais y gagneraient en demeurant distincts des Etats-Unis, et les Canadiens français en n'ayant pas à faire face à un bloc immense d'anglophones mais bien à deux groupes distincts.

Aux saints la Sagesse donna le salaire de leurs peines; elle les conduisit par un chemin merveilleux, elle leur tint lieu d'abri pendant le jour, de lumière des étoiles pendant la nuit. (Sag 10, 17)

tragi-comédie

"O Canada!"

Résumé du discours de Mgr l'Archevêque de St-Boniface

Prononcé par Mgr Béliveau devant les Canadiens français du Manitoba réunis en congrès le 22 août 1922.

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, Monseigneur remarque que leur nombre est un puissant encouragement pour l'exécutif et pour tous ceux qui ont à coeur la défense du français au Manitoba.

Passant ensuite à l'examen de la situation générale, Monseigneur fait remarquer que le coup de force qu'on décore du nom de loi Thornton est, dans l'esprit des législateurs, le coup de mort du français. Son but manifeste est d'angliciser tout ce qui n'est pas anglais. On étouffe brutalement certains groupes; on semble vouloir y mettre des formes pour nous; mais ne perdons pas de vue la véritable situation, c'est une condamnation à mort qui est portée contre nous. Aussi longtemps que la pseudo-loi Thornton est sur le statut, nous portons la corde au cou. La position n'est ni enviable ni bien honorable, mais c'est notre position; il vaut mieux s'en rendre froidement compte que de se berner de vaines illusions.

Toute la population française a bondi sous l'outrage; c'est de ce sursaut d'indignation qu'est née l'Association d'Education.

Nous avons résolu de ne pas reconnaître la légitimité de ce qu'on appelle la loi de 1916; nous ne la reconnaîtrons jamais. La législature manitobaine s'est attaquée à un acte fédéral, plus que cela à un acte impérial puisque l'Acte de Manitoba porte la signature du Roi. L'acte de la législature manitobaine est donc nul de plein droit mais nous n'irons pas devant les tribunaux pour le faire déclarer. Nous préférons rester dans ce qui semble une position fausse que de recourir, en pareille matière, à une justice aussi coûteuse que douteuse. Notre expérience et celle des autres nous justifient, croyons-nous de faire pareille affirmation.

Ne reconnaissant pas la légitimité de la loi, nous avons décidé, en 1916, du cours à suivre: "Rester sur nos positions et résister".

L'avons-nous fait?

Un congrès, pour produire ses fruits, se doit d'examiner la situation à la lueur des faits. Se rendre compte des fléchissements, avouer les défections, aviser aux remèdes à apporter à certains maux qui menacent la santé de tout l'organisme.

Un mécanisme qui travaille constamment doit produire des résultats. Le rouage scolaire mis en marche contre nous, bien qu'il soit le produit d'un coup de force que nous ne consentirons jamais à décorer du nom de loi, en a cependant tous les inconvénients, et ce n'est qu'au prix d'une vigilance de tous les jours qu'on l'empêchera de produire ses fruits de mort.

Avons-nous eu cette vigilance ou bien commençons-nous à céder sous la pression, fatigués déjà, en certains endroits, d'une lutte qui ne semble pas en finir?

Il importe de regarder les faits bien en face, même si la constatation est douloureuse et peu rassurante. Pour notre part, nous ne cachons pas que, dans notre pensée, un inventaire général nous forcerait de conclure que la consigne de 1916 n'a pas été partout suivie.

Quelle est l'étendue du mal? Il importe de la savoir. Comment le saurons-nous?

Par le travail de l'Association.

L'Association d'Education, ce n'est pas votre exécutif seul, ce n'est pas le congrès seul, ce ne sont pas les comités locaux seuls, c'est la réunion de ces trois organismes; en d'autres termes, c'est tout ce qu'il y a de français au Manitoba organisé pour l'action. Les comités locaux fournissent l'information, l'exécutif donne les directions. La vie de l'Association doit consister dans un ensemble de mouvements du centre à la circonférence et de la circonférence au centre.

La consigne est de rester sur les positions; l'effort peut être parfois pénible, la lutte ne va pas sans cela, mais il importe de ne pas fléchir avant d'avoir mis l'exécutif au courant des situations et d'avoir avisé avec lui aux moyens de ne pas retraiter. A ce prix seul nous empêcherons le noeud coulant de nous étouffer, car n'allons pas l'oublier, en ce qui nous concerne, la politique d'étouffement lent, graduel et méthodique semble le mode choisi de préférence aux moyens dont la brutalité réveillerait l'attention qu'il faut endormir à tout prix.

Le congrès devra examiner avec soin la question de pourvoir nos écoles de maîtresses diplômées. Un rapporteur spécial est chargé de vous montrer la situation sous son véritable jour. Je ne doute nullement que ses remarques ne jettent un certain nombre d'entre vous dans un véritable abaissement.

Quand nous aurons donné une solution au très gros problème de pourvoir nos écoles de maîtres comme nous les voulons, ne nous rassurons pas trop tôt. Il importe souverainement que les commissaires qui représentent les parents s'assurent que le français est enseigné et que l'instruction religieuse est donnée.

Ne commettons pas l'erreur impardonnable de ne pas appuyer nos maîtres et maîtresses, de les laisser à leurs propres ressources devant toute la force gouvernementale: la partie serait perdue d'avance. Il faut que les maîtres et les maîtresses soient sûrs de l'appui constant et sympathique des commissaires et sentent à l'arrière plan toute la force du groupe.

L'Association d'Education n'est pas un rouage d'attaque, mais de défense nationale. Elle veut tout ce que veulent légitimement les autorités scolaires. Elle refuse de rester inerte devant l'assassinat et religieux de ceux qui ont droit de vivre en ce pays. En gardant à ses enfants la culture française et la foi catholique, elle a conscience de rendre un double service à la nation toute entière. La culture française est parmi les plus parfaites qui existent au monde, c'est donc un avoir national considérable; la foi catholique est le dernier boulevard qui résistera aux assauts des éléments de désordre qui menacent toute autorité constituée. Nos gouvernants à courtes vues refusent présentement de le reconnaître; il importe de les sauver malgré eux, si possible.

Voilà ce que nous devons défendre, voilà ce que nous avons entrepris de prendre en prenant pour devise en 1916: "Rester sur nos positions et résister".

Voyons si nous avons été fidèles à la consigne ou si nous nous sommes payés de mots et agissons en conséquence.

Mise au point du Manitoba

Le plan Roblin ayant trait au partage des services scolaires publics avec les élèves des écoles confessionnelles — dites "paroissiales" — n'a pas manqué d'émouvoir la province de Québec. "L'Action", "La Presse" et "Le Devoir" consacrèrent chacun un ou plusieurs éditoriaux à l'incident. Malheureusement, on a voulu traiter de cette question religieuse comme d'un problème français. On a présenté une vue incomplète et déficiente de la situation du français au Manitoba.

Je me propose, dans cet article, de faire la mise au point grandement requise.

Ecoles confessionnelles

Les écoles confessionnelles du Manitoba ne doivent pas être considérées comme des écoles de langue française. Ce sont des écoles religieuses, par opposition aux écoles neutres du système des écoles publiques du Manitoba. Les deniers de l'Etat n'aident que ces dernières écoles. Les parents désireux d'envoyer leurs enfants à des écoles confessionnelles doivent donc défrayer eux-mêmes l'entretien de telles écoles et des professeurs qui y enseignent. Malgré cela, ils sont aussi tenus à payer les taxes scolaires utilisées pour le soutien des écoles publiques. Ce dédoublement des taxes scolaires constitue pour eux un énorme fardeau pécuniaire.

Or le problème des écoles confessionnelles affecte surtout la population catholique du Manitoba, laquelle soutient la grande majorité de ces écoles. C'est pourquoi, quand on a cru que le premier ministre Roblin voulait éloigner à jamais de la législature ce problème épineux au moyen d'une concession banale, les évêques catholiques ont dûment protesté.

Les catholiques

Les catholiques forment 28 pour cent de la population manitobaine et les Franco-manitobains, seulement 7 pour cent. Le problème n'est donc pas premièrement un problème canadien-français. Il couvre un champ beaucoup plus vaste.

Les catholiques de langue anglaise possèdent une quarantaine d'écoles confessionnelles; les catholiques francophones, seulement huit dont une, grâce à une entente avec la Commission scolaire, deviendra bientôt publique tout en conservant son autonomie. Or, même dans ces écoles-ci, la langue d'enseignement est l'anglais, le français étant relégué au rang de matière scolaire étudiée au plus une heure par jour. On voit donc que la question religieuse n'affecte aucunement le problème français, car les écoles confessionnelles des Franco-manitobains sont, de fait, des écoles anglaises.

Ecoles publiques

De 85 à 90 pour cent des étudiants franco-manitobains fréquentent les écoles publiques. Ce qui est une raison de plus de dissocier le problème français de la question religieuse.

Pour la plupart, les Franco-manitobains forment la majorité dans leurs écoles publiques. On peut affirmer que 99 pour cent de leurs instituteurs et institutrices sont canadiens-français, de même que les commissaires de ces écoles. (Le gouvernement Roblin a su organiser les districts scolaires de façon à ce que les Franco-manitobains dirigent les leurs.)

Quoique ces écoles publiques soient officiellement neutres, vu que les élèves, les professeurs et les commissaires sont français et catholiques, l'atmosphère catholique y règne. En fait, ces écoles sont des écoles catholiques.

Malheureusement, si elles sont catholiques, elles ne sont cependant pas françaises. Nous sommes en face d'une situation étonnante qui veut que des écoles où les élèves, les professeurs et les commissaires sont de langue française, aient comme langue d'enseignement l'anglais (dans un pays bilingue et biculturel, s'il vous plaît). Oh, on peut sans doute souligner qu'il y a la célèbre heure de français par jour (et cette heure peut ne durer qu'une vingtaine de minutes en certains endroits). Mais toutes les autres matières sont enseignées en anglais.

Une victime

Il en résulte évidemment une anglicisation constante des jeunes Franco-manitobains, à un point tel que ceux qui sont en position de juger de la chose considèrent la situation du français au Manitoba comme extrêmement critique, sinon désastreuse.

L'école élémentaire du village canadien-français de St-Jean-Baptiste a trois cents élèves, dont à peine douze ne sont pas d'origine canadienne-française. Cependant, ces derniers comprennent tous le français. L'anglicisation scolaire (encore dans une école où les élèves sont de langue française, où les professeurs sont canadiens-français, de même que les commissaires d'école) fait qu'en récréation la langue courante pour ces Canadiens français, fils de Canadiens français, est l'anglais.

Ce qu'il en est

Il n'y a pas de problème catholique pour les Canadiens français du Manitoba. Le seul problème est celui du français. Si les écoles anglaises des Franco-manitobains ne deviennent pas françaises, au moins en ce qui concerne la majorité des cours, il est certain que le français disparaîtra du Manitoba.

Et en acquérant des écoles françaises officiellement neutres, les catholiques de langue française du Manitoba se trouveront à avoir des écoles catholiques.

Le plan Roblin ne concerne vraiment que les catholiques anglophones. Ce serait un suicide national pour les Franco-manitobains de sacrifier une possibilité très réelle de gagner leurs écoles françaises (et, de ce fait, catholiques) afin de courir après une justice religieuse générale qui demeurera, pour quelques décennies encore, hors d'atteinte.

Georges ALLAIRE.

(L'Action, Québec)

Intolérance

Je ne sais pas qui est l'énergumène qui a écrit l'article "Une coïncidence?" dans OPINIONS du 15 mai. Mais c'est justement le genre d'article qui incite l'intolérance. Il faut remarquer que "Lillies Of The Field" est le genre de film qu'on tourne ordinairement dans un théâtre d'art tel le Pace, le Towne, le King des fois.

L'auteur semble aussi appeler le Pace, le Towne, le King des théâtres de seconde zone parce qu'ils ne sont pas au centre de la ville. C'est tout au plus une opinion préconçue. Comme si l'emplacement matériel du théâtre décidait de sa portée spirituelle!

Je mentionne ici quelques autres des meilleurs films qui furent tournés, à l'autre bout de Winnipeg dans des endroits perdus: "8½" au Towne et au Pace, "This Sporting Life" au Pace, "Loneliness of the long distance runner" au Pace, "Sundays and Cybele" au King. "This Sporting Life" a resté au Pace pendant quatre mois. Si "The Cardinal" a été tourné au King, c'est justement afin de donner un nom à ce théâtre; et si ce même film a joué aussi longtemps, c'est parce qu'on l'a relégué à un théâtre d'art.

Je ne me sauve pas du fait qu'au centre de la ville on puisse attirer plus de monde. Il ne faut pas oublier non plus que tous ces théâtres ont des contrats. Comme s'ils se réunissaient pour dire: "C'est un film religieux, envoyons-le aux confins de la ville". Le choix que l'auteur fait pour SON film au Centre de la ville, "Cléopâtre", m'assure de ses opinions préconçues qu'il essaie de passer sous un frontage d'enquête ou de phénoménologie. Il mérite l'intolérance. Le centre de la ville!

Roger LEVEILLE.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

? Judas a-t-il communié ?

L'autre jour, un prédicateur a laissé entendre que Judas n'assistait pas à l'institution de la Sainte Eucharistie. Ceci me déroute, car on en avait fait le premier communiant sacrilège dans les sermons que j'ai entendus depuis ma jeunesse.

(M. David D., Nicolet)

Si l'on adopte l'ordre chronologique de saint Matthieu et de saint Marc, Judas n'a pas communié, tandis que saint Luc laisserait supposer qu'il a reçu le Corps du Christ. Cette dernière version est le sentiment d'un grand nombre de commentateurs anciens. Tous ne sont pas de cet avis et la plupart des modernes soutiennent que Judas a quitté le repas pascal avant l'institution de l'Eucharistie. L'ordre suivi par saint Luc qui place la trahison de Judas après la Cène, peut être à juste titre, considéré comme un arrangement littéraire.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE

Discours prononcé à la soirée d'adieux des finissants du Collège St-Joseph d'Otterburne, le 30 mai 1964

(NDLR. C'est l'heure des cérémonies du départ. De la part des finissants actuels, expressions de joie, de gratitude et d'espoir. De la part des finissants d'il y a dix, vingt et trente années, félicitations pour le travail accompli, souhaits de succès, et quelques conseils, dictés par l'école de la vie. Il nous fait plaisir de reproduire ici, à l'avantage des jeunes, l'allocution virile et brève qui a été le mot de la fin, cette année, au Collège d'Otterburne.)

C'est encore tout ému par la cérémonie que je viens de présider et les oreilles encore toute remplies des paroles d'adieux à Notre-Seigneur de nos finissants, que je vous souhaite la bienvenue à cette soirée, non pas de la collation des diplômes, mais bien d'adieux, offerte par nos finissants à leurs parents et à leurs maîtres. Cérémonie, non moins émouvante, d'une autre façon, pour les coeurs des parents, des maîtres et des élèves qui doivent nous quitter bientôt que celle qui vient de se dérouler devant le Saint Sacrement.

Chers parents,

Recevez, ce soir, au nom du personnel du Collège St-Joseph et en mon nom personnel, l'hommage de notre admiration et de notre gratitude pour le magnifique cadeau que vous faites à l'Eglise et à la société en leur donnant ce que vous avez de plus chers, vos fils bien-aimés.

Quant à vous, chers finissants, je vous félicite d'avoir persévéré et réussi admirablement dans l'âpre labeur de votre formation à votre métier d'homme, dans la tâche de votre humanisation à laquelle vous avez collaboré si généreusement avec l'Eglise, la famille et le collège. Je n'en veux d'autre preuve que les carrières de sacrifice que vous avez choisies: six d'entre vous ont fait le suprême sacrifice en se donnant à Dieu: trois iront dans le clergé diocésain, un dans le clergé religieux et deux dans la vie religieuse comme frère. Dieu les a choisi. C'est affaire de vocation. Mais quand l'ange de l'annonciation a frappé à la porte de leur coeur, ils étaient prêts. Pour les autres qui ont opté pour faire leur salut dans le monde c'est aussi la volonté de Dieu qui se manifeste et ils l'accomplissent avec générosité. A tous, l'hommage de notre admiration et nos sincères félicitations. Vous avez été de bons élèves et je suis sûr que vous allez accepter avec générosité mes derniers conseils que je vous donne avec toute ma paternelle affection.

Introduction

Avant tout, soyez des hommes. "Esto vir", dit le vieil adage, "Sois un homme". Voilà votre idéal. C'est aussi celui de vos maîtres.

Etre un homme c'est être fort pour accomplir sa tâche personnelle qui est la conquête de l'au-delà; c'est aussi acquérir la valeur pour accomplir sa tâche sociale qui est une poussée vers le bien commun dans tous les ordres. Les besoins de notre temps exigent de vous des efforts particuliers.

Il faut développer en vous une richesse féconde de vie 1) **intellectuelle**, 2) **morale** et 3) **sociale.**

— I —

La **vie intellectuelle** a son aliment, c'est la vérité, le pain de l'intelligence.

Saisir la vérité totale qui se confond avec Dieu, nous ne le pouvons pas mais il faut la contempler à travers le prisme de la création.

Que faut-il donc étudier?

"Le monde des corps, des esprits, de la charité qui est surnaturelle", dit Pascal.

Qu'est que la **vraie science**? Connaître les trois mondes des corps, des esprits créés et leurs rapports en autant qu'il peut être donné à l'homme sur terre de le faire, c'est la science.

Il y a une fausse science. Connaître seulement l'une ou l'autre de ces sphères. Ne vous laisser pas guider par le seul flambeau de l'expérience; ne vous laisser pas guider par le seul flambeau des sciences positives en délaissant la lumière des sciences de l'âme et la métaphysique.

Vous respecterez les sciences positives sans éteindre les autres sources de lumière: la raison et la foi. La raison nous apporte les connaissances rationnelles; la foi, les supra-naturelles. Gardez l'intégrité du patrimoine de la race humaine.

Les faux savants peuvent nier la science philosophique et religieuse, mais ils n'ont pas le pouvoir de la détruire.

Les âmes vivantes garderont toujours les traditions immortelles de la raison humaine. La foi traduira toujours en langue humaine les mystères et les oracles de l'infini.

La foi et la raison

Vous aurez des problèmes apologétiques, scientifiques, philosophiques. Souvenez-vous que l'harmonie régnera toujours entre les trois sources de connaissances. C'est là la pensée de l'Eglise, notre Mère: "Non seulement la foi et la raison ne peuvent être en désaccord, mais elles se prêtent un mutuel secours". (Vat. I)

— II —

La volonté

Pour être homme il ne suffit pas de posséder l'intelligence. Il faut en plus la volonté. Autrement on appartiendrait à la "triste race" dont parle Dante.

La volonté est la faculté maîtresse: l'intelligence l'éclaire, la sensibilité l'excite, C'est pourquoi le collège a travaillé à la développer en vous par la piété.

Et il a réussi. Elle est belle notre jeunesse qui communie pour mieux observer le décalogue.

Elle est belle notre jeunesse, "pendant son noviciat d'homme" quand elle cherche à surprendre les secrets du courage moral, de la chasteté, de la bonté, du dévouement.

Elle est belle notre jeunesse qui se relève au temps d'épreuve et qui fait les héros du devoir.

Oui, vos âmes sont bien belles, chers finissants! Aussi avec quelle sérénité vous aborderez les problèmes de la vie morale.

Vous mettrez la "morale au-dessus de tout".

Mais vous n'obtiendrez pas ces résultats sans développer toujours l'énergie de la volonté. Et c'est au pied des autels et dans la parole de Dieu que vous chercherez des leçons d'énergie.

C'est également dans le culte de vos aïeux que vous trouverez la force et le courage. Rappelez-vous les Cartier, les Maisonneuve et les autres.

— III —

La tâche sociale

Cette valeur intellectuelle, cette valeur morale que les humanités ont voulu vous faire acquérir ne sont pas uniquement pour votre culture personnelle.

Puisque vous êtes sociables par nature, la loi de votre développement vous porte à associer votre vie à celle de vos semblables. Vous devez donc vous rendre compte des conditions où se meut notre société.

Il y a autour de vous d'autres hommes qui réclament votre secours.

Puissions-nous dans l'avenir trouver au pied de chacun de nos nombreux clochers, un groupe de jeunesse catholique tout prêt à défendre, le moment voulu, l'église que domine le clocher.

Puissions-nous trouver sous notre nouveau drapeau, des patriotes convaincus prêts à lutter pour que l'emblème des trois feuilles d'érable flotte toujours au Canada d'un océan à l'autre.

Conclusion

Tout ce dévouement ne produirait pas les résultats que l'on attend, si vos aînés n'avaient pas réunis, comme en un faisceau, toutes ces valeurs intellectuelles, morales et sociales.

Pour illustrer la force de l'union, un vieux chinois moribond appela ses trois fils près de son lit de mort et leur présenta une poignée de bâtonnets rassemblés qu'il les invita à rompre. Un après l'autre les fils essayèrent en vain. Alors le père coupa le lien qui tenait ensemble les bâtonnets et les ayant pris l'un après l'autre il les rompit sans difficulté.

Cette leçon votre collège l'a comprise quand il fonda l'Association des Anciens du Collège St-Joseph d'Otterburne; vos ancêtres l'ont comprise quand ils établirent l'Association des Canadiens français du Manitoba.

L'association, voilà le fait nouveau qui caractérise notre époque. Mais l'organisation n'est possible que grâce à l'esprit de discipline. Ce qui ne va jamais sans sacrifice. Il faut renoncer à ses vues propres, travailler avec humilité, désintéressement et souvent sans gloire personnelle.

C'est alors qu'il faut en appeler à l'esprit du Maître "qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir". C'est au christianisme qu'il faut revenir, c'est lui qui fera la conquête du monde moderne.

Mes chers finissants,

Comme le rappelle l'écusson de votre "conventum", il y a de par le monde un phare allumé par Jésus-Christ. Il y a deux voies qui conduisent à l'Eternel: la voie du monde et la voix des conseils. Mais les deux voies n'en font qu'une, la voie dont parle Jésus dans l'évangile quand il dit: "Je suis la voie".

C'est la voie étroite de la vertu, la voie difficile. Mais je te le répète en terminant, cher finissant, "Esto vir", "Sois un homme". Ne va pas prostituer tes valeurs intellectuelles, morales et sociales. Suis cette voie, à la lumière du phare allumé par Jésus-Christ. Il rayonne au centre de la catholicité et promène sur notre terre cette lumière divine qui éclaire tout homme venant en ce monde. Son gardien vigilant est à Rome et je te laisse pour te soutenir dans le combat de la vie, ces paroles du saint pape Pie X qui m'ont souvent soutenu moi-même: "Soyez et restez toujours, quand même, les fidèles gardiens et vaillants défenseurs du phare de la vérité chrétienne dans le monde pour le salut de la société et pour le triomphe de la sainte Eglise".

P. CARRIERE, C.S.V.

Collation des diplômes aux gardes-malades de l'H.G.S.B.

Rapport différé

La cérémonie de collation des diplômes aux gardes-malades graduées de la classe 1964 de l'hôpital général St-Boniface a eu lieu le jeudi 4 juin, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de Winnipeg.

Le programme se déroula comme suit: chant, "O Canada"; mot de bienvenue par M. le Dr S. D. Rusen, M.D.; allocution par M. l'abbé K. W. Chittick; chant, par la chorale des gardes-malades, dirigée par M. K. Wilson et accompagnée par Mme Wilson; collation des diplômes aux techniciennes, par le Dr Paul L'Heureux, M.D., B.A., D.P.H., directeur médical; l'engagement prononcé par les techniciennes en radiologie et en laboratoire; discours d'adieux au nom des techniciennes, donné par Rose-Marie Soulodre.

Après un nouveau chant rendu par la chorale des gardes-malades, M. le Dr Paul L'Heureux remit leurs diplômes aux infirmières graduées. Celles-ci à leur tour prononcèrent leur engagement, puis Mme J.-J. Bourgouin, présidente des Dames Auxiliaires de l'hôpital général St-Boniface, présida à la distribution des prix d'honneur. Mlle Bette Anderson donna le discours d'adieu au nom des infirmières puis on clôtura la soirée par le chant "Dieu protège la reine".

Voici les noms des infirmières et techniciennes qui ont mérité des médailles: (école d'infirmières) excellence théorique et pratique, Mlle Doreen Toutant; excellence pratique, Mlle Martha Enns; excellence théorique, Mlle Patricia Hyde; médaille décernée à celle qui a manifesté le plus d'aptitude de chef, méritée par Mlle Bernice Borkowsky; médaille décernée à celle qui s'est classée première à l'examen de religion, méritée par Mlle Jeanne Grimard; bourse d'étude de $300, en vue d'un perfectionnement universitaire, décernée à Mlle Gwen Cornthwaithe; (école de technologie médicale) excellence théorique, la Rév. Sr Marmion, O.S.B.; excellence théorique et pratique, Mlle Carol Birney; bourses de $25 décernées à Soeur Marmion et à Mlle Carol Birney; (école de technologie en radiologie) excellence théorique, Mlle Betty Futros; excellence théorique et pratique, Mlle Eleanor Dorge; bourses de $25 décernées à Mlles Futros et Dorge.

Pour l'ensemble des Canadiennes, il n'existe que deux carrières: l'enseignement et le nursing

MONTREAL — Les Canadiennes risquent de tomber de plus en plus dans une routine professionnelle, affirmait Mlle Marion Royce, récemment, directrice de la section féminine au Ministère fédéral du Travail. D'après elle, 66 pour cent des jeunes femmes ayant les aptitudes pour continuer des études universitaires, se dirigent dans le domaine de l'enseignement et du nursing.

"En dehors de ces professions, la participation féminine est en faible proportion. On ne compte que sept pour cent de femmes médecins, et à peine deux pour cent d'avocates. Selon les statistiques, les femmes qui travaillent sont de plus en plus nombreuses, mais elles doivent attendre longtemps, avant que leurs capacités ne soient reconnues, de commenter Mlle Royce. A son avis, l'élément féminin n'exploite pas toutes les possibilités offertes dans d'autres carrières.

Au cours d'une causerie prononcée récemment à Montréal, Marion Royce a mentionné que l'influence du milieu familial incite parfois les jeunes filles à choisir la profession d'institutrice ou d'infirmière, sous prétexte que ces carrières conviennent davantage aux femmes.

De l'avis de Mlle Royce, la femme, tout comme un homme, devrait choisir une profession l'intéressant particulièrement, et pour laquelle cette femme sera en mesure de prouver ses capacités.

Le mariage

"Les jeunes filles sont conditionnées à l'idée qu'elles se marieront éventuellement, et devront rester à la maison pour prendre soin des enfants", d'expliquer Mlle Royce, en ajoutant que "cet argument semble illogique, alors que 50 pour cent du total des travailleuses canadiennes sont des femmes mariées. Ces dernières abandonnent leur travail alors que leurs enfants sont en bas âge, mais pour y retourner ensuite."

Mlle Royce estime que les femmes peuvent concilier leur vie matrimoniale avec leur carrière. "C'est ainsi", dit-elle, "que dans plusieurs pays européens, la plupart des dentistes sont des femmes, alors que les Canadiennes ne s'intéressent pas à cette profession".

La femme célibataire fait partie de l'armée des travailleurs depuis des années, à côté de ses camarades masculins, mais la présence de la femme mariée constitue un élément nouveau, et, de dire Marion Royce, "on devrait essayer d'alléger sa tâche". Un plus grand nombre de garderies de jour pour enfants, serait, entre autres, un bon moyen de faciliter le travail des femmes mariées, a suggéré la conférencière.

Parents et maître

**"In loco parentis", pendant toute l'année,
Très chers instituteurs, vous avez tenu bon.
Auprès de ces enfants, journée après journée,
Formant leur jeune vie, écoutant leur leçon.**

**"Qu'ai-je donc fait pour lui, sais-je bien ce qu'il pense
Cet être qui si vite monte à l'adolescence?"
Tout en restant enfant il se croit bien adulte,
Et j'ai pitié de lui, déjà pris au tumulte.**

**"Qu'a-t-il appris de moi, en dehors de la science
Sur des pages de livres? Qu'ai-je mis dans son coeur?"
Se débrouillera-t-il, et quelle récompense
A-t-il puisée chez moi aux heures du labeur?**

**"In loco parentis" pour dix mois cette année,
J'empruntai votre fils, je guidais votre fille,
Puissiez-vous retrouver quelque chose qui brille . . .
Les vacances sont ici. Je vous rends votre enfant.**

MANIE TOBIE.

VOTRE BEAUTÉ

Plusieurs dames et demoiselles ont déjà commencé leur saison de bronzage et se prélassent dans leurs toilettes plus claires avec de longs membres bien dorés et une figure brune.

Pour celles qui n'ont pas commencé, le soleil est un excellent réparateur, mais il en faut juste assez pour guérir vos maux. Car si vous êtes étourdie, votre peau en souffrira aussi.

D'abord, enduisez-vous toujours d'une couche supplémentaire d'huile avant de vous étendre au soleil, et passez-en fréquemment. Portez aussi des lunettes noires, et profitez de cette occasion pour appliquer une crème nourrissante autour des paupières.

Des expositions assez fréquentes feront plus de bien à votre peau qu'un long repos au soleil. Retournez-vous constamment, mais surtout, passez vite vous mettre à l'ombre avant d'être trop brûlée, car le soleil assèche dangereusement votre épiderme.

Après une telle exposition au soleil, entrez et lavez votre visage. Un massage lui fera aussi beaucoup de bien, car la transpiration débarrasse la peau des impuretés et la couche de cellules mortes se détachera. En finissant cette opération, vous pouvez appliquer une huile pour bébé ou une crème nourrissante, pour éviter toute sécheresse à votre peau.

Puisque nous sommes à la belle saison, profitez-en donc aussi pour manger beaucoup de fruits et de légumes, vous en trouverez plus facilement, et de meilleurs, car ils sont frais. Ils sont excellents pour votre santé et celle-ci est un précieux atout dans votre beauté. Buvez aussi beaucoup de liquide. Aspirez de grandes provisions d'air frais. Un tel tonique sera un élément de haut calibre dans les soins apportés pour votre beauté.

Gâteau pique-nique

(donne un gâteau carré de 9")

- ½ tasse de cassonade bien tassée
- ½ tasse de noix ou de pécanes hachées
- 2¼ tasses de farine tout-usage prétamisée
- 3½ c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ½ tasse de margarine ou de beurre
- 1⅓ tasse de cassonade bien tassée
- 2 oeufs
- 1 tasse de lait
- 1 c. à thé de vanille
- 1 tasse de pâte de guimauve (morceaux miniatures)

Préchauffer le four à 350° F. (modéré). Graisser et enfariner légèrement un moule à gâteaux carré de 9" x 9" x 2".

Mélanger ½ tasse de cassonade avec les noix. Mettre de côté. Sur un papier ciré, mélanger avec une fourchette la farine, la poudre à pâte et le sel.

Défaire la margarine avec 1⅓ tasse de cassonade pour obtenir une consistance très légère. Ajouter les oeufs, un à la fois, et bien battre. Mélanger le lait et la vanille; ajouter au mélange crèmeux en alternant avec les ingrédients secs, commençant et finissant avec ceux-ci. Bien battre après chaque addition.

Etendre la pâte dans le moule. Placer la pâte de guimauve dessus jusqu'à ½ pouce du bord. Saupoudrer dessus le mélange de sucre et de noix. Faire cuire au four préchauffé pendant 40 ou 45 minutes, ou jusqu'à ce qu'une paille plongée au centre (mais pas à travers la pâte de guimauve) en ressorte sèche. Laisser refroidir dans le moule sur un grille. Pour apporter en pique-nique, envelopper le gâteau dans un papier d'aluminium.

Cette robe pour petites tailles, en worsted d'Arnel et viscose de Wm. G. de Montréal, proclame le triomphe de la petite manche dans les modes estivales. Une insertion de plissé à pois confère à la jupe l'aisance de la démarche et est assortie à la bordure piquée de l'encolure et des manches.

Patron imprimé



**Numéro du patron: 9201
Grandeurs: 2 à 8
Prix: 50c**

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

**Marion Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Le soin d'un malade à la maison exige deux conditions essentielles: l'obéissance rigoureuse aux ordres du médecin et une propreté impeccable. Il est sage d'écrire les instructions du médecin, y compris le régime alimentaire du malade. Le malade doit être tenu propre, ses vêtements et son lit changés tous les jours ou davantage s'il y a lieu. La garde-malade improvisée doit se laver les mains avant et après avoir soigné le malade. Enlevez de la pièce tous meubles inutiles, ainsi que les bibelots qui pourraient ramasser la poussière.

✦ ❊ ✦

Quelqu'un examinant un tableau des Sacrements, remarquait que le mariage était le moins bien réussi; et, comme il en faisait l'observation tout haut à ceux qui l'entouraient, un étranger prenant la parole dit:

— Il ne faut pas s'en étonner, monsieur, car il est difficile de faire un bon mariage, même en peinture.

✦ ❊ ✦

Les taches sur les assiettes à tarte, causées par la chaleur du four, peuvent être enlevées facilement en faisant tremper les assiettes dans une forte solution de borax et d'eau.

✦ ❊ ✦

Pour bouillir le poisson, l'envelopper dans du papier d'aluminium. Conserver le jus pour la sauce.

✦ ❊ ✦

Renouvelez quotidiennement l'eau des vases, surtout lorsqu'ils contiennent des fleurs qui dégagent une odeur assez forte (marguerites, chrysanthèmes, tulipes, glaïeuls, etc). Ajoutez à cette eau une cuillerée à soupe d'eau de Javel, c'est excellent pour les fleurs et parfaitement désodorisant. Débarrassez toujours de ses feuilles la partie des branches ou des tiges plongeant dans l'eau.

✦ ❊ ✦

— Cré non, garçon. Voici plus d'une heure que j'attends pour dîner . . .

— Oh — Oh, excusez-moi monsieur, je croyais au contraire que vous aviez fini.

— Comment cela?

— Heu . . . c'est que . . . vous avez l'air tellement mécontent . . .

✦ ❊ ✦

L'irritation des morsures d'insectes disparaîtra si vous appliquez du jus de citron.

✦ ❊ ✦

Vivre intensément, c'est vivre à plein coeur et à pleine volonté pour un but qui dure après nous et par là même nous dépasse.

Le capitaine Morel, tué au Maroc, faisait en mourant cette recommandation pour le fils qu'il laissait: "Dites-lui plus tard de vivre intensément".

✦ ❊ ✦

Vous nettoierez à fond votre baignoire en la frottant énergiquement avec une poignée de sciure de bois et en la lavant ensuite avec de l'eau. Les taches les plus invétérées ne résisteront pas à une friction supplémentaire avec de la poudre de pierre.

✦ ❊ ✦

Mme Scott est toute bouleversée, quand son mari rentre à l'heure du dîner.

— Figure-toi, s'écrie-t-elle, que la cuisinière m'a donné son compte et est partie sur l'heure.

— Pourquoi? s'enquiert Monsieur Scott.

— Pourquoi? Elle dit que c'est ta faute.

— Ma faute?

— Oui, il paraît que ce matin tu t'es montré grossier avec elle au téléphone.

Le malheureux Scott, se passant la main sur le front:

— Nom d'un chien. Je croyais que c'était toi qui étais au bout du fil.

✦ ❊ ✦

Si vos yeux sont cernés et flétris appliquez une compresse trempée dans une infusion de thé fort, puis évitez l'emploi de crèmes grasses sous les yeux et sur les paupières supérieures.

N'oubliez pas non plus que votre rouge à lèvres doit être de teinte douce pour mettre vos yeux en valeur!

Savez-vous tirer aux cartes?

Les dieux s'interrogent dans votre main et ils ont réponse à tout, madame, si vous avez la veine de savoir tirer aux cartes.

Multiplier les heureux présages et découvrir ce que l'avenir réserve de beau . . . voilà ce que font les "apprentis sorciers" qui possèdent à fond cet art dont l'attrait est fait du merveilleux que nous prêtons aux jours à venir . . . Voilà ce que vous ferez aussi quand vous aurez pris connaissance de cette méthode facile et simple pour tirer aux cartes.

Si vous savez l'enjoliver d'une verve peu compromettante et que vous aimez vous payer la tête de vos invités, ce petit dictionnaire de la cartomancienne vous vaudra auprès d'eux un regain de popularité. Mais n'oubliez surtout pas qu'il doit se doubler chez vous de ce que nos grands-mères appelaient délicieusement le "don de voyance": cette intuition féminine dont nous faisons toujours si grand cas. Et puis . . . que vous le fassiez "avec ou sans atout" vous aurez au moins contenté la curiosité de vos amis même des réfractaires qui affecteront de n'en rien croire! Mais voici maintenant la signification des principales cartes de votre jeu:

As de trèfle: Mariage.
As de pique: La maison.
As de coeur: Amour.
As de carreau: Lettres, nouvelles.

Roi de trèfle: Homme riche d'âge moyen.
Roi de pique: Homme de loi, homme âgé, docteur.
Roi de coeur: Personne influente qui vous veut du bien.
Roi de carreau: Militaire ou étranger.

Dame de trèfle: Femme brune assez jeune.
Dame de pique: Femme d'affaires ou veuve.
Dame de coeur: Femme très jeune ou jeune fille plutôt blonde.
Dame de carreau: Femme intrigante.

Valet de trèfle: Homme brun assez jeune.
Valet de pique: S'appelle aussi le chien de pique; signifie: messager rapide, indique les événements de la semaine.
Valet de coeur: Jeune homme ou enfant.
Valet de carreau: Le facteur.

Dix de trèfle: Changement de situation.
Dix de pique: La prison ou la nuit.
Dix de coeur: Triomphe.
Dix de carreau: Voyage.

Neuf de trèfle: Bénéfice important.
Neuf de pique: Maladie ou accident.
Neuf de coeur: Réussite en amour.
Neuf de carreau: Retard.
Huit de trèfle: Petits gains ou cadeaux.
Huit de pique: La mort.
Huit de coeur: Partie de plaisir, sortie, amusement.
Huit de carreau: Trahison.

Sept de trèfle: Votre pensée.
Sept de pique: Petite maladie ou chagrin.
Sept de coeur: On pense à vous.
Sept de carreau: Contrariété, colère.

Et voilà, mesdames! La recette n'est peut-être pas infaillible mais elle a longtemps valu une enviable réputation de "sorcière" à une humble "voyante" de la connaissance et je ne suis pas fâchée de réduire à ses justes proportions, le prestige qu'elle a ainsi acquis . . .

(La Voix Nationale)

Nécessité d'un bon éclairage

La manière dont on lit a une répercussion importante sur les yeux. La lecture continuelle de petits caractères, à une lumière médiocre et dans une posture incorrecte, est une cause commune de tension oculaire. L'éclairage doit être assez fort pour donner une vision confortable sans éblouissement ni grosses ombres. Un bon éclairage, c'est la distribution égale d'une lumière douce et agréable.

Celui qui est lent à la colère a une grande intelligence; mais celui qui est prompt à s'emporter publie sa folie. (Prov 14, 29)



Q. — Jusqu'à cette année, j'ai très bien réussi dans mes études et jamais mes parents ne m'ont dit qu'ils étaient contents de mes succès. Cette année, je ne sais trop pourquoi, je n'arrive pas à décrocher de bonnes notes. Il me semble que je fournis le même effort, mais dès les débuts des classes tout a commencé à mal tourner. Mes parents sont tout à coup très intéressés et ne cessent de me disputer, ce qui me décourage. Je ne crois pas que je manquerai mon année, mais je n'obtiendrai pas le prix de premier comme par le passé. Un mot d'encouragement me ferait du bien. — **Etudiant.**

R. — Votre cas n'est pas unique, mon cher ami. Il arrive souvent qu'à votre âge, alors que vous vous développez beaucoup physiquement, il se produit un certain ralenti dans l'activité mentale. N'allez pas croire que je veuille dire que ce soit général, ou que cela puisse affecter vos talents d'une façon permanente. Il est malheureux que vos parents semblent vous blâmer, surtout, si vous faites vraiment votre possible pour étudier et vous appliquer en classe, mais ne vous découragez pas. Vous verrez qu'après de belles vacances vous reprendrez vos études en septembre plein d'entrain et d'ambition. Je dirais, en passant, un mot aux parents de jeunes étudiants. Si vos enfants passent par un stage semblable à celui de mon correspondant, ne soyez pas trop sévères, surtout s'ils semblent étudier consciencieusement. Vous savez, les bonnes notes et les bulletins magnifiques ne sont pas toujours une garantie du succès plus tard dans la vie. Souvent, les élèves moyens, qui réussissent régulièrement, et les bûcheurs développent une plus grande force de caractère que ceux qui apprennent avec une trop grande facilité. Aussi, quand vos enfants réussissent, ne vous gênez pas pour leur dire que vous êtes heureux de leurs succès et quand les choses vont moins bien, encouragez-les à faire de plus grands efforts et ne les disputez pas trop. Evidemment, si les jeunes ne travaillent pas ou travaillent moins, les parents doivent exercer leur autorité afin de les remettre sur la bonne voie, mais toujours avec bonté et encouragement. Ils ont beau faire "les frais", ils ont encore besoin de se sentir aimés et bien en sécurité auprès de leurs parents. Pour revenir à mon correspondant, de grâce, ne vous laissez pas abattre et n'entretenez pas même la pensée de quitter l'école. Vous savez comme tout le monde qu'aujourd'hui plus que jamais une bonne éducation est absolument essentielle. Bonne chance dans vos examens.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai seize ans et je suis encore aux études. Mes parents sont très sévères et ne me permettent pas de sortir avec les garçons alors que toutes mes amies ont des amis. Aussi, quand j'ai une rare permission d'aller au cinéma ou ailleurs, je m'arrange pour rencontrer des garçons avec mes compagnes et nous allons nous promener en auto. Au retour, je descends assez loin de chez nous et mes parents ne savent rien. Il me semble qu'on pourrait me permettre une ou deux sorties par semaine à part du vendredi ou du samedi. Notre groupe projette d'aller faire un pique-nique à la plage prochainement, mais je ne sais pas du tout comment j'obtiendrai la permission d'y aller. Un mot de vous aux parents ouvriraient peut-être leurs yeux et les rendraient peut-être un peu moins sévères. — **Enragée.**

R. — J'ai bien peur, ma chère petite étourdie, que c'est votre lettre qui ouvrira tout grands les yeux de certains parents qui se fient à leurs enfants et qui ne vérifient pas toujours où ils passent les loisirs qu'ils leur accordent. Croyez-vous que votre conduite mérite qu'on vous donne plus de latitude? Et vos promenades en auto sans surveillance où vous mèneront-elles? Quant au pique-nique dont vous parlez, je suppose que vous serez accompagnés de personnes sérieuses et responsables? Il est malheureux que vos parents ne vous laissent pas inviter chez-vous quelques camarades, ou qu'ils ne vous permettent pas de fréquenter les groupes de jeunes qui savent s'amuser sainement ensemble. Ce serait préférable à vos présentes sorties. Demandez donc à une parente ou une amie de la famille en qui vous avez confiance, de parler sérieusement à vos parents. Croyez que je les approuve entièrement de vous refuser des sorties sur semaine pendant l'année scolaire. Vous devez d'abord vous occuper de vos études. Essayez d'être plus sérieuse et ne trichez pas.

LOUISE.

Un coiffeur pour dames se retire dans un monastère

LONDRES — Un béret noir dissimulant son crâne rasé, Peter Raymond, 53 ans, un des coiffeurs pour dames les plus connus de Mayfair, quartier de l'élégance londonienne, a pris samedi le chemin d'un monastère marocain.

Silhouette familière de Londres, toujours vêtu avec recherche à la mode édouardienne, célèbre pour ses chemises à poignets de dentelles et l'oeillet qui fleurissait sa boutonnière, M. Raymond a déclaré aux journalistes avant de prendre l'avion: "Je pense que le monde est devenu fou. On ne sait plus exactement ce qui est bien et ce qui est mal. Ce que l'on tenait pour vrai paraît faux. Les moins de 20 ans sont devenus des vandales".

"Je ne sais plus à quoi me fier dans le monde et c'est pour essayer d'y voir plus clair que je me retire dans un monastère."

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 15

— Menou, si tu as quelque influence sur ce garçon, interviens. Il devient impossible! Oh! je ne m'affecte pas, je sais bien que c'est de l'humour . . . mais je ne comprends que les plaisanteries faciles, autrement on est sûr de me "posséder". Je me refuse à continuer l'entretien sur ce ton-là. Je ne suis pas de force.

— Eh bien! dit Menou toujours sans regarder Jean, puisque tu fais appel à mon jugement, mon avis est que tu ailles prévenir les autres . . . J'entends Linda qui marche dans sa chambre, tu avais tort de la chercher du côté de la métairie d'Albi Camboulives. Tu ne sais pas, naturellement, si l'oncle Alban compte descendre pour le dîner? . . . Il y a deux heures que je ne l'ai vu.

— Mais si, je lui ai parlé avant de sortir. Il m'a dit que le "grand mousseux" de ce matin n'avait fait aucun bien à sa goutte et qu'il resterait, ce soir, dans sa chambre.

— Dieu soit loué! Mets-toi à la recherche de Fredo et d'Anne-Lise, mais ne leur dis pas — tu m'entends? — que cet individu suspect usurpait le nom de Jean Deschamps.

— Non, diable! Tu n'as pas besoin de me le recommander. Cela m'a déjà trop mal réussi de le lâcher devant Jean.

— Dis-leur seulement qu'un individu de mauvaise mine cherchait à s'introduire à Tréfontaines que nous craignons qu'il n'ait un complice . . . Que c'est pour cela que Jean et moi nous allons monter la garde, ici, pendant le dîner des autres.

— A cette heure-ci, Menou, c'est une précaution inutile.

— Mieux vaut exagérer la prudence. Jean et moi, nous allons rester ici pendant que vous dînerez. C'est décidé.

— Et vous vous restaurerez ensuite?

— Heu! Ce serait bien tard. A Tréfontaines, on se souvient de ce vieil adage: "On ne vieillit pas à table." Demande à Marie de te donner, pour nous, un peu de viande froide, du café chaud et un petit verre de fine.

— Quelques tranches de galantine, du jambon, du poulet. Les émotions creusent . . . les veilles aussi.

— Oui. Tout cela, si tu veux. Tu prendras la garde ensuite avec Linda.

Avec Linda? répéta-t-il tout rayonnant.

— Oui, nigaud. Comme cela, tu laisseras tranquilles Fredo et Anne-Lise, qui n'ont aucun besoin de ta présence et que tu excèdes. Mais ne venez pas avant que je vous appelle. Nous avons envie de bavarder un peu, Jean et moi. Compris?

— Je ne suis pas complètement idiot.

Ils entendirent son pas dans l'escalier de pierre. Jean dit lentement, sans regarder Menou:

— Croyez-vous qu'il soit utile de placer ici, cette nuit, des sentinelles?

— Pas la moindre utilité, dit Menou, dont la voix semblait sortir d'un palais en bois. Mais je n'avais pas d'autre moyen de me débarrasser de Rick . . . Laissons-lui organiser cette garde . . . que personne ne prendra. Je gagnerai de rester seule avec vous.

— Je désirais aussi vous parler, à vous, Rosemonde. Tout à l'heure, je me suis emballé, avec ce brave garçon. Je regrette d'avoir pris ce ton mordant.

Il parlait avec lenteur et difficulté, comme si sa gorge était nouée.

— Pourquoi lui ai-je dit qu'il y avait "fatalement" un imposteur, ou ce passant, ou moi-même? Nous pouvons être de bonne foi, lui et moi.

Menou se mit à regarder le feu, comme si, dans cette pluie d'étincelles, deux figures allaient se former: celle du vrai et du faux neveu d'Alban Fontainier.

— Oui, reprit-il, réfléchissons. Ce qu'il faut démontrer, ce n'est pas, peut-être, lequel de nous deux se nomme, à l'état civil, Jean Deschamps . . . mais quel est celui qui a de bonnes raisons — des raisons familiales — d'être reçu à Tréfontaines. Je suis prêt à aider loyalement ceux qui ont un intérêt pressant à établir cette vérité. Je vous étonne, Menou?

— Non, dit-elle à voix basse. Vous dites exactement ce que j'attendais de vous.

— Des idées ont afflué à mon cerveau au moment où Rick parlait de ce jeune homme que l'on a molesté et enfermé comme une bête nuisible dans une cage. Je me suis dit tout à coup que j'avais peut-être mis une certaine naïveté à croire que cette lettre, remise par les soins de mon ancien lycée Henry-IV, ne pouvait s'adresser à un autre qu'à moi, une étonnante simplicité à penser que cette chose inattendue et agréable qui me survenait était comme un don gratuit de la Providence, que tout était plausible et même naturel: cette famille de ma mère, ainsi retrouvée, cet accueil spontané de l'oncle Alban, le rôle qu'il me donnait ici: témoin au mariage civil de Sottie, garçon d'honneur à l'église; sa prédilection qui me semblait une réparation de ses dissentiments avec ma mère . . . qu'il était normal qu'il désirât me garder avec lui, qu'il me proposât de gérer sa propriété, qu'il me suggérât d'épouser Linda . . . C'est incroyable, mais il m'a "offert" sa jolie Linda!

Je ne suis pas sot, je n'ai jamais eu une confiance présomptueuse en moi-même . . . et aucune de ces pirouettes du destin n'a réussi à m'étonner. Je me laissais aller tout simplement à être heureux . . . Mais tout à coup, je suis retombé sur le sol. C'était à l'instant où Rick disait: "Cet homme a affirmé: "Je suis le véritable Jean Deschamps, et voici mes papiers d'identité." Je me suis dit: "Ment-il . . . ou me suis-je trompé, moi? . . ." Menou, ce que je vous dis là est bouleversant, et pourtant . . . on dirait que vous vous y attendiez?

Elle tarda si longtemps qu'il crut, un instant, qu'elle ne pouvait se décider à lui répondre. Pourtant, sa voix s'éleva:

— Je . . . le craignais un peu, Jean. Pas d'abord, mais depuis deux jours . . . oui, je redoutais . . . C'est pourquoi je vous répétais que votre vie n'était pas parmi nous, que votre avenir vous attendait ailleurs. Si je l'avais osé, je vous aurais poussé par les épaules pour que vous partiez plus vite. Et je regrette que vous ne l'ayez pas fait hier. Qui sait? Vous n'auriez peut-être jamais éprouvé le désir de nous revoir, de revenir à Tréfontaines . . . vous auriez gardé, de ces quelques jours, un souvenir agréable, comme si vous aviez été seulement, au mariage de Sottie, un garçon d'honneur étranger à notre famille, amené par le marié . . . un invité des Le Spencer. Ainsi, un regret vous aurait été épargné . . . et Dieu sait si j'aurais voulu qu'il ne vous effleurât même pas!

— Menou, vous me parlez comme si vous saviez que je ne suis pas le neveu d'Alban Fontainier?

— Ce ne serait trop dire. Mais il y a des présomptions, Jean.

— J'espère que vous ne doutez pas que ma place, celle que je mérite, serait dans cette remise où l'on a enfermé "le type", comme dit Rick, en attendant de prévenir la gendarmerie? . . . J'ai dans mon portefeuille une carte d'identité qui affirme que je me nomme bien Jean Deschamps, à l'état civil. Si l'autre peut montrer ses papiers, je puis fournir les miens . . . J'ai gardé aussi la letttre d'invitation de M. Fontainier. Elle est à votre disposition si vous voulez en prendre connaissance.

— Ah! Dieu! pas un instant je ne vous ai pris pour un imposteur. Un imposteur n'eût pas dit que sa mère se nommait Claire . . . ni que son père était commandant dans l'infanterie coloniale. Il se fût soigneusement documenté.

— Le père de "votre" Jean Deschamps n'était pas dans l'armée?

— Je n'avais jamais entendu dire qu'il eût d'autre carrière que d'être un joueur invétéré. C'est pourquoi l'oncle Alban refusait obstinément de lui donner Caroline.

— Caro . . .

— Oui, c'était son nom. L'oncle Fontainier, poussé par moi, je dois l'avouer, s'est laissé aller à me parler de sa nièce, hier soir, sujet interdit jusque-là, comme vous le savez. Je lui ai demandé quel était son nom de Baptême . . . Vous êtes certain que votre père n'avait pas attribué à sa femme un nom à lui, parce que le sien lui déplaisait, qu'elle n'était pas "Caroline" à l'état civil, "Carine" pour les Fontainier et "Claire" pour son mari?

— Après sa mort, papa a retiré de son cou sa médaille de Baptême et me l'a donnée. Le nom de Claire y était gravé. Mais à l'état civil, je ne sais pas . . .

— Je ne peux me souvenir du nom de famille qu'elle portait, jeune fille, dit Menou troublée. Comme l'oncle Alban l'avait élevée, toute petite, on disait: Carine Fontainier. Nous ne l'avons pas connue, vous savez, elle n'était que notre tante à la mode de Bretagne et l'on nous défendait de parler d'elle . . . Je voulais demander à mon oncle de me le rappeler, hier soir, mais il m'a dit: "Pourquoi me questionnes-tu ainsi?" Et je n'ai pas osé continuer.

"Maman était Claire Chambrun. Mon père disait en plaisantant: "Nous sommes dans les "champs"! Sans être propriétaires, nous en avons deux!"

— Oh! mon Dieu! Comme je voudrais que ce nom me dise quelque chose . . . mais rien! rien! . . . Il me semble que je ne l'avais jamais entendu prononcer . . . mais j'ai peut-être oublié . . .

Elle se tourna, d'un air désespéré, vers la fenêtre, comme si elle attendait de celui qui rongeait son frein dans la remise, "enfermé comme une bête nuisible", avait dit Jean, qu'il tranchât la question.

— Il y a aussi . . . les dates. Si vous étiez le fils de Caroline, vous auriez environ 25 ans, si je ne me trompe?

— Je viens d'en avoir 22.

Menou vit qu'il était pâle. Son visage durci semblait une de ces statues de pierre que l'on couche sur un sarcophage.

— Rosemonde . . . ces . . . soupçons sont-ils nés en votre esprit dès que vous m'avez vu?

— Non, je vous le jure. J'ai constaté dès le premier regard — comme tous — que vous ne ressembliez pas à nos garçons, mais vous nous apportiez ce qui leur manquait: la finesse et des goûts plus intellectuels. Votre expérience de citadin renouvelait notre atmosphère. Vous nous parliez de Paris, de ses théâtres, de ses expositions d'art . . . de tout ce que Sottie va connaître dans sa nouvelle vie, si différente de la nôtre . . . Moins vous nous ressembliez et plus je . . .

Elle s'arrêta, la voix coupée.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 11

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE — Cuisinière pour presbytère de ville. Pas de travaux de ménage. Conditions de travail faciles. S'adresser à **Boîte 475, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 9-475-T.F.

JEUNE FILLE DESIRE TRAVAIL comme aide de mère de la fin de juin à la fin d'août. Très anxieuse d'aller à la plage. **Appeler à Denise Brunette, Ste-Anne, Man.** Téléphone: **GArden 2-5207.** 10-505-11C.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-46, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 10-483-12C.

ON DEMANDE — Rédacteur de polices d'assurance complètement bilingue pour grand bureau d'assurance en ville. Salaire intéressant offert à personne acceptée. **Pour tous renseignements, écrire à Boîte 499, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 10-499-T.F.

ON DEMANDE — Secrétaire-sténo possédant si possible, expérience légale et en assurance. Doit pouvoir faire correspondance française correctement. Salaire d'après expérience. **Pour détails, écrire à Boîte 500, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 10-500-T.F.

ON DEMANDE
Jeune dame ou demoiselle bilingue, qui aime à rencontrer le public, comme caissière dans une épicerie de banlieue. Bonne atmosphère. Expérience pas essentielle. Bon salaire. **Signaler: GLobe 2-6838.** 8-450-T.F.

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. **S'adresser à Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732.** 2-278-T.F.

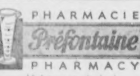
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1654
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

STENOGRAPHE
EXCELLENTE OCCASION
On demande jeune fille 18-20 ans, bilingue, bonne apparence, qui aime rencontrer le public, pour travailler dans bureau moderne. **S'adresser en personne à M. L. Godin, Household Finance Corporation of Canada, 113, rue Marion.** 11-538-11C.

ON DEMANDE BOUCHER bilingue pour petit magasin, épicerie et viande. Bons gages. **Signaler: CHapel 7-3996.** 9-458-T.F.

ON DEMANDE — Dame seule, entre 40 et 50 ans pour répondre au téléphone entre 5 h. et 10 h. p.m. Logis meublé gratuit en échange. **Pour plus de renseignements, appeler M. Bérard: CEdar 3-7174.** 11-522-11C.

DAME RESPONSABLE AIMERAIT GARDER un ou deux enfants chez-elle. Cour toute clôturée. **Pour plus de renseignements, signaler: ALpine 3-4287 au Parc Windsor.** 11-524-13C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT à St-Boniface. Caissière bilingue possédant expérience. Position permanente. S'adresser à **Boîte 535, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 11-535-12C.

A LOUER — St-Boniface, 424½, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. **Signaler: WHitehall 3-8254.** 8-444-T.F.

LIBRE, RUE LA VERENDRYE — Bureau et entrepôt de 500 pieds carrés avec stationnement. $150 par mois. **Téléphone: CHapel 7-1272 ou CHapel 7-1701.** 10-497-T.F.

A LOUER — St-Boniface, blvd Dollard. Chambre avec pension pour jeune homme. **Signaler: CEdar 3-6513.** 8-449-T.F.

A LOUER — Des logis dans nouvel immeuble-appartements climatisé, situé près des églises Précieux-Sang et Holy Cross, autobus et Safeway. Les logis de 1 chambre à coucher avec réfrigérateur et poêle: $85 et $95 par mois. Meublés, si désiré. Demandez M. Gruss, Horace et Traverse. **Téléphone: 233-6735.** 5-363-T.F.

A LOUER — St-Boniface, Précieux-Sang. Chambre meublée, avec lessiveuse, réfrigérateur, évier, armoires. Pour demoiselle tranquille. **Signaler: CHapel 7-6082.** 3-299-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Meublé en partie. Place de stationnement. Idéale pour jeune couple qui travaille. Libre: 1er juin. **Signaler: CEdar 3-2142.** 2-280-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Parc Windsor, baie Bibau. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. Comptant requis: $1,500. Balance: termes faciles.

Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement. Prix: $14,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $14,500 à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
ou
JOS. TRUDEAU
CHapel 7-8011
10-514-11C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
296, Smith, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry
près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A louer
NOUVEAUX LOGIS
Logis: 3½ à 4½ pièces
Près hôpital St-Boniface
Inclus: tentures, poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse automatiques et autres accessoires. Logis de grandeur idéale. Possession immédiate.
Téléphone:
247-9267 ou 233-4845
8-451-T.F.

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main — **Tél.: WH 3-7425**
Great Western Building — **Winnipeg, Man.**

A LOUER — St-Boniface, 218, rue Bertrand. Près hôpital. Logis: 2 pièces. Poêle et évier. 6-392-11C.

A LOUER — St-Boniface, 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Réfrigérateur. Pour personne qui travaille. Libre: 15 juin. **Signaler: CHapel 7-7146.** 9-460-T.F.

LIBRE, ST-BONIFACE — Logis: 3 pièces, complètement meublé. Entrée privée. $94 par mois. **Signaler: CHapel 7-1272 ou CHapel 7-1701.** 10-498-T.F.

MAISON A LOUER — Rue Des Meurons près Hamel. 6 pièces, garage, chauffage automatique, salle finie au soubassement. Bail d'un an à partir du 1er juillet. Loyer: $120 par mois. **Signaler: CHapel 7-3370.** 10-517-13C.

A LOUER — 147, rue Notre-Dame. Logis: 5 pièces dans nouveau duplex. Complètement privé. Adultes de préférence. Place de stationnement. Possession: 1er juillet. **Signaler: 233-5593 après 6 h.** 9-466-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces. Poêle et réfrigérateur. Libre. **Signaler: CEdar 3-5393.** 9-474-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre à coucher meublée. Pour homme qui travaille. **Signaler: CEdar 3-1085.** 9-480-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. **Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803.** 10-488-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces, meublé. Pour jeunes gens de préférence. Stationnement. **Signaler: CHapel 7-1745 après 4 h.** 9-479-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces. Poêle, séchoir, stationnement compris. Congélateur facultatif. $85 par mois. **Appeler M. Boulanger: WHitehall 3-2134.** 10-487-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces partiellement meublé. Salle de bain privée. Stationnement. Pour jeunes gens qui travaillent. Libre. **Signaler: CHapel 7-8238.** 10-496-11C.

A LOUER — Blvd Dollard. Logis: 4 pièces. 2e étage. Place de stationnement. Prête 1er juillet. **Signaler: CHapel 7-2616.** 11-543-11C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. Place de stationnement. Libre: 15 juin. **Signaler: CEdar 3-6146.** 10-511-11C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Idéal pour 2 demoiselles qui travaillent ou jeune couple. Libre: 1er juillet. $77 par mois. **Signaler: CHapel 7-1052.** 10-486-T.F.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

A VENDRE

$2,000 COMPTANT — 12 ans
Rue Notre-Dame, St-Boniface
Près école Marion. Bungalow: stuc, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Gaz. Grande cuisine. Intérieur nouvellement décoré. Grand lot clôturé. Centre, près de tout. Termes faciles.

$1,000 COMPTANT — Coral Crescent
Parc Windsor
Superbe bungalow: stuc. Chauffage et eau chaude: gaz. Poêle et four encastrés. Salon, salle à manger en "L". 4 ans seulement. Allée de côté. Près d'église Ste-Bernadette, écoles et centre d'achats. Offres. Termes faciles. Possession immédiate.

$1,000 COMPTANT
Rue Guay, St-Vital
4 chambres à coucher. Bas: 2 chambres à coucher, salon et salle à manger combinés, grande cuisine et salle de bain. Haut: 2 chambres à coucher. 1½ étage. Chauffage bon marché: gaz. Garage. Site de choix. Pourrait servir de duplex. Termes faciles. Prix: $10,500.

$2,000 COMPTANT — Rue Bertrand
Près hôpital
Duplex: 3 chambres à coucher en bas, sous-sol complet. Garage. Entrée privée pour haut. Complètement meublé et loué $85 par mois. Maison récemment rénovée. Termes faciles.

$1,000 COMPTANT — Blvd Dollard
Maison: 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Sous-sol complet. Gaz. Taxe: $117. Près autobus, hôpital. $7,900. Termes faciles.

$4,000 COMPTANT
St-Jean-Baptiste
Duplex: 7 ans. Stuc et pierre. Complètement loué. Garage. Lot clôturé. Site de choix. Près basilique, école Provencher, hôpital et magasins. Autobus à la porte. Propriété de rapport idéal.

$4,000 COMPTANT — St-Norbert
Niveaux variés: 1½ ans
Propriétaire transféré. 4 chambres à coucher. Salle de récréation avec bar. Tapis mur à mur. Gaz. Chambre des maîtres spacieuse. Propriété de coin. Magnifique site. Doit être vue. Termes faciles.

$1,000 COMPTANT
Archibald et Provencher
Joli bungalow: stuc, 2 chambres à coucher. Nouveaux auvents, portes et fenêtres à glissières métaliques. Belle cuisine. Garage. Taxe: $158.

$2,000 COMPTANT — Vincent Massey
3 ans — Parc Windsor
Bungalow: stuc, style ranch, spacieux. 3 chambres à coucher. Taxes basses. Gaz. Lot clôturé. Cette maison est meilleure qu'une neuve. Allée de côté jusqu'à l'arrière et garage. Complètement paysagé avant et arrière. Armoires et finition en bois naturel. Evier double en acier inoxydable, etc. Près de tout. $16,500 seulement. Termes faciles.

LOT: 80' x 150' — Chemin Speers
Parc Windsor
Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Magnifique grande cuisine. Près école Bibau. Pourrait faire 2 lots. Site de choix. A proximité de tout. Allée de côté. $9,300.

LOT: 132' x 150' — Chemin Speers
Parc Windsor
Site de choix. Près centre d'achats, autobus, écoles, etc.

ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface.
Avons acheteurs qui attendent.
Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
10-507-11C.

AUBAINE SPECIALE
Trois rues du futur centre d'achat "Goulet"
Norwood. Terrain et propriété en très bon état. Chauffage: gaz. Taxes seulement $161.00 cette année. Grand garage broché pour électricité. 3 chambres à coucher en haut. Salon, salle à dîner et cuisine au premier. Chambre au soubassement. Vente comprend sécheuse à gaz neuve au soubassement. Brochage d'électricité complètement renouvelé. Très propre. **Seulement $1,500 comptant.** Faites affaires avec le propriétaire. Raison de vente: jugez vous-mêmes lorsque vous la visiterez — ou la maison rapetisse, ou la famille devient trop grande. **Signalez CH 7-7047 en tout temps.**

OLIVER, BROWN ET SCHRAG pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre, téléphonez à **FERNAND VIAU** 253-1361 ou AL 3-0155. T.F.

GARAGE A LOUER — 446, rue Aulneau. **Signaler: 233-6410 après 5 h.** 9-478-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces au 2e. Non meublé. Poêle. Salle de bain privée. Libre: 15 juillet. **Signaler: 233-5268.** 11-529-13C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces sur 1er plancher. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: 247-9625.** 11-530-11C.

A LOUER — St-Boniface, 228, rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Libre maintenant. **Signaler: CEdar 3-2572.** 11-531-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis: 7 pièces. Libre: 1er juillet. **Signaler: 247-8452.** 11-533-11C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. 2 logis modernes. Un de 3, l'autre de 2 pièces. Nouveaux poêles, réfrigérateurs et tentures. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 11-537-14C.

A LOUER — 153, rue Masson. Logis: 2 ou 3 pièces au soubassement. Cuisine avec armoires et évier. Entrée et salle de bain privées. 1 ou 2 personnes tranquilles. Bonnes références. **S'adresser après 6 h.** 11-540-T.F.

A LOUER — Rue Jeanne d'Arc. Logis: 2 pièces, meublé. Pour une personne. **Signaler: CHapel 7-6585.** 11-545-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. **Signaler: CEdar 3-4017 avant 5 h.** 11-546-12C.

A LOUER — Norwood, rue Kitson. Logement: 4 pièces au 1er d'un duplex. Libre: 1er août. $90. **Signaler: WHitehall 2-7046.** 11-548-12C.

A LOUER — 509, rue Ritchot. Logis: 2 pièces, meublé. Pour jeunes filles. Entrée privée. Très propre. **Signaler: CHapel 7-6688.** 11-549-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour homme qui travaille. **Signaler: CEdar 3-2027.** 11-550-11C.

A LOUER — Rue Ritchot. Joli appartement moderne: 3 pièces. Complètement meublé. Salle de bain et entrée privées. Idéal pour institutrices ou gardes-malades. Libre: 1er juillet. **Signaler: CHapel 7-4271.** 10-504-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Roger. Maison: 6 pièces. Revenu mensuel: $60. Grand soubassement. Lot: 40'. Prix: $11,800 à termes.

Rue Des Meurons — Maison: 7 pièces. Revenu mensuel: $120. Prix: $10,800. $800 comptant.

St-Boniface — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Vendrait pour $10,500. Paiement initial minime. Ou louerait pour 6 mois avec option d'acheter.

Paroisse St-Eugène — Tout près église, joli bungalow: 4 pièces. Soubassement. Grand lot. Prix: $9,500. Termes faciles.

AGENCE D'IMMEUBLE
R.-G. LAVIGNE
1134, chemin Ste-Marie
R.-G. Lavigne: ALpine 3-0546
Joseph Grenier: CHapel 7-9184
6-402-11C.

MARION STREET REALTY LTD.
66, rue Marion, Norwood
A VENDRE

Norwood — Rue Pinedale. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Garage. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $4,600.

Dufresne, Manitoba — 480 acres, tout en culture. Bâtisses très âgées. Prix: $90 l'acre. Termes à négocier.

St-Vital — Immeuble-appartements neuf: 8 logis. Revenu mensuel: $780. Comptant requis: $15,000.

St-Boniface — Maison: 1½ étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 15 ans. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Rue Berrydale, près chemin Ste-Marie. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 8 ans. Grand lot. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 14 ans. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Garage. Près basilique et écoles. $3,000 comptant requis.

Libau — 380 acres, toutes en culture. 340 ensemencées. Ligne complète d'équipement. Maison neuve: 4 pièces. 32 milles de la ville. Plein prix: $60,000. Termes à négocier.

Appeler le soir
Louis Engel, CE 3-6217
ou
Rudy Leblanc, 253-9705
le jour, CEdar 3-6217
5-361-11C.

Magasin à louer
avec aménagements
Marchandises à vendre, entre $6,000 et $7,000
Epicerie et viandes
Chiffre d'affaires, $9,000 à $10,000 par mois
Loyer, $200.00 par mois, comprend les aménagements, chauffage et eau; aménagements peuvent être achetés si désiré.
Cette entreprise est située sur une rue principale à St-Boniface et serait idéale pour un couple marié.
Pour un rendez-vous, signalez
CH 7-4101; le soir, 339-8218

A LOUER — Norwood. Chambres meublées. Près autobus et hôpital St-Boniface. **Signaler: CEdar 3-1384.** 11-551-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix: $25,000. Comptant $10,000. Offres considérées. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir.** 2-266-T.F.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement
Grand lot boisé: 81 x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-9267** 42-58-T.F

A VENDRE — Village St-Adolphe, 16 milles, Winnipeg. Maison moderne: 8 pièces. Très propre. Grand lot paysagé. Chauffage: huile, eau chaude. Bonnes écoles. **Appeler: Jos. Leclerc: Ste-Agathe 313-24 ou TUrner 8-1105.** 10-489-E.O.W.-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

LA SALLE, MAISON A VENDRE — Genre bungalow: 6 pièces, salle de bain. Soubassement à grandeur. 2 lots. Garage, jardin. Nouvelle fournaise: huile. **Téléphone: Sanford 317-11, S. Cormier.** 10-506-11C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en "L". Grande cuisine. 1,150 pieds carrés. Près école et église. $16,500. Comptant: $4,500. **Signaler: 452-5239.** 9-461-T.F.

A VENDRE — St-Laurent. Chalet: 3 pièces avec véranda. Inclus: réfrigérateur, poêle électrique, lessiveuse. **Signaler: CEdar 3-5727.** 8-434-13C.

A VENDRE — Rue Aulneau. 2 maisons de revenu. 4 logis entièrement privés loués à $218.00 par mois. Prix: $14,500. **Signaler: WHitehall 3-2134.** 8-448-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Hamel. Maison: 3 pièces. Salon, chambre à coucher et cuisine. Chauffage: huile. Garage. **S'adresser à 489, rue Dumoulin.** 10-494-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. **Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo.** 2-288-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison pour revenu ou famille. Revenu mensuel: $135.00, plus 5 pièces pour propriétaire. **Pour plus d'informations, signaler CEdar 3-4757.** 8-446-13C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher. **Pour plus de renseignements, signaler: 233-6725.** 11-521-T.F.

FERNAND VIAU
Oliver, Brown & Shrag
Centre d'achats Windsor Park
A VENDRE

Rue Cathédrale — Duplex. Salon, salle à dîner, cuisine et 3 chambres à coucher chacun. Chauffage: gaz. Pas de sous-sol. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,200. Un vrai achat.

Parc Windsor — Maison âgée de 7 ans. Salon et salle à dîner, cuisine et 3 chambres à coucher. Prix: $11,900. Une aubaine spéciale.

Parc Windsor — Rue Buttonwood. Près de l'église Ste-Bernadette, écoles et marché. Grand salon, salle à dîner, cuisine et 3 grandes chambres à coucher. Un vrai bijou pour $13,900.

St-Boniface — Rue Langevin. Belle grande maison, divisée en 4 beaux logements qui rapportent un beau revenu mensuel. Chauffage: gaz. Un achat qui garanti une belle résidence et revenu. Le tout pour $29,900.

St-Norbert — Rue du Couvent. Maison de 4 pièces: salon et cuisine avec 2 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Prix: $7,500.

Winnipeg — Maison de rapport. Revenu mensuel: $250. 10 pièces: 2 logis de 2 pièces, 1 logis de 3 pièces et demie et 3 chambres privées. Prix: $11,500.

Norwood — Belle maison de famille: 8 pièces avec 4 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Attaché à la maison un restaurant donnant un revenu d'au-delà de $900 par mois. Situé dans le centre de Norwood sur le chemin Ste-Marie en face de l'Institut Collégial. Prix: $30,000. Cette propriété est située sur une grand lot qui peut assurer un bénéfice financier.

Norwood — Rue Eugénie. $1,600.00 comptant. Maison de famille. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Salon, salle à dîner avec cheminée. 3 chambres à coucher et salle de bain. Taxe: $165.00. Belle propriété. Plein prix: $12,500.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle de bain complète. Chauffage: huile. Lot: 90' x 150'. Garage. Le tout: $8,500, soit un réduction de $500.

Vous constatez que la liste de vente augmente de semaine la semaine à la suite d'un contact quotidien d'un agent qui a une connaissance complète des propriétés à vendre et des clients qui désirent acheter. Un appel téléphonique ou une entrevue au bureau vous assure un service rapide et satisfaisant.

Si vous désirez acheter ou vendre,
appelez Fernand Viau
253-1361 ou ALpine 3-0155
6-323-T.F.

A VENDRE — 787, rue Eugénie. Maison: 2 logis, 3 et 3. Salles de bain privées. En très bon état. Chauffage: huile. **Signaler: CHapel 7-3086.** 11-520-12C.

A VENDRE — Village Ste-Anne. Grande maison sur 2 lots. 3 chambres à coucher, salon, cuisine et salle à manger. Nouvellement décorée. **Téléphone: GArden 2-5328.** 11-523-12C.

A VENDRE — 200 acres de terrain à 6 milles au sud de St-Norbert. 155 acres en culture et 45 acres en bois. Aussi arbres fruitiers. 31 chaînes de large (66'). Près de la rivière. Maison: 2 étages. 2 puits. 4 lots. **Téléphone: Ste-Agathe 315-3.** 10-484-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — 147, Enfield Crescent. Près église Précieux-Sang. Duplex: 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $2,500. Balance portée par propriétaire à 6½%.

Norwood — 286, rue Eugénie. $14,800. Maison de rapport: 12 pièces, 2 plomberies. Entrées privées. Nouveau chauffage: gaz. Comptant requis: $2,800. Balance à termes.

Lorette — Centre village. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Bonne eau. Grand lot: 140' x 128'. Pour future construction. Plein prix: $3,100. Comptant requis: $300. Balance facile.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Maison de rapport: 9 pièces. Chauffage: gaz. Titre clair. Comptant sur hypothèque.

St-Boniface — Blvd Dollard. Bungalow: 4 pièces. Sous-sol complet. Nouvelle fournaise: huile. Titre clair. Comptant sur hypothèque disponible.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
10-512-11C.

A VENDRE

St-Boniface — Giroux. $11,500 seulement. Bungalow moderne: 3½ ans. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Gaz. $1,500 comptant.

St-Boniface — Angle St-Jean-Baptiste et Dumoulin. Maison coloniale moderne: 7½ pièces, 3 chambres à coucher. Site de choix. Cour avec beaucoup d'arbustes. Une des plus belles résidences de St-Boniface. Comptant requis: environ $15,000. Balance portée par propriétaire à 6½%.

St-Boniface — De la Morénie. Près écoles. Maison: 5 chambres à coucher. Grande cuisine. Sous-sol complet. Lot: 50'. $3,000 comptant, balance, termes faciles.

St-Boniface — Duplex moderne: seulement $14,300. 4 et 3. Privés. $1,000 comptant.

St-Vital — Connington. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Chaque pièce très spacieuse. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — 7, Archibald. Make-Ready Product. Produit de construction en aluminium. Bon commerce établi. Résidence de 6 pièces, bureau, entrepôt séparé. Lot: 145' x 258'. A vendre à termes très intéressants ou louerait avec préférence d'achat.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
10-515-11C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE

MAGASIN-EPICERIE
St-Boniface. Bonne localité. Bon chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Equipement inclus. Moitié comptant ou ferait échange sur maison.

NORWOOD
Duplex: 5 et 3. Près Précieux-Sang. Beau lot et garage. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $13,900.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot et jardin. Plein prix: $7,500. Seulement $800 comptant.

NORWOOD
Maison de rapport: 14 pièces. Garage double. Sur lot de 50'. Prix: $14,900. Comptant requis: $2,000.

ST-BONIFACE
Duplex près école Marion. Très propre. Soubassement fini. Garage. $1,000 comptant requis. Plein prix: $11,500.

RUE NOTRE-DAME
Quadruplex. Près école Marion. Presque neuf. Construction de brique et béton. Double garage. Bon revenu. Propriétaire désire se retirer

AU CENTRE — AUBIGNY
Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Presque neuve. Près de l'église. Doit être vendue pour régler succession.

SOYEZ LES BIENVENUS
Si vous avez besoin des renseignements pour ventes ou achats. Nous avons aussi des sources pour placement d'argent. Si vous désirez une hypothèque, l'augmenter ou consolider vos dettes.

Pour plus d'informations
appeler R. THERIAULT
ou PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
Résidence: ALpine 3-0264
10-518-11C.

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage **Tél.: 888-7911**
3433, chemin Pembina **Tél.: GL 2-4724**
Assurances: auto — feu — vie

Opérateurs de machine à coudre, apprentis ou expérimentés, pour manufacture de blousons.
Gages garantis. Plan d'entraînement approuvé.
Aussi opérateurs expérimentés pour l'équipe de nuit.
RICE SPORTSWEAR LTD.
168, avenue Market,
Winnipeg, Man.
WH 2-0061

A VENDRE — Bicyclettes pour filles, hommes, enfants. A bas prix. Complètes ou en parties: roues, montures, etc. **Signaler: Whitheall 3-2766; 251, rue Bertrand.** 11-527-13C.

A VENDRE — Lorette. Maison: 4 pièces. Eau chaude et froide. 5 acres de terrain cultivé. Prix: $6,800. $800 comptant. Balance: $60 par mois. **Signaler: 233-3986.** 11-544-11C.

A VENDRE — Norwood, rue Horace. Maison: 9 pièces, 4 au 2e; 5 au 1er. Sous-sol complet. Garage double. Prix: $19,500. **Pour tous renseignements, signaler CHapel 7-7453.** 11-547-13C.

A VENDRE — 2 lits continentaux simples avec matelas: $45 pour le tout. Machine à laver marque "Viking": $20. Aspirateur avec accessoires: $10. **Signaler: CEdar 3-4167 tous les jours après 6 h.** 11-552-11C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Duplex: 5 et 5. Grand lot. Garage double. Prix: $18,500.
ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $8,350, $3,000 comptant.
ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces. 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $38,500.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
10-509-11C.

Guertin Implements Ltd.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près d la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
Vente John Deere, pièces, service, pneus Firestone
Tél.: 256-1394

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

Mesdames,
Etablis en 1906, nous avons toujours refusé de vendre à longs termes. Actuellement nous avons une compagnie de finance qui vous donnera les termes désirés sans augmenter le prix d'achat. Quand vous achetez de nous, vous achetez directement de la manufacture, car nous ne vendons que des fourrures confectionnées dans notre établissement.
ANT. LANTHIER et FILS
254, RUE MAIN **WINNIPEG**
TEL.: WH 2-3891

ST. BONIFACE ESSO SERVICE
angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
☆ ☆ ☆
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

DOMINION STORES LIMITED
requièrent les services, à temps plein ou partiel, de

commis épiciers, de denrées alimentaires, de boulangers, de bouchers, de caissières, d'envelopppeurs de viande, vendeurs et vendeuses, vendeuses de pâtisseries, expérimentés, de bonne et plaisante apparence, ayant complété leur 11e année scolaire, pour le

NOUVEAU MAGASIN DOMINION
43, rue Marion **St-Boniface**

NOTE — Prière de se présenter au Service National de Placement pour interviews, si on a déjà soumis une demande au magasin Dominion.
— Les candidats pour les positions supérieures doivent faire leur demande par écrit l'adressant à M. M. Jones, Hôtel Fort Garry, en mentionnant leurs qualifications et expérience.
— On prie les étudiants de ne pas répondre à cette annonce. Des arrangements spéciaux seront faits plus tard pour l'emploi des étudiants.

Tous les candidats doivent se présenter en personne au:
Bureaux du Service National de Placement
283, avenue Taché, St-Boniface ou **344, rue Edmonton, Winnipeg**



ALLAIRE'S AUTO SALES
Agents pour les roulottes ESTA VILLA
Longueur: 14 pieds — Toute meublée $1,795.
Longueur: 16 pieds — Toute meublée $2,095.
Autos neuves et usagées
De toutes marques à vendre
151 - 157 RUE MARION
St-Boniface **Tél.: 247-7090**